

**SENS ET CONSISTANCE DE LA RHÉTORIQUE DANS LES DISCOURS
POLITIQUES de Félix Tshisekedi en marge de la situation sécuritaire à l'Est de la RD**

Congo : Évaluation critique de l'agir communicationnel d'Habermas

Martin Bakole Balekelayi

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de
maîtrise en communication pour l'obtention du grade de Maîtrise ès arts (M.A.)

Sous la direction de Marie M'Balla-Ndi Oelgemoeller, Ph.D.

Département de Communication

Faculté des Arts

Université d'Ottawa

Résumé

Notre recherche a pour objectif d'examiner le sens et la consistance des discours politiques de Félix Tshisekedi, président de la République Démocratique du Congo, en marge de la situation sécuritaire dans la partie Est de ce pays. Ainsi, après avoir introduit la discipline de la rhétorique et passé en revue ses prémisses, notamment la rhétorique antique, nous nous sommes ensuite attelé à l'analyse des discours du président congolais en rapport avec la thématique mise en exergue. Suite à cette analyse, partie sur base de la méthode d'analyse de discours et de celle de contenu, nous avons mis en exergue la rhétorique qu'a utilisé Félix Tshisekedi dans ses discours, afin d'appréhender le sens de leurs énoncés. En effet, les discours de Félix Tshisekedi dont la finalité est d'amener les uns et les autres à une même compréhension, c'est-à-dire à l'intercompréhension, en ce qui concerne la situation de guerre à l'Est du Congo, nous ont amené à faire appel à la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas dans le but de les évaluer en vue d'en saisir leur consistance au regard de leur objectif. Notre étude démontre que l'intercompréhension telle que voulue par Félix Tshisekedi à travers ses discours ne peut être effectivement être atteinte que si la notion d'espace public telle que présentée par Habermas est mise en valeur. Cette notion, avons-nous souligné, est en corrélation avec la réalité que renferme « l'arbre à palabres », l'un des héritages du post-colonialisme africain.

Remerciements

La réussite dans la vie n'est possible qu'avec le concours de l'autre, qui est ce supplément ontologique pour la vie.

C'est ainsi qu'en ce moment présent, je me sens redevable pour exprimer toute ma reconnaissance à tous ceux qui, de près comme de loin et d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur pierre à la construction de cet édifice épistémologique.

Mon tribut de gratitude s'adresse à mon épouse Vanessa Kapinga Cimankinda ainsi qu'à ma fille Qetsiyah-Doxa Bakole pour leur amour et leur présence indéfectibles.

Je dis merci à tous mes professeurs de l'Université d'Ottawa ; mention spéciale aux professeurs Frédérik Matte et Philippe Ross, qui avaient toujours été présents pour moi.

Merci à tous les compagnons de lutte, ceux avec qui j'ai partagé les mêmes auditoires et suivi les mêmes enseignements. Nos échanges et vos contributions ont été d'un apport considérable pour ce travail.

Je ne saurais clore ce chapitre de remerciement sans penser à ma directrice, Marie M'Balla-Ndi Oelgemoeller à qui je dois, sans ambages, respect et considération pour son dévouement, son appui et son encadrement hors pair. Veuillez trouver dans ces mots, Marie, que ce travail est le fruit de l'arbre que vous-même avez arrosé.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I : INTRODUCTION.....1

I.1. Contexte géo-politique de la République démocratique du Congo	1
I.2. Aperçu de la problématique.....	4
I.3. Questions de recherche	6
I.4. Cadre théorique.....	6
I.5. Cadre méthodologique.....	8
I.6. Communication, Communication politique et Rhétorique : contexte et antécédents	8
I.6.1. La communication.....	8
I.6.2. La communication politique	10
I.7. Résumé	15

CHAPITRE II : METHODES ET THEORIES: SOCLES D'UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE.....16

II. 1 : Revue littéraire et justification de l'approche théorique : <i>L'agir communicationnel d'Habermas</i>	16
II.1.1. La théorie de l'argumentation.....	17
II.1.2. L'arbre à palabre.....	19
II.1.3. Théorie de l'agir communicationnel	21
II. 2. Revue littéraire et acceptation méthodologique : <i>Justification de la combinaison des analyses de contenu et de discours</i>	32
II.2.1. Analyse de contenu	33
II.2.3. Justification méthodologique	42
II. 3 Résumé.....	44

CHAPITRE III : LA RHETORIQUE MODERNE COMME SOL STRATEGIQUE DU DISCOURS POLITIQUE.....45

III.1. Rhétorique et discours : De la complémentarité au dépassement	45
III.1.1. La rhétorique	45
III.1.2. Argumentation	55
III. 2. Analyse des discours politiques de Félix Tshisekedi.....	57
III.2.1. Les outils d'analyse : voie à suivre et domaines à considérer.....	58

III.2.2 L’analyse sémiotique des discours.....	60
III.2.3. Les discours de Felix Tshisekedi	61
III. 3. Résumé.....	76
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE L’ANALYSE	78
IV. 1. De la récurrence dans les discours de Félix Tshisekedi.....	78
IV.2. Types d’argumentations utilisées par Félix Tshisekedi	81
IV.2.1. Argumentation énonciative.....	82
IV.2.2. Argumentation logique	88
IV.2.3. Argumentation individuelle	90
IV. 3. Les discours de FT et l’agir communicationnel.....	92
IV. 4. Résumé	102
CHAPITRE V : CONCLUSION GENERALE.....	104
BIBLIOGRAPHIE.....	110
ANNEXE.....	113

CHAPITRE I : INTRODUCTION

I.1. Contexte géo-politique de la République démocratique du Congo

Notre projet de recherche consiste à étudier la rhétorique des discours de Félix Tshisekedi, président de la République Démocratique du Congo, en marge de la guerre qui se vit à l'Est de ce pays.

Pays de l'Afrique centrale, la République démocratique du Congo est le deuxième plus grand pays du continent africain, après l'Algérie, avec une superficie de 2 345 000 Km².

La République démocratique du Congo autrement appelée RD Congo, ou RDC ou encore Congo, s'étend de l'océan Atlantique jusqu'aux régions des Grands lacs africains, à l'Est. Le Nord du pays est un des plus grands domaines de la forêt équatoriale au monde ; l'Est est le domaine des montagnes, des collines, des Grands Lacs, mais aussi des volcans ; le Sud et le centre restent le domaine des savanes arborées, formant un haut plateau riche en minerais ; à l'extrême Ouest, sur une trentaine de kilomètres au nord de l'embouchure du fleuve Congo s'étale une côte sur l'océan Atlantique.

La RDC partage ses frontières avec 9 autres pays: la République du Congo à l'Ouest, la République centrafricaine au Nord, le Soudan du Sud et l'Ouganda au Nord-Est, le Rwanda et le Burundi à l'Est, la Tanzanie au Sud-Est, la Zambie Sud et l'Angola au Sud-Ouest.

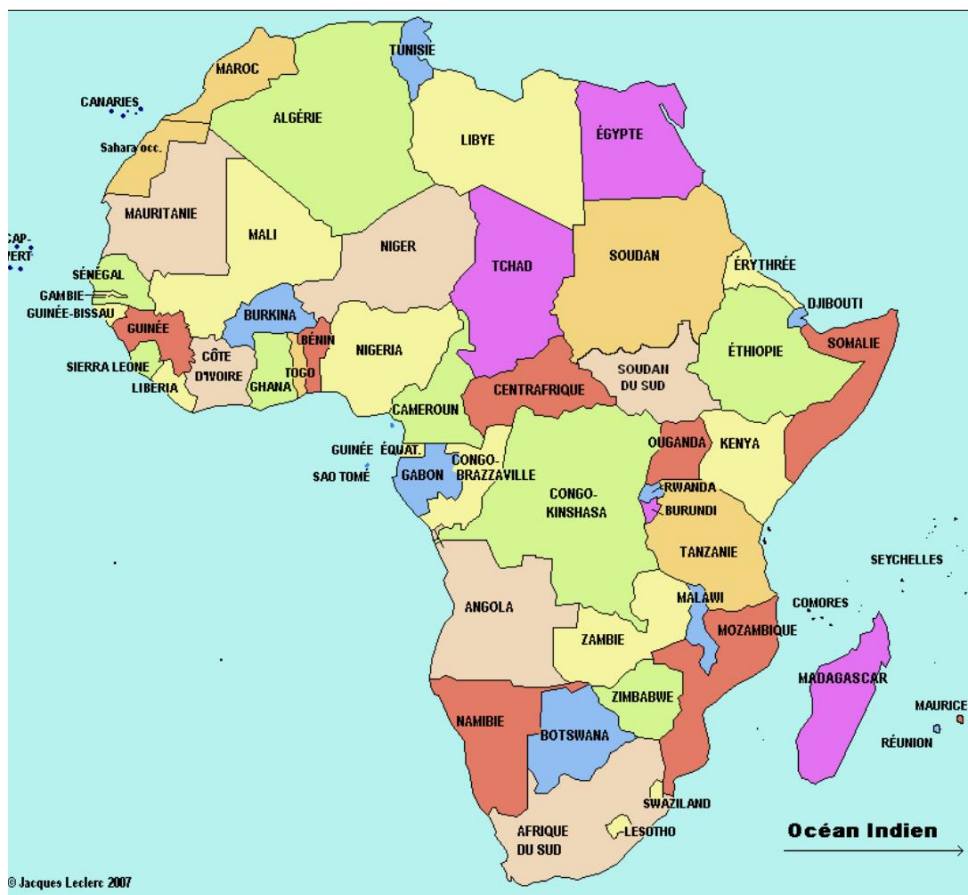


Figure 1

L'histoire politique de la RD Congo est complexe et marquée par de nombreux événements significatifs.

En 1885, à Berlin, en Allemagne, s'est tenu une conférence dont l'objectif était de réguler et d'organiser la colonisation et le commerce en Afrique, afin d'éviter les conflits entre les puissances coloniales européennes. Suite à cette conférence, ce qui est actuellement RDC¹ est officiellement devenu une propriété privée de Léopold II, le roi des Belges, avant d'être cédé en 1908 à la Belgique pour que ce territoire devienne une colonie belge. Mais durant les 23 années de la juridiction et du contrôle du Congo par Léopold II, le territoire est le lieu des

¹ Avant le partage de l'Afrique avec la conférence de Berlin en 1885, la RD Congo s'appelait État indépendant du Congo (EIC), et était sous la juridiction et le contrôle de Léopold II, avant de formaliser son autorité sur ce territoire avec la conférence.

atrocités commises par les forces coloniales du roi qui forcent la population indigène à produire le caoutchouc sauvage, même au prix de sa vie.

Le 30 juin 1960 la RDC obtient son indépendance de la Belgique, suite aux revendications engagées par ses leaders, dont Patrice Emery Lumumba et Joseph Kasavubu qui étaient devenus respectivement le premier premier ministre et le premier président de la République après l'indépendance.

En 1965, le général Joseph-Désiré Mobutu fait un coup d'État et renverse le pouvoir de Joseph Kasavubu et s'autoproclame président de la République. Il a régné de 1965 à 1997 au Congo qu'il a rebaptisé Zaïre en 1971. Le président Mobutu instaure alors une dictature et le culte de la personnalité² au pays. Ceci fragilise l'économie du Zaïre et crée des soulèvements dans le chef de la population.

En 1997 le pouvoir de Mobutu est renversé par Laurent Désiré Kabila, grâce une rébellion qu'il a mené, avec le concours des puissances étrangères, principalement le Rwanda et l'Ouganda. Laurent-Désiré Kabila s'autoproclame à son tour président de la République et change le nom du pays qui devient jusqu'aujourd'hui République démocratique du Congo (RDC). Le 16 janvier 2001, Laurent Désiré Kabila est assassiné. C'est son fils Joseph Kabila qui lui succède et qui reste au pouvoir jusqu'en 2018, l'année de la première alternance en République Démocratique du Congo.

En janvier 2019, Félix Tshisekedi qui avait remporté les élections de décembre 2018, prête officiellement serment et devient, en dépit des contestations des résultats de vote, le tout premier président issu de l'alternance pacifique en RDC. Cependant, le pays demeure instable et voit, depuis 2016, resurgir plusieurs milices dans sa partie orientale. Les troupes rebelles

² Le Général Mobutu quelques années après son accession au pouvoir, était célébré. Sa personne, même en son absence était chantée, honorée et célébrée. Dans les écoles, les structures étatiques ainsi que dans les rassemblements politiques, son nom était chanté à longueur des journées.

qui sont soutenues par le Rwanda, selon les autorités congolaises et les rapports de l'ONU, sèment la désolation dans la région de l'Est du Congo ; ce qui pousse le président Félix Tshisekedi à chercher des voies et moyens pour ramener la paix dans son pays.

C'est dans ce contexte que la problématique de ce travail fait son ancrage. Un contexte avec un passé colonial extensif qui se traduit, comme nous le discuterons plus bas, par une situation postcoloniale complexe où certains héritages coloniaux coexistent – parfois de manière contradictoire – avec des valeurs précoloniales qui peuvent parfois répondre de manière plus pertinente à la culture, aux protocoles et aux traditions congolaises locales.

I.2. Aperçu de la problématique

Alors que la RD Congo est mise en mal dans sa partie Est par les troupes rebelles depuis plus d'une décennie, ses dirigeants se sont historiquement lancés sur plusieurs fronts pour tenter de résoudre les conflits. Tshisekedi, lors de son premier quinquennat fait rupture avec l'option militaire de son prédécesseur pour favoriser la voie de la communication. Les discours politiques s'adressant tant aux nationaux qu'aux internationaux prennent donc une place prépondérante en RD Congo dans ce contexte de conflit. Comme discuté dans ce projet, Félix Tshisekedi, durant tout son premier quinquennat, s'est livré à l'exercice locutoire en vue de ramener toutes les parties prenantes à ces conflits, principalement les rebelles du mouvement du 23 mars (M23) et les dirigeants de la République du Rwanda, à un terrain d'entente, se distinguant à cet effet de l'option belligérante prise par son prédécesseur, Joseph Kabila, pour lutter contre les groupes armés à l'Est de la RDC. C'est là que ce travail s'efforcera d'examiner le sens de la rhétorique utilisée par Félix Tshisekedi dans ses discours, en vue de restaurer la paix dans la partie Est de la RD Congo, en prenant bien compte du contexte dans lequel les discours prennent place.

La question de la compréhension du discours, celle du discours politique incluse, préoccupe un grand nombre d'individus, tant sur le plan intellectuel que moral, depuis des siècles ; car se faire comprendre demeure une nécessité ultime, voire l'objectif que poursuit tout communicologue épris de bon sens.³

Chaque discours, politique soit-il, vise un objectif. Comme mentionné dans cette thèse, l'objectif ultime de Tshisekedi est la cohésion sociale, un concept clé d'une pratique culturelle africaine ancestrale, l'arbre à palabres, discuté plus amplement plus tard dans ce document. Soit dit en passant et comme nous l'observerons plus tard, l'absence de théorisation de l'arbre à palabres, nous a amené à emprunter la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas qui partage les mêmes idées et requis avec la pratique de l'arbre à palabres. Cette pratique et la théorie de l'agir communicationnel visent toutes un même et seul objectif que Habermas a conceptualisé en terme d'intercompréhension.

Ainsi, cette étude nous la menons avec comme soubassement une approche théorique combinée, en questionnant la pertinence de la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas et la pratique africaine de l'arbre à palabres pour examiner à quels défis Tshisekedi fait face pour atteindre ses objectifs. La théorie d'Habermas est aussi utilisée pour explorer si, dans le contexte de ce travail, elle pourrait être déployée pour conceptualiser la situation postcoloniale dans laquelle Félix Tshisekedi émet ses discours et suggérer comment ces derniers pourraient contribuer à la formation d'une communication sociale visant une prise de décision rationnelle et collective, tendant à l'établissement de la paix⁴.

³ Loin de se lancer dans le débat du type philosophique et se confronter à la pensée cartésienne qui conçoit, dans son *Discours de la méthode*, le bon sens comme la chose la mieux partagée au monde, nous considérons cette expression (bon sens) tout simplement comme la manière de bien faire, selon les directives et orientations de telle ou telle autre personne.

⁴ Félix Tshisekedi à travers ses différents discours s'adresse aussi bien aux Occidentaux qu'aux Africains, les Congolais y compris. En utilisant l'Agir communicationnel dans ce travail, nous voulons aussi montrer combien une théorie idéalement occidentale peut permettre à conceptualiser la communication dans une situation et dans un contexte postcolonial, où le dualisme entre les acquis de la tradition et les influences de la colonisation se fait toujours sentir.

I.3. Questions de recherche

Pour conduire cette recherche, notre objectif se conçoit à travers la problématique suivante :

L'Agir communicationnel d'Habermas peut-il aider à identifier les défis que pose la rhétorique des discours du président Tshisekedi afin de produire un accord démocratique, en marge de la situation sécuritaire à l'Est de la Rd Congo ?

En supplément de cette question principale, nous poursuivrons à étayer notre problématique grâce aux préoccupations suivantes :

- Suivant quelle rhétorique le Président Félix Tshisekedi communique-t-il avec la communauté nationale et internationale en marge de la guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo ?
- Les tentatives de persuasion dans la rhétorique politique du président Félix Tshisekedi posent-elles un défi pour l'exercice d'intercompréhension comme défini par Habermas dans sa théorie de l'agir communicationnel?
- Sous quelles conditions la (les) stratégie.s que Félix Tshisekedi mobilise dans ses discours politiques pour communiquer avec ses cibles peuvent-elles mener à établir une intercompréhension?

Voici les préoccupations qui nous guideront tout au long de ce travail. Pour ce faire, l'adoption d'un cadre théorique qui répond aux singularités de ce travail s'avère indispensable.

I.4. Cadre théorique

Une théorie, dans le contexte d'une recherche scientifique, fait référence à un ensemble de concepts et de principes qui servent de base à la compréhension et à la formulation de la recherche. Elle est une explication qui vise à comprendre et à expliquer un phénomène

spécifique (Popper, 1973). Dans ce sens, la théorie est construite sur la base de preuves, de recherches empiriques, d'observations et d'expérimentations rigoureuses.

Dans le cadre de travail, nous recourons, tel que nous l'avons déjà mentionné précédemment, à la théorie de l'agir communicationnel de l'Allemand Jürgen Habermas, laquelle est une notion centrale de ses recherches sur l'action sociale. L'essentiel de cette théorie que nous développerons davantage dans le deuxième chapitre de ce travail est qu'il s'agit d'un processus où les individus interagissent de manière rationnelle et coordonnée par le biais du langage pour parvenir à un consensus sur des questions d'intérêt commun (Habermas, 1987).

Selon Habermas, l'agir communicationnel est basé sur l'idée que les individus peuvent établir un dialogue ouvert et égalitaire, participant ainsi à la co-construction de la réalité sociale. C'est dans ce sens que l'objectif principal de l'agir communicationnel est de parvenir à un consensus raisonnable et légitime, en évitant les rapports de pouvoir asymétriques et les distorsions de communication.

En considération de l'agir communicationnel, nous évoquerons aussi la pratique de l'arbre à palabres. Cette pratique règne en Afrique depuis la période pré-coloniale et demeure pertinente en période postcoloniale.

La pratique de l'arbre à palabres représente une rencontre d'échanges entre les membres d'une ou de plusieurs communautés, partageant les mêmes valeurs aussi bien sur le plan culturel qu'organisationnel, afin de gérer les différends qui peuvent les confronter. Cette pratique se passait généralement sous un arbre ; d'où le nom d'arbre à palabres.

Bien qu'actuellement cette pratique ne se passe plus nécessairement et symboliquement sous un arbre, mais son essence est encore en vogue et d'actualité. Comme indiqué ci-dessus et discuté plus tard dans ce travail, l'arbre à palabres comme pratique est en étroite relation avec

la théorie de l'agir communicationnel, au regard des concepts qui soutiennent cette théorie. De plus, l'arbre à palabres et l'agir communicationnel partagent le même objectif, qui est celui d'arriver à un consensus ; et suivent quasiment toutes la même procédure : les échanges francs et sincères pour parvenir à l'objectif.

I.5. Cadre méthodologique

Dans ce travail, nous exploiterons la méthode qualitative, en utilisant l'analyse de contenu et celle de discours. Ces deux méthodes discutées plus tard dans notre deuxième chapitre nous aiderons à atteindre l'objectif de notre problématique, en nous permettant de passer en revue certains discours du président Tshisekedi pour en saisir le sens de la rhétorique qui y est exploitée.

I.6. Communication, Communication politique et Rhétorique : contexte et antécédents

I.6.1. Communication

La communication est un processus par lequel des individus échangent des informations, des idées, des émotions ou des messages à travers divers canaux et moyens. Elle peut se faire de manière verbale, non verbale, écrite, visuelle, etc. La communication est essentielle dans la vie quotidienne des humains.

Plusieurs études, comme celle de Manuel Castells (2009), avancent que la vie humaine dans tout ce qu'elle est, se construit et s'harmonise grâce à la communication. C'est dans ce sens que l'un des cinq axiomes de la communication développés à l'école de Palo Alto, par Paul Watzlawick s'est appuyé sur cette appréhension. Watzlawick affirme que « on ne peut pas ne pas communiquer ». Selon lui, la communication se vit dans tous les domaines et circonstances ; et les êtres humains sont, de par leur nature, des êtres communicants ; cela peut se passer par la parole, les gestes ou les signes.

Dans cette perspective, Luc Bonneville, Sylvie Grosjean et Martine Lagacé soutiennent que « la communication, nous la pratiquons tous les jours parfois sans même y penser (mais aussi généralement en y pensant), avec un succès assez impressionnant, même si parfois nous sommes confrontés à ses limites et à ses échecs » (Bonneville, 2007, p. 4).

Ceci revient à dire que la communication s'attache indubitablement à la nature même de l'Homme. Ce dernier se déploie, se maintient et s'organise, en tant que tel, aussi par la communication, qui lui permet d'une manière ou d'une autre de régler et gérer sa vie en société. Ainsi donc, autant l'humain tient à entretenir ses relations aussi bien avec ses semblables qu'avec tout son environnement, autant doit-il penser à peaufiner des stratégies pour qu'elles soient capables de lui permettre de mener convenablement sa communication dans l'objectif de créer ou de maintenir ses relations.

Vue sous cet angle, la communication devient ainsi une et multiple. Une, parce qu'elle a pour but de créer et de maintenir des relations ; et multiple, parce que chaque type de communication doit recourir à des stratégies appropriées pour se rendre efficace.

En tant que science, la communication se déploie selon différents types, qui peuvent être catégorisés selon divers critères. C'est ainsi que l'on parle entre autres de la communication verbale, de la communication non verbale, de la communication écrite, la communication visuelle, la communication interpersonnelle, de la communication de groupe, de la communication institutionnelle.

Dans ce travail, nous nous intéressons à la communication politique (et plus particulièrement au discours politique), faisant partie de la communication institutionnelle, et qui se rapporte, dans ce qu'elle est, aux enjeux auxquels font face les politiques.

I.6.2. La communication politique

La communication touche, nous l'avons souligné, tous les aspects de la vie humaine, y compris la politique, où le terme de communication politique revêt toute son importance, vu que cette dernière met en évidence les processus de communication mis en œuvre par les acteurs politiques pour influencer l'opinion publique, mobiliser les citoyens, construire leur image, promouvoir leurs idées et leurs actions.

Avant d'être aujourd'hui un champ spécifique d'études, la communication politique a été un objet de recherche pour des chercheurs de plusieurs disciplines, dont la communication, les sciences politiques, la sociologie, la psychologie (notamment cognitive et sociale), le droit, l'anthropologie, la cybernétique et la philosophie (Nadeau, 2003). Toutefois, comme le soutient Anne-Marie Gingras, l'intérêt et les enjeux liés à la communication politique s'inscrivent donc dans une intemporalité certaine, puisque le cœur de ce champ interdisciplinaire, c'est la communication comme nécessité dans l'exercice du pouvoir, ce dernier fût-il institutionnel ou informel, matériel ou symbolique (Gingras, 2003).

Considérant par ailleurs son essence, la communication politique peut être considérée comme une discipline à part entière, une branche de la communication et parfois même une science.

Certains chercheurs et praticiens considèrent la communication politique comme une branche de la communication, qui vise à étudier les interactions entre le champ politique et le champ médiatique, ainsi que les stratégies de communication mises en œuvre par les acteurs politiques. D'autres la considèrent comme une science à part entière, qui vise à analyser de manière rigoureuse les processus de communication dans le domaine politique.

C'est le cas de Philippe J. Maarek, qui soutient que la communication politique est une composante essentielle de la communication en général (Maarek, 2015). Il explique que la

communication politique se distingue par son objectif spécifique qui est de persuader, convaincre et de mobiliser un public en faveur d'une idée, d'un candidat politique ou d'un parti. Maarek fait savoir que la communication politique s'appuie sur les mêmes principes et techniques que la communication en général, mais est adaptée aux enjeux et contraintes spécifiques du domaine politique.

Pour sa part, Anne-Marie Gingras, renseigne que la communication politique est déterminée aussi bien par des logiques économiques, idéologiques, culturelles et politiques ; et que son aspect œcuménique réside dans le fait qu'elle incarne « la gestion du pouvoir fondé sur l'échange dans un espace public où s'exercent les dynamiques de ce pouvoir sous toutes ses formes» (Gingras, 2003, pp.11-15). De ce point de vue, la communication politique prend en compte tous les aspects de la sphère politique. Elle n'est pas l'apanage d'un seul secteur politique ; elle prend par contre en considération tout ce qui a trait à la politique, y compris le contexte culturel dans lequel cette dernière évolue.

De son côté, Dominique Wolton entend par communication politique, «un lieu d'affrontement symbolique des discours portés par les trois enjeux légitimes que sont les acteurs politiques, les médias et les journalistes, l'opinion publique et les sondages » (Wolton, 1989, pp.13-21). Cette définition met l'accent sur l'idée d'interaction de discours contradictoires tenus par des acteurs qui n'ont ni le même statut, ni la même légitimité, mais qui de par leurs positions respectives dans l'espace public constituent en réalité la condition de fonctionnement de la démocratie de masse. C'est à ce stade et grâce cette interaction que la communication politique se déploie afin de trouver un terrain commun entre les différentes parties prenantes de la sphère politique, tel que Wolton les a annoncées dans sa définition.

En outre, en ce qui concerne les fonctions de la communication politique, notons qu'elles sont multiples et incluent notamment la persuasion, la manipulation de l'opinion publique, la

mobilisation des citoyens, la construction de l'image des acteurs politiques, la gestion de crises, etc.

Jacques Gerstlé dans "La communication politique", aborde plusieurs aspects des fonctions de la communication politique. Il met en avant l'importance de la communication politique dans les démocraties contemporaines en tant que moyen de persuasion, de mobilisation des citoyens et de construction de l'image des acteurs politiques (Gerstlé, 2009).

Gerstlé souligne notamment que la communication politique est un outil essentiel pour les acteurs politiques afin de convaincre et influencer l'opinion publique, de promouvoir leurs idées et leurs actions, et de mobiliser les citoyens autour de leur projet politique. Sur ce sujet, l'auteur met également en lumière le rôle des médias et de nouvelles technologies de communication dans la diffusion des messages politiques et dans la construction de la perception des acteurs politiques par le public.

De ce qui précède, il sied de noter que pour Gerstlé la communication politique joue un rôle central dans le fonctionnement des démocraties modernes, en permettant aux acteurs politiques de communiquer efficacement avec les citoyens et de défendre leurs intérêts et leurs idées.

En rapport avec la fonction de la communication politique, Dominique Wolton renseigne que cette dernière assure trois fonctions (Wolton, 1989). D'abord, elle contribue à identifier les problèmes nouveaux qui surgissent, les hommes politiques et les médias jouant ici un rôle essentiel. Ensuite, elle favorise leur intégration dans les débats politiques du moment en leur assurant une sorte de légitimité. Le rôle des sondages et des hommes politiques est ici sensible. Enfin, elle facilite l'exclusion des thèmes qui ne sont plus l'objet de conflits ou sur lesquels un consensus temporaire existe.

Révérons également que la communication politique met en exergue les dispositifs, la production du message, le traitement de l'information et sa diffusion, la médiation en termes de canaux de transmission, les performances tant médiatiques que non médiatiques dont le socle est le discours politique (Dragan, 1999). Généralement, le discours politique tente de communiquer, de transmettre du contenu, de convaincre ou de persuader des récepteurs.

Tout politique est appelé à s'en servir stratégiquement pour entretenir et maintenir la connexion avec le public (individus) acquis à sa cause, celui qui le soutient.

C'est de cette façon que, comme nous l'avons précédemment contextualisé, le président RD Congolais, recourt lui aussi à l'art oratoire, à travers ses discours et propos, pour dénoncer et réprimander l'agression dont est victime son pays.

Ainsi donc, dans cette recherche, notre préoccupation majeure sera, tel qu'annoncée précédemment, celle d'analyser des discours délivrés par le président Félix Tshisekedi, en marge de la guerre dont est victime la partie Est de son pays. Nous tenterons d'explorer et d'analyser la rhétorique utilisée dans ses discours politiques, et utiliserons l'agir communicationnel de Jürgen Habermas pour examiner et évaluer leur potentiel à adresser la situation conflictuelle que vit la RD Congo.

Par ailleurs, il convient de souligner que cette étude qui s'inscrit dans la suite d'autres ayant traité également de la question des rhétoriques dans les discours politiques, comme celui de Nadège Carine Ouedraogo (2021), n'ambitionne pas donner ou encore proposer les meilleurs types de rhétorique pour les discours politiques.

Cependant, l'une des contributions principales de ce travail réside dans son intention d'évaluer et de questionner si la rhétorique des discours de Félix Tshisekedi, qui s'inscrit dans un contexte à la fois africain (dans ses allocutions au peuple congolais) et international (dans ses discours ciblant la communauté internationale), mais aussi postcolonial, se calque sur un

modèle qui vise à adresser les valeurs propres à chacun de ses récepteurs (dans une perspective post-coloniale) ou plutôt sur un modèle occidental, considérant les effets⁵ de cette rhétorique sur les publics cibles.

Cette étude accomplira cet objectif à travers un examen des quelques discours de Félix Tshisekedi en marge de la guerre à l'Est de la RD Congo. Nous en avons retenu douze (12), considérant à cet effet les différents auditoires (la communauté internationale, l'élite congolaise (les parlementaires) et les congolais dans leur ensemble). Le choix de ces catégories de destinataires se justifie par le fait que c'est à ceux-ci que le président RD Congolais s'est adressé, prenant en compte que c'est le peuple qui donne le pouvoir au président via les élections, l'élite du pays représente le peuple pour légiférer et enfin la communauté internationale qui « arbitre » certaines situations aussi bien internes qu'externes de la RD Congo, cela à cause des chartes et conventions auxquelles elle s'est engagée.

Bien plus, notre étude qui s'intéresse à la rhétorique des discours du président Tshisekedi en rapport avec l'insécurité à l'Est du pays, s'étend sur une période allant de janvier 2019 à décembre 2023, années qui marquent le premier quinquennat du président Tshisekedi.

Par ailleurs, notre travail se subdivise en 5 chapitres, dont voici la teneur : Le premier chapitre consacré à l'introduction de notre travail, présente de prime à bord l'objectif de cette dissertation en mettant en exergue sa problématique ; le deuxième chapitre expliquera les méthodes ainsi que la théorie qui y seront utilisées dans le but de trouver des réponses aux préoccupations soulevées dans ce travail ; le troisième chapitre, consacré à la rhétorique dans les discours politiques, analysera quelques discours de Félix Tshisekedi en marge de la situation sécuritaire à l'Est de la RD Congo durant son premier quinquennat, le quatrième chapitre discutera des résultats des analyses, à la lumière de l'agir communicationnel

⁵ Par effets ici, nous mettons en exergue la finalité de différents discours de Félix Tshisekedi en marge de la guerre à l'Est de la RD Congo. Il s'agit de ce que peut produire ce type de discours, emprunt du modèle occidental, dans le contexte aussi bien africain qu'occidental.

d'Habermas et de l'arbre à palabres ; et enfin le cinquième chapitre sera consacré à la conclusion de notre travail.

I.7. Résumé

La préoccupation de notre travail est celle de savoir en quoi et comment une réflexion critique sur l'agir communicationnel d'Habermas et l'arbre à palabres peut-elle nous aider à identifier les défis que pose la rhétorique des discours du président Thsisekedi afin de produire un accord démocratique, en marge de la guerre à l'Est de la RD Congo.

Cette préoccupation ne peut trouver réponse que si une théorie appropriée est adoptée et qu'une méthode convenable est considérée. Dans le cadre de ce travail, nous faisons appel à la combinaison, bien qu'inconventionnelle, de l'agir communicationnel et de l'arbre à palabres. Comme noté, bien que peu orthodoxe, la combinaison d'une approche théorique occidentale bien établie et celle d'une pratique africaine ancestrale nous semble ici nécessaire et appropriée pour atteindre les objectifs de cette recherche et adresser les questions de recherche de manière pertinente.

CHAPITRE II : METHODES ET THEORIES : SOCLES D'UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE

II. 1 : Revue littéraire et justification de l'approche théorique : *L'agir communicationnel d'Habermas*

Considérée comme un mode qui vise, par la persuasion, à modifier les dispositions mentales d'autrui, et éventuellement, à l'inciter à adopter un comportement, réaliser une action ou s'abstenir d'agir, la communication repose, d'après Hervé Collet, nécessairement sur une intentionnalité. Communiquer insinue également une intention que l'on veut partager ou même imposer, selon les cas. C'est par ailleurs cette intentionnalité qui permet de la distinguer de la notion des phénomènes⁶ qui relève de la causalité mécanique et du déterminisme (Hervé, 2004).

C'est dans cette perspective qu'en communication, plusieurs théories se sont élaborées et s'élaborent pour servir de cadre aux réflexions scientifiques. Ainsi, pour comprendre le sens du mot théorie, concept dont l'usage est multidimensionnel, la sémantique développée par quelques auteurs a retenu notre attention.

Si pour Paul Feyerabend la théorie est conçue comme un *acte idéologique*, et que pour Thomas Khun, elle est un *paradigme*, Karl Popper quant à lui, la conçoit dans « La logique de la découverte scientifique » comme un « *ensemble cohérent d'hypothèses falsifiables* » (Popper, 1973, p. 23). En la considérant ainsi, Popper suggère donc que chaque théorie comporte plusieurs hypothèses qui peuvent se compléter ou même s'opposer, mais qui se rapportent tout de même à un même phénomène. Par falsifiable, Popper entend la vérification des hypothèses en vue de la validation de la théorie. Toute hypothèse qui entre dans la ligne

⁶ Ici nous faisons référence à la notion relative au principe de causalité où un phénomène qui peut être appelé « cause », produit un autre, qui à son tour peut être appelé « effet ». En d'autres termes, c'est la cause qui détermine l'effet. Et c'est ce qui rend ce principe mécanique, au point que l'on détermine qu'avec les mêmes causes, se produisent les mêmes effets.

de compte pour constituer une théorie doit être mise à l'épreuve de l'objectivité et de la scientificité à travers les exigences telles que la reproduction des faits, la conformité des hypothèses à la réalité, celle conçue surtout ; c'est ce qui fait de la théorie un savoir, selon Karl Popper.

De ce qui précède, il est autant plus clair que le concept de théorie se comprend différemment selon les auteurs. Mais à toutes les appréhensions que l'on puisse lui accorder, l'idée d'un ensemble organisé d'éléments [énoncés] en vue d'expliquer ou de positionner un phénomène [fait] transparaît de part en part, et c'est elle qui constitue le fondement même de ce concept.

En communication, plusieurs théories ont été émises ; et nous annoncerons dans le cadre de ce travail quelques-unes qui ont quelque peu un rapprochement avec ce travail, et in fine, nous considérerons une qui nous a semblé la plus pertinente pour servir de cadre à cet essai épistémologique.

La communication moderne a vu naître plusieurs types de théories. C'est le cas par exemple de la théorie du Stimulus-Réaction [S-R], développée par Ivan Pavlov, de la théorie médiatique de Marshall McLuhan, de la théorie de l'incidence des médias sur la civilisation de Harold Adams Innis, de la théorie à double étage de Paul Lazarsfeld et Elihu Katz, qui ne sont pas les seules, mais qui ont tout de même impacté la communication en tant que science. Pour ce travail qui met en exergue la rhétorique utilisée par Félix Tshisekedi, la théorie de l'argumentation développée par Chaïm Perelman mérite d'être présentée avant d'étoffer celle de l'agir communicationnel du philosophe allemand Jürgen Habermas, que nous avons pris comme cadre théorique de ce travail.

II.1.1. La théorie de l'argumentation

Comme toute théorie, celle de l'argumentation a aussi son soubassement. Il s'agit de la rhétorique classique. Autrement appelée l'argumentation rhétorique, la théorie de

l'argumentation est tributaire de la pensée antique et médiévale des rhéteurs grecs et latins. Toutefois comme le mentionne Philippe Breton, « l'argumentation rhétorique se distingue progressivement de la partie plus littéraire de la rhétorique, qui ne s'intéresse qu'aux figures de style et aux modalités de l'expression, en somme de bien dire. L'argumentation se fraye donc une place à travers la rhétorique, qui est une discipline plus générale, hier corps principal de tout savoir, aujourd'hui empire éclaté » (Breton, 2013, pp. 63-79).

Actuellement, la rhétorique n'est pas une méthode pour produire des idées ou des opinions, mais pour les défendre et les argumenter. C'est dans cette perspective qu'elle se conçoit, à juste titre, comme une théorie de la mise en forme de l'opinion à destination d'un auditoire. De ce fait, souligne Breton (2013), elle se distingue radicalement de la dialectique platonicienne qui a pour but la recherche de la vérité et de la sagesse. En sus, la rhétorique comme théorie argumentative a traversé les temps, les époques et les auteurs. Mais le renouveau actuel de l'intérêt pour la rhétorique doit beaucoup aux travaux du philosophe et juriste belge Chaïm Perelman.

En considérant la portée aussi bien littéraire que communicationnelle d'un discours, Perelman envisage une distinction essentielle entre la mise en forme qui sert à convaincre et celle qui sert à orner un discours. C'est pour cela qu'il considère que l'argument [rhétorique] « est une figure du discours dont la forme est discernable par une structure particulière [...]. Une figure est argumentative si son emploi, entraînant un changement de perspective, paraît normal par rapport à la nouvelle situation ainsi suggérée. Par contre si la figure n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur, elle sera perçue comme ornement, comme figure de style » (Perelman, 1977, p. 53).

Ainsi donc, pour Chaïm Perelman, l'argument rhétorique, qui se veut une théorie, doit aller au-delà des considérations des figures de style, même si ces dernières en font partie. Il y a

bien une différence entre la forme et les fonds. L'usage des figures de style dans un discours ne doit pas être une fin en soi de ce dernier, mais plutôt un moyen pour atteindre l'objectif du discours, qui est la transmission du contenu.

Au regard à ce qui précède, retenons que la problématique de la théorisation en communication demeure un domaine considérablement vaste. Il y va de la conception des auteurs ou même des écoles en vue d'arriver aux conclusions susceptibles de soutenir une théorie. Les théories énoncées précédemment arborent chacune pour sa part, un aspect important dans le domaine communicationnel. Il est donc raisonnable de dire que chacune d'elles présente d'élogieux avantages pour la communication, et en même temps se heurtent quelque part dans leur élaboration et déploiement. Mais dans le cadre de ce travail, nous retenons la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas comme cadre théorique de ce travail, laquelle se rapproche de la pratique africaine de l'arbre à palabres.

II.1.2. L'arbre à palabres

L'arbre à palabres est une pratique traditionnelle dans de nombreuses cultures africaines. Il s'agit d'un lieu où les membres de la communauté se réunissent pour discuter des affaires villageoises, régler les différends, prendre des décisions collectives et transmettre des connaissances et des traditions. C'est un lieu de dialogue, de délibération et de justice sociale, où chaque personne a la possibilité de s'exprimer et de participer à la vie communautaire. L'arbre à palabres symbolise donc la sagesse, l'égalité et la communauté. Il s'agit d'une pratique qui (était) est généralement orale, inclusive et participative. Elle vise à résoudre les problèmes, à prendre des décisions et à transmettre des connaissances de manière collective et respectueuse.

Comme le discute Agbenoko (2019), au cours de son histoire, l'Afrique postcoloniale a vu l'élévation du pouvoir à un statut quasi sacré, donnant naissance à des régimes patrimoniaux

caractérisés par l'autoritarisme et l'uniformité. Ces systèmes, inspirés de l'héritage colonial, ont été marqués par la violence et la répression politique, notamment par le biais de forces militaires, de mesures exceptionnelles, ainsi que par des atteintes aux droits de l'homme, la restriction des libertés civiles et le rejet de la citoyenneté. La promotion de l'idéal démocratique sur le continent s'est donc souvent apparentée à une adaptation des modèles occidentaux.

En dépit de tout ceci, certaines pratiques africaines comme celle de l'arbre à palabres conservent encore toute leur utilité. C'est ainsi qu'Agbenoko (2019, p. 214) considère et définit l'arbre à palabres comme « un cadre traditionnel de dialogue permanent, de consensus sur des sujets liés à la vie en société, sur des problèmes du village et sur la politique prospective à mener ». Selon ce dernier, La palabre remet au cœur de la communauté (africaine) l'importance du symbolique en offrant une nouvelle définition de l'identité et en prenant en charge les conflits, tout en visant à renforcer la cohésion sociale (Agbenoko, 2019, p. 214-215) ; la palabre, conclut-il, « est une institution de mise en sens » (*ibi*).

Dans la même perspective, Diangitukwa (2014) suggère que la pratique de l'arbre à palabres pourrait répondre de manière plus efficace à l'essor économique et politique du continent. Ainsi, Diangitukwa (2014) définit l'arbre à palabres comme un lieu traditionnel de rassemblement à l'ombre duquel les citoyens s'expriment librement sur la vie en société. De ce fait, avance Diangitukwa (2014, p. 1), « La palabre⁷ doit être considérée comme la voie qui contribue au décollage politique et économique, car ce lieu qui n'appartient à personne est non seulement neutre, mais aussi il est entièrement voué à la recherche de la vérité et à la réparation des torts par la justice. De ce fait, la palabre doit être prise en compte dans la gouvernance africaine ».

⁷ Ici le substantif de « palabre » est pris dans le sens d'échanges, de discussions et par extension « palabre » est considéré ici comme un lieu d'échanges.

Ceci implique que la pratique de l'arbre à palabres met en exergue la communication quant à son déploiement, et a pour objectif de résoudre les différends en société pour ainsi l'amener à se développer. C'est dans ce sens que Diangitukwa (2014) soutient par ailleurs que la pratique de l'arbre à palabres est l'équivalent de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas, dans la mesure qu'elles visent toutes un même objectif : le consensus.

II.1.3. Théorie de l'agir communicationnel

Élaborée dans son livre qui porte le même nom, la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas est l'une de celles qui ont radicalisé le tournant linguistique. Ayant pour socle, le concept de *rationalité* et celui d'*intercompréhension*, cette théorie est l'une des plus percutantes réflexions du philosophe allemand dans le domaine de la communication après sa séparation avec l'école de Francfort.

De prime à bord, l'analyse que propose l'agir communicationnel relève avant tout d'une tentative théorique de justifier les paramètres d'une compréhension de la société à partir d'une activité communicationnelle. Dans ce sens, la théorie de l'agir communicationnel se veut une complémentarité entre la vérité argumentative d'une part et la pratique sociale de la modernité d'autre part ; car une société moderne est celle où les valeurs démocratiques sont mises en valeurs rationnellement et où l'intercompréhension s'érige en mode de vie.

La théorie de l'agir communicationnel est « contextualisée ». Elle est une théorie sociale qui s'intéresse à la vie des individus en société. Elle n'est pas une théorie empirique du monde moderne ; mais elle est celle qui se déploie dans le monde où elle a été (elle sera) rendue possible, dans le cadre d'une évolution sociale. Appréhendée de ce point de vue, la théorie de l'agir communicationnel reste, d'après Habermas, « consciente de son propre contexte de

formation et de la place qu'elle occupe dans le contexte de notre époque » (Habermas, 1998, p. 356).

En rapport avec le « contexte » dont on parle pour cette théorie, J. Yvon Thériault, qui a aussi étudié le philosophe Allemand précise qu'il s'agit de celui du « potentiel cognitif » propre à la modernité et non des rapports sociaux concrets. Il ne s'agit pas du retour aux déterminations de l'histoire, mais plutôt de la vérification de l'existence du potentiel de la connaissance aux seuls fils et aux seules filles de la modernité (Thériault, 1991). Ceci revient à dire que la théorie de l'agir communicationnel peut s'appliquer dans chaque société qui se veut ou dit moderne⁸, y compris ceux de la sphère sud. La question ne se pose pas au niveau géographique, mais plutôt à celui conceptuel. À dire vrai, la modernité n'a pas de limites géographiques ; elle est attachée à ce qui est actuel, à ce qui est contemporain⁹.

Ainsi donc, le monde actuel étant devenu « un village global », selon les termes de Marshall McLuhan, grâce à l'avènement de la technologie, les civilisations communiquent de manière plus rapide et plus consistante qu'auparavant, et par conséquent, l'esprit de la modernité circule des civilisations à d'autres. Ce, dans l'optique de la mondialisation.

⁸ Société moderne, dans la conception d'Habermas, renvoie non pas à un état ou à un aspect physique et palpable d'une entité, mais plutôt à la manière dont celle-ci se présente en rapport aux valeurs démocratiques. C'est une société où le processus de communication démocratique joue un rôle central dans la structuration de la vie sociale. La RDC, au regard de la structuration de la vie sociale, fait montre d'une certaine démocratie en matière communicationnelle.

⁹ L'objectif de cette thèse n'est pas d'interroger le domaine complexe de la modernité, ni d'en revisiter les différentes théories. Le terme « modernité », comme beaucoup d'autres étiquettes, peut être assez vague et imprécis. Les approches de la modernité sont nombreuses et complexes, et ont été associées à des notions fondamentales telles que le capitalisme, le rationalisme, l'urbanisme, le progrès, la bureaucratie et la démocratie. La signification du concept n'est pas toujours claire : la modernité est une notion difficile et vague, profondément ancrée dans une tradition théorique occidentale, difficile à appliquer dans des pays comme les nations du Global South, et sans doute inadaptée pour les théoriser. Nous retenons néanmoins que la dynamique et les caractéristiques de la modernité (y compris les médias occidentaux) sont cependant bien définies dans les domaines de la politique, de la sociologie, de la culture, de la science, de la philosophie, de la théologie et de l'art. Nous nous intéressons à l'idée que véhicule la philosophie d'Habermas sur le substantif de modernité. Cette dernière qui, selon Habermas n'est pas toujours temporelle, mais plutôt se caractérise par l'émancipation de la raison et de la libération des individus de la tutelle de l'autorité traditionnelle (les vieilles habitudes). Habermas met en avant l'idée que la modernité implique un processus de rationalisation et de démocratisation communicationnelle dans/ de la société.

C'est dans ce sens que la théorie de l'agir communicationnel qui jadis fut purement occidentale, peut aussi actuellement s'appliquer aux sociétés (civilisations) du Sud, du fait que ces dernières ont beaucoup copié et /ou hérité de celles du Nord, y compris la notion de la démocratie (tant bien que mal assumée), avec les concepts également en vogue tel que, l'État de droit démocratique, l'État de droit social etc.

Selon Habermas, l'essence de la démocratie se calfeutre dans la réalité de la modernité qu'il qualifie de politique¹⁰. Voilà pourquoi J. Yvon Thériault (1991) qui a étudié Habermas en se focalisant sur sa théorie de l'agir communicationnel, précise que « dire modernité politique et dire démocratie moderne apparaît une seule et même chose ».

Ainsi la démocratie moderne selon Habermas trouve son principe explicatif dans la prétention rationaliste d'une modernité qui postule la capacité des sujets de s'arracher aux déterminations du social pour produire, par la délibération entre égaux, du social (Habermas, 1958).

Bien plus, la pragmatique voulue universelle de Jürgen Habermas, en tant que théorie de l'agir communicationnel, est une théorie de l'action sociale. Habermas entend définir une coopération authentique entre les membres de la communauté humaine (Habermas 1988). Cette coopération authentique doit se faire à la lumière des paradoxes de la modernité, à l'instar de la liberté de l'agir, qui implique automatiquement une communication démocratique. Mais cette dernière n'est toujours pas facile à atteindre en société, d'autant plus que la notion des valeurs humaines de laquelle dépend cette liberté peut sembler relative pour certains individus.

¹⁰ Habermas considère société moderne politique, celle où les membres sont libres et égaux. Une société où la liberté d'expression est garantie pour tous. Ici, l'égalité n'est pas synonyme d'absence de classes sociales ; mais l'opportunité que chacun des membres, peu importe sa classe sociale, peut exprimer ses idées.

À cet effet, Jürgen Habermas veut poser la question de la rationalité de l'agir en argumentant la thématique de l'intersubjectivité stratégique par celle communicationnelle de sorte à surmonter deux obstacles à la coopération, soit interaction stratégique et instrumentale, et le relativisme des valeurs. Ainsi pour Habermas, une interaction stratégique n'aboutit pas à l'intercompréhension. Elle est du domaine de la pure persuasion, et cela constitue un obstacle à la coopération qui est l'objet de la communication, selon lui.

D'un côté, entre les tendances sociologiques privilégiant l'interaction stratégique, Habermas prétend que l'organisation sociale ne peut pas reposer entièrement sur une dynamique instrumentale où un agent social se donne les moyens efficaces pour l'atteinte de fins précises et où il interagit avec d'autres agents sociaux en fonction d'une dynamique d'instrumentalisation. Le travail qui s'offre au philosophe est celui d'une redéfinition de la rationalité humaine à l'extérieur du dogme de la rationalité en finalité. Dans ce sens, l'agir social, qui est un comportement rationnel, peut être téléologiquement orienté vers l'intercompréhension, insiste Habermas. Il n'est pas stratégique ou instrumental. Il ne doit non plus être délimité de façon à exclure a priori toute forme d'interaction autre que celle stratégique.

Cependant, l'originalité du projet habermassien tient à la prétention que l'agir communicationnel peut être à la source d'un consensus intersubjectif sur les valeurs et les fondements de l'organisation sociale. Contre le relativisme des valeurs, Habermas insiste sur le sens cognitif que peuvent acquérir les prétentions à la validité telles que les affirmations expressives et les affirmations de justesse normative. Ceci revient à dire que les valeurs, c'est-à-dire, ce qui est pris pour vrai dans une société ou entreprise, ne peuvent être considérées en tant que telles que si elles sont fruit d'un consensus pour lequel la rationalité est le facteur. Ainsi, ce sens cognitif peut être, lorsqu'il est remis en question par l'interlocuteur quelconque, intersubjectivement et communicationnellement validé. C'est

dans ce sens que les valeurs deviennent communicables. Elles peuvent être soumises à des discussions rationnelles entre interlocuteurs.

Habermas présente une théorie de l'agir communicationnel qui part d'une reconstruction conceptuelle des présuppositions que doivent détenir les agents communicationnels pour se comprendre. C'est une théorie qui construit l'exercice implicite d'un accord obtenu communicationnellement entre interlocuteurs et entend l'introduire comme étalon normatif dans les discussions quotidiennes. À l'aide de la détermination d'une situation originale de communication, elle entend offrir une critique radicale des processus de communication manqués, des interactions authentiques et influencées par d'autres facteurs que la force d'argumentation. Les interlocuteurs peuvent alors se rejoindre dans la discussion selon le mode d'une situation idéale de communication.

Pour appréhender l'intersubjectivité communicationnelle, Habermas délimite la pragmatique universelle à la manière d'une science reconstructrice émettant des hypothèses faillibles. Si pour comprendre l'intersubjectivité factuelle du monde vécu, nous devons nous situer au niveau de la réalisation ; celle communicationnelle doit être appréhendée au sein de sa réalisation factuelle dans les actes de communication quotidiens.

En d'autres termes, pour élaborer sa théorie, Habermas met en compte de l'agir communicationnel toutes les interactions, verbales comme non-verbales, dans lesquelles, sans restriction, les participants coordonnent leurs plans d'action individuels et sur le fondement d'un accord obtenu par la communication. Sont exclus de cette catégorie, indique Habermas, « les cas d'agir stratégique latent, où subrepticement, le locuteur utilise ses succès illocutoires pour des buts perlocutoires [...]. Seules sont constructives pour l'agir communicationnel, des actions langagières auxquelles le locuteur relie les prétentions à la validité critique » (Habermas, 1987, p. 313).

Ceci revient à dire que les actes langagiers de l'agir communicationnel sont susceptibles d'être critiques eux-mêmes. C'est dans ce sens que l'idée de la rationalité mérite d'être considérée en ce qui a trait à la conception et la mise en pratique de cette théorie. Selon le philosophe Allemand, la raison est fondamentalement communicationnelle, et tout fondement rationnel signifie que la justesse ou la vérité de quelque chose peut être défendue par des arguments au sein d'un dialogue.

De ce fait, Habermas (1987) met en évidence, en vue de la réquisition des actions langagières, trois aspects du locuteur : il s'agit de la *justesse* à laquelle il a un accès privilégié ; ensuite sous l'aspect de *vérité* à laquelle il prétend pour son action en se référant à un texte normatif [ou encore, indirectement pour ses normes elles-mêmes] ; enfin, sous l'aspect de la *véracité* à laquelle tend le locuteur pour exprimer une expérience vécue à laquelle il a un accès privilégié.

Contrairement à Max Weber pour qui la modernité se caractérise par la montée en puissance de la rationalité instrumentale, Habermas (1987), indique qu'un autre processus de rationalité, contrairement à celui-ci, se fait aussi de plus en plus jour : *la raison communicationnelle*. Cette dernière se présente, selon Habermas, comme une autre voie issue du dualisme né de l'acceptation du projet de la modernité qui fait son ancrage dans la subjectivité et le refus de toutes dérives découlant de ce projet. En parlant de la raison communicationnelle, Habermas pense à celle qui fait référence à une communication intersubjective (Habermas, 1987). Il s'agit de la communication pour laquelle le consensus n'est nullement pas l'apanage d'un sujet particulier ; mais par contre le fruit d'une intercompréhension entre les parties prenantes.

Dans cette perspective, Habermas insinue qu'entre la position extra-mondaine du moi transcendantal et la position inter-mondaine du moi empirique, aucune médiation n'est

possible. C'est à ce niveau que l'intercompréhension devient une alternative dès l'instant où l'intersubjectivité produite par le langage a la préséance (Habermas, 1987).

Ainsi, au-delà de la rationalité, Habermas renseigne que l'agir communicationnel concerne les types d'actions qui tendent plus à l'intercompréhension qu'au succès. Cette intercompréhension dépend d'un savoir pré-théorique dont disposent les locuteurs compétents, dans la mesure où ils sont aptes à distinguer une communication orientée vers l'entente, d'une communication visant à influencer ou manipuler autrui. Jürgen Habermas laisse en suspens le rôle que jouent les prétentions à l'universalité de la raison transcendantale. La dynamique entre la pragmatique universelle, qui est science reconstructrice, et la philosophie, qui se veut le garant de l'universalisme de la raison, est incertaine au sein des écrits de Jürgen Habermas. Cet aspect est souligné par Karl-Otto Apel qui partage pourtant un projet d'émancipation sociale similaire, et qui participe à une réflexion parallèle sur la théorie de l'agir communicationnel.

De ce qui précède, Habermas reconnaît certes que dans une communauté réelle, les participants qui s'engagent dans une communication apportent avec eux leurs besoins et leurs volontés, leurs traditions et leurs identités ; sinon, le discours n'aurait pas de contenu. Néanmoins, poursuit-il, il est entendu qu'une communication non déformée repose sur un « moment d'inconditionné », sur une vérité historique « anhistorique », sur un arrière-fond d'intérêts pouvant être universalisés (Thériault, 1991). Ce qui vaut pour tous ; c'est cela qui doit être mis en évidence, en dépit de divergences d'opinions ou d'intérêts, en vue de parvenir à l'intercompréhension.

Vu sous cette perspective, l'essence même de l'agir communicationnel en tant que théorie se formalise avec la conception habermasienne de l'*espace public*, telle que présentée et défendue dans son livre de 1988 qui porte le même nom.

En effet, Habermas y aborde sans détour l'un des éléments les plus cruciaux de la sphère politique : la discussion. Pour lui, cette dernière implique un effort de confrontation avec des opinions divergentes. Quand ils discutent, les individus ne se contentent pas d'exprimer leurs opinions, ils explicitent encore les raisons qui, à leurs yeux, les justifient. L'espace public promeut une démocratie délibérative. Par-là, Habermas (1988) y voit l'occasion où le politique (qui représente l'État) discute rationnellement avec les différentes classes sociales, celle bourgeoise y comprise, sur un sujet donné, en vue de parvenir à une action commune dans l'intérêt de tous. Ainsi, Habermas stigmatise que la norme éthique, qu'est selon lui la raison, doit être déterminée dans un espace de discussion ; autrement dit, selon un principe de dialogue, mettant de ce fait en relation les libertés qui se rencontrent à travers les comportements stratégiques. Ceci implique que la raison qui doit être cet aspect indispensable dans l'espace de discussion ne devrait pas pousser à la déconsidération de liberté individuelle et personnelle ; elle doit par contre contribuer à ce que les parties prenantes à la discussion s'estiment mutuellement. C'est cela qui peut conduire à l'intercompréhension, but ultime de l'agir communicationnel.

a. Justification du choix de la théorie

En rapport avec ce travail, la théorie d'Habermas nous aidera à comprendre le sens des discours de Félix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo, en marge de la guerre qui sévit à l'Est de ce pays. Nous nous sommes intéressé aux discours adressés aussi bien au souverain primaire (peuple congolais), à l'élite du pays ainsi qu'à la communauté internationale. L'examen de ces discours se fera en considérant la rhétorique qui y est utilisée ainsi que la finalité qui y est accordée. De ce fait, les notions de rationalité et intercompréhension telles que conçues et développées par Habermas nous seront importantes.

Il sied de mentionner que le choix de cette théorie pour ce travail se justifie par le fait que dans le contexte actuel, du premier quinquennat de Félix Tshisekedi, la communication, telle que conçue par Habermas est mise en valeur comme cela sera discuté plus tard dans cette dissertation. Il s'agit d'une communication dont la raison occupe une place de choix et dont la finalité demeure l'intercompréhension.

En tant que théorie, l'agir communicationnel a connu quelques critiques¹¹ au cours de l'histoire, comme c'est le cas aussi pour plusieurs théories en communication, tout comme dans d'autres disciplines. Cependant, nous notons qu'au-delà de ces critiques, cette théorie reste utile pour ce travail. Ses avantages sont beaucoup plus importants pour ce travail que les limites auxquelles elle fait face. Cette théorie fournit une approche théorique et des concepts tels celui de la sphère publique ou du monde vécu, qui non seulement permettent d'adresser les questions de recherches, mais aussi de conceptualiser le contexte dans lequel se trouve la RDC. Ces concepts sont en parallélisme avec la pratique africaine de l'« Arbre à palabres » dont nous avons parlé plus haut, et qui est l'une des richesses de la culture africaine en matière de communication et de résolution de différends.

Autre concept de cette théorie dont l'importance est non moins négligeable pour ce travail est celui d'intercompréhension, qui d'après Habermas est fruit des échanges entrepris dans un contexte où les individus s'engagent à trouver solution à une situation donnée. Cette intercompréhension est l'équivalent de la cohésion sociale que prône la pratique de l'arbre à palabres. Les discussions sous ce dernier visent une même compréhension en vue d'une cohésion sociale. C'est à ce niveau que se situe donc une similarité entre l'arbre à palabres et

¹¹ La théorie de l'agir communicationnel a été critiquée par des auteurs tels que Charles Taylor et de Axel Honneth, ou encore de Michel Foucault et Pierre Bourdieu. A titre illustratif en effet, Taylor critique, dans l'agir communicationnel, le fait qu'Habermas considère que le consensus rationalisé est le seul qui soit l'idéal ; Selon lui, cela néglige la richesse de la diversité des identités culturelles et des valeurs.

l'agir communicationnel dont la finalité est l'intercompréhension, fruit d'échanges fructueux entre parties prenantes.

Dans ses discours, c'est la procédure visant à l'intercompréhension avec ses interlocuteurs qu'a prise le président RD Congolais pour pouvoir trouver solution à la situation sécuritaire à l'Est de son pays.

L'agir communicationnel nous permet d'orienter notre recherche afin d'en évaluer les résultats issus de l'analyse des discours de Félix Tshisekedi prononcés en marge de la situation sécuritaire à l'Est de son pays.

Aussi, en mettant en exergue les concepts phares de cette théorie, nous notons qu'Habermas fait une distinction entre le monde vécu et le monde systémique. Il entend par monde vécu, la sphère de la vie quotidienne où les individus interagissent, communiquent et partagent des valeurs etc; tandis que le monde système, aussi appelé monde objectif, est l'espace de la rationalité, de la coordination fonctionnelle, de la planification bureaucratique. C'est le monde de la logique de la domination (Habermas, 1987). Ces deux mondes se reflètent dans la réalité contemporaine de la RD Congo, dans laquelle coexistent des valeurs pré-coloniales, comme celle de l'arbre à palabres, et des pratiques héritées de l'époque coloniale, tel le style de gouvernance occidental.

Explicitement, le monde vécu peut renvoyer à la pratique de l'arbre à palabres, qui est l'expression de la communication ouverte, du partage des valeurs et de la rationalité communicative. Tandis que le monde système peut renvoyer aux modèles emprunts de la société occidentale, par l'effet de la colonisation et de la mondialisation.

C'est dans ce contexte et dans cette société avec ses réalités que Félix Tshisekedi navigue et se déploie à travers ses discours en vue du rétablissement de la paix à l'Est du Congo. Ce contexte est sans aucun doute complexe, où les contradictions qui y existent représentent des

défis uniques, à cause de l'influence étrangère et de la pérennisation des valeurs congolaises ancestrales qui tentent de coexister.

b. Parallélisme entre Agir communicationnel et Arbre à palabres

Après étude, nous notons plusieurs parallélismes entre la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas et la pratique traditionnelle de l'arbre à palabres en Afrique. Dans ce travail, nous présentons les principaux à travers les énoncés suivants :

1) Communication orientée vers l'entente : La théorie de l'agir communicationnel met en avant l'idée que la communication doit être orientée vers l'entente mutuelle et la compréhension, où les participants cherchent à parvenir à un consensus découlant des arguments rationnels et compréhensibles. L'arbre à palabres qui est un espace où les membres de la communauté se réunissent pour discuter et résoudre des problèmes collectivement a aussi pour but, parvenir à une entente, une compréhension commune et des décisions consensuelles.

2) Rôle des participants : Avec l'agir communicationnel, tous les participants peuvent s'exprimer librement et argumenter, grâce au contexte qu'Habermas appelle « espace public ». « Sous l'arbre à palabres » aussi, chaque membre de la communauté a le droit de s'exprimer. Les avis et les opinions sont respectés, et les décisions se prennent d'une manière qui valorise la participation et l'inclusion.

3) Éthique discursive : L'Agir communicationnel prône une éthique discursive où les échanges doivent se dérouler dans un cadre de sincérité, de vérité, de justesse normative et d'intelligibilité. De même, la pratique de l'arbre à palabres repose sur des principes éthiques impliquant le respect, l'honnêteté et la volonté de comprendre les autres. Les discussions visent à être justes et équitables pour toutes les parties impliquées.

4) **Rationalité communicationnelle vs. rationalité instrumentale** : Dans sa théorie, Habermas distingue entre rationalité communicationnelle, visant l'entente mutuelle, et rationalité instrumentale, visant l'efficacité et le succès. Il privilégie la première pour une société démocratique. Dans l'exercice de l'arbre à palabres, c'est une forme de rationalité communicationnelle qui est mise en valeur. Les discussions ne sont pas orientées vers l'autoritarisme ou la coercition, mais plutôt vers la délibération collective et la prise de décision basée sur la discussion et l'accord commun.

5) **Participation démocratique et inclusion** : L'Agir communicationnel valorise l'idée que les processus de communication doivent inclure tous les participants possibles pour garantir une véritable démocratisation des décisions. De manière similaire, l'arbre à palabres repose sur la participation de l'ensemble de la communauté, permettant ainsi à chaque voix de se faire entendre et de contribuer aux décisions collectives.

Les principes communs entre l'agir communicationnel et l'arbre à palabres soulignent donc l'importance de la délibération collective et de la recherche du consensus dans les deux contextes. Dans ce sens, comme l'arbre à palabres qui est une pratique africaine, en particulier congolaise, n'est pas théorisée, nous avons arrêté que l'agir communicationnel, qui est bien établi, revêt toute son importance pour ce travail en tant que théorie. Ainsi, en rapprochement avec les méthodes prises pour ce travail, nous analyserons les discours du président congolais en utilisant majoritairement l'agir communicationnel.

II. 2. Revue littéraire et acceptation méthodologique : *Justification de la combinaison des analyses de contenu et de discours*

Conçue comme une démarche rationnelle de l'esprit afin d'arriver à la démonstration d'une vérité donnée, ou encore comme un ensemble de principes, de règles, d'étapes, ordonné de manière logique qui constitue un moyen pour parvenir à un résultat, la méthode se veut une

technique incontournable devant aider à atteindre les objectifs assignés. Si la théorie se présente comme un ensemble d'énoncés ayant pour but d'expliquer un fait, la méthode quant à elle, est une manière, mieux une démarche raisonnée, visant à conduire la pensée ou à faire quelque chose, en se basant sur certains principes existants. Ceci revient à dire que pour arriver à la démonstration d'un fait grâce à la méthode, il va falloir procéder techniquement et scientifiquement. Ainsi, consécutivement à cette appréhension, chaque discipline et étude qui se veut scientifique doit avoir et suivre une méthode afin d'arriver à l'expérimentation de ses données.

Dans le cadre de ce travail, nous nous servirons de la méthode qualitative qui déploiera à la fois une analyse de contenu et celle de discours.

II.2.1. Analyse de contenu

Marie-Christine d'Unrug (1974) entend par analyse de contenu un ensemble de techniques descriptives, objectives, systématique servant à l'exploitation d'un document. Il s'agit des techniques dont le but est d'établir la signification et permettre une compréhension éclairée des documents analysés. Autrement dit, l'analyse de contenu consiste en un examen systématique et méthodique de documents textuels ou visuels. En ce qui concerne la réalisation de l'analyse de contenu, Marie-Christine (1974) renseigne qu'il peut s'agir de mettre en fiche les principaux concepts employés ou les principaux thèmes abordés dans un texte scientifique ou, plus souvent d'exploiter les données d'enquêtes, au sens large de ce mot : questionnaires, émissions radiodiffusées, etc. L'auteure ne se limite pas là. Elle ajoute que l'analyse de contenu s'applique également à divers types de documents personnels.

Dans la même optique définitionnelle, André D. Robert et Annick Bouillaguet (1997), conçoivent l'analyse de contenu comme une technique permettant l'examen méthodique,

systématique, objectif de certains textes¹² en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve.

Et pour Marie-France Ginschpoun (2017), l'analyse de contenu est une procédure d'analyse systématisée, qualitative et quantitative, appliquée à tout discours individuel ou collectif, spontané ou composé.

En considérant ces définitions, nous voyons qu'elles mettent toutes l'accent sur le caractère systématique et méthodique que renferme l'analyse de contenu. Cela veut dire que cette dernière en tant que méthode qualitative, se fait de manière ordonnée ; et ce, à partir du fond et de la forme des énoncés susceptibles à être interrogés. S'agissant du fond, il est question de comprendre le message du texte ou du document. Quant à la forme, l'analyse de contenu permet d'en étudier le registre représentationnel.

René L'Ecuyer (1990) indique que l'objectif de l'analyse qualitative de contenu est de découvrir la signification du message étudié. Pour ce faire, cette technique repose sur la classification ou la codification dans diverses catégories des éléments du document analysé, afin d'en faire ressortir les caractéristiques et d'en comprendre le sens précis. C'est dans cette perspective que pour faire une analyse de contenu d'un document, l'on recourt entre autres à l'étude des figures de style qui y sont utilisés, au sens de la stylistique et de la rhétorique empruntées, à la récurrence de mots ou à la structure de ce document même, afin d'en saisir le sens.

Sur cette lancée, André D. Robert et Annick Bouillaguet (1997) rappellent que l'analyse de contenu tient à répondre à la question : « Qu'est-ce qui est dit ? ». C'est une question qui renvoie parfois à « lire entre les lignes, ce que les lignes ne disent pas ».

¹² Ici le texte désigne tout type de production, écrite ou orale, et renvoie aux problèmes posés par le langage et les situations d'énonciation.

Une recherche ayant comme méthode celle de l'analyse qualitative de contenu implique, pour ainsi dire, un contact avec les éléments qui serviraient de base à la recherche. Ce type de recherche est dit qualitatif, soulignent Pierre Paillé et Alex Mucchielli, dans deux sens : d'abord dans le sens où les instruments et méthodes utilisés sont conçus, d'une part, pour accueillir des données qualitatives (témoignages, note de terrain, images, vidéo ...), d'autre part, pour analyser ces données de manière qualitative (c'est-à-dire en extraire le sens plutôt que les transformer en pourcentage ou en statistiques). La recherche est aussi dite qualitative dans le sens où le processus est mené d'une manière naturelle, sans appareils sophistiqués ou mises en situation artificielles, selon une logique proche des personnes, et de leurs actions et de leurs témoignages (Paillé, 2008).

En sus, analyser qualitativement un matériel ou tout simplement un contenu de recherche, c'est comme le disent bien Paillé et Micchielli (2008), observer, percevoir, intégrer, vérifier, ... C'est replacer un détail dans un ensemble, lier un sentiment à un objet, rapporter un événement dans un contexte. Analyser qualitativement revient à rassembler et articuler les éléments d'un portrait éclairant, juger une situation, dégager une interprétation, révéler une structure, construire ou valider une théorisation. Vu sous cet angle, c'est en cela que se trouve en effet toute la quintessence de cette méthode amplement utilisée en sciences sociales et dont les différentes étapes prépondérantes se présentent de la manière suivante : « détermination des objets de l'analyse de contenus, analyse préliminaire, exploitation du matériel et analyse et interprétation des résultats » (Bonneville, 2007, p. 193).

L'analyse de contenu comme méthode de recherche, mentionne Gérard Derèze (2019), se déploie dans plusieurs domaines. C'est à ce niveau que l'on peut parler en science, de l'analyse documentaire, de l'analyse textuelle, de l'analyse conversationnelle ou encore de l'analyse du discours qui s'applique, pour sa part, à des objets aussi variés que, par exemple

les discours politiques, religieux, scientifiques, artistiques. Au fait, c'est le contenu, prenons-le à titre illustratif, de ces discours qu'ils soient politiques religieux, scientifiques ou artistiques qui fait l'objet de l'analyse des contenus comme méthode.

C'est ainsi que cette méthode nous permettra d'étudier et d'analyser les discours du président Félix Tshisekedi afin d'y ressortir les différentes caractéristiques et d'en comprendre le sens, voire la finalité.

Par ailleurs, au-delà de son aspect qualitatif, nous considérerons également, pour le compte de ce travail, celui quantitatif qui n'est pas à négliger quand il s'agit de l'usage de cette méthode. Ainsi, l'analyse de contenu nous permettra de quantifier les récurrences rencontrées dans les discours de Félix Tshisekedi analysés, en vue de comprendre l'importance qu'il accorde à tel ou tel autre substantif dans ses allocutions.

Tout bien considéré, il est important de mentionner que, comme toute activité humaine, l'analyse de contenu présente aussi bien des avantages que des limites. Au nombre des avantages, Luc Bonneville et les autres (2007) notent que grâce à l'analyse de contenu, tout document, toute production enregistrée peut être soumise à cette technique d'analyse.

Sur la même lancée, Alain Laramée et Bernard Vallée renseignent que cette méthode permet le traitement de grandes quantités d'informations et économise temps et argent. Elle peut remplacer, dans certains cas, les sondages très coûteux et très longs à réaliser. Elle offre de façon générale une mesure discrète et peu biaisée. Elle permet surtout « l'analyse de communication écrite et audiovisuelle du passé ; ce qui est un atout intéressant dans la perspective d'une étude longitudinale » (Laramée, 1991, p. 261).

De son côté Marie-France Grinschpoun (2017) trouve que l'analyse de contenu permet de :

- rendre les dires objectivables en se rapportant à la grille proposée. Cela veut dire qu'on peut par exemple reconnaître le vecteur force, la ligne directrice des conduites d'un sujet ou d'un groupe de sujets en évaluant la fréquence relative des attitudes émises ;
- reconnaître des éléments invariants spécifiques à un groupe homogène de sujets. Il peut s'agir à cet effet d'attentes communes ou encore ou encore d'une même nature de représentations ;
- comparer des groupes de sujets et de réaliser de multiples corrélations explicatives des conduites étudiées ;
- réaliser un contrôle ultérieur sur la recherche grâce à la mesure de fiabilité inter-juges et intra-juges.

En termes de limites, Laramée et Vallée (1991) renseignent que l'analyse de contenu peut faire face au problème de sélection des données de base : soit ce sont de corpus qui sont très volumineux, soit c'est y accéder qui est difficile. Bien plus, les résultats issus de l'analyse de contenu peuvent souffrir de fiabilité et de validité. Ceci revient à dire que l'expérience et la compréhension du chercheur qui élabore les catégories et le codage représentent potentiellement le principal problème de fiabilité. Quant à la validité, elle renvoie au postulat qu'un instrument de mesure effectue bien la mesure qu'on pense qu'il effectue.

Marie-France Grinschpoun (2017) qui voit également en cette méthode quelques limites, mentionne qu'avec l'analyse de contenu, une part de subjectivité demeure au niveau du choix de catégories d'analyse et lors de l'interprétation des résultats. C'est ce qui amène la chercheuse à noter qu'en dépit de la rigueur des chercheurs, la mise en liens des éléments analysés reste une reconstruction dont l'arrangement pourrait être revisité. Autre limite qu'elle révèle est que la validité de la procédure au regard des objectifs d'une recherche

dépend du regard porté par les chercheurs. A ce sujet, certains sont farouchement opposés, renchérit-elle, à toute quantification qu'ils jugent abstraite et réductrice ; d'autres, au contraire, voient dans la quantification une garantie, un garde-fou contre des interprétations sauvages, des mises en lien aléatoires.

Cependant, face à ces limites, nous sommes confiant que la compréhension que nous avons eu des discours de Félix Tshisekedi ainsi que la connaissance que nous possédons de la situation sécuritaire en RD Congo et de son contexte, pour y avoir vécu, sont un atout pour surmonter cette limite. C'est ainsi que nous estimons qu'au-delà de ces limites l'analyse de contenu comme méthode présente des avantages considérables. De ce fait, elle nous aidera, dans ce travail, à comprendre la rhétorique utilisée par Félix Tshisekedi, ainsi que le sens et l'impact de ses discours en marge de la guerre à l'Est de son pays.

Cette méthode nous a permis à sélectionner les 12 discours que nous avons analysés pour ce travail. La sélection de ces discours répond aux critères mis en place par Klaus Krippendorff (2004) dans son ouvrage intitulé *Content Analysis : An Introduction to Its Methodology*, où il propose une approche méthodologique en établissant quelques critères pour la sélection du corpus en analyse de contenu, soulignant à cet effet l'importance de la rigueur méthodologique pour garantir la validité et la fiabilité des résultats. Il s'agit des critères tels que la pertinence, la représentativité, la diversité et la temporalité :

- **La pertinence** renvoie au fait de choisir des documents qui sont directement pertinents pour les questions de recherche posées. Ils doivent fournir des informations utiles pour répondre à ces questions. Ce critère nous a permis et orienter à ne considérer que les discours de Félix Tshisekedi qui ont trait à la situation sécuritaire à l'Est de la RD Congo, ceci dans l'optique de nous focaliser sur l'objet de notre étude.

- **La représentativité** n'est rien d'autre que le fait d'assurer que le corpus est représentatif de la population ou du phénomène étudié. Ceci peut inclure la sélection de textes issus de diverses sources ou de différentes périodes. C'est dans ce sens que nous avons, pour ce travail, pris en considération les trois catégories d'auditoires auxquels s'adresse le président congolais dans l'objectif ramener la paix dans son pays.

- **La Diversité.** Ce critère exige la sélection des documents de différentes origines, auteurs, périodes, genres ou médias pour capturer la diversité des perspectives et des discours. En ce qui concerne ce travail, nous avons tenu à considérer les discours de Félix Tshisekedi non pas seulement différentes catégories, mais aussi ceux de la période allant de 2019 à 2023.

- **La temporalité.** Elle consiste à prendre en compte la période concernée par l'étude et veiller à ce que les documents couvrent cette période de manière adéquate. Les discours du président Tshisekedi que nous avons analysés couvrent la période de notre étude. Tout au long de son premier quinquennat, Félix Tshisekedi a tenu différents discours en rapport avec la situation sécuritaire dans la partie orientale du Congo. Ce sont ceux-là que nous exploitons dans le cadre de ce travail, et pour lesquels nous avons fait aussi appel à la méthode d'analyse de discours.

II.2.2. Analyse de discours

Les recherches en analyse du discours s'inscrivent dans le domaine des sciences du langage ainsi que de celles humaines et sociales dont fait partie la communication. Cette étude interdisciplinaire est née vers les années 50 suite à la publication de Zellig Harris d'un article intitulé « Discourse analysis » (1952). Dans cet article, Harris propose une méthode d'analyse dépassant le cadre de la phrase, c'est-à-dire l'analyse d'énoncé, couramment appelée de discours.

Il s'agit d'une analyse qui vise à examiner de manière approfondie un discours donné afin de comprendre ses thèmes, sa structure, ses arguments, ses implications et ses intentions communément apparentes. L'analyse de discours n'a pas de frontière, parce qu'interdisciplinaire ; elle peut également être effectuée dans divers contextes, notamment politique, médiatique, académique, littéraire, etc.

L'expression « analyse de discours » renvoie à plusieurs réalités et par conséquent, requiert des définitions variées. De celles-ci, il en existe quelques-unes plus larges, qui la conçoivent d'un côté comme une analyse de l'usage de la langue (Brown, 1983), et de l'autre côté comme une étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels, dans des situations réelles (Dijk, 1985).

En considérant ces deux définitions, nous nous rendons immédiatement compte qu'elles mettent toutes l'accent sur l'usage du langage. Implicitement pour Brown, Yule et Dijk, l'analyse du discours renvoie à une « étude du langage » dans un discours. Mais cela paraît trop large et moins appréhensif, car le substantif « langage » est ambigu ; ce qui prêterait confusion entre « analyse de discours » et d'autres disciplines qui étudient le discours.

Pour éviter cette ambiguïté définitionnelle, Dominique Maingueneau (1996) parle de l'analyse de discours comme la discipline (méthode) qui, au lieu de procéder par une analyse linguistique du texte en lui-même (...), vise à articuler son énonciation sur un certain lien social. Elle a ainsi affaire, renchérit-il, aux genres du discours, à l'œuvre dans les secteurs de l'espace social, ou dans les champs discursifs. Autrement dit, l'analyse de discours tente d'explicitier l'énonciation (le discours), afin d'en comprendre le sens ainsi que le message transmis par l'émetteur.

L'analyse de discours, en tant que démarche scientifique, tente d'étudier un texte par le recours aux différents apports des théories linguistiques (Maingueneau 1993). Ceci revient à dire que le but que poursuit l'analyse de discours en tant que méthode, est de relever les schémas récurrents de langage y établi, d'y identifier les spécificités de style, d'y examiner les choix de vocabulaire et de syntaxe, et d'y déterminer les effets rhétoriques du discours. L'analyse de discours tient à révéler les éléments sous-jacents du discours, souvent implicites ou sous-entendus, permettant de mieux comprendre les intentions de l'orateur et même les réactions des auditeurs.

C'est ainsi que pour bien faire une analyse de discours, il reste important de considérer les aspects socio-culturels associés au discours, tels que le contexte historique, les croyances et les valeurs des différents publics qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent impacter ledit discours.

L'analyse de discours permet, soutient de son côté Claude Chabrol (2015), de façon suffisante et économique, de reconstituer par inférence des visées censées réaliser les intentions du sujet parlant et par là, du producteur du discours lui-même. En effet, par cette appréhension, Chabrol donne l'un des plus importants avantages de la méthode d'analyse de discours. Saisir le sens vrai du message de l'émetteur, tel est la préoccupation majeure de tout récepteur.

Sur la même lancée, Patrick Charaudeau (2015) qui aborde aussi l'étude sur l'analyse du discours, mais au point politique, précise qu'elle ne s'interroge ni sur le bien-fondé de la rationalité politique, ni sur les mécanismes qui produisent tel ou tel comportement politique, mais sur les discours qui rendent possibles aussi bien l'émergence d'une rationalité politique que la régulation des faits politiques. Ceci signifie que l'analyse de discours (politique) ne se

renferme pas sur un seul aspect du texte (politique) ; il prend en compte aussi bien le style, le fond et la forme du discours.

Par ailleurs, mentionnons que l'analyse de discours en tant que méthode n'a pas que d'avantages ; elle a aussi des limites. Georges –Elia Sarfati (2012) rappelle que selon les contextes d'interventions, la pratique de l'analyse de discours se heurte aux enjeux théoriques inhérents aux champs dans lesquels elle s'inscrit. Aussi, du fait de son économie interne, mais aussi des tensions qui l'informent, l'analyse de discours apparaît comme une discipline contradictoire, aux assises souvent incertaines et au statut longtemps indécidable.

Cependant pour nous, comme nous l'avons dit précédemment pour l'analyse de contenu, les avantages de ces deux méthodes retenues dans le cadre de ce travail sont plus considérables que limites qu'elles peuvent représenter. Voilà pourquoi nous les avons retenues.

II.2.3. Justification méthodologique

La méthode est pour un travail scientifique ce que la boussole est un navigateur ; car elle oriente le chercheur dans le champ de ses recherches. De ce fait, une méthode mal choisie peut désorienter le chercheur, et par conséquent ne pas l'aider à atteindre les objectifs assignés. C'est pourquoi dans le cadre de ce travail, ce sont les méthodes d'analyse de contenu et de discours que nous avons choisies.

En effet, le choix de ces deux méthodes combinées se justifie du fait que chacune d'elles, au regard de sa démarche, nous permettra à mieux atteindre les objectifs de cette dissertation.

Rappelons que l'analyse de contenu est une méthode de recherche qui vise à examiner et à comprendre le contenu d'un texte, qu'il s'agisse de documents écrits, de discours, de conversations, de médias ou d'autres formes de communication. C'est une approche

systematique qui implique la codification, la catégorisation et l'interprétation des données textuelles pour identifier des motifs significatifs, des thématiques récurrentes et des tendances. Utilisée dans plusieurs domaines de recherche, l'analyse de contenu permet de comprendre les discours, les attitudes, les représentations sociales, les valeurs, les normes culturelles ou les contenus médiatiques en les examinant de manière systématique et structurée.

Quant à l'analyse des discours, elle est une méthode de recherche qui vise à étudier les textes, les discours (écrits et audiovisuels), ou tout autre ensemble de données linguistiques pour comprendre comment les messages sont créés, transmis et interprétés dans leur contexte social, culturel et politique. Pour ce faire, cette méthode examine les différentes dimensions du discours, telles que la structure, le contenu, le langage utilisé, les figures rhétoriques, les intentions de communication, les relations de pouvoir, les représentations sociales, les normes et les valeurs.

Pratiquement, la combinaison de ces deux méthodes présente pour nous et pour ce travail de nombreux avantages, vu qu'elle facilite la complémentarité des approches. Si la méthode d'analyse de contenu se concentre sur l'examen des éléments textuels, l'analyse de discours quant à elle se penche sur la manière dont le langage est utilisé ; ainsi, ensemble, ces deux approches permettent une vue d'ensemble plus complète et détaillée de la recherche. Ces méthodes combinées permettent l'approfondissement de l'analyse en examinant à la fois le contenu explicite et les implications sous-jacentes des discours en étude, offrant ainsi une compréhension plus approfondie de notre sujet en étude.

En même temps, cette combinaison permet de renforcer la fiabilité des conclusions de notre étude, tout en permettant une interprétation plus nuancée des données, en prenant en compte à la fois les aspects textuels et les aspects discursifs pour une compréhension plus approfondie des discours du président congolais, Félix Tshisekedi.

II. 3 Résumé

Dans ce chapitre, nous nous évertuons à expliciter le cadre théorique de notre travail, qu'est « la théorie de l'agir communicationnel » développée par le philosophe allemand Jürgen Habermas. Nous avons montré que cette théorie qui considère l'agir communicationnel comme étant la source d'un consensus intersubjectif sur les valeurs et les fondements de l'organisation sociale s'appuie sur la rationalité et l'intercompréhension. Cette appréhension est également soutenue par la pratique africaine de l'arbre à palabres que nous avons évoquée dans ce travail afin de mieux étudier et comprendre les discours de Félix Tshisekedi.

Ce chapitre a été également pour nous une occasion de détailler les méthodes qui nous serviront dans ce travail afin d'atteindre notre objectif. C'est la combinaison des méthodes d'analyse de contenu et de celle d'analyse de discours. Grâce à ces deux méthodes, nous analyserons quelques discours politiques de Félix Tshisekedi en marge de l'insécurité qui se vit à l'Est de la République Démocratique du Congo.

CHAPITRE III : LA RHETORIQUE MODERNE COMME SOL STRATEGIQUE DU DISCOURS POLITIQUE

III.1. Rhétorique et discours : De la complémentarité au dépassement

Il est bien clair que pour éviter la querelle des mots, en vue de leur parfaite compréhension, les définir serait la chose la plus importante. Dans le cadre de ce travail, précisément dans ce point, le concept de rhétorique et celui d'argumentation qui sont des éléments majeurs du discours politique méritent d'être définis.

III.1.1. La rhétorique

La rhétorique est vieille comme l'histoire. Elle transcende les temps et surplombe les époques. Elle a été explorée depuis l'antiquité ; et l'une de ses premières définitions revient à Aristote (1991), pour qui la rhétorique renvoie à l'art de persuader un auditoire, à la faculté de découvrir spéculativement le persuasif sur toute donnée (Aristote, 1991).

Considérée depuis l'Antiquité aristotélicienne comme "*ars bene dicendi*" : l'art de bien dire, de bien parler, la rhétorique est comprise selon les termes de Constantin Salavastru comme « la théorie de la performance discursive » (Salavastru, 2004, p. 30). Ceci implique que la rhétorique dans un discours renvoie d'une manière ou d'une autre à l'intervention discursive de l'émetteur sur son auditoire ainsi qu'au résultat obtenu au terme de cette intervention. En fonction de pareille intervention, Salavastru indique qu'un discours, celui rhétorique bien entendu, est de « l'ordre du *faire* par l'intermédiaire du *dire*, un genre discursif qui nous situe dans le cadre de l'acte » (Salavastru, 2004, p. 31).

À vrai dire, cette appréhension s'éloigne de l'idée d'un simple discours dont le premier objectif est de séduire son auditoire, à travers par exemple de l'usage des figures de style ; elle se rapproche par contre de celle qui, pour arriver à la mise en commun des idées, procède

par un raisonnement discursif, opposé à celui intuitif. Il s'agit du discours qui crée un certain effet sur l'auditoire ; qui se présente comme le signe avant-coureur de l'intercompréhension, idée et concept développés par le théoricien et philosophe allemand Jürgen Habermas, pour qui, selon Koula Mellos et al. , trouve son fondement dans les interactions humaines où se déploient également les discours (Koula, 1991).

Au cours des siècles et au fil des années, la rhétorique qui s'était restreinte à la stylistique, c'est-à-dire à un inventaire de figures relevant des ornements du discours, devient un domaine d'études qui attirent plusieurs penseurs et chercheurs : elle séduit et fascine. Mais cela n'ira pas sans entrave : la rhétorique fera plus tard face aux multiples critiques ; jusqu'à voir son essence même remise en question, avant d'être repensée.

C'est ce qui a donné lieu, vers le 20^{ème} siècle, à une rhétorique dite classique. Il s'agit d'une rhétorique qui doit être considérée, s'il faut paraphraser Bryant (1953, p. 413), non pas comme un sujet, mais plutôt comme une méthode des discours. C'est une rhétorique qui fait référence à l'art de persuader et de convaincre, en utilisant un langage efficace et des arguments bien structurés. Cela implique, en effet, l'utilisation de techniques de communication et de raisonnement pour influencer les sentiments, les attitudes et les actions des autres.

Cette persuasion peut se passer, rapporte Ridha Bourkhis par le discours. C'est dans ainsi qu'il conçoit la rhétorique comme « l'art de persuader par le discours » (Bourkhis, 2012). En effet, par discours, Ridha entend toute forme de communication, l'accent mis sur celles orales. Dans ce sens, le discours se présente comme le canal par lequel se déploie la rhétorique. Il est de ce fait sans doute clair que cette appréhension de considérer la rhétorique comme art de persuader est tributaire de la pensée aristotélicienne qui s'est construite en ce

domaine à travers la triple dimension de la rhétorique que nous exploiterons plus tard, à savoir l'ethos, le pathos et le logos.

Selon Ridha (Bourkhis, 2012), cette rhétorique héritée d'Aristote, requiert 3 principales fonctions qui sont : herméneutique, heuristique et pédagogique.

a. La fonction herméneutique ou interprétative.

La rhétorique relève du domaine du « discursif ». Basée sur la raison, la rhétorique doit être initiée en tenant compte des tous les paramètres et aspects, aussi bien en amont qu'en aval. La rhétorique est un procédé qui à sa base, affirme Aron Kibédir-Varga, se trouve le désir de communication (Kibédir-Varga, 1970). Sur la même lancée, Catherine Fromilhague réalise que la persuasion qui est la visée de la rhétorique, est un dialogue avec l'autre (Fromilhague, 1995).

Ceci insinue que mise en exergue, la communication, ou le dialogue de la rhétorique implique que le rhéteur qui se déploie n'est pas seul et qu'il ne peut pas considérer son discours comme un monologue ou ne peut pas être émis dans une perspective unilatérale. Son discours, précise Olivier Reboul, se rapporte à d'autres qui l'ont précédé ou qui lui succéderont, et auxquels il répond, ou il répondra (Reboul, 1992).

Vu sous cet angle, le rhéteur, se doit le devoir d'interpréter le discours des autres avant de parler ou après avoir parlé. C'est cela qui lui permettrait d'évaluer sa force et même ses faiblesses en vue de s'y rendre encore plus performant.

b. La fonction heuristique ou de découverte.

Ici, l'objet de la rhétorique est d'éclairer celui qui doit trancher (Reboul, 1992), c'est-à-dire, auditeur-cible, au travers de la découverte des arguments du rhéteur.

Il s'agit d'un travail qui doit également se faire en amont : l'orateur doit arriver à découvrir tous les arguments et outils de persuasion qui conviennent au thème de son discours et à son genre.

Ainsi donc, construire un discours exige au préalable la maîtrise parfaite de la thématique qui y fera objet. Comme pour faire le lien avec la fonction hermétique de la rhétorique, le rhéteur, après avoir interprété les discours des autres ou encore après avoir étudié le contexte dans lequel il se déploie, doit opter pour les éléments et aspects convaincants en vue d'élaborer son propre discours. C'est cela qui l'amènera à persuader son auditoire-cible par son discours.

c. La fonction pédagogique

Un rhéteur est en quelque sorte un enseignant. Il doit transmettre le contenu de ce qu'il détient. Il doit chercher à se faire comprendre. À ce stade, il est impératif pour lui de bien connaître son auditoire.

Par ailleurs, aux côtés de ces fonctions de la rhétorique, d'Aristote mentionne 5 parties détectables dans la technique rhétorique (Aristote, 1991). Ces parties correspondent aux 5 différentes étapes ou tâches dont le rhéteur doit s'acquitter. Il s'agit de *Inventio*, de *Dispositio*, de *Eleutio*, de *Memoria* et de *Actio*.

Ridha Bourkhis qui a étudié aussi ces parties trouve dans *Inventio* non pas le sens d'inventer, mais celui de découvrir, de trouver les arguments nécessaires pour les discours (Bourkhis, 2012). Il s'agit des arguments utiles tels que le soutien Ridha qui reprend les termes d'Aristote, « vrais ou vraisemblables », propres à rendre la cause convaincante. Ce sont des arguments qui doivent mettre en œuvre la trilogie aristotélicienne de l'argumentation comprise à travers l'ethos, le pathos et le logos.

Ridha conseil à cet effet que la tâche de l'orateur est de cerner les contours de la cause ou du fait qu'il s'engage à défendre, en usant des questions qui portent sur cette cause ou ce fait.

L'inventio se présente comme une étape préparatoire. C'est là que l'orateur doit trouver tous les moyens possibles devant lui permettre de persuader son auditoire.

Pour ce qui concerne la *Dispositio*, Aristote pense à une organisation de l'agencement des arguments mis en évidence, en vue de la production d'un discours efficace. Ridha précise quant à lui que c'est « une phase de planifications textuelle où il s'agit d'organiser ou d'ordonner, en mettant en œuvre la logique, la matière argumentative, les preuves illimitées et les idées » (Bourkhis, 2012, p.74) ; car pour être efficace, le discours doit être clairement et vigoureusement ordonné.

Il y a lieu à ce niveau, de parler du plan-type du discours mis en place par Aristote, dont la finalité est de favoriser la clarté et la rigueur des arguments dans un discours. Il s'agit de :

- l'*exorde*, qui tient lieu d'introduction ;
- la *narration*, qui renvoie l'exposition des faits à travers lesquels l'orateur met à contribution les meilleurs de son talent pour répondre comme il se doit aux impératifs de la brièveté, de la clarté et de la vraisemblance (Gardes, 2011) ;
- la *confirmation*, étape où l'orateur présente les preuves de ce qu'il défend. Les faits à eux seuls ne suffisent pas pour convaincre ; ils doivent s'appuyer sur l'épreuve qui renforcera davantage l'argumentaire. Pour Olivier Reboul, c'est à cette étape de confirmation que peut intervenir aussi quelques éléments pathétiques visant à susciter la pitié ou l'indignation (Reboul, 1992) ; cela dans l'objectif de marteler sur les arguments afin de les faire accepter.

- la *digression*, dont l'objectif est de détresser l'auditoire. C'est le moment des plaisanteries, du rire, de l'ironie ou des railleries, comme le souligne Joël Gardes Tamine. La digression, considérée comme un morceau détachable par Roland Barthes, peut être insérée à n'importe quelle partie du discours (Barthes, 1994). Mais il est préférable et même stratégique de la placer avant la clôture du discours, précédant ainsi l'épilogue et offrant à l'auditoire un moment de détente très bienvenu (Bourkhis, 2012).
- la *péroration* : autrement appelée épilogue, la péroration est la conclusion du discours. Elle est une récapitulation des arguments utilisés précédemment en amplifiant les plus essentiels afin de mieux les mettre en évidence, en augmentant leurs effets (Bourkhis, 2012).

Avec l'*Elocutio*, le discours qui était jusque-là conceptuel doit prendre forme. Que ce soit dans le contexte oral ou écrit, les mots et les structures doivent être bien choisis en vue de faire passer convenablement le message, avec comme objectif de convaincre l'auditoire.

Cette activité fait appel à deux qualités : la clarté et l'ornement du discours (Bourkhis, 2012). Il sied de préciser que le substantif d'ornement ne renvoie pas seulement à une finalité esthétique, mais il répond aussi et surtout au besoin de faire de la « parole » une arme efficace devant permettre à l'orateur de doter sa stratégie argumentative de plus de puissance et d'emprise, et de l'emporter dans la joute oratoire. Dans ce sens, l'ornement se démarque d'un simple usage des figures de style. Il est un aspect qui séduira l'auditoire et permettra à l'orateur d'atteindre son objectif, qui est celui de persuader.

La *Memoria* qui s'intéresse essentiellement au type oral du discours reste encore une fois de plus l'occasion pour l'orateur de prouver ses compétences en art oratoire. Sans note et sans

lecture, l'orateur argumente ses points de vue, agence ses idées en utilisant les formes, les structures et les styles convenables en vue de convaincre.

L'*Actio* enfin, renvoie à la performance dans le savoir-faire de l'orateur : comment il articule les mots, gère son gestuel et son vocal. L'*Actio* est également un aspect important du discours ; car un message peut être bien composé, mais s'il est mal présenté (lu), il pourrait désintéresser l'auditoire.

De ce qui précède, il convient de mentionner que toutes ces fonctions et tâches passées en revue, influencent le discours politique. Pour avoir l'attention de l'auditoire et même arriver à le persuader, l'orateur devra en tenir compte. Un discours politique s'inscrit dans la démarche rhétorique afin d'atteindre efficacement ses objectifs.

Par ailleurs, il est indispensable de rappeler que les origines de la « rhétorique » comme stratégie langagière remontent des temps les plus reculés de l'histoire. Déjà l'on aperçoit dans la mythologie grecque les premiers signes de la rhétorique, bien qu'embryonnaires ; même si la rhétorique comme technique de l'art de persuader par la parole est née en Sicile, alors habitée par la population à l'imagination vive, une race à l'esprit aiguisé, et naturellement fait pour la dispute (Senger, 1961).

Attachée au langage humain, la rhétorique est étroitement liée à la vie de l'homme en tant qu'être communicant. Depuis les siècles, plusieurs civilisations et individus se sont vus attirés par le charme de cet art. Ainsi, avant d'aborder la problématique de la nouvelle rhétorique dont il est question dans ce travail, un retour dans l'histoire nous paraît indispensable en vue de nous imprégner de qu'a été la rhétorique dans le passé.

i. La rhétorique antique

Elle tire ses origines du courant philosophique mené par les sophistes qui, en leur temps, faisaient recours aux arguments jugés parfois fallacieux afin de séduire et d'influencer l'auditoire. Méconnue et non encore identifiée par ce courant, la rhétorique était tout de même appréhendée dans les discours des sophistes, à travers l'agencement de leurs arguments, qui par ailleurs étaient vivement critiqués par plus d'un penseur de l'époque, dont Aristote et Platon, qui la considéraient comme teintée d'exagération et s'écartant de la recherche de la vérité, du bien ou de la justice.

Mais le mérite, pour ce qui est de la rhétorique de l'antiquité revient Aristote, pour qui cette discipline se résume à l'art de la persuasion d'un auditoire. Le philosophe grec note que la rhétorique semble être la faculté de découvrir spéculativement sur toute donnée « le persuasif » (Aristote, 1991). Pour asseoir sa réflexion sur la rhétorique, Aristote met en place le triangle rhétorique construit sur base de l'ethos, du pathos et du logos. Selon Aristote, pour assurer les succès du discours prononcé devant un auditoire, le rhéteur se doit d'intervenir sur ces 3 dimensions.

- L'éthos : renvoie à l'intégrité personnelle et au charisme que doit projeter le rhéteur et joue un rôle capital dans la captivité de l'attention de l'auditoire cible. Pour réussir l'ethos, Aristote précise que le rhéteur doit être doté du bon sens, du caractère moral et de volonté ;
- Le pathos : renvoie aux techniques que doit utiliser le rhéteur en vue de prédisposer émotionnellement son auditoire à recevoir et accepter son message, le pathos exige beaucoup de stratégies de la part du rhéteur.
- Le logos : c'est le message du rhéteur qui doit être bien argumenté. Le logos constitue en quelque sorte la preuve de la capacité du rhéteur à convaincre son auditoire.

ii. La nouvelle rhétorique

Elle pose ses bases sur la conception aristotélicienne de la rhétorique, mais en la dépassant. Cette rhétorique dite nouvelle, a vu jour avec Chaïm Perelman, et elle est esquissée dans « Traiter de l'argumentation. La nouvelle rhétorique », ouvrage écrit par Perelman en 1970 avec Lucie Olbrechts-Tyteca.

Dans cet ouvrage, la rhétorique est comprise comme une théorie de l'argumentation qui a pour objet l'étude des techniques discursives visant à provoquer ou à accroître l'adhésion des esprits thèses qu'on présente à leur assentiment (Perelman, 1970).

À première vue, on réalise sans ambages que cette définition de Perelman se rapproche de celle de la rhétorique ancienne ; celle portée par Aristote. Si Aristote admettait l'existence des preuves dialectiques portant non sur les vraies mais sur le vraisemblable, Perelman, avec sa nouvelle rhétorique, considère que cette dernière s'occupe également des techniques visant à persuader par les discours, mais en adaptant son objet au contexte contemporain, mettant ainsi l'accent sur l'argumentation (Bouchard, 1980).

En misant sur l'argumentation comme l'élément fondamental de la rhétorique, Perelman tient à rompre avec la pensée cartésienne et de renouer avec celle aristotélicienne, en faisant recours au raisonnement dialectique d'Aristote (Perelman, 1977).

De ce point de vue, la nouvelle rhétorique, se positionnant dans le domaine de l'argumentation et de la persuasion, met l'accent sur l'analyse du discours et l'étude des techniques de communication. Elle permet de comprendre comment le langage, la logique et la persuasion peuvent influencer les opinions et les comportements ; comment ils peuvent jouer, tant positivement que négativement, un rôle l'agir des individus en société.

La nouvelle rhétorique tient également à développer les méthodes d'argumentation qui favorisent la compréhension mutuelle (Perelman, 1977) que le philosophe allemand, Jürgen Habermas appelle dans son agir communicationnel « intercompréhension »¹³.

La rhétorique (la nouvelle) représente pour Perelman bien plus qu'un ensemble des techniques discursives permettant à provoquer l'adhésion. Guy Bouchard précise à cet effet qu'au-delà des critiques relatives à la récupération de l'ancienne rhétorique dans la nouvelle (critique formulée à l'endroit de cette nouvelle forme de rhétorique), elle reste pourtant indispensable et plus séduisante (Bouchard, 1980).

Voilà pourquoi, pour Martin Fortuné Mukendji, qui cite C. Plantin, l'intérêt des permanences pour la rhétorique s'est établi progressivement sur deux plans complémentaires (Mukendji, 2021) : d'une part, la rhétorique incarne, aux yeux de Perelman, un moyen pour chaque homme d'exercer efficacement sa liberté et son jugement critique par la parole ; d'autre part, elle constitue l'occasion de créer une communauté des esprits, sans nier pourtant l'existence des accords dans l'espace social, ni renoncer aux perspectives de progrès qu'ils offrent

À ce stade, la pensée de Perelman rejoint celle d'Habermas qui, en présentant l'agir communicationnel comme étant une forme de communication interpersonnelle fondée sur la compréhension mutuelle et la coopération, met en exergue la notion de l'espace public qui promeut la participation des tous pour la construction d'une société plus démocratique. Et cette participation ne peut mieux se réaliser et porter des fruits qu'à travers une argumentation bien organisée et étayée dans le discours pris dans son sens général.

¹³ Selon Jürgen Habermas, l'intercompréhension (discutée de nouveau plus tard dans ce travail) est un processus de communication et de compréhension mutuelle entre individus ou groupes qui permet d'établir un consensus rationnel et argumenté. Habermas considère que l'intercompréhension est essentielle pour une société démocratique, car elle favorise le dialogue, la discussion et la résolution pacifique des conflits. Pour Habermas, l'intercompréhension repose sur plusieurs conditions préalables, notamment, l'usage du langage communicatif, L'existence d'une sphère publique, La reconnaissance de la rationalité communicationnelle.

III.1.2. Argumentation

Comprise comme un ensemble de techniques discursives destinées à provoquer ou à accroître l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses qui lui sont présentées, l'argumentation est au centre des préoccupations langagières.

Elle est cette partie du discours qui a pour objectif de faire accepter le message de l'orateur à un interlocuteur (réel ou fictif), dont il faut obtenir l'adhésion. Pour sa part, Ruth Amossy définit l'argumentation comme « une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde, de s'exprimer dans le fond de position et des visions antagonistes, ou tout simplement divergentes des discours en dehors d'une situation ou des options ? Au moins, ils sont envisageables » (Amossy, 2000 p.26).

De cette perspective, nous comprenons bien que l'argumentation se présente comme un processus de défense du point de vue ou de l'idée. À travers argumentation, l'orateur qui est face à un auditoire, utilise différentes techniques et stratégies pour convaincre. C'est dans ce sens que Perelman ne dissocie pas argumentation et auditoire (Perelman, 1977), car il serait incongru de penser à l'argumentation sans au préalable se présenter l'auditoire auquel elle est adressée.

Considérant que toute argumentation dépend du contexte du discours, la connaissance, mieux la maîtrise de l'auditoire permet à l'orateur d'adapter son discours, afin qu'il soit conforme à la capacité compréhensive aussi bien intellectuelle que sociologique de l'auditoire.

Sur ce point, Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca distinguent deux catégories d'auditoire : universel et particulier ; et soutiennent que tout discours doit être construit et argumenté en considérant ces deux types (Perelman C., 1970). En effet, l'auditoire particulier est celui auquel s'adresse le discours en matière de rhétorique ; tandis que l'auditoire universel

est l'ensemble des personnes pouvant comprendre ce discours. Elles peuvent ne pas être à l'endroit où le discours est prononcé, mais elles en prendront tout même connaissance.

Dans le contexte de l'auditoire universel, Perelman et Olbrechts-Tyteca rappelle son caractère convaincant, objectif, rationnel et démonstratif en ce qui concerne les arguments à mobiliser. Il s'agit d'une étendue beaucoup plus large de l'auditoire. Pour ce qui est de l'auditoire particulier, ces deux auteurs mentionnent que l'enjeu est uniquement la persuasion, ses arguments jouent sur l'affect, les émotions et les sensations.

Suite à cette distinction, il nous revient de noter que les discours de Félix Tshisekedi que nous nous proposons d'analyser s'inscrivent dans la catégorie de ceux qui ont un auditoire particulier. Bien que médiatisés, ils ont tout de même des cibles bien précises auxquelles le président RD Congolais s'adresse directement.

Toujours dans cette optique définitionnelle du concept d'argumentation Evi Kafetzi souligne que l'argumentation est un ensemble des techniques de communication visant l'adhésion à une thèse, à défendre un point de vue ou à attaquer un point de vue.

Vu sous cet angle, il convient de souligner que l'argumentation présente des bases de la communication (professionnelle). Toute la charge ainsi que tout le poids de la communication reposent sur l'argumentation de l'orateur.

Dans une appréhension plus complexe de ce concept, Charaudeau et Maingueneau définissent l'argumentation comme « l'expression d'un point de vue, un mode spécifique d'organisation d'une constellation d'énoncés » (Charaudeau 2002, p. 67). Plantin (1996) la conçoit comme un moyen d'intégrer la dissidence par l'élimination rationnelle d'une des options en conflit.

De ces deux définitions, nous retenons d'abord que l'argumentation doit être un acte rationnel dont l'objectif est de soutenir un point de vue ou une opinion concernant une problématique.

Pour y arriver, un travail d'organisation devra se faire en amont, pour baliser le terrain sur base des arguments solides ; car l'efficacité argumentative, dépend de l'utilisation des arguments qui peuvent être classifiés selon plusieurs types : arguments d'autorité, argument des rapports de cause à effet, argument d'analogie, argument de cadrage (Breton, 2016).

Pour résumer, l'argumentation est un mode d'organisation du discours. Elle est une attitude mentale qui consiste à décrire le pourquoi et le comment des phénomènes du monde. Elle s'accompagne donc d'un certain nombre de contraintes discursives quant à l'ordonnement des opérations langagières.

C'est en cela que « l'argumentation s'oppose aux deux modes d'organisations du langage que sont la description et la narration » (Charaudeau, 1992, p.927), qui correspondent chacun à une attitude mentale propre.

La description consiste à détailler les propriétés des êtres du monde (leur nature, leurs caractéristiques) à l'aide des divers procédés des qualifications. Cette activité langagière permet d'identifier et de caractériser ces êtres du monde, sans quoi ne pourrait être compris le pourquoi et le comment de leurs actions. La narration, quant à elle, consiste à décrire les faits de ces êtres (les actions qu'ils accomplissent ou subissent ainsi que et les événements dans lesquels ils sont pris) à l'aide des divers procédés de mise en narration (Charaudeau, 1992).

Ainsi donc, dans le contexte des discours politiques, l'argumentation, la narration et même la description interviennent pour faire passer le message et convaincre. Mais pour les appréhender, il va falloir analyser les discours en présence en vue d'en comprendre le sens.

III. 2. Analyse des discours politiques de Félix Tshisekedi

Notre travail dans cette partie du chapitre est de nature analytique, dans la mesure où nous nous attardons à examiner quelques discours de Félix Tshisekedi, en marge de la guerre dans

la partie orientale de la République Démocratique du Congo. Nous avons retenu et analysé 12 discours, adressées, comme nous l'avons déjà mentionné dans le premier chapitre de ce travail, aux trois différentes catégories (le peuple congolais, l'élite congolaise et la communauté internationale). Pour des raisons d'espace dans ce document, seulement les analyses de trois des douze discours analysés sont fournies en intégralité. Ces trois discours reflètent l'essence des observations faites dans les autres discours analysés et fournis en annexe.

Grâce à la méthode d'analyse de contenu et de celle d'analyse de discours que nous avons mobilisées pour ce travail, nous questionnerons les discours de Félix Tshisekedi en nous basant sur les langages qui y sont utilisés ainsi que sur la compréhension de leur signification ou leur sens. Pour cela, nous partirons de l'identification du corpus pour voir dans quel contexte et pour quel objectif ces discours ont été prononcés. Ce, avant de faire une analyse linguistique et rhétorique.

Une telle démarche, consiste à dévoiler aussi le non-dit du discours, et par conséquent impose à faire appel à différents outils d'analyse pour y arriver.

III.2.1. Les outils d'analyse : voie à suivre et domaines à considérer

Une analyse de discours peut se faire sur différents fonds. Pomerrantz et Fehr (1997) présentent la feuille de route de leur approche méthodologique, laquelle se base sur cinq composantes fondamentales:

a. La sélection de la séquence

La sélection de la séquence en analyse de discours consiste à choisir une portion spécifique du discours (qu'il s'agisse d'un texte, d'une conversation enregistrée, d'un discours public, etc.) pour en faire une analyse détaillée. Cette sélection repose sur certains aspects clés, dont

la pertinence de la séquence en rapport avec l'objectif de l'analyse et du discours, la cohérence de la séquence avec le reste du discours, et la portée de cette séquence, en termes de longueur et de contenu.

Mais pour notre cas, ce critère n'est pas à considérer, puisque nous étudions ici les discours de Félix Tshisekedi dans leur intégralité. Nous partirons de ce fait, pour chaque discours, par analyser séquence après séquence, jusqu'à en extraire le sens de tout le discours.

b. La caractérisation des actions dans la séquence

Il s'agit d'identifier les actions répertoriées dans la séquence ; leur octroyer un caractère tant sémiologique que rhétorique. Ce critère s'applique aussi bien pour les analyses séquentielles que pour celles intégrales. Tout au long de nos analyses, nous aurons à catégoriser les actions retenues dans les discours de Félix Tshisekedi.

c. La manière dont la personne présente (« package ») les actions

C'est le domaine de la présentation du discours ; c'est le lieu de l'argumentation. Il s'agit des méthodes utilisées par l'orateur pour produire et rendre ses discours. Ceci tient compte à la fois du style de discours, de son rendu (s'il est prononcé) et aussi du comportement de l'orateur durant le moment où il rend son discours.

Nous analyserons dans ce chapitre le style des discours de Félix Tshisekedi, avec un accent particulier mis sur les figures de style rhétorique qu'il mobilise, sans oublier leurs implications.

Au vrai, l'analyse minutieuse du discours insinue une lecture symptomale. Elle nous permettra d'entrevoir des subtilités qui n'apparaissent pas nécessairement à première vue ou à première audition. Cette analyse nous permettra aussi de comprendre la manière dont

l'orateur joue sur le temps et l'espace (comment mobilise-t-il le temps présent, le passé ou bien le futur?).

d. Étudier les tours de parole afin de mieux comprendre les actions

Le contexte de ce travail n'exige pas le recours à ce critère d'étude des tours de parole afin de mieux comprendre les actions posées dans le discours ; notre corpus étant constitué par des discours imprimés que nous avons exploités. Les tours de parole ne s'appliquent que dans le contexte de l'étude d'un enregistrement audio-visuel.

e. Considérer comment les actions caractérisées impliquent un positionnement identitaire des acteurs

Chaque discours a un objectif. Et pour atteindre ce dernier, l'orateur peut recourir à plusieurs stratégies, notamment le positionnement de son identité ou de l'objet de son discours. Nous verrons aussi comment Félix Tshisekedi tente de se positionner à travers ses discours, en soignant son ethos.

III.2.2 L'analyse sémiotique des discours

Outre les stratégies rhétoriques classiques, il nous très est utile d'étudier l'aspect sémiologique des discours de Félix Tshisekedi, cela grâce à la méthode d'analyse de discours. Ceci nous permettra de comprendre le sens des substantifs qui y sont utilisés. La sémiotique des discours nous permettra également de mobiliser un vocabulaire spécifique et pertinent pour nous rendre compte aussi bien de l'intensité que de la densité des actions (actes) mis en place dans les séquences par l'orateur pour argumenter sa thèse.

Greimas (Greimas, 1983) étudie les textes en tant que séquences organisées d'actions, qu'il analyse à partir de la quadrilogie du « faire » : le «devoir-faire », le «vouloir-faire », le «

pouvoir-faire » et le « savoir-faire ». Les actes des langages se réfèrent à ces quatre modalités. Et ces actes des langages sont un critère de sélection de séquences à analyser dans un discours, selon John Langshaw Austin (1962). Ce critère renseigne que les séquences dans un discours peuvent être prises du fait qu'elles sont en rapport avec les questions, les énoncés ou les affirmations dans ce discours. Pour notre part, c'est en fonction des affirmations. Les séquences que nous analysons se rapportent aux affirmations émises par Félix Tshisekedi dans ses discours.

C'est donc en fonction des affirmations que nous avons fait des sélections, car les séquences que nous analysons se rapportent aux affirmations émises par Félix Tshisekedi dans ses discours. Ces affirmations sont celles sur lesquelles le président congolais s'appuie pour présenter ses arguments. Elles affirmations nous permettent de mieux comprendre le contexte de ses discours et à détecter son modèle langagier.

III.2.3. Les discours de Felix Tshisekedi¹⁴

a. Discours du vendredi 04 novembre 2022 (Au peuple congolais)

« Congolaises et Congolais, mes très chers compatriotes »

Félix Tshisekedi commence son discours par une formule protocolaire alors qu'il s'adresse au peuple congolais.

Félix utilise tout de même l'adverbe « très » après le possessif « mes » pour indiquer de prime à bord la place qu'occupent les congolais dans sa vie. Par ce bout de phrase « mes très chers compatriotes », nous pouvons assumer que même si cela reste l'apanage de la plupart de figures politiques qui ont besoin de l'attention de leurs publics, Tshisekedi s'identifie, par

¹⁴ Dans cette partie du travail (analyse des discours), en lieu et place d'écrire entièrement Félix Tshisekedi, nous écrirons de temps en temps juste les initiaux de ces noms, FT, pour raison de souplesse du texte.

cette formule, aux Congolais et les prédispose à comprendre et à accepter que ce qu'ils vivent et ressentent au quotidien, il le ressent et le vit aussi ; même si cela reste l'apanage de la plupart de figures politiques qui ont besoin de l'attention de leurs publics. En tant que patriote, Félix Tshisekedi partage les peines et les difficultés de ses compatriotes, dans le contexte de ce discours, de ceux de la partie orientale de la République Démocratique du Congo. Félix joue sur le pathos afin de préparer son auditoire.

« Je m'adresse solennellement à vous en ce jour dans un contexte exceptionnel en rapport avec la situation sécuritaire que connaît notre pays dans sa partie orientale »

L'exorde du discours de Félix Tshisekedi (aussi mentionné ci-après FT) est « personnalisé ». Il utilise le pronom personnel « Je » pour assumer son allocution. De plus, FT met en place une scène où visiblement ses compatriotes et lui sont des acteurs qui se parlent (Je –Vous), plutôt qu'un contexte où il s'adresse aux congolais sans être à leur écoute. Ceci est renforcé par l'usage de « notre pays », plutôt que celui de « la RD Congo », et qui implique qu'il élimine stratégiquement toutes barrières¹⁵ qui puissent exister entre ses compatriotes et lui. C'est encore une façon de susciter de la confiance dans le chef de son auditoire.

En plus, il réveille davantage leur sensibilité en faisant recours à cette hyperbole : « un contexte exceptionnel ». À son temps et même aujourd'hui par ses écrits, Cicéron recommande le procédé d'hyperbole, dans le but de rendre un discours efficace devant un auditoire auquel s'adresse l'orateur. Dans cette perspective, Mateusz Bialas note que c'est par l'exagération (hyperbole), positive tout comme négative, qu'il est possible de mieux frapper les esprits (Mateusz, 2020).

¹⁵ Généralement, le pouvoir appelle aussi une certaine séparation entre individus. Ceux qui détiennent le pouvoir n'ont pas toujours un contact facile avec les dirigés. Mais un bon orateur doit aller au-delà de ce qu'il est, pour communier avec son public cible.

Dans le contexte de ce discours, il s'agit de l'exagération négative, traduite par l'usage du qualificatif « exceptionnel », qui vient en appui au substantif « contexte » pour déterminer le tableau sombre de la situation sécuritaire à l'Est de la République Démocratique du Congo. Le but ici est de placer un bémol sur le cheminement de la vie du congolais dans son ensemble et particulièrement de celui de la partie orientale du pays, en révélant qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Dans la suite de sa pensée, Félix Tshisekedi définit le contexte dont il parle : il s'agit de celui d'agression et d'occupation, œuvre des terroristes. Voilà pourquoi il a utilisé « exceptionnel » pour faire entendre à ses compatriotes la sévérité de la situation.

Le contexte que le président congolais qualifie d'exceptionnel renvoie à ce que nous pouvons appeler « situation problématique », qui selon les spécialistes de la structure narrative du texte comme Adam Smith (1994), doit être éclairée par le narrateur. De son côté, Greimas (1983) qualifie cette situation de « dysphorique ». Ainsi pour éviter tout malentendu, il va falloir la clarifier. C'est pourquoi Félix Tshisekedi prend du temps pour expliquer et clarifier cette situation sécuritaire de l'Est du Congo qui prête désormais le flanc à plusieurs questionnements.

« Au moment où je vous fais cette adresse, nos agresseurs occupent certaines localités dans le territoire de Rutshuru occasionnant ainsi un drame humanitaire avec plus de 200.000 compatriotes forcés de fuir les affres terroristes dans les zones des combats. Ils se trouvent en dehors de chez eux sans logis, sans nourriture et sans soins. Des instructions claires ont été données au gouvernement pour leur rassemblement et prise en charge ».

Encore un paragraphe où FT met en évidence le pathos. Pour créer et susciter de l'empathie dans le chef de ses compatriotes, il peint en noir le tableau de la situation sécuritaire du

territoire de Rutshuru, à partir des verbes et mots forts et pleins de signification, tel que « drame humanitaire », « être forcé de... », qui insinue une certaine puissance qui s'exerce sur la population. FT fait également usage du possessif « nos » pour rappeler à ses auditeurs que ceux qui sont sous le joug de cette situation sont les leurs.

L'objectif ici pour FT est de révéler combien la situation dans cette partie du pays est préoccupante et par là, réveiller les sensibilités de ses compatriotes afin qu'ils se lèvent contre ceux qu'il qualifie de terroristes. C'est aussi de créer un intérêt personnel auprès de chacun de ses auditeurs, en ce qui concerne la conjoncture de l'Est de la RD Congo.

Par ailleurs, sémiotiquement parlant, l'idée phare de ce paragraphe se trouve dans la dernière phrase où FT se présente non pas comme un dirigeant observateur, mais plutôt travailleur. En cela, FT soigne son ethos, et positionne par là son identité. Il s'établit comme une personne de confiance ayant des solutions à donner. Cette dernière phrase du paragraphe insinue que face aux situations visiblement aussi catastrophiques que fatales, l'orateur est une personne sur qui compter et qui a des idées susceptibles de décanter des situations.

Pour ce faire, FT y utilise le verbe à la voix passive et y mobilise également la « litote ». En effet, l'usage de la voix passive met en exergue le fait que dans cette phrase, l'accent est mis non pas sur la personne ou l'agent qui réalise l'action, mais plutôt sur l'objet même de l'accent (Grevisse, 2010). Dans cette phrase, l'objet de l'action est « les instructions » ; et l'agent qui réalise l'action c'est « le gouvernement ». En utilisant ainsi le verbe à la voix passive, FT insinue que les instructions données s'imposent autant que telles auprès du gouvernement. Elles revêtent de ce fait une importance capitale vis-à-vis du gouvernement et doivent être exécutées sans failles. Pour ce qui est de la litote, rappelons d'emblée qu'elle est un procédé rhétorique qui consiste à dire moins pour exprimer plus (Mukendji, 2021). FT l'utilise quand il parle simplement des instructions données au gouvernement, sans dire plus.

Cela stigmatise que l'affaire de l'Est est devenue celle du gouvernement central de la RD Congo, qui doit se mobiliser, chaque entité selon sa partition pour rechercher la paix à l'Est du pays.

« Sitôt dit sitôt fait, j'ai sans délai et de bonne foi commencé à développer, notamment avec tous nos 9 voisins, une diplomatie de proximité en vue d'établir avec eux des relations de coopération franche, transparentes et gagnant-gagnant ».

En utilisant cette locution « Sitôt dit sitôt fait », FT exprime la promptitude avec laquelle il s'est engagé à exécuter ce qu'il a promis : communiquer avec les dirigeants de 9 pays voisins de la RD Congo. À travers ce paragraphe, FT rend compte à ses compatriotes. Il se montre indirectement redevable vis-à-vis d'eux, en mettant par ailleurs en évidence les efforts qu'il conjugue et la détermination qu'il a, à les servir.

Ce paragraphe est également une occasion pour FT de présenter le type de communication qu'il a initié pour aborder ses homologues. Il ne s'agit pas d'une communication qui vise à imposer les points de vue d'un camp au détriment des autres ; mais plutôt de celle qui tend à créer un terrain d'entente, en considérant les avis des uns et des autres, en vue d'un consensus. C'est le style de communication nécessaire pour atteindre ce que Jürgen Habermas (Habermas, 1981) appelle « intercompréhension », quand il parle de l'agir communicationnel. FT tient à prouver qu'il n'est pas seulement préoccupé par le seul intérêt de son pays ; mais il est porté par le souci d'établir avec ses homologues, et par ricochet avec les pays voisins, des relations de coopération franche (vraie), qui visent une intercompréhension.

Dans son discours, FT ne se réserve pas de rappeler qu'il avait en face de lui deux options : la diplomatie et la guerre. Il a opté pour la diplomatie, qu'il considère comme étant le lieu où les idées se mettront ensemble, et que les divergences cèderont place à l'intercompréhension,

considérant à cet effet que tous ses potentiels « partenaires dialogaux » sont, à l'heure qu'il est, les ténors de la démocratie au niveau de l'Afrique centrale. À travers ces mots, FT semble penser qu'avec le concours de ses homologues ainsi que de celui des institutions tant au niveau continental que mondial, la solution à la situation sécuritaire à laquelle fait face son pays sera trouvée via le biais de la communication.

« C'est ainsi que dès le 20 juin 2022, j'ai pris part aux travaux du troisième conclave des chefs d'État membres de la communauté d'Afrique de l'Est (EAC)... ».

FT s'explique encore devant ses compatriotes, cette fois-ci en leur présentant les efforts diplomatiques qu'il a entrepris pour ramener la paix à l'Est du Congo. Il commence, de ce fait, son paragraphe par la particule explicative « c'est ainsi que ». Il s'agit là de la narration, deuxième étape du plan-type émis par Aristote (Aristote, 1991) afin de rendre le discours plus efficace.

Selon Aristote, avons-nous vu dans la première partie de ce chapitre, la narration comme deuxième étape du discours vient après l'exorde. Elle permet d'exposer, mieux d'expliquer les faits qui sont en rapport avec la thèse annoncée dans l'exorde. Les éléments narratifs viennent en appui à la thèse précédemment posée.

C'est la démarche que FT utilise. Ayant parlé de l'option diplomatique sur laquelle il a jeté son dévolu dans le cadre de la résolution des conflits armés à l'Est du Congo, il met en vedette quelques faits prouvant de l'efficacité de la réalisation, ou encore de l'accomplissement de ce choix.

L'usage, dans ce paragraphe, du pronom personnel à la première personne « Je » permet à l'orateur (FT) d'exprimer ses propres pensées, en donnant à son discours un ton plus personnel et authentique ; ceci dans le but d'établir une connexion plus directe avec son auditoire. Il permet également de renforcer la capacité persuasive de l'orateur, en lui

permettant de prendre position et d'assumer la responsabilité des déclarations faites dans le discours.

Ici, FT assume ses rencontres et tentatives de négociations avec ses paires, soit en participant aux forums, soit en rencontrant personnellement les supposés agents de ces conflits, dont le président Rwandais de Paul Kagame, qu'il qualifie en tant que tel dans son discours.

« ...Garant de l'indépendance, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, je réitère mon engagement constitutionnel de défendre la patrie jusqu'au sacrifice suprême ».

Encore une fois, FT rappelle les responsabilités qui sont les siennes en tant président de la République. Ces responsabilités qui lui sont consignées dans la loi fondamentale de la RD Congo, qu'est la Constitution. Parmi celles-ci, il y a la gestion de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale. Cependant, avec la prolifération des conflits à l'Est de son pays, FT se sent menacé dans son autorité. C'est pour cela qu'à la fin de ce paragraphe, il emploie une expression forte « défendre la patrie jusqu'au sacrifice suprême ». Littéralement, le sacrifice suprême est le don de sa vie pour une cause. FT utilise cette hyperbole pour montrer combien la défense du territoire national vaut tout son pesant d'or. Ceci signifie qu'il est prêt à tout, pourvu que l'ensemble de son pays et ses habitants soient en paix.

« À vous nos vaillants soldats, ... je vous invite ici au sens élevé de patriotisme ... À vous mes très chers compatriotes, ... c'est le moment de taire nos divergences politiques pour défendre ensemble notre mère patrie... Au-delà de tout clivage politique, idéologique, religieux et tribal, la défense de la Mère-Patrie est le seul objectif qui doit nous unir en ce moment ».

Ces bouts de phrase tirés dans la suite de ce discours présentent FT comme un rassembleur ; comme celui qui a le souci de l'unité de toutes les Congolaises et Congolais pour qu'ensemble, ils parviennent à lutter contre l'agression dont leur pays est victime. Réussir à vaincre « l'ennemi » ne se fera pas seulement avec le président de la République. Le concours de tous les Congolais est d'une importance capitale. FT pense à l'apport des forces armées congolaises, à l'union sacrée des forces vives politiques, à l'unité des associations religieuses et des regroupements aussi bien claniques que tribaux qui doivent se mettre ensemble. Grosso modo, toutes ces idées c'est pour soutenir sa pensée selon laquelle, la cause de la patrie est au-dessus de toutes divergences.

En effet, FT mobilise ici le phénomène identifié par Kenneth Burke (1969) de circonférence. Ce phénomène fait référence à un processus par lequel les individus élargissent leur vision ou leur perspective, en rassemblant diverses expériences, idées et points de vue d'autres personnes pour former une vision globale plus complète de la réalité. Il s'agit au juste de l'élargissement de la compréhension. L'objectif poursuivi par le phénomène de la circonférence selon Burke (Burke, 1969), c'est d'arriver à une compréhension plus riche et plus nuancées des enjeux et des situations.

C'est exactement cela que fait FT dans ce paragraphe de son discours. Il a, en tant que chef de l'État, un devoir à accomplir : défendre son pays. Mais il élargit l'espace de ce devoir pour ainsi inviter tous ses compatriotes à défendre ensemble la patrie. Pour y arriver, il organise son argumentaire en mettant l'accent sur la nécessité à briser tout clivage politique et tribal. Pour bouter « l'ennemi » hors du territoire national, les uns et les autres doivent arriver à la même compréhension.

« C'est ici l'occasion de mettre en garde tous traitres et autres brebis galeuses qui servent les intérêts de l'ennemi, ils seront exposés à la rigueur de la loi, en ayant le juste châtiment qui mérite ce genre de comportement ».

En tant que dirigeant, FT ne porte pas seulement la casquette de rassembleur, il se présente également comme la personne mandatée du pouvoir de sanctionner. Mais cette sanction n'est pas imposable à tous. FT détermine les limites de son application en utilisant cette métaphore : « autres brebis galeuses », comme pour parler de ceux qui n'obtempèrent pas. La métaphore qui est ce procédé faisant usage du langage imagé, non seulement il embellit les discours mais aussi il captive l'attention de l'auditoire. FT l'utilise quand il s'agit de la mise en garde. C'est une stratégie rhétorique qui facilite la réception du message par le recours aux images qui réveillent les sensibilités de l'intelligence.

Mais un fait est à remarquer dans cette mise en garde : FT annonce la mise en garde, sans dévoiler clairement ce qui attend « les brebis galeuses ». C'est l'antéoccupation qui est cette figure de style de la rhétorique dont l'utilité est d'annoncer une idée sans l'expliquer. Elle est une technique où l'orateur prépare les auditeurs en amont, en créant un certain suspense, dans le but de réveiller leur curiosité. Ainsi donc, l'avertissement que fait FT a pour but de décourager en avance tous ceux qui seraient tenté de poser des actes allant à l'encontre de l'intérêt public.

FT termine son discours par un souhait de bénédiction pour son pays. Il reconnaît en effet l'existence d'un Transcendant auprès de qui il se réfugie.

b. Discours du mercredi 21. 09. 2022 (A l'ONU)

Comme annoncé, les discours de FT adressés à l'élite congolaise et ceux à la communauté internationale n'ont pas toujours une seule thématique, comme les sont souvent ceux au peuple congolais, dont l'échantillon vient d'être analysé. C'est pourquoi, voulant rester fidèle

à l'aspect fondamental de l'objectif de ce travail, qui se veut être l'étude des discours de FT en marge de la guerre de l'Est de la RD Congo, nous analysons exclusivement dans ce discours, la partie où le président congolais parle de la situation sécuritaire dans la partie orientale de la RDC.

Ce discours à l'ONU commence par la formule protocolaire qui traduit le respect et la considération dont fait montre FT à l'endroit de l'Assemblée générale des Nations Unies et à ses participants.

Dès l'entame, il annonce ce pourquoi il se pointe en ce temps-ci à la tribune : « ... **pour faire entendre la voix de mon pays, la République Démocratique du Congo...** ».

C'est l'exorde. En effet, FT encaisse ici la casquette d'un envoyé, d'un messenger ; et en même temps, porte la responsabilité de la RD Congo. Il n'utilise pas le possessif « notre » qui renverrait à plusieurs possesseurs ; mais plutôt le singulier « mon », à la première personne. Cela n'est pas un hasard : le président congolais veut par-là prouver dans ce discours qu'il s'implique personnellement dans la situation de l'Est. Il veut aussi renforcer l'authenticité et la véracité de ce qui est dit, de ses arguments, en se fondant sur sa propre expérience. Ce qu'il s'engage à dire n'est pas étranger à son expérience. Il s'agit des réalités de l'entité dont il est « gérant ».

«À ce sujet, les Nations Unies savent que mon pays, la République Démocratique du Congo, est victime d'une crise sécuritaire aigue qui dure depuis plus de 20 ans à l'Est de son territoire national ».

Ce paragraphe se présente comme une interpellation à l'endroit des Nations Unies. Il se présente également comme une remise en cause des compétences de l'Assemblée qui observe tacitement la situation sécuritaire précaire à l'Est de la RDC depuis plus de 20 ans. Il est bien

clair que FT recourt à la litote, figure de style de la rhétorique, qui consiste à dire moins pour exprimer plus. En parlant de plus de 20 ans d'insécurité, FT rappelle indirectement aux Nations Unies que cette situation a trop duré, sous son regard impuissant. Grévisse (2011) précise que la litote donne à la pensée une expression volontairement faible qui, dans certaines situations est autant plus suggestive. Le président congolais fait ici plus qu'une simple suggestion : il demande indirectement à l'Assemblée d'assumer comme il se doit son rôle de maintenir la paix dans les pays qui ont signé pour la charte des Nations Unies.

« Afin d'éradiquer définitivement l'insécurité, restaurer une paix durable et assurer la stabilité à l'Est de la RDC, plusieurs Accords ont été signés avec les groupes armés et même avec les pays voisins sous la garantie de la communauté internationale ».

FT revient encore, comme il l'avait fait dans son discours du 04 novembre à ses compatriotes, sur sa volonté de vouloir gérer la situation sécuritaire de l'Est, grâce à une perspective diplomatique. L'objectif poursuivi par ce schéma, l'avons-nous déjà dit, c'est d'arriver à une intercompréhension pour toutes les parties concernées par ce conflit.

« Toutes ces perspectives de règlements définitif du conflit n'ont duré que l'espace de quelques mois. Vite, l'architecture s'est fissurée et l'édifice s'est écroulé. Et, on recommence toujours avec les mêmes tragédies ».

Pour montrer combien l'option diplomatique peine à restaurer définitivement la paix, FT recourt à la métaphore de l'édifice. Il compare les tentatives de restauration de la paix en RDC à une architecture qui fissure et dont les conséquences se font remarquer par l'écroulement de l'édifice. Mukendji (Mukendji, 2021) renseigne que la métaphore embellit le style du discours et le décore. La finalité ici n'est pas seulement d'embellir le discours, mais c'est aussi et surtout d'appuyer son argumentaire par des images qui peuvent, d'une

manière ou d'une autre, aider à persuader. FT enrichit sa communication en permettant que ses auditeurs voient des concepts sous un angle nouveau, d'une manière moins littérale.

« Depuis mon élection à la tête de la RDC, je n'ai eu de cesse de me battre, chaque jour, pour la paix et la sécurité dans les provinces congolaises... ».

FT soigne son ethos. Il montre à l'Assemblée ce dont il est capable, au regard de ce qu'il a fait. Il insinue que la cause de la RDC est une priorité de son quinquennat. Conscient du fait que le jeu politique est un combat, FT tient de ce fait à soigner son image, à se faire remarquer en tout temps. Comme il l'a fait « devant » ses compatriotes, FT présente également à la tribune des Nations Unies qu'il a les compétences nécessaires pour mettre en place des stratégies afin de restaurer la paix à l'Est de son pays.

« Et, comme pour défier la communauté internationale, le M23 avec le soutien de l'armée rwandaise a même abattu un hélicoptère de la Monusco et tué 8 casques bleus, commettant Aisne un crime de guerre ».

FT indexe le Rwanda, l'un des 9 pays voisins de la RD Congo. Il l'identifie comme le cerveau moteur du M23, un mouvement rebelle très actif qui se déploie dans la partie Est du pays. FT recourt au principe du scapegoating¹⁶, considéré comme l'une des stratégies oratoires.

En effet, Burke (1969) dévoile cette stratégie rhétorique consistant à fustiger une personne ou un groupe de personnes en l'accusant et en lui faisant porter le fardeau du blâme pour les malheurs ressentis par les accusateurs.

¹⁶ Le principe du scapegoating ou bouc émissaire en français, consiste à blâmer une personne ou un groupe de personnes pour des problèmes ou des échecs dont ils ne sont peut-être pas réellement responsables.

Il est bien vrai que ce principe ne fait unanimité quant à son efficacité. C'est ainsi que pour Burke, cette stratégie n'est curative, voire efficace pour « les persécutés » que dans la mesure où le bouc émissaire incarne toutes les iniquités de ceux qui seraient guéris en le stigmatisant. FT estime que le Rwanda, mieux le président Paul Kagame qui le représente, est à la base de la souffrance du peuple congolais ; le secouer serait la délivrance (la guérison) des Congolais de la partie Est du pays.

Pour renforcer sa thèse du soutien du Rwanda au M23, FT utilise, dans la suite de son discours, un argument d'expérience, où il dévoile les faits qui prouvent de l'assistance de l'armée rwandaise au M23. Il parle à cet effet de vérification élargie de la conférence internationale sur la Région de grands lacs (CIRL) qui accuse le Rwanda d'être de mère avec le M23.

Il sied de souligner qu'avec l'argument d'expérience, on s'appuie sur les anecdotes, des récits, des rapports ou encore des faits, pour illustrer ou étayer une idée ou une position. L'argument d'expérience tend à rendre l'argumentation plus persuasive.

C'est ce que fait FT pour balayer tout refus du Rwanda en rapport avec les accusations qui pèsent contre lui.

c. Discours du samedi 10 décembre 2022 (Devant l'élite congolaise)

« Cette fois, alors que je me fais l'agréable devoir de me soumettre à nouveau à cet exercice constitutionnel de situer la Nation sur les événements qui ont jalonné l'année civile qui s'achève tout en traçant le chemin à venir ; notre pays fait l'objet d'une agression lâche par le Rwanda, sous couvert du mouvement terroriste du M23 ».

Ce paragraphe ne commence pas le discours de FT devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès. C'est par contre le début de la partie de son discours consacré à la situation sécuritaire à l'Est de la RD Congo.

FT entame cette partie avec une rhétorique de la concomitance. Il met en vedette deux faits : son adresse et l'agression à l'Est du pays. Le verbe faire, doublement utilisé dans ce paragraphe est conjugué au présent : « ...je me fais...notre pays fait... ». En effet, l'usage du présent de narration est une figure de style qui permet de ressortir la concomitance des faits dans le discours. Il offre ainsi une sensation plus immersive et en temps réel. En utilisant le présent de narration, l'orateur rapporte les événements au moment où ils se déroulent, amenant de la sorte l'auditeur à vivre simultanément tous les faits, tout en créant en lui le sentiment d'immédiateté qui renforce la concomitance des faits. Cette dernière utilisée dans le discours, renforce l'impact émotionnel de l'allocution de l'orateur, en vue de captiver l'attention de l'auditoire.

C'est à cet exercice que s'est livré FT en parlant de la désolation que cause le M23, au moment où il prononce son discours. Visiblement, il a besoin de l'attention toute particulière des parlementaires sur ce dossier. Comme pour renforcer encore cet impact émotionnel de son discours et captiver d'avantage son auditoire, FT mise, dans la suite de son adresse, sur les faits survenus dans la partie orientale de la RD Congo pour activer le pathos : « ...je rends un hommage appuyé... aux centaines d'hommes, femmes et enfants lâchement assassinés à Kishishe, dans le Nord Kivu, par les terroristes du M23... ». Il se montre attentionné et compatissant. Il veut partager son sentiment et son émotion avec son auditoire. C'est une technique oratoire dont l'objectif est de séduire son auditoire.

« C'est dans ce contexte que j'ai proclamé le 03 mai 2021, l'état de siège dans les deux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ... ».

FT revient sur son éthos. Par ces bouts de phrases, il veut faire comprendre à son auditoire qu'il a la compétence et les stratégies pour gérer la situation de l'Est du Congo. Comme il l'avait fait « devant » le peuple congolais et à la tribune des Nations Unies, à l'occasion de la 77^{ème} session ordinaire, le président congolais tient à montrer qu'il n'est pas attentiste, mais qu'il a des compétences nécessaires pour gérer le Congo, non seulement par des mesures drastiques, mais aussi et surtout en détectant l'option la plus salvatrice possible dans cette situation : celle d'engager des pourparlers en vue d'un consensus.

« Aussi, je félicite notre Parlement qui, à travers la recommandation de l'Assemblée nationale du 8 novembre 2022... ».

Faire de l'éloge à son auditoire en plein discours est l'une des stratégies rhétoriques dont l'objectif est de le rendre plus réceptif afin de faire passer le message. C'est une façon de le prédisposer favorablement à recevoir, et même à accepter l'adresse qui va suivre.

En félicitant de vive voix les parlementaires, FT joue sur le pathos. Il suscite et attire leur sympathie. Il sait qu'il est en face de l'élite du pays, les gens épris du « sens élevé de discernement ». Il juge bon de les séduire en avance.

Par la suite, ce sont ses réalisations en rapport avec la situation sécuritaire à l'Est de son pays que FT énumère. Le pronom personnel « Je » est plusieurs fois utilisé pour assumer l'authenticité des actes et prouver qu'il en est responsable direct. En d'autres termes, c'est son image qu'il vend « positivement » ; car c'est son image qu'il expose.

Ici, la méthode d'analyse de discours, à travers la sémiotique qui en fait partie, nous a permis d'observer l'appréhension de certains concepts dans ces discours, que ce soit dans ceux adressés au peuple congolais, à l'élite congolaise ou encore à la communauté internationale.

La sémiotique nous a permis de déchiffrer les signes¹⁷ linguistiques¹⁸ dans les discours de Félix Tshisekedi, en détaillant leur composition, en décomposant leurs structures complexes¹⁹, en interprétant leurs contextes culturels et en analysant leurs fonctions communicationnelles et idéologiques²⁰.

Le but du déchiffrement des signes en sémiotique reste de comprendre les messages implicites et explicites véhiculés par le discours. Autrement dit, il est là, question de comprendre le sens propre et le sens figuré des mots utilisés dans le discours afin de mieux les saisir. Pour ce travail, nous sommes arrivé par voir comment quelques substantifs sont utilisés dans les discours de FT pour transmettre des significations communicationnellement spécifiques.

III. 3. Résumé

Tout au long de ce chapitre, notre préoccupation a été d'abord celle présenter la rhétorique moderne comme sol stratégique du discours politique, avant de se lancer sur l'analyse de quelques discours de Félix Tshisekedi, président de la République Démocratique du Congo, en marge de la situation sécuritaire dans la partie Est de ce pays.

Perçue à sa genèse tout simplement comme l'art de parler, la rhétorique a évolué dans son essence au fil des années pour devenir un instrument de l'argumentation. C'est que l'on

¹⁷ Ici « signe » renvoie à la fois au symbole et au concept. Les signes peuvent être des symboles ou encore des mots ou concepts utilisés dans un discours, et qui doivent être étudiés pour mieux en comprendre le sens.

¹⁸ Lorsque FT utilise par exemple l'expression « brebis galeuse », la méthode d'analyse de discours nous amené à faire la distinction entre le sens propre et le sens figuré de ce signe linguistique, afin de mieux en comprendre le sens.

¹⁹ FT utilise par exemple dans son discours du 03 novembre 2022 adressé au peuple congolais la structure « Sitôt dit sitôt fait, j'ai sans délai et de bonne foi... ». Nous avons pu décomposer cette structure pour en comprendre le sens, grâce à l'analyse de discours.

²⁰ FT fait régulièrement usage de certains adverbes et expressions comme « très », « nous » etc pour orienter sa communication vers le but auquel il veut amener ses interlocuteurs. Ces mots utilisés ont chacun pour sa part une certaine valeur communicationnelle qu'il faille découvrir au-delà de simples substantifs. C'est la méthode d'analyse de discours qui nous a permis d'en déduire le sens.

entend par « rhétorique moderne ». C'est cette rhétorique qui est d'usage dans différents types de communication, notamment dans les discours politiques.

Dans cette perspective nous avons, nous avons analysé quelques discours de Félix Tshisekedi, en vue d'en comprendre le sens et d'en saisir la finalité. Ce, en nous appuyant sur la rhétorique qui y est exploitée.

Après cette étape d'analyse, il nous faut ressortir l'interprétation qui en découle afin de mieux appréhender la quintessence de ces discours.

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ANALYSE

IV. 1. De la récurrence dans les discours de Félix Tshisekedi

La méthode d'analyse de contenu que nous avons utilisée dans ce travail en combinaison avec celle d'analyse de discours nous a permis d'étudier les récurrence dans les discours du président congolais. Il a été pour nous question de trouver certains mots et formulations qui sont plusieurs fois revenus dans les allocutions de Félix Tshisekedi.

La récurrence entant qu'aspect de la méthode d'analyse de contenu aide à structurer et à clarifier le contenu analysé, fournissant ainsi des bases quantitatives pour l'interprétation des textes. Elle implique la fréquence des mots ainsi que leur répartition dans le texte. Par la fréquence, on entend répertorier le nombre de fois un mot ou une expression est revenu dans le texte. Tandis que la répartition renvoie à l'emplacement de ces mots dans l'ensemble du texte ou des textes.

Dans le cadre de ce travail, après analyse des discours de Félix Tshisekedi en marge de la situation sécuritaire à l'Est de la RD Congo, nous avons retenu 4 mots : le pronom personnel « Je », « Rwanda », « Nous » et « Agression ».

La fréquence de ces substantifs n'est pas anodine. Félix Tshisekedi en les utilisant, veut insister sur certaines idées qu'il tient à faire passer.

La fréquence de ces mots est considérée sur base de l'ensemble de 12 discours que nous avons étudiés. Certains sont revenus plusieurs que les autres, en raison du message qu'il veut faire passer, selon qu'il est devant tel ou tel autre « interlocuteur ».

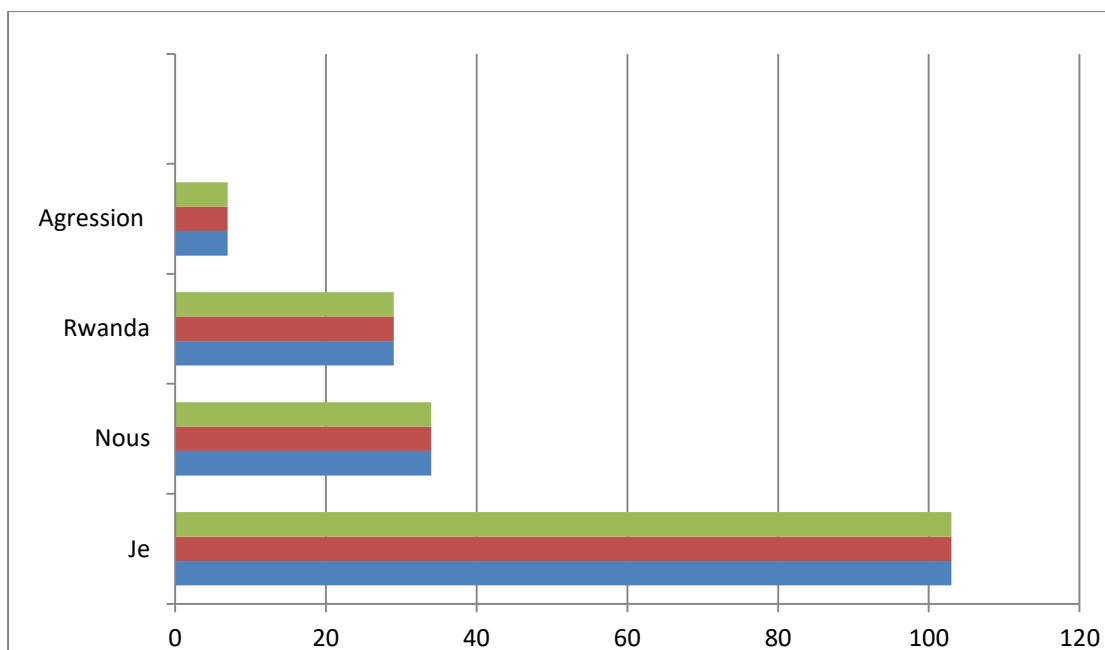


Figure 2

- Le pronom personnel sujet « Je » revient 103 fois sur l'ensemble de 12 discours. Ceci montre comment Félix Tshisekedi met l'emphase sur lui-même. Il travaille sur son ethos que nous avons qualifié précédemment de crédibilité ;
- Le pronom personnel sujet « Nous » revient 34 fois. Ceci insinue que le président congolais se met dans la peau de ses compatriotes et partage avec eux les mêmes sentiments en rapport avec la situation sécuritaire à l'Est du Congo. Par le biais de l'usage répétitif de ce pronom, Tshisekedi vise aussi *l'ethos de son public*, comme nous le discuterons ci-dessous.

En ce qui concerne l'usage du « Je » et de « Nous » dans les discours, Bouzereau et Mayaffre (2022, p. 18) avancent que « derrière les choix pronominaux, c'est-à-dire la tonalité énonciative élémentaire et fondamentale des discours, se réalise une vision du monde, du pouvoir et de l'autre, riche d'enseignement politique ou idéologique ». Ils suggèrent aussi que « dans le discours contemporain, la concurrence du "Je" et du "Nous" vise idéalement l'harmonie. Dans cette perspective, il nous semble possible d'affirmer qu'un discours réussi est un discours qui règle de manière équilibrée son

régime énonciatif entre le ‘‘Je’’ du leader, le ‘‘Vous’’ des auditeurs, et le ‘‘Nous’’ d’un tous-ensemble qui additionne et rassemble, précisément, le locuteur (c’est-à-dire le président, le chef de parti, le chef de gouvernement) et l’interlocuteur (soit les citoyens, les militants, la nation) » (Bouzereau et Mayaffre, 2022, p.2-3). La prédominance du « Je » sur le « Nous » collectif dans les discours de TF pourrait représenter un défi à cette « harmonie », voire même compromettre toute tentative de viser une intercompréhension, qui est l’équivalence de la cohésion sociale dans le contexte de la pratique de l’arbre à palabres.

- Le nom « Rwanda » revient 29 fois. C’est le pays voisin à la République démocratique du Congo. C’est ce pays que Félix Tshisekedi indexe en ce qui concerne la guerre qui se vit à l’Est du Congo. Citer le Rwanda comme pays agresseur est une façon pour Félix Tshisekedi d’attirer l’attention de tout le monde, en international comme au national. Stratégiquement, avec cette récurrence du nom de « Rwanda » dans ses discours, FT veut légitimer son action et sa démarche, celle visant à ramener la paix au Congo. En effet, ayant accusé le Rwanda d’être l’auteur de l’agression dont est victime son pays, FT insiste sur cet aspect en citant plusieurs fois le Rwanda dans ses discours à travers différents arguments et affirmations qui l’implique dans l’agression. Cette stratégie n’a pour but que de renforcer le soutien national et international en présentant le Rwanda comme une menace ; en même temps, en cherchant une certaine intercompréhension avec ses différents interlocuteurs.
- Le substantif « Agression » revient 7 fois. Il traduit l’action du Rwanda dans la guerre que vit le Congo. À travers le mouvement rebelle dénommé M23, le Rwanda mène des actions d’attaque et d’agression sur le sol congolais, selon les autorités du pays.

Dans une perspective purement politique, ce substantif renvoie généralement une action hostile, souvent perçue comme une menace envers un individu, un groupe ou un État. L'utilisation du terme « agresseur » dans un discours politique vise à susciter des émotions fortes, telles que la peur ou l'indignation chez le public. Cela peut servir à galvaniser l'opinion publique en faveur d'une politique de défense ou d'une intervention, en créant une dichotomie entre « nous » (les défenseurs-victimes) et « eux » (les agresseurs).

Hannah Arendt dans « Les Origines du totalitarisme », principalement dans le chapitre consacré au totalitarisme, évoque le concept de la guerre en tant qu'agression politique. Elle analyse comment les régimes totalitaires utilisent la guerre non seulement comme un moyen d'expansion territoriale, mais aussi comme un moyen de renforcer leurs pouvoirs (Arendt 1973). C'est ce que FT tente de dénoncer quand il utilise plus d'une fois ce concept dans un contexte de discours politique. FT insinue donc que l'intention du Rwanda, considéré comme pays agresseur, est d'étendre les limites de son territoire en menant la guerre contre la RD Congo, et par conséquent renforcer son pouvoir dans la région.

Les mots récurrents retenus de discours de FT reflètent l'intention qui l'anime à travers ses allocutions. Dans tous ses discours, il ne se réserve pas à travailler son ethos et à partager la situation que subit au quotidien, le peuple congolais qui fait face la guerre à l'Est du Congo.

IV.2. Types d'argumentations utilisées par Félix Tshisekedi

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le deuxième chapitre de cette dissertation, le substantif d'argumentation renvoie à la dialectique. Son acception étymologique provenant du verbe latin *arguere* lui donne le sens de *rendre lumineux*, *d'éclairer*, de *faire connaître*.

Comprise dans ce sens, « argumentation » renvoie au groupe d'énoncés conçus (par l'orateur) pour convaincre autrui, et pour donner de la lumière ou pour faire connaître un fait.

Ainsi, au regard de cette appréhension étymologique, argumentation prise dans une perspective scientifique se comprend comme un processus de raisonnement par lequel une personne présente et défend un point de vue ou une thèse, en utilisant des preuves et des arguments logiques.

En tant que processus, l'argumentation peut se retrouver dans divers contextes tels que les débats, les essais, les discours (comme c'est le cas des discours du président RD Congolais, qui font l'objet de ce présent travail), ou encore des discussions informelles.

Dans cette partie du travail, nous présenterons et discuterons sur quelques argumentations de Félix Tshisekedi rencontrées dans les discours que nous avons analysés dans le précédent chapitre.

IV.2.1. Argumentation énonciative

Une argumentation énonciative est celle qui met en avant la position de l'énonciateur, de l'orateur. Elle a pour objectif principal de convaincre ou de persuader l'auditoire en utilisant non seulement le contenu des arguments, mais aussi les différentes modalités et stratégies d'énonciation. L'auteur peut par exemple faire recours, pour renforcer la crédibilité de son discours, à l'usage des pronoms personnels dont le sens et même la pertinence est de marteler sur l'engagement de l'orateur et sa responsabilité dans le discours.

Dans ses discours (à l'international, à l'élite congolaise, et encore plus à ses concitoyens), Félix Tshisekedi utilise régulièrement et stratégiquement les pronoms personnels *Je*, *Nous* et *Vous*, tel énoncé ci-dessus.

Dès le premier paragraphe de son discours du 03 novembre 2022, adressé au peuple congolais, Félix Tshisekedi commence par « Je ».

« Je m'adresse solennellement à vous... »

En utilisant le pronom personnel « Je », Félix Tshisekedi s'approprie d'une part le discours. Il assume tout qu'il s'engage à dire. C'est une façon de dire que « je prends mes responsabilités en mains pour communiquer, pour transmettre ». Au vrai, cette façon de faire rend crédible la suite de son allocution. D'autre part, il joue sur son ethos, celui que Mateusz Biatas (2020) qualifie dans ce contexte de crédibilité²¹. Non seulement Tshisekedi s'exprime pour ramener tous ses interlocuteurs à la même compréhension, mais aussi il parle pour stigmatiser son sens de responsabilité et sa volonté à rechercher paix en RDC.

En effet, par ce processus, l'objectif n'est pas seulement de s'adresser, mais aussi de prouver que l'on est capable. Par le fait de s'assumer, Félix Tshisekedi présente également une certaine image de lui-même. L'intention n'est pas seulement de communiquer, mais aussi celui de s'affirmer. Félix Tshisekedi puise dans le rationnel en vue de répondre à la fois aux conditions de cet ethos que met en valeur Mateusz Biatas (2020), qui sont : la sincérité ou la transparence, la performance et l'efficacité.

FT utilise régulièrement le pronom personnel « vous », pour indiquer ou identifier ses interlocuteurs. Prenant encore une fois en exemple son discours du 03 novembre 2022 adressé au peuple congolais, le président de la République Démocratique du Congo, qui s'exprime par voie des ondes, met en place²² dans son discours, un contexte dans lequel il est en interaction avec ses concitoyens. Il recourt à cet effet à l'idée que renferme le concept de

²¹ L'ethos de crédibilité désigne l'élément de persuasion qui repose sur le caractère et la crédibilité de l'orateur. Il peut porter sur le caractère moral, la compétence et l'expertise, l'historique et la réputation ...

²² Dans l'idée du discours FT s'estime devant des interlocuteurs qui peuvent lui poser des questions

« dialogisme », concept développé par le philosophe russe et théoricien de la littérature, Bakhtine (Bakhtine, 1970).

Pour Bakhtine (1970), dialogisme décrit la manière dont tout discours est fondamentalement orienté vers une interaction avec un ou plusieurs interlocuteurs, réels ou imaginaires, présents ou absents. Ainsi donc, selon Bakhtine, le dialogisme ne se limite pas seulement à la présence physique de deux personnes, il engage également toute interaction potentielle ou réelle, où chaque parole est une réponse ou une anticipation d'une réponse.

En identifiant son (ses) interlocuteur(s)²³, FT a préalablement imaginé les potentiels questionnements de ce(s) dernier(s), et anticipe avec des réponses qui sont de nature soit à présenter des faits :

- Certes, cette situation n'est pas nouvelle, en effet, depuis plusieurs décennies des groupes armés nationaux et étrangers écument l'Est de notre pays... (*Discours du 03 novembre, adressé au peuple congolais*)
- A ce sujet, les Nations Unies savent que la République Démocratique du Congo, est victime d'une crise sécuritaire aigue qui dure depuis plus de 20 ans à l'Est de son territoire national. (*Discours du 20 septembre 2022 à l'occasion de la 77^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de Nations Unies*)
- Notre pays fait objet d'une agression lâche par le Rwanda, sous couvert du mouvement terroriste du M23... ce que nous endurons présentement n'est qu'une épreuve qui ne doit nullement nous affecter. Soyez rassurés que nous allons la surmonter la tête haute. (*Discours aux parlementaires congolais*).

Ayant un caractère unilatéral²⁴, les discours de Félix Tshisekedi que nous avons analysés sont, qui plus est, oraux. Mais FT s'y imagine une certaine interaction où il se présente un

²³ FT utilise, dans ses discours, le pronom personnel « vous » pour désigner ses interlocuteurs.

interlocuteur pour qui, dans ces discours, il anticipe des préoccupations et y propose des potentielles réponses. En dépit de cette stratégie politique dont le but est d'attirer plus la sympathie des auditeurs, FT qui recherche l'intercompréhension en vue de ramener la paix dans la partie orientale de la RD Congo, oublie pourtant de mettre en place un cadre des échanges vrais et sincères qui, selon l'agir communicationnel d'Habermas et même la pratique africaine d'arbre palabres, sont des moyens pour arriver à l'intercompréhension ou à la cohésion sociale.

Sémantiquement, les discours de FT correspondent aux trois types d'énonciations. Il s'agit de l'énonciation élocutive, de l'énonciation allocutive et de l'énonciation délocutive.

La première se concentre sur le locuteur lui-même et sur le processus par lequel il produit son énoncé ; c'est-à-dire, sur la manière dont l'orateur organise et exprime ses pensées. La deuxième met l'accent sur l'interlocuteur en considérant la façon dont le locuteur prend en compte son interlocuteur dans la formulation de son message. Ce type d'énonciation permet d'accentuer non seulement l'implication du récepteur, mais aussi de marquer et d'indiquer la place qui lui est assignée. La troisième enfin s'intéresse au message transmis ainsi qu'à ses potentiels effets ; c'est-à-dire à la manière dont le message est reçu (Mateusz, 2020).

Il est à noter que ces trois aspects permettent d'examiner de manière exhaustive les dynamiques de la communication, en prenant en compte autant le locuteur, l'interlocuteur et les contextes de production et de réception des énoncés.

En guise d'énonciation élocutive, les discours du président RD Congolais mettent en évidence un FT qui, non seulement s'assume et choisit les moyens de communication

²⁴ Il n'y a pas de réplique immédiate aux discours que prononce FT que nous avons analysés. Ils ne font pas objet de débat sur le champ. Toutefois, selon sa pratique communicationnelle, FT initie aussi de temps en temps des séances de débat où il échange à bâton rompu avec ses interlocuteurs.

(discours lus : communication verbale), mais aussi et surtout qui a travaillé sur la construction de ses messages ; ce qui lui permet de se mettre en scène discursive.

En présentant successivement les faits, FT fait preuve, dans ses discours, d'une certaine rationalité qui met par conséquent en exergue la connaissance ainsi que la parfaite maîtrise de la situation sécuritaire dans son pays, sans omettre les efforts qu'il conjugue au quotidien pour y remédier.

Quant à l'énonciation allocutive, elle transparait dans les discours de FT à travers la place qu'il accorde à ses interlocuteurs. Pour les discours adressés au peuple congolais, FT considère ce dernier comme la source à laquelle il est redevable, car la légitimité de son pouvoir provient de lui. Dans les discours à la communauté internationale, FT considère celle-ci comme partenaire avec qui il peut résoudre la situation sécuritaire de l'Est de son pays. Dans les discours adressés à l'élite congolaise, FT considère les parlementaires comme des collaborateurs qui peuvent à la fois travailler avec lui au rétablissement de la paix au pays et en même temps, parler avec la population dans le but de la conscientiser.

L'énonciation délocutive qui est cet aspect aussi bien important que les deux précédents, met en exergue la réception et l'interprétation²⁵ de l'énoncé. Nous l'exploiterons dans la deuxième partie de ce chapitre.

Sur le plan sémantique, les énonciations élocutives et allocutives dans les discours de FT s'expriment par le biais aussi bien de moyens langagiers et de ceux grammaticaux bien déterminés. Il est de toute évidence que ces moyens contribuent à l'atteinte, par l'orateur, de son objectif principal de communication, qui est celui de persuader ses récepteurs, tout en dévoilant son attitude affective par rapport à ceux-ci.

²⁵ Ici, interprétation est comprise au sens de compréhension.

À titre illustratif pour parler de ces moyens sous l'aspect grammatical, FT fait usage des verbes de modalités ou d'action, précédés par des pronoms personnels à la première personne du singulier et suivis d'adverbes ou de qualificatifs.

Comme nous l'avons précédemment souligné, l'objectif de cet usage des pronoms n'est rien d'autre que de montrer une implication de l'énonciateur et de présenter la description de son point de vue dans le discours.

Ex : 1. Je m'adresse solennellement à vous...

- Je : *pronom personnel*
- Adresser : *verbe d'action*
- Solennellement : *adverbe (de manière)*

2. Depuis mon élection à la tête de la RDC, je n'ai eu de cesse de me battre...

- Je : *pronom personnel*
- Ai eu : *verbe modal*
- Avoir de cesse : *locution adverbiale*

3. Je salue aussi les initiatives du monde universitaire...

- Je : *pronom personnel*
- Saluer : *verbe d'action*
- Aussi : *adverbe (quantité, de degré ou de comparaison)*

Autre aspect de ces discours en rapport avec la sémantique, c'est l'usage de l'ethos de solidarité exprimé dans ces discours par le pronom personnel « nous ». En effet, en parlant de l'ethos de solidarité, (Mateusz, 2020) renseigne que « construire un éthos de solidarité signifie d'abord manifester la volonté d'être ensemble et, ce qui est parfois encore plus important, ne pas montrer son indifférence aux besoins des autres ». C'est ce que FT tente de

faire dans ses discours quand il s'identifie au peuple congolais avec qui il partage le patriotisme :

1. « Ce que *nous* endurons présentement n'est qu'une épreuve qui ne doit nullement nous affecter. Soyez rassurés que *nous* allons la surmonter la tête haute ».

Discours aux parlementaires congolais, du samedi 10 décembre 2022

2. « La guerre qui *nous* est imposée par nos voisins exige de chacun de *nous* des sacrifices ».

Discours aux congolais, du vendredi 04 novembre 2022

3. « *Nous*, peuple congolais, sommes décidés cette fois-ci, à mettre définitivement fin à l'insécurité à l'Est de notre pays, quoi qu'il en coûte ».

Discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, du mercredi 21 septembre 2022

Lorsque FT utilise le « nous », il fait référence au peuple congolais, lui y compris. Il s'agit du « nous collectif » qui est un outil rhétorique souvent utilisé dans les discours politiques, qui permet de forger les liens, de motiver et de mobiliser une communauté autour des valeurs et objectifs partagés. Ceci revient à dire que le président congolais partage la souffrance de ses concitoyens de l'Est ; ce, en utilisant l'ethos de solidarité qui lui permet de faire avec eux un même et seul peuple, partageant les mêmes réalités vitales. C'est aussi là, la stratégie de FT pour amener le peuple congolais auquel il s'adresse à une même compréhension des faits, afin qu'ensemble, ils voient les événements de la même manière.

Il convient de noter par ailleurs que l'énonciation allocutive dans les discours de FT implique deux aspects majeurs. Premièrement, elle se conçoit comme une adresse²⁶ ; deuxièmement, elle se conçoit comme une sollicitation²⁷.

IV.2.2. Argumentation logique

D'emblée, il convient de souligner qu'au regard de la perspective discursive, l'argumentation logique se conçoit comme un processus de raisonnement structuré et cohérent, utilisé pour convaincre, en s'appuyant sur la logique et la rationalité.

Dans *Rhétorique*, Aristote explore l'argumentation logique et son utilisation dans la persuasion et le discours. En effet, pour asseoir la notion de l'argumentation logique, Aristote met en place la notion des syllogismes dont le fondement repose sur le rationnel. Déjà, comme le présente Aristote, la structure même du syllogisme renvoie à une démarche rationnelle. Construit des prémisses qui donnent lieu à une conclusion, le syllogisme se veut un raisonnement logique et cohérent, à partir duquel l'orateur exprime sa pensée pour défendre sa thèse.

Selon René Descartes, la logique joue un rôle crucial dans la construction des arguments solides (Descartes, 2011). Elle est le fondement de la raison soutient-il. Autrement dit, une thèse peut être vraie en soi, mais s'il y manque de logique, elle ne peut ne pas convaincre ; vu que les idées ne sont pas ordonnées. Dans ce sens pour Descartes, la logique est essentielle pour structurer la pensée, tester les croyances et surtout formuler des arguments solides.

De ce qui précède, notons que la logique étant un élément indispensable dans l'argumentation, tout discours, pour atteindre son but, devra y recourir, au risque d'être une simple caisse de résonance, aussi longtemps que l'objectif poursuivi serait loin d'être atteint.

²⁶ Ici adresse est comprise dans le sens d'interpellation. FT dans ses discours, principalement ceux aux Nations Unies, il interpelle cet organe sur les responsabilités qui sont les siennes.

²⁷ Sollicitation renvoie ici au concours dont FT a besoin pour éradiquer la guerre dans son pays.

Les discours de Félix Tshisekedi analysés font preuve d'une certaine logique. Son argumentaire repose sur un raisonnement inductif, partant ainsi du particulier au général. FT met en évidence, cela dans tous ses discours, que la partie Est de la République Démocratique du Congo et ses habitants souffrent à cause de la guerre menée par le Rwanda à travers le mouvement rebelle M23. Mais cette souffrance n'est pas seulement celle de la population de l'Est du Congo, mais de tous les congolais. Le mal que subissent les habitants de la partie orientale de la RDC est ressenti par l'ensemble du peuple congolais.

En clair, l'usage d'un raisonnement logique dans les discours de FT vise la persuasion de ses différents auditoires. C'est dans ce sens qu'il a travaillé sur la clarté de son message, la crédibilité de ses arguments qui amènerait à susciter une certaine confiance de ses auditeurs.

IV.2.3. Argumentation individuelle

Se référant au type de processus où une personne développe et présente des arguments pour défendre une position ou une opinion de manière autonome, l'argumentation individuelle est souvent utilisée par l'orateur pour vendre positivement son image. Quelques séquences des discours de FT analysés démontrent le recours aux arguments de type individuel.

« Sitôt dit sitôt fait, j'ai sans délai et de bonne foi commencé à développer, notamment avec tous nos 9 pays voisins, une diplomatie de proximité... »

Discours au peuple congolais, du vendredi 04 novembre 2022

« Depuis mon élection à la tête de la RDC, je n'ai jamais cessé de me battre, chaque jour, pour la paix et la sécurité dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu... »

Discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, du mercredi 21 septembre 2022

«...j'ai lors de mon adresse télévisée de novembre dernier à la nation, galvanisé nos troupes et fait appel à la vigilance de notre population... »

Discours aux parlementaires congolais, du samedi 10 décembre 2022

A côté de la volonté de rétablir complètement la paix dans la partie Est de la RDC, FT s'engage aussi à vendre positivement son image. Face à tous ses « interlocuteurs », il se fait passer pour un « acteur ». Il joue sur son ethos, qu'il présente stratégiquement à travers les actions qu'il a menées, même si elles se rapportent à la cause pour laquelle il s'exprime : la situation sécuritaire.

À titre illustratif, en disant « j'ai sans délai et de bonne foi commencé ... », le président RD congolais met en évidence une certaine promptitude dans l'engagement qu'il s'est assigné. Il insinue que pour la cause de la partie Est de son pays, il agit. Ceci est un argumentaire individuel, qui met en évidence son auteur (orateur). FT tente par cet argumentaire de jouer sur l'éthos que Mateusz Biatas dénomme « du chef », dont l'objectif est de mettre l'accent sur la relation de dépendance et de réciprocité entre l'orateur et son auditoire. En fait, l'éthos du chef auquel recourt FT dans ses discours quand il met évidence ses actions et ses réalisations apparaît par l'intermédiaire de trois figures principales :

- 1) *Celle du guide suprême* : FT se présente comme celui qui prend l'initiative. Il n'attend pas, mais il agit. Il est conscient que la population congolaise en général, particulièrement celle de la partie Est, attend plus de lui. Il est le « majordome » de la République Démocratique du Congo ; et il doit agir.
- 2) *Celle du chef-souverain* : dans ses discours, FT stigmatise qu'il détient « l'imperium ». Il a le pouvoir de donner des orientations, voire des instructions aux institutions de la République quand le besoin et l'utilité se font sentir. Ici, il y a lieu de préciser que la souveraineté n'est pas statutaire, mais plutôt imaginaire. Elle est

l'origine de la légitimité de l'autorité de l'homme politique. Elle lui permet de se créer, comme le soutient Biatas, un ethos grâce auquel il lui sera possible de prendre une position de garant des valeurs importantes de la nation. Les séquences des discours de FT que nous avons retenues dans cette partie consacrée à l'argumentation individuelle explique le mieux la manifestation de la figure du chef souverain dans ses allocutions.

- 3) *Celle de commandeur* : cette figure se rattache au précédent. En tant que chef suprême, FT commande aussi.

IV. 3. Les discours de FT et l'agir communicationnel

La théorie de l'agir communicationnel est l'une, nous l'avons déjà discuté, des plus importantes théories en communication. Habermas (1987) y développe une perspective selon laquelle la communication rationnelle et argumentée est fondamentale pour la société. C'est ainsi qu'il propose même que la coordination sociale et l'intégration se réalisent non pas seulement à travers le pouvoir ou l'argent, mais aussi et principalement par la communication. Habermas met, par-là, la communication au centre de la vie humaine. Cette communication qu'il souhaite être authentique se présente comme un processus où les individus s'engagent dans les discussions et partages honnêtes, guidés par la rationalité et non par la domination.

Avant d'apprécier les discours de FT, que nous considérons après notre interprétation comme des tentatives d'échanges²⁸, à la lumière de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas, il nous paraît important, sinon indispensable de revenir sur quelques éléments

²⁸ Les discours de FT à proprement parler, ne sont pas des échanges au sens vrai du terme et de la manière dont Habermas considère ces derniers en vue d'une intercompréhension ; ou encore selon l'idée de pratique de l'arbre à palabre qui elle aussi recourt aux échanges pour arriver à la cohésion sociale. Bien que l'auteur de ces discours les considère lui-même comme des échanges, d'après notre analyse, ils ne les sont pas vraiment en tant que tels. Voilà pourquoi nous préférons parler de « tentatives d'échanges ».

clés de cette théorie, en les rapportant sur le sens et même la consistance de la rhétorique utilisée par FT dans ses discours en marge de la situation sécuritaire à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Pratiquement, l'agir communicationnel d'Habermas repose sur 4 concepts clés : Actes de langage, validité des énoncés, rationalité communicationnelle et intercompréhension.

- 1) Les actes de langage : Habermas les considère comme l'ensemble de tous les éléments (actes) qui entrent dans la ligne de compte pour établir des échanges entre individus. Ici l'on considère aussi les différentes stratégies et moyens mis en place pour transmettre un message et établir des échanges. Pour le philosophe allemand, un acte de langage ne se limite pas à la transmission d'informations. Il inclut aussi les éléments en rapport avec comment les interlocuteurs se positionnent vis-à-vis de ce qu'ils entendent.

En rapport avec ce travail, nous avons trouvé que ce premier concept de la théorie d'Habermas s'applique. FT semble considérer, selon l'esprit de l'intention de ses discours, que ces derniers sont des échanges avec ses différents interlocuteurs.

Rappelons ici l'usage du « je-vous ; nous-vous », qui n'est rien d'autre qu'une stratégie, une manipulation langagière instrumentale mise en place pour insinuer un dialogue dans ses discours. Aussi, l'acception que renferme le concept de dialogisme que nous avons précédemment évoqué, concept développé par Mikhaël Bakhtine (1929) renforce davantage cette appréhension qui sous-entend que quand le président RD congolais tient ses discours, il tente d'initier en même temps un dialogue, mieux des échanges. Cependant, dans ce contexte précis où les discours de FT sont de nature unilatérale et au regard de l'essence de l'agir communicationnel ainsi que de celle de la pratique de l'arbre à palabre, les considérations que le président congolais se fait en ce qui concerne le dialogue ou les échanges, sont loin d'être une réalité et un

processus pouvant conduire à l'intercompréhension ou à la cohésion sociale. Pour être plus précis, certes la stratégie à travers l'usage de « Je – Vous » qu'utilise régulièrement FT renvoie aux actes de langage, mais la nature instrumentale de ces actes dans ses discours se heurte aux requis du dialogue tel que défini par l'agir communicationnel et la pratique de l'arbre à palabre.

2) La validité des énoncés : Pour Habermas, elle se réfère aux critères selon lesquels un énoncé peut être jugé vrai, juste ou authentique. À cet effet, Habermas identifie quelques types de validité qui peuvent être mise en jeu dans le contexte de communication :

- La vérité : qui fait la correspondance avec la réalité ;
- La correction normative : qui est en conformité avec les normes et valeurs partagées ;
- La véracité : qui renvoie à la sincérité de l'énonciateur.

Devant tous ses interlocuteurs, FT recourt à ces différents éléments et utilise certains arguments pour rendre ses énoncés valides. Par exemple, dans son discours à la 77^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, il indique que son pays est attaqué par le Rwanda, par le truchement du mouvement rebelle M23. Ce dernier sème la désolation et multiplie ses exactions sur la population. Pour appuyer cet argumentaire et rendre valide cet énoncé, FT rappelle aux Nations Unies leurs propres pertes et tragédies en mentionnant que 8 de leurs casques bleus envoyés en mission en RDC ont été tués par ce même mouvement rebelle.

Aussi, dans l'objectif de prouver la véracité de ses propos qui impliquent par conséquent sa sincérité, FT mentionne dans son discours à l'ONU que depuis son élection à la tête de la RDC, il s'est engagé sincèrement à travailler pour la paix et la restauration de la confiance avec les chefs d'État des pays limitrophes. L'accent est mis ici sur le sens d'ouverture de son esprit et la sincérité qui accompagne ses actions. Là encore, c'est une stratégie de

communication pour se faire accepter par son interlocuteur, en créant en lui une certaine confiance.

3) La rationalité communicative : Élément important de la théorie habermassienne, la raison doit être au centre de toute activité communicationnelle. Selon Habermas (1987), la rationalité communicative désigne un type de rationalité basée sur l'interaction et le consensus, plutôt que sur la simple logique instrumentale. Autrement dit, la rationalité communicative implique que les participants à une communication (dialogue) cherchent à arriver à un accord²⁹ mutuel, par le biais de la discussion rationnelle et de la compréhension partagée.

Félix Tshisekedi cherche, à travers ses discours, à parvenir à un consensus avec ses interlocuteurs et les parties prenantes. Il fait à cet effet usage des argumentations raisonnées pour se faire comprendre de ses interlocuteurs.

« Sitôt dit sitôt fait, j'ai sans délai et de bonne foi commencé à développer, notamment avec tous les 9 pays voisins, une diplomatie de proximité en vue d'établir avec eux des relations de coopération franches, transparentes et gagnant-gagnant ».

Discours aux congolais, du vendredi 04 novembre 2022

« ..., je n'ai ménagé aucun effort pour rassurer les chefs d'État des pays limitrophes et restaurer la confiance entre nous, notamment par la concertation permanente sur des questions d'intérêt commun, la conclusion des accords de coopération sécuritaire... »

Discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, du mercredi 21 septembre 2022

Cependant, il est à noter que la rationalité communicative développée dans les discours de FT reste dans un contexte d'une communication unilatérale et visant donc un accord qui

²⁹ Ici accord est pris dans le sens de la compréhension mutuelle, en ce qui concerne les idées et les concepts qui doivent être partagés en d'arriver à un consensus dans une situation de communication.

n'implique pas de dialogue réel ou de compromis, mais d'adhérer à la position et aux requêtes d'une figure charismatique qui jouit de l'autorité, celle du « grand chef ».

À la lumière de ce qui précède, il est bien clair qu'en rapport avec la situation sécuritaire dans la partie Est de son pays, FT qui déjà selon ses discours, a rejeté l'option militaire pour retrouver la paix, au profit de ce qu'il veut présenter comme un dialogue, a recouru à la rationalité communicationnelle. Seulement, la rationalité communicative déployée par FT tient à une habilité rhétorique, et se veut, lorsqu'examinée de plus près, essentiellement instrumentale³⁰. En d'autres termes, par le biais de l'argumentation et l'absence de dialogue réel, FT recourt à la rationalité instrumentale et une communication essentiellement stratégique. Il est juste fonction de l'objectif qu'il veut atteindre pour son pays, mais dans une position d'autorité.

La théorie d'Habermas nous a aidé à comprendre que le dialogue qu'essaie d'établir le président congolais ne répond pas aux requis du dialogue tel que conçu dans l'agir communicationnel, et tel que mis en valeur dans l'exercice de la pratique de l'arbre à palabre.

- 4) L'intercompréhension : Elle est la conséquence logique de la rationalité communicative. Elle est comprise par Habermas (1987) comme un processus par lequel les interlocuteurs atteignent une compréhension commune et partagent sur un accord sur les significations des énoncés, en se basant sur des normes partagées, des intentions sincères et des évaluations réciproques des énoncés.

Le rappel à l'ONU de ses 8 casques bleus tués aux fronts par les M23, par exemple, est une stratégie communicationnelle mise en place par FT pour amener cet organe à se rendre

³⁰ La rationalité instrumentale est un processus qui se concentre sur l'efficacité et l'accomplissement des objectifs de manière optimale. Elle vise l'atteinte des résultats, peu importe les moyens. C'est pourquoi elle est fondée sur la performance dans l'accomplissement des buts ou des tâches spécifiques. La rationalité instrumentale s'oppose à celle communicationnelle dans le sens que celle-ci se base sur le dialogue et valorise la compréhension mutuelle en vue d'un consensus.

compte que lui aussi souffre de l'insécurité dans laquelle vit la RD Congo. Le souci majeur dans les différentes communications du président RD congolais est de faire comprendre à ses interlocuteurs que le Congo est attaqué par les forces négatives, et que ces différents publics cibles en pâtissent et devrait donc contribuer à trouver des voies de sortie à cette crise. FT veut établir un sentiment de collectivité avec qui il veut se montrer en « dialogue » pendant ses différents discours ou interventions.

De cette façon, FT pour se faire comprendre et par conséquent mieux faire passer son message, recourt à la rhétorique du logos, soutenue de temps en temps par celle de l'éthos.

Pour ce qui la concerne, la rhétorique du logos repose sur des faits, des chiffres et des arguments logiques. Les données scientifiques, les statistiques et les raisonnements logiques y sont utilisés pour convaincre rationnellement l'audience. Ceci revient à dire qu'à travers la rhétorique du logos, l'orateur fait usage des preuves tangibles, des faits connus, voire palpables pour justifier son point de vue. Grâce à un raisonnement logique, il travaille sur sa crédibilité et prouve la véracité de ses énoncés. Il s'agit d'un type de rhétorique qui permet au locuteur de tenter de persuader son auditoire par la logique stricte et l'argumentation bien fondée, en s'appuyant sur des preuves et des raisonnements clairement exposés.

Différents aspects caractérisent la rhétorique du logos, parmi lesquels les arguments inductifs, que nous avons trouvé dans les discours de FT analysés. C'est dans ce sens que pour parler de la souffrance des Congolais en général, le président de la RDC commence par parler de ceux de l'Est. Autrement dit, quand une partie du Congo souffre, c'est tout le pays qui souffre aussi et qui en subit les conséquences. L'usage de ce raisonnement qui marque son emprunte dans la rhétorique utilisée par FT met en valeur l'unité et la solidarité qui se veulent être l'apanage du peuple congolais.

Cette rhétorique pour FT est à la fois mobilisatrice et interpellatrice. Mobilisatrice, dans le contexte où il s'adresse à ses compatriotes et leur demande non seulement d'endurer, mais aussi et surtout de s'unir davantage comme un seul homme pour bouter hors d'état de nuire l'agression dont ils sont victimes. Interpellatrice, quand il s'exprime devant les instances internationales auxquelles il rappelle régulièrement leur rôle dans la sécurisation des nations et de leurs propres effectifs ; ce, conformément aux accords signés et aux engagements pris pour ce fait.

Nous appuyant sur l'appréhension qu'ont Perelman et Olbrechts-Tyteca (1977) de la rhétorique, surtout sur leur redéfinition de ce concept ainsi que de celui de logos dans « Traite de l'argumentation : La Nouvelle Rhétorique » dont nous avons présenté l'économie au deuxième chapitre de cette dissertation, nous observons donc que FT, dans ses discours, donne une importance significative aux structures logiques dans le but de mieux de faire comprendre et par surcroît persuader.

Ainsi, il y a lieu, au regard de la présentation et de la structuration des discours de FT que nous avons analysés de remarquer une nette distinction entre la démonstration, qui relève généralement du domaine mathématique et l'argumentation. Le président congolais ne démontre pas, il argumente. Et cette argumentation qui revêt un caractère logique lui permet de transmettre ses idées et potentiellement de convaincre. C'est cela le sens et même la pertinence de toute la rhétorique qu'il utilise dans ses différents discours.

Par ailleurs, cette rhétorique du logos utilisée par FT ne va pas sans relever certaines interrogations. De prime à bord, nous observons que les discours de FT en marge de la guerre à l'Est de la RD Congo n'ont pas vocation à mettre fin, par eux-mêmes, à la guerre qui se vit à l'Est du pays. Ce que cherche à atteindre FT à travers ses argumentations logiques et

raisonnées, c'est d'amener tous ses interlocuteurs à la même compréhension des faits³¹ ; de sorte que tous ensemble, il parvienne à mettre fin à la situation désastreuse que subit une partie de sa population.

Il s'agit là, du recours à certaines notions clés de la théorie de l'agir communicationnel du philosophe allemand Jürgen Habermas, utilisées, sans expressément les nommer, dans l'essence même des discours du président congolais.

L'agir communicationnel en tant que théorie, a comme point culminant l'intercompréhension. Si c'est cette intercompréhension que semble viser aussi FT avec ses différents interlocuteurs afin d'en finir avec la guerre, le format de sa communication fait face, cependant, à certains défis pour pouvoir atteindre convenablement et efficacement l'objectif qu'il envisage.

Pour communiquer, FT opte majoritairement pour les discours adressés aux différentes cibles ; et considère ces dernières comme une partie de solution à la situation sécuritaire à l'Est du Congo. Dans son intention, en rapport avec ses discours et d'après l'interprétation que nous en avons faite, il tente de présenter ces discours tels des échanges qu'il engage avec ses différents interlocuteurs, comme observé dans la pronominalisation de ses discours, par exemple.

Certes, comme précédemment souligné avec Mikhaïl Bakhtine (1929), en parlant du concept de « dialogisme », qui voit l'interaction dans tout discours, les discours du président RD Congolais peuvent renvoyer à une forme d'échanges dans le sens où FT anticipe des questions urgentes qu'il doit adresser pour chacun de ses publics cibles. Ceci peut créer une certaine interaction avec les interlocuteurs. Mais cette interaction n'est pas de fond. Donc, sur le plan de forme, en considérant certaines théories linguistiques comme celle de Bakhtine, ces discours peuvent paraître, et c'est l'intention de Tshisekedi, ici, comme des échanges. Sur le

³¹ Le souci pour FT est que tous ses interlocuteurs comprennent la situation du Congo de manière que lui-même la comprend. L'usage de la rhétorique du logos vient juste appuyer cette volonté.

plan du fond cependant, ils sont loin de l'être ; surtout au regard de la manière dont Habermas conçoit les échanges qui peuvent conduire à une intercompréhension. Ils ne sont qu'un semblant de dialogue.

Pour arriver à une réelle intercompréhension, celle qui est capable d'apporter des solutions aux problèmes sociétaux, Habermas (1987) propose que le cadre d'échanges soit bien aménagé et que les participants à ces échanges se partagent mutuellement des idées afin d'aboutir à un compromis. Ces échanges ne doivent pas être menés unilatéralement, ni limités par le temps de peur que les avis de certains ne soient convenablement pris en compte. C'est cela le défi des discours de FT que l'agir communicationnel d'Habermas nous a aidé à découvrir.

De même, en ce qui concerne l'arbre à palabres, un espace public de délibération démocratique et qui vise la remise en d'une entente sociale rompue, les discours de FT n'offrent pas non plus l'opportunité pour le dialogue social requis par cette pratique. L'idée sous-jacente de la pratique de l'arbre à palabres et sa condition nécessaire avance Agbenoko (2019, p.222) est « l'édification d'un espace public de discussion. Cet espace n'est nullement un lieu qui accouchera d'un consensus mou, mais sera un espace à plusieurs voix où l'annonce de ce qui semble vérité à la fois relie et sépare les hommes ».

Pour résumé, FT qui s'exprime devant les différentes audiences dénommées dans ce travail, ne reçoit pas clairement la position de ces interlocuteurs. Ceci crée un obstacle pour véritablement arriver à une intercompréhension ou à la cohésion sociale. À titre illustratif, après s'être exprimé devant l'Assemblée générale de l'ONU, et n'ayant pas engagé des fructueux et solides échanges avec cet organe, FT ne semble pas se préoccuper de savoir ce que pense exactement et sincèrement l'Assemblée générale de tout qu'il a dit, si nous pouvons juste prendre le cas de ses discours à l'ONU, vu qu'il n'y a pas de réplique ou de

débat ouvert, avec l'ensemble de ses interlocuteurs, pour partager sur ses discours et messages. Cela pose problème et constitue un défi dans la recherche de la production d'un accord démocratique visant à aider et à mettre fin aux exactions dont est victime la population de la partie Est de la RD Congo.

Au-delà de l'aspect politique qui peut jouer (qui joue) une influence capitale dans la résolution des conflits armés dans le monde, la manière et même le style de communiquer, surtout le choix du contexte dans lequel se déroulera la communication revêtent toute leur importance. Chaque communication, pour atteindre convenablement son objectif, doit tenir compte de certains paramètres communicationnels dont le contexte.

FT pour qui le but poursuivi par ses discours est de ramener tout le monde au même diapason de compréhension, c'est-à-dire à une sorte d'intercompréhension, n'a pas tenu compte, pour la majorité de ses communications, de l'aspect majeur de l'intercompréhension que sont les échanges au sens vrai du terme. Ce sont eux, comme nous l'avons déjà dit, qui permettent le partage d'idée et l'atteinte d'un consensus.

FT pourrait dans cette optique, mettre plus en valeur les espaces d'échanges, telles que les conférences de presse, les cadres de concertation etc., pour parler en profondeur et échanger sur la question de l'insécurité à Est de son pays ; cela aussi bien avec la communauté internationale, l'élite congolaise ainsi que le peuple congolais. Ces contextes permettraient d'initier les vrais échanges qui pourraient amener à l'intercompréhension, voire au consensus.

Ainsi, à la suite de notre analyse et de notre interprétation, en dépit des points forts de la rhétorique utilisée par le président congolais dans ses discours, aussi longtemps qu'il n'a pas tenu compte d'un cadre permanent où les échanges sont faits en bonne et due forme, cadre dans lequel le partage réciproque d'idée est prioritaire, il serait difficile, à notre avis, nous basant à cet effet sur le sens de l'agir communicationnel, tel que développé par Jürgen

Habermas, et la pratique de l'arbre à palabres qui répondrait aussi aux besoins et valeurs culturelles de certains publics cibles de FT, d'arriver à l'intercompréhension ou à la cohésion sociale qu'il cherche avec ses différents interlocuteurs, en vue de mettre complètement fin à la guerre qui se vit dans son pays.

À l'instar d'Habermas, nous soutenons que la meilleure intercompréhension est celle qui a pour socle des échanges vrais, justes et sincères, comme c'est également le cas avec la pratique de l'arbre à palabres pour laquelle, l'avons-nous dit précédemment, les échanges vrais doivent être initiés afin d'arriver à la cohésion sociale. FT qui a trouvé en l'intercompréhension une opportunité de mettre fin aux conflits à l'Est du Congo, devra tenir compte de tous les paramètres liés à cet aspect. C'est notamment la mise en pratique des idées phares de la sphère publique (qui se trouve aussi dans la pratique de l'arbre à palabres) qui lui permettra d'échanger personnellement avec les différentes couches, que ce soit au niveau national et international, en vue d'être au même niveau d'intelligence que les autres ; et ainsi parvenir à une meilleure intercompréhension dont la visée sera celle de mettre fin à la guerre dans son pays, dans un élan d'une volonté collective.

IV. 4. Résumé

Ce chapitre divisé en deux parties s'est consacré d'abord à présenter l'interprétation de l'analyse des discours politiques de Félix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo, en marge de la situation sécuritaire à l'Est de ce pays. Après analyse de ces discours au chapitre précédent, il y ressort que le président RD Congolais a fait régulièrement recours à la rhétorique du logos pour communiquer avec ses différents interlocuteurs. Cette rhétorique qui repose généralement sur les faits a servi à Félix Tshisekedi d'argumenter ses énoncés en présentant les faits constatés dans son pays en rapport avec la guerre de l'Est du Congo.

Ce chapitre a ensuite interprété ces analyses à la lumière de la théorie de l'agir communicationnel du philosophe allemand Jürgen Habermas et de la pratique de l'arbre à palabres. À cet effet, nous avons constaté que la plupart des discours de Félix Tshisekedi analysés correspondent à certaines idées et concepts majeurs de ces deux approches, dont l'usage de la rationalité et la recherche d'intercompréhension et/ou de cohésion sociale. Cependant, le majeur bémol est que le président congolais dont l'objectif des discours est la recherche de l'intercompréhension, n'a pas pu suffisamment aménager le cadre pour parvenir à cet objectif. La raison principale est que FT se contente de délivrer des discours à caractère unilatéral, même s'il tente de déployer des stratégies langagières qui visent à faire paraître ces discours comme des dialogues, au lieu de privilégier de véritables opportunités pour les échanges qui sont la voie par excellence pour atteindre l'intercompréhension.

CHAPITRE V : CONCLUSION GENERALE

L'objectif de ce travail était d'examiner la rhétorique des discours de Félix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo, en marge de la situation sécuritaire dans la partie Est de son pays pour en saisir la consistance.

En parlant du sens, notre préoccupation était celle de connaître primordialement le type de rhétorique utilisée par Félix Tshisekedi, afin de mieux comprendre l'objectif que poursuit le président congolais à travers ses discours. Quant à la consistance, nous avons étudié, grâce à certaines théories en communication, telle celle de l'agir communicationnel du philosophe allemand, Jürgen Habermas, et aussi au vu de la pratique ancestrale africaine de l'arbre à palabres, le potentiel qu'ont les discours de FT pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

En abordant la question de la problématique, nous sommes parti, pour problématiser notre étude, de l'observation que la partie Est de la République Démocratique du Congo connaît une insécurité accrue et que Félix Tshisekedi, président de ce pays d'Afrique centrale tente, tant bien que mal, à ramener la paix dans son pays en optant de manière principale pour la communication, à défaut de l'option militaire que son prédécesseur avait emprunté. Félix Tshisekedi tente, par la communication, de créer un champ commun en vue de l'établissement d'un dialogue avec les parties prenantes à cette situation d'insécurité que connaît la population de l'Est du Congo.

La préoccupation majeure de ce travail se base sur la question suivante :

L'agir communicationnel d'Habermas peut-il aider à identifier les défis que pose la rhétorique des discours du président Flexi Tshisekedi afin de produire un accord démocratique, en marge de la guerre à l'Est de la RD Congo ?

Les résultats de cette recherche nous permettent d'adresser cette question ci-dessous ainsi qu'à travers notre réponse aux questions de recherche secondaires.

Ce travail s'intéressait aussi à préciser le type de rhétorique utilisé par le Président Félix Tshisekedi pour communiquer avec la communauté nationale et internationale en marge de la guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Après étude des discours du président RD Congolais, nous avons trouvé que ce dernier a recours, dans tous ses discours analysés, à la rhétorique du logos. Félix Tshisekedi s'est évertué à tabler, pour se faire comprendre et par surcroît persuader, sur l'énonciation des faits connus, voire palpables, présentés à travers une argumentation logique. Dans les discours de Félix Tshisekedi analysés, bien que répartis en trois catégories (discours adressés au peuple congolais, à l'élite congolaise et à la communauté internationale), y transparaît clairement la rhétorique du logos. Ce qui prouve à suffisance que le président congolais, en tenant ses différents discours devant ses différents auditoires, a un seul et même objectif. Il tient à ce que tous ses interlocuteurs parviennent à une même compréhension des faits qu'il rapporte et arrivent à trouver ensemble une solution efficace à la situation sécuritaire de son pays.

En dehors de la rhétorique du logos qui se veut être la caractéristique principale des discours de Félix Tshisekedi analysés, nous avons aussi découvert que ce dernier a fait régulièrement l'usage de l'ethos pour se faire accepter comme une partie de solution au problème de l'Est de son pays. Le président congolais a, dans ses discours, rappelé ses qualités camouflées dans ce qu'il a fait et entrepris jusque-là pour la restauration de la paix en RDC.

En outre, à considérer la perspective prise par Félix Tshisekedi pour ramener la paix à l'Est du Congo, et en analysant scrupuleusement ses discours, nous nous sommes rendu compte que certaines notions essentielles de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas y sont tout de même mises en exergue, et que ces discours, selon leur première appréhension, ont pour vocation de conduire les uns et les autres à une même compréhension des faits. La rationalité qui constitue l'un des fondements de la théorie habermassienne est mise en valeur

par Félix Tshisekedi pour mener sa communication et caractérise par conséquent le contenu de cette dernière.

Ayant pour objectif la recherche de l'intercompréhension, même si la finalité reste le retour de la paix à l'Est du Congo, les discours de Félix Tshisekedi sont conçus dans une logique rationnelle. Tshisekedi organise et agence ses idées rationnellement pour pouvoir communiquer avec ses interlocuteurs. Mais la procédure empruntée par le président RD Congolais pour viser l'intercompréhension fait face à un certain défi dû au manque de considération de l'environnement dans lequel évoluent ces communications. Autrement dit, Félix Tshisekedi qui considère ses discours à ses auditoires comme des échanges, oublie malheureusement de mettre vraiment à profit l'un des aspects importants de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas qu'est l'espace public ; lequel de par son essence, permet et facilite les échanges au vrai sens du mot, en vue d'une véritable intercompréhension.

De plus, le président Félix Tshisekedi qui ne s'est pas montré par exemple favorable aux échanges avec les groupes armés actifs dans son pays, principalement avec le M23 qui insécurise l'Est du Congo, a tout simplement opté pour la communication par des discours unilatéraux, oubliant que la meilleure intercompréhension ne peut s'obtenir que grâce aux échanges fructueux avec toutes les parties prenantes, ce qui est le cas aussi historiquement et culturellement en RD Congo et d'autres pays africains via des pratiques traditionnelles, tel l'arbre à palabres.

Nous nous sommes ensuite penché sur la question suivante :

- Les tentatives de persuasion dans la rhétorique politique du président Félix Tshisekedi posent-elles un défi pour l'exercice d'intercompréhension comme défini par Habermas dans sa théorie de l'agir communicationnel?

Les résultats de notre analyse des discours de FT indiquent que ce dernier animé par le souci d'arriver à l'intercompréhension en vue de ramener la paix à l'Est de son pays, est tout de même tombé dans le piège de la plupart de discours politiques, celui orienté vers la volonté de persuader et de convaincre. À travers ses discours, FT tente stratégiquement de convaincre ses interlocuteurs. Pourtant selon le processus vers l'intercompréhension, Habermas écarte toute rationalité instrumentale au profit de celle communicationnelle. Les échanges doivent être exempts de toute tendance allant dans le sens d'une certaine persuasion. C'est alors qu'ils peuvent, selon le philosophe allemand, mener vers l'intercompréhension.

Enfin, ce travail se questionnait aussi sur les conditions requises pour que la (les) stratégie.s que Félix Tshisekedi mobilise dans ses discours politiques pour communiquer avec ses cibles puisse mener à établir une intercompréhension.

À ce stade, il y a lieu de souligner que bien qu'ayant des origines occidentales, la théorie de l'agir communicationnel par son essence se retrouve dans la réalité comprise à travers « l'arbre à palabres », dont le peuple congolais et toute l'Afrique centrale ont la maîtrise.

La notion d'intercompréhension telle que développée par Habermas est semblable aux objectifs de cohésion sociale de la pratique de l'arbre à palabres, un des héritages de la période précoloniale qui a fait ses preuves en contexte postcolonial en République Démocratique du Congo.

Félix Tshisekedi qui connaît bien cette réalité, et pour qui l'objectif des discours est de parvenir à une intercompréhension avec tous ses interlocuteurs, pourrait davantage recourir à la sagesse africaine, pour engager avec toutes les parties prenantes aux conflits armés dans son pays, de vrais échanges, tels que prônés par Habermas, en vue de parvenir à une parfaite intercompréhension, facteur pour rétablir la paix dans la partie Est de la RD Congo.

Pour en revenir à la question phare de ce travail, l'agir communicationnel nous permet donc d'identifier les défis que les discours de Tshisekedi représentent pour arriver à l'intercompréhension telle que définie par Habermas, mais aussi à la cohésion sociale visée par des pratiques plus culturellement pertinentes en RD Congo telle celle l'arbre à palabres. Cependant, de par des éléments fondamentaux de l'agir communicationnel, cette théorie nous permet aussi d'identifier un défi plus profond et complexe qui pourrait confronter le président Tshisekedi dans l'élaboration de ces discours et la visée d'une cohésion sociale face à l'insécurité en RD Congo.

En effet, les concepts du monde vécu et du système discuté plus tôt dans ce document reflètent un ensemble de valeurs qui coexistent en RD Congo, un pays postcolonial où la gouvernance occidentale pourrait parfois se heurter à ces pratiques précoloniales et locales qui permettraient l'aboutissement à un accord démocratique qui respectent des valeurs culturelles chères au peuple congolais. Certains, tel Agbenoko, arguent que de telles pratiques sont nécessaires pour réinstaurer la paix dans le continent africain. Agbenoko (2019) avance que « l'Afrique a une vieille culture de délibération comme voie de dialogue et de règlement de conflits sociaux. L'arbre à palabres renvoie [...] à une instance sociale de confrontation des arguments dans une posture de légitimation du pouvoir. Cette pratique culturelle devra donc être restaurée comme nouveaux mécanismes institutionnels contemporains afin de donner du sens à nos démocraties en mal de légitimité ».

En d'autres termes, si l'arbre à palabres est une pratique culturellement pertinente en RD Congo et dans d'autres pays africains, et si son objectif d'aboutissement à une cohésion sociale issue de délibérations est similaire à des éléments de l'agir communicationnel d'Habermas, l'arbre à palabres est tout de même un héritage du monde vécu ; les valeurs de ce monde sont souvent en contradiction avec le système ici manifesté par un modèle de gouvernance occidental (le discours politique inclus). Dans cette

perspective, l'agir communicationnel d'Habermas, nous permet aussi d'identifier des défis propres au contexte de la RD Congo, un contexte postcolonial complexe dont les différents éléments devront être navigués par Tshisekedi pour ne serait-ce que prétendre de viser une communication aboutissant à l'intercompréhension.

Limites et recommandations pour recherches futures.

Ce travail pourrait fournir des observations et des recommandations plus complètes si l'étude approfondie sur la manière dont les différents récepteurs (interlocuteurs) des discours de Félix Tshisekedi analysés ont réagi, car elle permettrait de saisir plus précisément l'impact de ses communications dans le chef de ceux-ci.

Cependant, en réponse à nos questions de recherche et en vue de recommandations pour les recherches futures, nous suggérons que l'agir communicationnel, malgré ses origines occidentales, peut être utile pour identifier les défis rencontrés par la rhétorique utilisée par Félix Tshisekedi dans ses discours (en particulier, pour parvenir à l'intercompréhension), considérant aussi que cette théorie a divers certains parallèles avec les pratiques locales, notamment avec la pratique de « l'arbre à palabres », dont nous avons parlé plus haut, et qui reste à être théorisée de manière plus approfondie pour pouvoir être déployée dans des travaux similaires à celui-ci.

Dans ce contexte, une théorie comme l'agir communicationnel, bien établie et comportant divers parallèles avec l'arbre à palabres, s'est avéré utile, malgré ses origines occidentales. Il faut cependant noter aussi qu'une telle théorie pour être applicable, pourrait nécessiter d'être déployée de manière flexible, afin de mieux aborder la manière dont l'intercompréhension peut être atteinte dans un contexte de la rhétorique et du discours politique, et dans un environnement postcolonial.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

Allouche, V. (2012). *Approche interprétative des discours de presse*. Paris: L'Harmattan.

Aristote, (1991). *Rhétorique*. Paris: LGF.

Bakhtine, M. (1970). *Problème de la poétique de Dostoïevski*. Paris: Seuil.

Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris: PUF.

Collet, H. (2004). *Communiquer Pourquoi, Comment? Guide de la communication*. Paris: GRIDEC.

Descartes, R. (2011). *Méditations métaphysiques*. Paris: Flammarion.

Fortin, N. (2007). *La rhétorique mode d'emploi*. Laval: Presse Universitaire de Laval.

Gosselin, A. (1998). *La logique des effets pervers*. Paris: PUF.

Habermas, J. (1988). *L'Espace public*. Paris: Payot.

Habermas, J. (1998). *Le discours philosophique de la modernité*. Paris: Gallimard.

Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. v 1. Paris: Fayard

Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. v 2. Paris: Fayard

Kibédi-Varga, A. (1970). *Rhétorique et littérature. Etudes de structures classiques*. Paris: Didier.

Maarek, P. (2015). *Communication et marketing de l'homme politique*. Paris: LITEC.

Maingueneau, D. (2005). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.

Maingueneau, D. (2022). *L'ethos dans l'analyse de discours*. Paris : Academia.

- Mateusz, B. (2020). *Le discours de Nicolas Sarkozy. Rhétorique et mise en scène*. Paris: L'Harmattan.
- Mazière, F. (2018). *L'analyse de discours*. Paris: PUF.
- Melcer, J.-F. (2013). *Ethique et rhétorique (d') après Chaïm Perelman*. Paris: L'Harmattan.
- Melcer, J.-F. (2013). *Justice et rhétorique selon Chaïm Perelman*. Paris: L'Harmattan.
- Melcer, J.-F. (2013). *Logique et rhétorique selon Chaïm Perelman*. Paris: L'Harmattan.
- Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours. Modèles d'analyse, perspectives empiriques*. Bruxelles: De Boeck.
- Muccielli, A. (2005). *Etudes des communications : Approches constructives*. Paris: Armand Colin.
- Paillé, e. A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Robert, A. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris: PUF.
- Sarfati, G.-E. (2012). *Eléments d'analyse du discours*. Paris: Armand Colin.

2. Articles

- Adam, J.-M. (2015). L'analyse textuelle des discours. Entre linguistique textuelle et analyse de discours. Dans *L'analyse de discours* (pp. 19-25). Paris: Presses Universitaires de Rennes.
- Amossy, R. (2015). La place de l'influence et de la persuasion dans l'analyse du discours. Dans *L'analyse de discours* (pp. 55-63). Paris: Presses Universitaires de Rennes.
- Barbara, C. (1990). Bonnes ou mauvaises rhétoriques: de Platon à Perelman. Dans, *Figures et conflits rhétoriques* (pp. 11-37). Bruxelles: Université de Bruxelles.
- Chabrol, C. (2015). La question de la réception et de l'interprétation dans l'analyse du discours . Dans *L'analyse de discours* (pp. 47-53). Paris: Presses Universitaires de Rennes.
- Gauthier, G. (2001). L'argumentation dans la communication politique. Dans *Hermes* (pp. 149-151). Paris: CNRS.
- Koula, M. (1991). Habermas et les enjeux de la modernité. *Rationalité, communication, modernité*, pp. 1-12. Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa
- Thériaulte, J.-Y. (1991). Le défi de l'agir communicationnel: des interactions débarrassées de leurs contextes normatifs? *Rationalité, communication, modernité*, pp. 97-118. Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa.

ANNEXE

Discours n°1

ADRESSE À LA NATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans l'est du pays

Kinshasa - RD Congo, Jeudi 03 novembre 2022

Congolaises,

Congolais,

Mes très Chers compatriotes,

Je m'adresse solennellement à vous en ce jour dans un contexte exceptionnel en rapport avec la situation sécuritaire que connaît notre pays dans sa partie Orientale. Ce contexte d'agression et d'occupation des territoires dans le NordKivu est perpétré par le groupe terroriste dit du M23, avec l'appui avéré en hommes et en logistique du Rwanda.

Au moment où je fais cette adresse, nos agresseurs occupent certaines localités dans le territoire de Rutshuru occasionnant ainsi un drame humanitaire avec plus de 200 000 compatriotes forcés de fuir les affres terroristes dans les zones de combats. Ils se retrouvent en dehors de chez eux sans logis, sans nourriture et sans soins. Des instructions précises ont été données au Gouvernement pour leur rassemblement et prise en charge.

Au-delà de ces efforts, j'en appelle à un élan général de solidarité pour alléger leur fardeau. Certes, cette situation n'est pas nouvelle, en effet, depuis plusieurs décennies des groupes

armés nationaux et étrangers écument l'Est de notre pays en y commettant des atrocités innommables sur fond d'exploitation illégale de nos ressources naturelles.

C'est ainsi qu'à l'occasion de mon avènement, j'avais été amené à prendre l'engagement, devant la Nation, de rétablir au cours de mon mandat la paix et la sécurité là où elles sont compromises et de les consolider là où elles existent.

Sitôt dit sitôt fait, j'ai sans délai et de bonne foi commencé à développer, notamment avec tous nos 9 pays voisins, une diplomatie de proximité en vue d'établir avec eux des relations de coopération franche, transparentes et gagnant-gagnant. Avec l'Ouganda, nous sommes allés jusqu'à décider de mutualiser nos Forces armées afin de combattre ensemble la nébuleuse des ADF, une milice d'origine ougandaise qui cependant n'opère que dans le Nord-Kivu, et aussi nous avons lancé deux projets de construction de routes transnationales. Avec le Rwanda, un mémorandum d'entente a été signé dans le commerce de l'or avec une entreprise nationale, une ligne aérienne a été ouverte à la Compagnie Nationale Rwandaise dans notre pays et un accord de non double taxation a été signé.

Malgré cela, ce pays va nous surprendre en réactivant les terroristes du M23. Alors qu'il avait été défait par les armes en 2013, le M23 va refaire surface en prenant notre Armée de court, notamment à Bunagana, cité qu'il occupe depuis le 13 juin 2022. En effet, sous la fallacieuse accusation de soutien des FARDC aux FDLR, le Rwanda a en réalité des velléités expansionnistes avec comme intérêt principal l'appropriation de nos minerais et pour ce faire, il s'active à déstabiliser l'Est du Congo pour créer une zone de non droit en vue d'assouvir ses appétits criminels.

Pour faire face à cette situation, deux options s'offraient à nous : la diplomatie ou la guerre. J'ai résolu de privilégier la première option quitte à en venir à la seconde faute de résultats.

L'option diplomatique a donc été mise en œuvre. C'est ici l'occasion pour nous de rappeler que notre attachement à la recherche de la paix par des voies pacifiques n'est aucunement un signe de faiblesse moins encore un aveu d'une incapacité de notre pays à s'inscrire dans une logique de guerre totale contre tous ceux qui continuent à abuser de notre patience, mais plutôt une expression de notre culture de paix et de notre identité légendaire de peuple hospitalier.

C'est ainsi que dès le 20 juin 2022, j'ai pris part aux travaux du 3ème Conclave des chefs d'État membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) à Nairobi au Kenya qui avait comme agenda l'examen de la situation sécuritaire dans l'Est de notre pays.

À l'issue de ce forum, les dirigeants des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) sont tombés d'accord sur le déploiement d'une force régionale pour « imposer » la paix dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Le sommet a appelé « à une cessation immédiate de toutes les hostilités à l'Est de la RDC » et a demandé à tous les groupes armés, tant étrangers que locaux, « à déposer les armes immédiatement et sans condition, et à s'engager dans processus politique ».

Le 6 juillet 2022, j'ai accepté de rencontrer à nouveau le Président du Rwanda, cette fois à Luanda sous l'égide du Président João Lourenço, sous couvert de la Conférence Internationale des Régions des Grands Lacs africains. Il en est sorti une feuille de route qui stipule entre autres objectifs : Normaliser les relations politiques et diplomatiques entre la RDC et le Rwanda. Et, pour y parvenir, la première action retenue : arrêt des hostilités et retrait du M23 des positions occupées conformément au communiqué final de Nairobi.

Une fois de plus aucune avancée sur le terrain de la paix attendue par notre population n'a été observée.

La dernière activité diplomatique en date, a été la rencontre avec le Président Paul Kagame autour du Président Français Emmanuel Macron, et à l'initiative de ce dernier en marge de l'Assemblée Générale de Nations-Unies à New-York. Ici également, pour l'essentiel, il a été acté le principe d'un cessez-le-feu immédiat et du retrait sans condition du M23 des positions qu'il occupe. Toujours sans résultats tangibles sur le terrain.

Mes chers compatriotes,

Comme vous pouvez le constater, malgré notre investissement et les efforts fournis dans cette optique, la paix et la sécurité ne sont pas au rendez-vous. Garant de l'indépendance, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, je réitère mon engagement constitutionnel de défendre la Patrie jusqu'au sacrifice suprême.

Mes très chers compatriotes,

Ne doutons jamais, qu'ensemble réfléchis et engagés nous puissions changer le monde.

À vous nos vaillants Soldats,

Vous qui avez pris l'engagement de servir sous le drapeau, je vous invite ici au sens élevé du patriotisme en ce temps particulièrement exceptionnel de notre histoire, de défendre notre pays, de protéger l'intégrité de son territoire et d'assurer la sécurité des congolaises et des congolais contre toute agression ou attaque d'où qu'elle vienne.

À vous mes très chers compatriotes,

La guerre qui nous est imposée par nos voisins exige de chacun de nous des sacrifices. C'est le moment de taire nos divergences politiques pour défendre tous rassemblés, notre mère patrie.

Notre histoire et notre marche commune ont, sans cesse, démontré que loin de s'effondrer, notre Nation et son Peuple ont toujours relevé ce genre de défis et nous en sommes toujours sortis victorieux.

Restons tous unis et solidaires derrière nos forces de défense et de sécurité. La situation actuelle, loin de nous affecter, n'est qu'une épreuve de plus que nous allons surmonter pour raffermir davantage notre unité.

Au de-là de tout clivage politique, idéologique, religieux et tribal, la défense de la Mère-Patrie est le seul objectif qui doit nous unir en ce moment. Le pays nous appelle, la Nation a besoin de l'engagement de toutes ses filles et de tous ses fils. Je vous appelle à ne pas céder aux propos xénophobes et autres discours de haine ou de stigmatisation des communautés rwandophones dont l'asservisseur se sert pour faire du chantage. Tout acte allant de ce sens sera sévèrement puni.

En réponse à la forte demande de la jeunesse, j'invite celle-ci à s'organiser en groupe de vigilance, en vue d'appuyer, d'accompagner et de soutenir nos forces de défense et de sécurité dans l'accomplissement de leur noble mission.

C'est ici l'occasion de mettre en garde tous les traîtres et autres brebis galeuses qui servent les intérêts de l'ennemi, ils seront exposés à la rigueur de la loi, en ayant le juste châtement que mérite ce genre de comportement.

En outre, tout en renouvelant mon appel lancé à nos jeunes qui en ont la vocation de s'enrôler massivement dans nos Forces armées, je réitère l'instruction faite au Chef d'Etat-major Général d'accélérer à cet effet la mise en place des centres de recrutement à travers les vingt-six provinces que compte notre pays.

Chers compatriotes ;

Nous devons ensemble avoir conscience que nul autre que nous-mêmes ne viendra sauver notre nation et que cela exige de chacun de nous une mobilisation tous azimuts.

Que Dieu Bénisse la République Démocratique du Congo,

Je vous remercie.

Discours n°2

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, à
l'occasion de la 77^{ème} session ordinaire de l'assemblée Générale des Nations Unies**

New York - ÉTATS-UNIS, Mardi 20 Septembre 2022

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de prendre la parole du haut de cette tribune pour faire entendre la voix de mon pays, la République Démocratique du Congo, sur les principales questions qui préoccupent au plus haut point la communauté internationale actuellement.

Monsieur le Président,

Je voudrais, néanmoins, avant toute chose, vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 77ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis convaincu que vous donnerez le meilleur de vous-même pour la réussite de cette session et vous garantis tout le soutien de mon pays.

Monsieur le Président,

Les défis majeurs auxquels l'humanité fait face actuellement sont les suivants :

1. La sécurité et la paix pour tous ;
2. La maîtrise des changements climatiques ;
3. La relance de l'économie mondiale après la Covid-19 ;
4. La lutte contre la pauvreté et la promotion du bien-être collectif.

Ces principaux défis sont complexes et intimement enchevêtrés. Conscient de cette réalité, je salue, le choix judicieux et la pertinence du thème central de ces assises, à savoir, «Un tournant décisif : des solutions transformatrices face à des défis intriqués». À l'évidence, le relèvement de ces défis exige plus de concertation, plus de coopération et plus de solidarité entre les États et les nations.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales constitue le fondement et l'objectif primordial de la création de l'Organisation des Nations Unies. Ni l'indifférence, ni l'immobilisme, ni l'attentisme de sa part ne sont, par conséquent, admissibles face à toute menace contre la paix et la sécurité internationales.

À ce jour, la question de la sécurité et de la paix internationales se cristallise autour de la lutte contre le terrorisme ainsi que l'extinction des foyers de tension en Europe et en Afrique.

En effet, le terrorisme n'a épargné aucun continent. Après l'Asie, l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, il se métastase en Afrique où il a allumé le feu à plusieurs endroits, et notre continent en paie un lourd tribut. Au Sahel, à l'Est, à l'Ouest, au Centre et au Sud de ce continent, les terroristes tuent par des expéditions barbares des populations innocentes, et déstabilisent des États au nom de l'intégrisme religieux.

Certes, des progrès remarquables ont été accomplis au Moyen-Orient dans la lutte contre ce fléau qui a battu de l'aile. Cependant, ce fléau est loin de s'essouffler et, encore moins, d'être éradiqué de notre planète.

C'est pourquoi, la République Démocratique du Congo, une des victimes africaines du terrorisme et membre de la Coalition Globale contre l'État islamique, interpelle les Nations Unies et les exhorte à s'impliquer activement dans la mise en œuvre des recommandations de cette Coalition et de celles du processus d'Aqaba. Les déclarations d'intentions et les proclamations de foi sans action collective vigoureuse sur le terrain ne suffiront jamais pour éradiquer le terrorisme.

Monsieur le Président,

Au cœur de l'Europe, la guerre entre la Russie et l'Ukraine est une plaie béante dont le saignement atteint même l'Afrique lointaine et perturbe le commerce international à cause des dégâts collatéraux importants notamment en matière d'approvisionnement en produits céréaliers et énergétiques d'origine ukrainienne et russe, nécessaires à l'alimentation des populations ainsi qu'au fonctionnement des économies des pays importateurs.

Il est impératif que les Nations Unies interviennent avec diligence et plus de fermeté pour éteindre ce brasier et ce, dans le respect absolu des règles du droit international.

La République Démocratique du Congo souscrit à la position de l'Union Africaine et appelle toutes les parties au conflit à suivre la voie du dialogue et du droit préconisée par l'Afrique qui a, par ailleurs, l'expérience de gestion des crises sécuritaires provoquées par des groupes armés dans certains de ses États.

À ce sujet, les Nations Unies savent que mon pays, la République Démocratique du Congo est victime d'une crise sécuritaire aigue qui dure depuis plus de 20 ans à l'Est de son territoire national.

Tout observateur honnête et de bonne foi reconnaît que cette crise est causée principalement par les convoitises que suscitent ses fabuleuses richesses naturelles et les ambitions de puissance de certains de ses voisins.

Le Peuple congolais reconnaît l'implication des Nations Unies, de l'Union Africaine, des Communautés régionales africaines, de l'Union européenne et des partenaires extérieurs bilatéraux de la RDC pour juguler cette crise récurrente. Il leur en est reconnaissant et s'incline devant le sacrifice des vaillants soldats de la paix qui ont perdu leur vie au front de la défense des idéaux de paix et de justice.

Cependant, en dépit des efforts internes inlassables, de la présence militaire massive de l'ONU au Congo et de son soutien diplomatique pendant 23 ans, le mal sécuritaire continue à ronger mon pays.

Afin d'éradiquer définitivement l'insécurité, restaurer une paix durable et assurer la stabilité à l'Est de la RDC, plusieurs Accords ont été signés avec les groupes armés et même avec les pays voisins sous la garantie de la communauté internationale. Des mécanismes nationaux et internationaux ont été créés. Toutes ces perspectives de règlement définitif du conflit n'ont duré que l'espace de quelques mois. Vite, l'architecture s'est fissurée et l'édifice s'est écroulé. Et, on recommence toujours avec les mêmes tragédies.

Depuis mon élection à la tête de la RDC, je n'ai eu de cesse de me battre, chaque jour, pour la paix et la sécurité dans les provinces congolaises de l'Ituri, du Nord Kivu et du Sud-Kivu. M'inscrivant dans une philosophie de réconciliation avec nos voisins, je n'ai ménagé aucun effort pour rassurer les Chefs d'État des pays limitrophes et restaurer la confiance entre nous, notamment par la concertation permanente sur des questions d'intérêt commun, la conclusion des accords de coopération sécuritaire et de partenariat économique et la réalisation des projets de développement pour nos populations respectives.

En dépit de ma bonne volonté et de la main tendue du Peuple congolais pour la paix, certains de nos voisins n'ont trouvé mieux que de nous remercier par l'agression et le soutien à des groupes armés terroristes qui ravagent l'Est de la RDC.

C'est le cas actuellement du Rwanda qui, au mépris du droit international, de la Charte de l'ONU et de l'Acte constitutif de l'Union Africaine, a, une fois de plus, non seulement agressé, en mars dernier, la RDC par des incursions directes de ses forces armées, les RDF, mais aussi occupe des localités de la province du Nord-Kivu par un groupe armé terroriste interposé, le Mouvement du 23 mars dit M23, auquel il apporte un soutien massif tant en matériels de guerre qu'en hommes de troupes.

Et, comme pour défier la communauté internationale, le M23 avec le soutien de l'armée rwandaise a même abattu un hélicoptère de la MONUSCO et tué 8 casques bleus, commettant ainsi un crime de guerre.

Je dénonce, en ce lieu emblématique de la vie internationale, avec la dernière énergie cette énième agression dont mon pays est victime de la part de son voisin, le Rwanda, sous couvert d'un groupe terroriste dénommé M23.

Monsieur le Président,

L'implication du Rwanda et sa responsabilité dans la tragédie que vivent mon pays et mes compatriotes des zones occupées par l'armée rwandaise et ses alliés du M23 ne sont plus discutables dès lors que plus d'une fois aussi bien les groupes d'experts dument mandatés par l'ONU et le mécanisme conjoint de vérification élargi de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, CIRGL, que des organisations non gouvernementales humanitaires et des droits de l'Homme crédibles les ont établies dans des rapports documentés et objectifs, à la limite du scientifique.

Au demeurant, pour éclairer la communauté des nations et mettre fin aux sempiternelles dénégations des autorités rwandaises à ce sujet, le Gouvernement congolais réitère sa demande au Président du Conseil de Sécurité de distribuer officiellement aux membres du Conseil le dernier rapport des experts de l'ONU sur la situation sécuritaire à l'Est de la RDC et de le faire examiner avec diligence par lui afin d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent sur le plan du droit de la paix et de la sécurité internationale. Il y va de l'image et de la crédibilité de notre Organisation.

Procéder autrement serait, d'une part, encourager le Rwanda à poursuivre son agression, ses crimes de guerre et ses crimes contre l'humanité en RDC et, d'autre part, nourrir davantage la suspicion légitime des Congolais sur l'impartialité de l'ONU ainsi que la complicité de certains de ses membres dans ces crimes. C'est pour mettre fin à cette suspicion et dissiper l'ambiguïté de certaines positions du Conseil de sécurité sur la crise sécuritaire à l'Est de la RDC, ambiguïté qui excède la population congolaise et exacerbe la tension entre elle et la Mission de l'ONU pour la stabilisation du Congo, MONUSCO, que le Gouvernement de mon pays a demandé la réévaluation du plan de retrait progressif et responsable de cette Mission.

Cette démarche d'ajustement est exigée par le constat unanime, même au niveau le plus élevé de notre Organisation, des faiblesses regrettables de la MONUSCO ; ce qui affecte certainement l'efficacité et la légitimité de l'action de l'ONU en RDC. La réévaluation du plan du retrait de la MONUSCO ne peut, par conséquent, nullement remettre en cause les relations entre mon pays et notre Organisation.

Quoiqu'il en soit, je réaffirme haut et fort à cette tribune de la plus haute instance internationale de gestion des affaires du monde la détermination du Peuple congolais et de ses dirigeants de défendre toujours jusqu'au sacrifice suprême l'intégrité territoriale,

l'indépendance et la souveraineté de leur pays, dans le respect bien sûr du droit international et des engagements pris au sein des organisations internationales dont il est membre.

C'est ici le lieu pour moi de préciser que l'État congolais et la société civile congolaise ne permettront jamais à quiconque de tenir le discours de la haine tribale, ethnique et raciale ou xénophobe dans notre pays. La Constitution de la République et les lois congolaises interdisent un tel discours et le sanctionnent sévèrement. Nul ne peut donc prétexter de ce discours imaginaire pour justifier des aventures criminelles au Congo, diviser les Congolais et fragiliser l'unité nationale à laquelle tous mes compatriotes tiennent. La RDC n'est pas et ne sera jamais génocidaire.

De même, je soutiens que la prétendue « collaboration » que certains officiels congolais entretiendraient avec les opposants rwandais des Forces Démocratique pour la Libération du Rwanda, FDLR, dont se servent les dirigeants rwandais pour justifier les agressions répétées de la RDC est un alibi qui n'est corroboré par aucun fait avéré sur le terrain.

En effet, les FDLR ont été décapitées et réduites à néant par les Forces Armées de la RDC, FARDC, en étroite collaboration avec l'Armée rwandaise dans le cadre des opérations conjointes menées au cours de dernières années. La RDC a rapatrié plusieurs éléments des FDLR et leurs familles. Dès lors, les Congolais se demandent de quelles FDLR parle-t-on ? Quel est le mètre carré du territoire rwandais occupé par ces fantomatiques FDLR ? A quel lieu précis du sol rwandais a-t-on vu un jour un seul soldat congolais ? Quoiqu'il en soit la RDC reste disponible pour toute action répressive contre tout groupe armé qui tenterait de troubler la paix et la sécurité dans un pays voisin et dans la région des Grands Lacs.

Monsieur le Président,

Le Peuple congolais demande aux Nations Unies, à l'Union Africaine, aux

Communautés régionales africaines et aux partenaires de la RDC de ne plus se fier aux dénégations éhontées des autorités rwandaises et de contribuer plutôt au rétablissement de la sécurité, à la construction d'une paix durable et à la création des conditions nécessaires à une coopération fructueuse dans la région des Grands Lacs pour le bien de tous.

À cet effet, il est nécessaire de :

1. Rendre effectifs le retrait immédiat du M23 des localités occupées, le retour des déplacés congolais de ces localités à leurs domiciles et la cessation sans condition du soutien de l'armée rwandaise à ce groupe terroriste, selon l'esprit et la lettre de la feuille de route de Luanda convenue entre la RDC et le Rwanda, ainsi que des déclarations successives du Conseil de sécurité de l'ONU, du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, de la Communauté d'Afrique de l'Est, CAE, et de la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe, SADC ;

2. Multiplier les pressions sur le Rwanda et le M23 dont les dirigeants sont, du reste, sous sanctions de l'ONU, et montrer plus de fermeté à leur égard, pour qu'ils respectent les positions prises par les organisations internationales précitées ;

3. Appuyer la poursuite du processus de paix de Nairobi, les discussions de Luanda RDC-Rwanda et le déploiement de la Force régionale de l'Afrique de l'Est dont le Statut et les Règles d'engagement viennent d'être signés le 08 septembre dernier à Kinshasa successivement par le Gouvernement congolais et le Secrétariat Général de la CAE, d'une part, et, d'autre part, par les FARDC et le commandement de cette Force ;

4. Encourager le Président honoraire du Kenya, UHURU KENYATTA et le Président de l'Angola JOÃO LOURENÇO, Médiateurs de la CAE et de l'UA dans la crise sécuritaire en RDC à poursuivre leurs bons offices ;

5. Lever tout obstacle à la restructuration par la RDC de ses Forces Armées et à la montée en puissance de celles-ci pour mieux remplir ses missions régaliennes, notamment par la levée pure et simple de toutes les mesures restrictives de l'acquisition des équipements militaires, quelle qu'en soit la forme édictée par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La réalisation des actions préconisées ci-dessus garantira, sans doute, le Peuple congolais de la certitude d'un règlement de la crise et facilitera un dialogue constructif entre toutes les parties concernées quant à ce.

Monsieur le Président,

Nous, Peuple congolais, sommes décidés, cette fois-ci, à mettre définitivement fin à l'insécurité à l'Est de notre pays, quoi qu'il en coûte.

L'heure a sonné de casser à jamais le cycle infernal de la violence à l'Est de la RDC pour stabiliser la Région des Grands Lacs afin de tirer le plus grand bénéfice de ses potentialités économiques ainsi que de sa riche biodiversité pour sauver l'humanité face aux changements climatiques.

La gestion de ces changements pose deux problèmes fondamentaux, à savoir : la mise en œuvre des instruments juridiques et financiers issus des négociations internationales, en particulier dans le cadre des différentes Conférences des parties à l'Accord des Nations Unies sur le Climat (COP), et la transition énergétique.

Il est temps, d'une part, de mettre fin à l'exécution sélective des engagements souscrits par les pollueurs et, d'autre part, de compenser, au nom de la justice climatique, les efforts fournis par les pays moins pollueurs, dont ceux de l'Afrique pour préserver l'environnement dans l'intérêt de toute notre planète.

Quant à la transition énergétique, l'Afrique regorge suffisamment de sources d'énergies renouvelables et de matières premières susceptibles de contribuer à la mobilisation des alternatives crédibles à la double crise énergétique et écologique.

De ce point de vue, il est important de relever que la République Démocratique du Congo compte parmi les principaux producteurs des minerais stratégiques essentiels à la transition énergétique et à la décarbonisation du secteur des transports, dont notamment le Cobalt, le Lithium, le Nickel ainsi que le Manganèse. Mon pays s'est fixé comme objectif de produire proprement lesdits minerais à cette fin.

C'est dans cette perspective que la République de Zambie et la République Démocratique du Congo ont signé le 29 avril de cette année, un accord relatif à la mise en place d'une chaîne de valeur dans le secteur de batteries électriques et des énergies propres. Il va sans dire, au vu de l'importance des investissements que requiert la réalisation d'un tel projet, que l'implication des partenaires est particulièrement indispensable, notamment en termes d'apport en capitaux et en technologie adaptée.

En outre, afin de soutenir le programme de transformation verte des économies sur le continent Africain et de rencontrer la demande d'énergie croissante dans le monde, mon pays a pris l'option de valoriser son immense potentiel en matière d'énergies renouvelables dont l'hydroélectricité, le solaire photovoltaïque, la géothermie et l'exploitation de ses gisements gaziers.

De ce fait, la République Démocratique du Congo se présente comme un atout à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine à travers la mise en œuvre du projet Grand Inga, lequel pourrait également s'avérer bénéfique pour une partie de l'Europe et du Moyen Orient. C'est dans cette perspective, qu'elle est heureuse d'abriter les travaux préparatoires de la

27ème Conférence des Parties sur le Climat (Pré COP 27) qui se tiendront à Kinshasa le mois prochain.

Monsieur le Président,

Je saisis cette opportunité pour apporter de la lumière sur le volet environnemental de l'Appel d'offre lancé le 28 juillet dernier par la RDC pour l'exploration de ses 27 blocs pétroliers et 3 blocs gaziers, appel qui semble faire inutilement polémique sur la place publique internationale.

À ce sujet, il convient de rappeler qu'aucun instrument juridique international pertinent ratifié par la RDC ne lui interdit d'exploiter ses ressources naturelles pour cause de protection de l'environnement ou par crainte de l'aggravation du réchauffement de la planète. Ensuite, l'Accord de Paris de 2015 reconnaît aux pays en développement le droit d'émettre le CO₂ pour le développement, mais en prenant des précautions pour le climat mondial à travers leurs contributions déterminées à l'échelle nationale (CDN).

Ainsi, le Gouvernement de la RDC s'est fixé comme objectif d'exploiter, dans le respect des normes environnementales, les ressources naturelles du pays et de les transformer localement pour leur donner de la valeur ajoutée et booster l'économie nationale, notamment par la création des richesses liquides et des emplois afin d'améliorer les conditions de vie des populations congolaises.

Des stratégies et mesures adéquates ont été adoptées et prises pour éviter les impacts négatifs sur l'environnement. Elles prévoient à l'instar d'autres pays d'Afrique et d'Europe qui ont relevé ce défi, l'exercice des contrôles gouvernementaux efficaces. Il est question pour la RDC d'atteindre ses objectifs économiques et sociaux en préservant ses forêts et en continuant de demeurer le pays solution pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Mon pays reste ouvert à la coopération avec tout partenaire disposé à l'aider à atteindre ses objectifs.

Sur le plan économique, le pari à gagner est celui de donner les chances de redressement aux économies des pays affaiblies par les effets collatéraux des changements climatiques et du corona virus afin de promouvoir une croissance économique mondiale équilibrée et de stopper l'aggravation de la pauvreté dans les pays en développement.

Nous ne pouvons pas relever ce défi sans des efforts internes de bonne gouvernance au niveau national, ni investissements productifs des richesses, ni transfert réel des ressources financières suffisantes à ceux qui en ont besoin.

C'est pourquoi, la RDC plaide pour la concrétisation de la proposition de cession par les pays riches d'un pourcentage de leurs droits de tirage spéciaux au Fonds Monétaires International aux pays les moins nantis, faite par la Conférence de Paris sur la relance des économies post-Covid-19 du mois de mai 2021 et appuyée par un engagement ferme du Sommet du G20 d'octobre de la même année à Rome. En tout cas, toute facilité d'accès aux ressources additionnelles en faveur des pays éprouvés par les changements climatiques et la Covid-19 sera la bienvenue.

De même, l'allègement du fardeau de la dette des pays à faibles revenus devra demeurer une préoccupation permanente qu'il convient d'intégrer dans une approche globale de solidarité internationale.

Pour sa part, en dépit de la conjoncture économique mondiale difficile par suite des effets pervers de la pandémie de Covid-19, la RDC a enregistré des progrès remarquables en termes de croissance économique. Le rythme de création des richesses s'est accéléré en 2021 grâce particulièrement au dynamisme du secteur minier dont la croissance de la production est

passée de 1,0% en 2019 à 10,1% en 2021, par suite de la bonne tenue des cours du cuivre et du cobalt sur le marché international. Le taux d'inflation et celui de change du Franc congolais sont restés relativement stables.

Aussi, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International a-t-il conclu favorablement la deuxième revue du programme soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC). Le FMI a exprimé son satisfecit sur les politiques macroéconomiques prudentes adoptées par le Gouvernement de la RDC. Nous poursuivrons inlassablement ces politiques et l'effort d'amélioration du climat des affaires en cours pour promouvoir les investissements privés et les activités économiques en général.

Monsieur le Président,

La solidarité et la justice dans les relations entre les nations ont toujours été des facteurs de paix et de sécurité mutuelle, car elles rapprochent les hommes et créent des liens d'interdépendance entre eux.

À cet effet, la lutte contre la pauvreté et la promotion du bien-être collectif sont des digues puissantes contre les conflits sociaux et les tensions entre les Peuples.

C'est pourquoi, la RDC se félicite de l'action collective menée par la communauté internationale contre la Covid-19 et salue l'initiative des États-Unis d'Amérique, « New Feed the Future » pour financer l'agriculture afin de combattre la faim et l'insécurité alimentaire en Afrique par suite de la crise russo-ukrainienne et dont elle est parmi les pays africains bénéficiaires, pour ne citer que ces cas les plus actuels.

Mon pays appelle à de telles actions et initiatives qui non seulement contribuent à résoudre les problèmes de survie au quotidien et à créer des emplois accessibles au plus grand nombre, mais aussi distribuent des revenus et du pouvoir d'achat à la base.

En revanche, au nom de la solidarité et de la justice internationales, nous nous posons des questions sur le maintien des sanctions contre le Peuple du Zimbabwe, des sanctions qui, de plus, datent de l'époque du défunt Président Robert Mugabe.

Pourquoi, notre Organisation est-elle si silencieuse et indifférente à cette injustice à la limite du crime contre un Peuple innocent ?

En ma qualité de Président en exercice de la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe, SADC, je lance un appel pressant aux Nations Unies de mettre tout en œuvre pour obtenir la levée immédiate des sanctions contre la République du Zimbabwe et son Peuple.

Monsieur le Président,

Dans ce monde devenu multipolaire, aucun pays, aussi puissant et riche soit-il, ne peut prétendre affronter seul les défis que je viens d'exposer ci-dessus et, encore moins, les relever dans l'intérêt de tous. L'importance des enjeux, la complexité des problèmes à résoudre et l'ampleur de la tâche exigent une approche multilatérale équitable qui intègre les intérêts d'un chacun et mutualise les énergies de tous dans le respect réciproque.

C'est pourquoi, la RDC continue à penser qu'il est indispensable de mieux structurer le multilatéralisme et de l'enrichir, dans l'égalité de traitement de toutes les parties prenantes, afin de créer des espaces de dialogue et de coopération dont nous avons besoin pour assurer la paix et la sécurité internationales. C'est cela l'Organisation des Nations Unies que nous voulons.

Pour ce faire, il nous faut accorder le bénéfice de l'urgence à la réforme de l'ONU qui semble actuellement marquer le pas.

Dans ce cadre, je me fais le devoir d'insister sur la nécessité de satisfaire à la revendication légitime et juste de l'Afrique d'être représentée au sein du Conseil de sécurité de l'ONU par deux sièges supplémentaires dans la catégorie des membres non permanents et par deux autres dans celle des membres permanents avec les mêmes droits y compris celui de veto, les mêmes privilèges et obligations que ceux des membres permanents actuels.

C'est une question de justice à rendre à un continent, mieux à un pan entier de l'humanité dont le rôle ne cesse de s'accroître chaque jour davantage dans la conduite des affaires internationales. Nous, africains, y tenons fermement.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Pour terminer, permettez-moi de dire un mot sur la parité Homme et Femme. À ce propos, il y a lieu d'insister sur la nécessité de poursuivre les efforts en cours tant au niveau international qu'à celui des États pour créer des espaces d'égalité du genre et des opportunités de liberté et d'action pour la femme.

Pour ce faire, l'implication des Hommes dans les politiques de promotion du genre s'avère nécessaire parce que, d'une part, l'homme partage la vie avec la femme et, d'autre part, depuis des temps immémoriaux, pour des raisons diverses, l'homme s'est forgé une prééminence sur la femme qui lui confère une influence déterminante sur le destin de cette dernière. Nous devons mettre un terme à cette situation de fait.

C'est pourquoi, lors de mon mandat à la tête de l'Union Africaine, j'ai initié une rencontre des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation continentale sous le thème de « conférence des hommes sur la masculinité positive ». De ce rendez-vous historique tenu à Kinshasa en 2021, il est sorti une Déclaration de l'U.A contenant l'engagement des hommes, notamment celui des Chefs d'État et de Gouvernement de mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles, et apporter des réponses appropriées de cette problématique. Cette Déclaration constitue une véritable charte de l'UA pour la femme que je m'attèle à matérialiser en ma qualité de Champion de l'UA pour la masculinité positive.

C'est dans ce cadre que j'ai entrepris de promouvoir davantage la Congolaise qui occupe aujourd'hui de plus en plus l'avant-plan de la gestion des Affaires publiques au sein des institutions politiques, judiciaires et administratives de mon pays. Cette politique volontariste devra permettre dans l'avenir un changement radical non seulement de perception de la femme et de son rôle dans la société, mais aussi dans la prise en charge par la femme elle-même de son destin. En effet, la parité n'est pas un cadeau fait à la femme, mais une responsabilité qu'elle doit assumer.

Je souhaite plein succès aux travaux de la 77^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale.

Je vous remercie.

Discours n°3

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, sur L'état de la nation

Kinshasa, Vendredi 10 décembre 2022

Honorable Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Président du Sénat, Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués invités, Mesdames et messieurs, Mes très chers compatriotes,

Conformément aux dispositions de l'article 77 de la Constitution, je rendais compte, il y a un an, au peuple souverain à travers l'auguste Assemblée de ses élus réunis en Congrès, des moments clés qui ont ponctué la marche de la Nation au cours de l'année 2021, dans un contexte sécuritaire particulier, marqué par la proclamation de l'état de siège dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri. Une année après, alors que nous présagions un avenir meilleur, c'est-à-dire, la résolution de la crise sécuritaire qui sévissait dans cette partie de notre territoire national, c'est avec tristesse que nous constatons son aggravation au grand dam de nos populations.

Cette fois, alors que je me fais l'agréable devoir de me soumettre à nouveau à cet exercice constitutionnel de situer la Nation sur les événements qui ont jalonné l'année civile qui s'achève tout en traçant le chemin à venir ; notre pays fait l'objet d'une agression lâche par le Rwanda, sous couvert du mouvement terroriste du M23 – avec pour conséquence directe, un drame humanitaire qui expose des millions de nos compatriotes à une situation d'errance et de précarité.

C'est donc dans ce contexte particulier exigeant de nous responsabilité, solidarité et cohésion que je rends un hommage appuyé à toutes celles et ceux de nos compatriotes qui nous ont quitté au cours de cette année. Il s'agit notamment de centaines d'hommes, femmes et enfants lâchement assassinés à Kishishe, dans le Nord Kivu, par les terroristes du M23 avec la complicité du Rwanda et d'autres compatriotes pour avoir défendu et servi la patrie jusqu'au sacrifice suprême.

En leur mémoire, je vous prie de bien vouloir vous lever afin d'observer, ensemble, un moment de recueillement.

Je vous remercie.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Mes très chers compatriotes,

J'aimerais rendre compte des progrès enregistrés dans la réalisation de mes engagements contenus dans le Programme d'Action du Gouvernement 2021-2023, dont l'objectif ultime est de concourir à l'avènement d'un État fort, prospère et solidaire autour des axes prioritaires y déclinés entre autres : la restauration de la paix et de la sécurité, le renforcement de l'autorité de l'État, la relance de l'économie nationale, l'assainissement de la gestion des finances publiques, la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, la protection de l'environnement, l'amélioration qualitative des conditions de vie des populations, la Couverture Santé Universelle, la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement de base, l'autonomisation de la femme ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat de jeunes.

Honorable Président de l'Assemblée nationale, Honorable Président du Sénat, Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers Compatriotes,

Il n'est un secret pour personne que l'Est de notre pays est depuis des décennies, le théâtre de plusieurs conflits armés attisés par des forces négatives, entraînant des violences insoutenables sous toutes les formes, ainsi que le pillage systématique de nos ressources naturelles, dans l'indifférence quasi-totale de la Communauté Internationale.

C'est dans ce contexte que j'ai proclamé le 03 mai 2021, l'état de siège dans les deux Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, afin de vaincre définitivement cet état de fait qui met à mal nos efforts de développement. Cependant, alors que les résultats engendrés par l'état de siège se faisaient des plus encourageants, l'année 2022 a été le témoin de la résurgence des velléités expansionnistes du Rwanda, sous couvert du M23.

Face à cette agression, deux options étaient retenues, à savoir, la résolution du conflit par la voie du dialogue ou, en cas d'échec, la riposte à la menace par l'action coordonnée de nos Forces de Défense et de Sécurité.

En ce qui concerne la première option, un effort considérable avait été fourni sous l'impulsion des Chefs d'État des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est, dans le cadre du Sommet organisé à Nairobi le 20 juin 2022. A l'issue dudit Sommet, il a été signifié d'abord, aux groupes armés locaux, la cessation immédiate des hostilités les engageant ; ensuite, aux groupes armés étrangers, leur départ du territoire national ; et enfin, spécifiquement au M23, le retrait de ses troupes des territoires qu'il occupe. Par ailleurs, une force régionale composée de troupes des États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est se déploierait dans la zone de conflit et procéderait au désarmement des groupes armés locaux et étrangers réfractaires. Je me dois de vous confirmer que les premiers contingents de cette Force régionale ont foulé le sol congolais.

Dans le même ordre d'idées, sous les bons offices du Président angolais, Son Excellence Monsieur Joao LOURENÇO, Médiateur désigné de l'Union Africaine, avec l'appui de la

Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs ainsi que des Nations Unies ; une tripartite s'est tenue à Luanda le 6 juillet 2022.

La feuille de route qui en est sortie préconisait primo, la cessation des hostilités et le retrait du M23 des positions qu'il occupe, secundo, la création d'un mécanisme ad hoc de vérification et d'observation entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda.

Dans la même veine, un ballet diplomatique s'est poursuivi à Kinshasa avec la visite des Chefs d'Etat et des personnalités telles que : leurs Excellences Messieurs les Présidents de la République d'Angola, de la République du Kenya ou encore celui de la République de Guinée Bissau, voire d'un ancien Chef d'Etat en la personne de Son Excellence Uhuru Kenyatta, facilitateur désigné par la Communauté d'Afrique de l'Est dans le cadre du Processus de Nairobi ; et d'Envoyés spéciaux, toujours dans cette optique de mettre un terme définitif à ce conflit.

De fil en aiguille, d'autres voix se sont ajoutées à la nôtre condamnant, dans les termes les plus forts, la poursuite de l'avancée sur terrain dudit mouvement terroriste tout en exigeant, non seulement, la cessation immédiate des hostilités, mais aussi, le retrait sans concession des territoires occupés par la coalition constituée par les Forces de Défense du Rwanda (RDF) et le Mouvement du 23 Mars (M-23).

A cet égard, j'ai pris acte de la position claire prise par les États-Unis d'Amérique ainsi que par les Envoyés spéciaux du Royaume de Belgique, de la France et du Royaume-Uni près les Grands Lacs, par laquelle ils réaffirment leur attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des pays de la Région des Grands Lacs.

Aussi, je félicite notre Parlement qui, à travers la Recommandation de l'Assemblée nationale du 8 novembre 2022, a déclaré le M23 comme groupe terroriste et interdit au Gouvernement

de procéder à l'intégration, au mixage et au brassage au sein des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, de la Police Nationale Congolaise, et de tout autre service de sécurité, des éléments issus des groupes armés, qui se sont livrés à des violations massives des droits de l'homme au préjudice des populations congolaises.

Je rends hommage à nos Forces Armées qui tout en restant attentives aux efforts diplomatiques que nous obligent notre ouverture au monde et nos engagements internationaux, défendent la Patrie et sont déterminés à poursuivre l'ennemi jusqu'à son dernier retranchement.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs,

Face à la persistance des menaces contre la paix et la sécurité de notre pays, j'ai, lors de mon adresse télévisée de novembre dernier à la Nation, galvanisé nos troupes et fait appel à la vigilance de notre population, particulièrement de notre jeunesse en l'incitant à se faire enrôler massivement au sein de nos Forces de Défense et de Sécurité.

A cet effet, je ne saurais passer sous silence la réponse de la jeunesse à l'appel patriotique à défendre la Patrie, dont j'ai pu mesurer avec fierté l'ampleur lors de ma visite d'inspection à la base militaire de Kitona le jeudi 8 décembre. Je salue aussi les initiatives du monde universitaire visant à accompagner de manière structurée l'engagement patriotique de la jeunesse estudiantine à la défense de la Patrie.

Sur le plan militaire, je dois vous confirmer qu'avec professionnalisme et bravoure, nos vaillantes troupes des FARDC continuent de mener activement les combats sur terrain. Je vous rassure que le Gouvernement de la République ne ménage aucun effort pour apporter tout le soutien logistique et financier nécessaire aux différentes opérations de reconquête de ces espaces. À ce propos, la loi de Programmation militaire promulguée cette année

contribuera à la montée en puissance de nos Forces Armées à la hauteur des enjeux géostratégiques du pays.

Je saisis cette opportunité pour remercier tous nos compatriotes pour le soutien qu'ils apportent à nos Forces Armées, notamment, à travers les différentes marches organisées sur toute l'étendue du Territoire national et les nombreux messages d'encouragement qui ont suivi.

Comme je l'ai toujours affirmé, je reste profondément convaincu que la préoccupation de tous les Congolais, en dépit de nos petites divergences d'approche politique, idéologique, religieuse, tribale et autres, demeure avant tout la préservation de l'intégrité de la Nation congolaise.

Ce que nous endurons présentement n'est qu'une épreuve qui ne doit nullement nous affecter. Soyez rassurés que nous allons la surmonter la tête haute.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Mes très chers compatriotes.

Pour rappel, la proclamation de l'état de siège avait pour but d'endiguer ces menaces graves et de sécuriser les populations et leurs biens. À ce jour, ces prorogations s'inscrivent dans une perspective de consolidation des acquis des opérations militaires engagées et de la poursuite des actions d'envergure en vue de mettre fin au terrorisme et restaurer l'autorité de l'État dans lesdites provinces.

J'entends également réitérer ici, que l'état de siège n'a pas vocation à s'éterniser. Certes, il impose à nos populations de consentir des sacrifices qui affectent leur mode de vie habituel, mais il demeure le cadre approprié et compatible avec la nature des opérations déployées pour mieux affronter les ennemis de la paix.

A ce propos, j'avais reçu en audience, le 12 octobre dernier les Députés nationaux et sénateurs du Nord Kivu et de l'Ituri, porteurs des préoccupations des populations des provinces concernées par l'état de siège. Cette rencontre avait consolidé l'idée d'une Table-Ronde sur l'évaluation de l'état de siège dont les travaux du Comité préparatoire se sont tenus récemment.

Les travaux de ce Comité permettront la convocation, dans les jours à venir, de la Table-Ronde devant évaluer l'état de siège et au besoin, de le requalifier

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Mes très chers compatriotes,

Nos efforts pour lutter contre les groupes armés actifs dans la partie orientale de notre pays ne sauraient être dissociés de la nécessité d'assurer la réinsertion professionnelle des jeunes démobilisés, car ce besoin constitue une composante essentielle de mon engagement de pacifier le pays et promouvoir la réconciliation nationale, la cohésion et l'unité nationale.

Le nouveau Programme de Désarmement, de Démobilisation, Réinsertion communautaire et stabilisation (P-DDRCS), se distingue des autres par son approche de réinsertion axée sur le relèvement communautaire. La réinsertion des ex-combattants se fait dans une logique d'intégration sociale au sein des communautés et non au sein des FARDC.

Sa mise en œuvre suit son cours normal et a déjà enregistré certaines avancées significatives notamment la validation de la stratégie nationale, la nomination et installation des coordinations provinciales du Nord-Kivu, du Sud- Kivu et de l'Ituri et la démobilisation de 1470 hommes et 43 femmes dont la formation-emploi est en phase de démarrage.

A propos justement de la formation-emploi, le Service National s'offre aujourd'hui comme une alternative, un outil adéquat d'encadrement et de prise en charge de la jeunesse désœuvrée face à la menace de dégradation des valeurs morales, civiques et patriotiques.

Je me suis donc résolu à redynamiser ce service qui a pour mission d'éduquer, d'encadrer et de mobiliser les jeunes congolais aux actions civiques et patriotiques en vue de matérialiser la reconstruction de notre pays.

Je vous informe qu'à ce jour 4500 jeunes communément appelés « KULUNA, SHEGUE ou VAGABOND » venus des provinces de Kinshasa, du Kongo Central, du Kasai Oriental, du Kwango, du Haut-Lomami, du Haut-Katanga et de Lualaba sont au Centre de Formation de KANIAMA-SESE en vue de leur encadrement et réinsertion sociale. Ils y reçoivent une formation paramilitaire et un encadrement civique et patriotique en vue d'une professionnalisation.

Honorables Députés et Sénateurs, Mes très chers compatriotes,

D'aucuns se pose la question quant à l'organisation des prochaines élections. En réponse à cette préoccupation légitime, je tiens à préciser que pour consolider notre jeune démocratie encore fragile, le respect des cycles électoraux demeure une exigence. Ainsi donc, il est fondamental de pouvoir se mobiliser pour que le prochain scrutin soit organisé dans le délai constitutionnel.

Au cours de mon discours sur l'état de la Nation de décembre 2021, j'avais attiré votre attention sur les préalables pour la tenue des prochaines élections. Je m'étais solennellement engagé et j'avais sollicité l'engagement de tous pour des élections que nous voulons inclusives, transparentes et crédibles.

Je suis donc heureux et confiant d'affirmer, ce jour, que l'année 2023 sera essentiellement électorale, avec l'organisation de scrutins multiples et à tous les niveaux, sur la base du calendrier publié par la Commission Électorale Nationale Indépendante, le 26 novembre 2022.

Selon ce calendrier, les opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs vont débiter ce 24 décembre 2022 dans la première des 3 Aires opérationnelles et se poursuivront à travers le territoire national. Par ailleurs, le même calendrier établit la perspective de l'organisation des élections locales en République Démocratique du Congo, pour la toute première fois depuis des décennies.

Aussi, convient-il de signaler que par souci d'inclusion, la Commission Électorale Nationale Indépendante s'est résolue d'identifier et d'enrôler les compatriotes de la diaspora dans 5 pays choisis en guise d'expérience pilote. Il s'agit de la République d'Afrique du Sud, du Royaume de Belgique, du Canada, des États-Unis d'Amérique et de la France.

C'est ici le lieu de lancer un appel pressant et patriotique à toutes les filles et à tous les fils de notre pays, répondant aux exigences légales et civiques, de se mobiliser et de se faire enrôler massivement selon le chronogramme établi par la CENI, condition d'exercice de leur droit de vote.

Face aux multiples enjeux qu'occasionne le processus électoral en cours, j'ai instruit le Gouvernement à accompagner la Commission Électorale Nationale Indépendante et à ne ménager aucun effort relatif à la mise à sa disposition des ressources nécessaires à la réussite de ses opérations.

A ce propos, je suis fier de confirmer que le Gouvernement congolais, tout en restant ouvert à l'accompagnement de nos partenaires techniques et financiers, finance à 100 %, le budget du cycle électoral en cours suivant le plan de décaissement convenu avec la CENI.

Je lance un appel solennel à tout notre Peuple et à toutes les parties prenantes pour s'impliquer de manière positive et constructive dans ce processus électoral.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Mes très chers Compatriotes,

Les élections voulues de tous ne peuvent se tenir aisément que dans un climat de paix sociale et de pacification des esprits. Or, on constate depuis peu, l'apparition de conflits intercommunautaires dans certaines de nos provinces. Après la province du Haut-Katanga où la cohabitation entre communautés katangaise et kasaïenne posait problème, le Maï-Ndombe, est à ce jour en proie à une vive tension entre les communautés Teke et Yaka. Les violences qui en découlent ne sont plus circonscrites dans le seul territoire de Kwamouth. Elles s'étendent vers d'autres zones des provinces du Kwilu, du Kwango ou même dans la périphérie de Kinshasa où sont installés des membres des deux communautés Yaka et Teke.

Consultez aussi *Revanche du sol sur le sous-sol* : Les brigades agricoles des jeunes renaissent de leurs cendres.

Dans les provinces du Haut et du Bas-Uélé, la migration pastorale des Mbororo constitue un autre facteur de crise et de perturbation sociale, allant jusqu'à laisser courir le risque d'une éventuelle implosion. Le Kongo Central n'est pas non plus en reste. Les habitants de tout un village ont été déguerpis de leur terres à la suite d'un conflit foncier. Au Kasai Oriental, différents conflits de pouvoirs coutumiers sont signalés. C'est le cas, notamment, du conflit opposant les groupements de Bakwa Bowa et de Bena Kabindl, secteur de Nsangu en territoire de Katanda.

Lors de la réunion Conseil des ministres du vendredi 14 octobre 2022, j'avais rappelé mon intransigeance quant au phénomène des conflits communautaires, quelles qu'en soient la nature et l'origine. Pour ce faire, j'avais enjoint tous les gouverneurs de province à activer les mécanismes de veille et de prévention des conflits communautaires, afin de prévenir et de favoriser la cohésion provinciale, facteur indispensable à la bonne tenue des élections.

Je rappelais également la nécessité de veiller à ce que les décisions de justice, intervenant dans le cadre de ces conflits, puissent réellement être motivées selon les sources du droit

reconnues par notre Constitution et ne souffrir d'interférences et d'interprétations subjectives au risque de désacraliser l'autorité de l'État, de consacrer l'impunité et de concourir à l'insécurité de nos compatriotes.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers Compatriotes,

La justice, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, élève une Nation, dit-on. Elle demeure la meilleure garantie de l'État de droit en ce qu'elle concrétise l'idéal de rendre à chacun ce qui lui est dû et exprime l'idée de l'égalité de tous devant la loi.

Au registre de la gouvernance judiciaire, le diagnostic global que j'établissais lors de mon dernier discours sur l'état de la Nation révélait essentiellement cinq défis majeurs auxquels s'affronte mon engagement à améliorer la bonne administration de la justice.

Il s'agit, d'abord, d'une couverture judiciaire insuffisante du territoire national et des effectifs insuffisants, mal déployés, largement en deçà des besoins ; ce qui constitue une entrave au droit d'accès à la justice pour nos concitoyens. Ensuite, l'insuffisance ou la modicité des moyens alloués à l'administration de la justice tant pour le traitement des magistrats que pour le fonctionnement. Il y a aussi le problème criant des infrastructures et équipements judiciaires et pénitentiaires affectant tant l'environnement dans lequel le droit est dit que les conditions carcérales des personnes détenues ou condamnées. Et enfin, la qualité des décisions de justice, le comportement des acteurs judiciaires, l'absence de sanction et le non-respect des mécanismes légaux dans le choix des magistrats à promouvoir.

Pour y remédier, je me suis engagé à apporter des réponses idoines, à titre de thérapie à ces maux qui rongent la gouvernance de notre justice. Cinq mille magistrats ont été recrutés et seront affectés au cours des exercices budgétaires de 2023 et 2024, en raison de 2500 chaque

année. A ceux-ci s'ajoute la réhabilitation de près de 300 magistrats injustement révoqués. Cette seule action aura pour effet de tripler les effectifs actuels de magistrats et permettre ainsi une couverture suffisante de la cartographie judiciaire. Il est donc important que le Conseil Supérieur de la Magistrature veille à une répartition équilibrée lors des affectations des magistrats en évitant la politique actuelle visant à concentrer certains magistrats dans les ressorts des villes au détriment des milieux ruraux. C'est aussi une question de justice et d'équité dans la gestion de la carrière. En outre, un accent particulier doit être mis sur les conditions de travail, dont les rémunérations des magistrats afin de réussir cette réforme. J'invite donc l'Assemblée nationale et le Sénat à y veiller dans le cadre du vote de la loi des finances. Dans le même ordre d'idées, la formation continue et la spécialisation des magistrats devraient être encouragées et soutenues afin de doter notre justice des acteurs outillés.

Pour ce qui est de l'environnement judiciaire et pénitentiaire, j'invite le Gouvernement, dans le cadre du budget d'investissement, à travailler pour doter les institutions judiciaires et pénitentiaires des infrastructures appropriées.

J'encourage aussi le Gouvernement et le Conseil Supérieur de la Magistrature de travailler à mobiliser les partenariats publics-privés en vue de doter le pouvoir judiciaire des infrastructures adéquates. Je note avec satisfaction que le Conseil d'Etat expérimente déjà ce mécanisme pour la construction du Palais de Justice devant abriter les Juridictions de l'ordre administratif de Kinshasa.

J'encourage le Premier Ministre à faire aboutir les discussions en cours au regard des conclusions de la Commission qu'il a mise en place et à conduire ce processus à maturité en prenant en compte les derniers éléments de l'évolution du dossier. Mon Cabinet y apportera

son concours afin que, dans un bref délai, les ministères concernés par ces discussions formalisent ce partenariat.

Quant à la qualité des décisions de justice, cause de l'érosion de la confiance en la justice et notre peuple, j'insiste, d'une part, sur le renforcement de la sanction contre les magistrats véreux qui n'ont ni vocation ni conviction pour l'idéal de la justice et, d'autre part, sur l'observance rigoureuse des critères légaux dans le choix des animateurs de la justice. Comme je l'avais dit autrefois, l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Une fois encore et comme toujours, le Conseil Supérieur de la Magistrature est mis face à ses responsabilités devant la Nation.

Avec les avancées significatives dans la mise en œuvre du processus de Justice Transitionnelle en République Démocratique du Congo, j'encourage le parlement à finaliser le processus du vote de la Loi fixant les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes des violences liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité. Ceci afin d'offrir à notre pays un cadre juridique historique qui, pour une fois, s'intéresse à la situation des victimes et non des bourreaux, et partant, stopper avec le cycle de violence et d'impunité souvent décrié. Cette initiative, portée par la Première dame que je félicite en passant, est issue des conclusions de la table ronde tenue en 2021.

Dans le même ordre d'idées et à la suite de ce processus législatif attendu, le Gouvernement est appelé à accompagner la mise en œuvre du cadre institutionnel y afférent. Il va sans dire que le concours des experts de la commission interinstitutionnelle mise en place par mon Cabinet et ayant contribué aux travaux techniques sera nécessaire pour cet accompagnement.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers Compatriotes,

S'agissant de l'Administration Publique, j'avais fait de son rajeunissement une des priorités de mon mandat pour plus d'efficacité. C'est ainsi que le Gouvernement a engagé une série de réformes visant l'amélioration des conditions de travail et de gestion de la carrière des Agents et Fonctionnaires de l'Etat. Un dispositif graduel de mise à la retraite combiné à la promotion des nouveaux cadres et agents a été mise en place pour répondre au vieillissement prononcé du personnel, aux fictifs et au cumul des fonctions. Ainsi la mise à la retraite de 10.000 fonctionnaires de l'Etat est en cours et 5000 jeunes agents sont en processus de recrutement.

Aussi, dans un élan humaniste et suivant ma vision de l'état de droit, j'ai signé en juillet dernier, une série d'ordonnances portant réhabilitation des centaines des fonctionnaires, révoqués ou retraités en 2009 et 2010, en violation de la loi, ce qui donnait l'impression d'un règlement de comptes. L'état de droit que nous voulons tous et appelons de nos vœux ne saurait s'accommoder avec des telles pratiques. Le Gouvernement a déjà disponibilisé des fonds nécessaires pour couvrir cette réforme. Plusieurs autres mesures ont été prises, notamment le recensement général, les mécanisations progressives et la régularisation statutaire des agents et fonctionnaires de l'Etat.

Ceci permettra de maîtriser la masse salariale à moyen terme.

Enfin, je ne peux passer sous silence cette dernière mesure, appelée à soulager les pensionnés de l'Etat. Il s'agit de l'extension de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat aux Provinces et à l'ensemble des retraités, qui, hier, en étaient exclus.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Mes très chers Compatriotes.

L'année 2022 qui s'achève, a été particulière sur le plan diplomatique. Par sa position géostratégique, sa biodiversité, ses ressources naturelles, notamment hydrauliques et

minières, au cœur de l’Afrique, notre pays se doit de jouer un rôle majeur dans la marche du monde en général, et dans celle de l’Afrique en particulier.

Pour relever ce défi plusieurs actions visant à régénérer notre politique extérieure et à restaurer notre leadership naturel, ont été menées.

La 12e Conférence Diplomatique tenue à Kinshasa en février de cette année a été l’occasion de donner corps à ma vision du leadership de la République Démocratique du Congo. Elle a permis non seulement de repenser les axes prioritaires de notre diplomatie mais aussi de projeter l’amélioration des conditions de vie et de travail dans nos missions diplomatiques.

Le Gouvernement a consenti des efforts pour redorer l’image de marque de notre diplomatie. Il s’agit notamment de l’apurement de nombreuses dettes cumulées depuis plusieurs années par nos Ambassades et Consulats, ainsi que la rémunération du personnel diplomatique.

Pour revenir aux actions et autres évènements clés qui ont jalonné cette année, notre pays a reçu la visite officielle de sa Majesté le Roi des Belges, Philippe. Cette visite a raffermi les relations d’amitié historiques existant entre la République Démocratique du Congo et le Royaume de Belgique.

Toujours dans le cadre de l’amélioration des relations belgo-congolaises, il va de soi de rappeler la restitution à notre pays de la dépouille mortelle du Premier Ministre du Congo, Patrice-Emery Lumumba.

Ceci a permis à sa famille biologique et à la Nation tout entière, de lever ce long et interminable deuil qu’elles portaient, suivant nos coutumes bantoues. En marge de ces obsèques, la République a honoré deux de ses compagnons d’infortune ; à savoir Maurice Mpolo et Joseph Okito, en les admettant dans l’ordre national « Héros nationaux » Kabila — Lumumba ».

C'est dans ce même contexte que le Roi Phllipe a procédé à la restitution du masque «Kakungu», initiant ainsi un processus de restitution complète des autres objets d'art du patrimoine congolais, exposés au Musée de Tervuren en Belgique. Dans la même dynamique, la visite officielle du Souverain Pontife initialement prévue pour cette année, reste d'actualité.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités,

Toujours sur le plan diplomatique, je vous rappelle que c'est avec honneur et fierté que la République Démocratique du Congo a eu à exercer, à travers ma personne, de février 2021 à février 2022, la Présidence de l'Union Africaine. Les actions marquantes de cette mandature sont notamment la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, « ZLECAF » en sigle, ainsi que l'organisation, à Kinshasa, de la première Conférence sur la masculinité positive ayant débouché sur la Déclaration de Kinshasa, à l'issue de laquelle mes pairs de l'Union Africaine m'ont fait l'honneur de me désigner « Champion de la masculinité positive ».

Dans le même registre, d'autres responsabilités nous ont été confiées, comme l'exercice de la Présidence de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale, ou encore l'exercice de la Présidence de la Communauté de Développement d'Afrique Australe.

Il convient également de rappeler la conclusion et la signature, au cours de cette année, de plusieurs accords d'intérêt économique. A l'ordre de ceux-ci, nous pouvons citer : l'adhésion de la République Démocratique du Congo à la Communauté d'Afrique de l'Est. Il en est de même des efforts fournis par notre pays, notamment, à travers sa participation au forum multilatéral de la TICAD7 tenu à Tunis, dont le thème central convergeait vers le développement et la croissance économique.

Toujours dans ce chapitre de la coopération, notre pays se voit doter d'un atout économique important grâce à la tenue à Kinshasa du 42ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la SADC, Sommet qui au passage a été une grande réussite, et au cours duquel plusieurs décisions ont été prises dont la plus importante pour la République Démocratique du Congo est celle qui, en général, devra permettre à la Communauté sous-régionale de booster son industrialisation.

Dans le même ordre d'idées, je tiens à signaler la bonne coopération jusqu'ici entretenue par notre pays avec tous ses partenaires internationaux dans le cadre de la lutte commune menée contre les effets néfastes du changement climatique notamment à travers le mécanisme compensatoire. Après la 26ème Conférence sur les changements climatiques tenue à Glasgow l'année dernière, la République Démocratique du Congo a eu l'honneur d'être retenue pour organiser, en collaboration avec la République Arabe d'Egypte et en partenariat avec les Etats du Bassin du Congo, les travaux préparatoires de la 27ème Session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, appelés « PréCOP27 ».

L'organisation de celle-ci a été l'opportunité pour la RDC d'affirmer son leadership tant au plan africain qu'au plan mondial, notamment dans le domaine de la gestion des eaux, des forêts et de la biodiversité. Ces assises de haut niveau ont connu la participation de plus de 60 pays, des représentants des groupes de négociation, du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, ainsi que des représentants de la Société civile. A l'issue de la Pré-COP27, le Brésil, l'Indonésie et la République Démocratique du Congo avaient décidé de mutualiser leurs stratégies face aux enjeux mondiaux sur le climat, dans la mesure où les trois ont des intérêts communs dans le cadre du débat sur le

changement climatique. Ce rapprochement a abouti à la signature d'un accord entre ces trois pays.

Notre pays avait également, en amont, organisé début septembre 2022, à Yangambi, lieu hautement symbolique en ce qu'il constitue un des réservoirs des tourbières, une Conférence scientifique internationale qui a été un moment de réflexion et de partage sur la thématique « Contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres bassins tropicaux de la planète à la lutte contre le changement climatique ».

C'est ici qu'il convient de souligner la participation efficace de la République Démocratique du Congo à la COP27 tenue en République Arabe d'Egypte. Ces assises ont eu pour mérite de démontrer d'une part que la République Démocratique du Congo est un pays solution pour sauver notre planète, et d'autre part, l'adéquation entre l'impératif de la préservation de l'environnement et la question sécuritaire.

Consultez aussi Industrie : Sapphire ceramics reçoit l'autorisation pour le début des travaux son usine des carreaux dans la ZES de Maluku

Honorable Président de l'Assemblée nationale, Honorable Président du Sénat, Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités,

Que dirions-nous de notre économie en 2022 ? Elle se porte de mieux en mieux ! Vous vous souviendrez, que les indicateurs économiques affichaient déjà, l'an passé, une reprise de la croissance après la pandémie de COVID19 qui avait conduit à un ralentissement de l'activité économique. Le point sur la situation économique et sociale mettait néanmoins en évidence des avancées significatives plaçant notre pays sur l'orbite de la croissance. Aujourd'hui encore nous apprécions la consolidation de cette croissance économique avec un taux d'augmentation de richesse de 6,1% malgré une situation économique mondiale morose

caractérisée par la guerre en Ukraine. Notre économie affiche une résilience face aux chocs exogènes liés notamment au conflit Russo-Ukrainien. En effet, la flambée de prix observée dans plusieurs pays, conséquence de ce conflit, a su être maîtrisée chez nous par des mesures stratégiques sans lesquelles le prix du carburant à la pompe coûterait le triple du prix actuel. Le gouvernement de la République a donc su éviter à notre peuple l'asphyxie.

Au rang des différentes mesures stratégiques préconisées, se trouve entre autres, la constitution d'un stock considérable des produits pétroliers et la dotation pour la société SONAHYDROC d'une ligne de crédit lui permettant d'améliorer ses capacités de stockage. Dans la perspective d'assurer une indépendance énergétique, anticipant d'éventuels chocs exogènes liés à des prix internationaux du carburant, plusieurs initiatives ont été lancées pendant cette année 2022 dans le secteur des Hydrocarbures dont la certification des réserves pétrolières et gazières qui a donné lieu au lancement des appels d'offres pour 27 blocs pétroliers et 3 blocs gaziers.

Cette initiative rentre dans ma vision d'établir des chaînes de valeurs productives à l'échelle nationale pour enfin permettre à la population d'apprécier les effets de la croissance jusqu'ici peu palpable.

La mise en valeur des blocs pétroliers permettra une transformation locale des produits pétroliers par la construction des usines de transformation telles que les raffineries et les usines pétrochimiques, ce qui augmentera inévitablement la production pétrolière en République Démocratique du Congo et réduira sa dépendance aux produits importés.

L'exploitation des blocs gaziers fera de notre pays un producteur du gaz méthane avec un potentiel de 66 milliards de mètres cubes de gaz ; un projet susceptible d'augmenter sensiblement l'offre énergétique de la sous-région et représentant une opportunité d'emploi considérable. Abordant justement cette question d'énergie, il me revient de faire également le

point sur l'offre d'électricité qui constitue une priorité de mon quinquennat de par sa contribution au plan d'industrialisation que nous avons lancé pour la République Démocratique du Congo.

Une augmentation de la desserte en électricité dans la partie Est de la ville de Kinshasa a été rendue possible avec la construction du poste de Kimbanseke, offrant la possibilité à 2 millions d'habitants de bénéficier de l'électricité. Pour la partie Nord-Ouest les travaux de construction du poste de Kinsuka sont en cours, l'état d'avancement est estimé à 70%. Ce poste raccordé aux lignes de transport de Zongo 2 pourrait à terme alimenter 4 millions de Kinois.

En milieu rural, les travaux de construction des lignes de transport pour le barrage de Kakobola, dans la province du Kwilu, sont terminés. Le projet est désormais dans sa phase de distribution et permettra d'alimenter, les Villes de Gungu, Idiofa, Kikwit et Bandundu ville d'ici le mois de septembre 2023.

Par ailleurs, avec la mise en place de l'ANSER, l'Agence National d'Electrification et de service Energétique en milieu rural et périurbain, et son déploiement progressif à travers le pays, plus de 30 000 ménages pourront accéder à l'électricité à travers le Fonds Mwindi. Ce fonds dont la première dotation provient de moi-même, permet de drainer d'importants financements du secteur tant public que privé et d'inciter les entreprises privées à s'implanter dans les zones rurales et périurbaines. Aujourd'hui, 49 territoires ont pu bénéficier de ces investissements. La perspective est d'atteindre les 145 territoires en 2023.

En plus du fonds Mwindi et en prélude du déploiement de mini et micro centrales dans les 145 territoires de la RDC, le Gouvernement, à travers l'ANSER, a expérimenté son approche de l'électrification rurale et périurbaine. A ce jour plus de 20 projets sont répartis dans les

provinces formant le Grand Bandundu, le Grand Kasai, le Grand Équateur ainsi que le Grand oriental au bénéfice de plus de 500 000 personnes.

Les travaux de réparation et de réhabilitation des centrales de Nzilo et Nseke dans la province du Lualaba, sont en cours. Le taux d'avancement à ce stade est estimé à 80 %. Muadigusha, dans le Haut-Katanga tourne déjà à plein régime. La centrale de Busanga, quant à elle, avec sa capacité de 240 Mégawatts, est déjà opérationnelle. Sa mise en service permet de répondre efficacement aux besoins des miniers. Son déploiement vers les populations environnantes ne relève plus que des formalités administratives.

Ici, je voudrais également annoncer la mise en valeur prochaine du gaz torché de Perenco, dans le mix énergétique au Kongo Central.

Le même effort d'amélioration du taux de desserte en électricité a été consenti dans le secteur de l'eau. La partie sud-est de Kinshasa a bénéficié du projet de construction de l'usine de traitement d'eau de Lemba Imbu de 200 000 m³/J, dont la première phase de 35 000 m³/J que j'ai inaugurée le 23 août 2022 permet déjà, d'alimenter en eau potable environ 600 000 habitants de 11 quartiers de la commune de Kimbanseke et 3 quartiers de Ndjili.

Incessamment les parties centre et ouest de Kinshasa vont bénéficier, dans le cadre du projet de construction de l'usine de traitement d'eau de Binza Ozone de 330 000 m³/J, dont le premier module de 110 000 m³/j est déjà en phase d'essai de fonctionnement en attendant son inauguration prévue en janvier 2023 pour impacter environ 1 800 000 personnes.

Les travaux de réhabilitation des ouvrages et équipements du captage d'eau et de l'usine de traitement d'eau de Ndjili, pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de près de 5 000 000 d'habitants de la ville de Kinshasa, sont exécutés à 93%.

En vue de l'augmentation du taux de desserte en eau potable dans la ville de Mbuji-Mayi, les travaux relatifs au repompage de Bakwa-Kapanga, pour une production de 40 000 m³/j sont exécutés à 95 %, tandis que ceux rattachés au captage de Lukelenge sont réalisés à 30 %. Ce projet est appelé à alimenter environ 1.000.000 d'habitants de la ville de Mbuji-Mayi. Plusieurs autres projets sont en cours pour améliorer la desserte en eau à Uvira, Bunia, Buta, Isiro, Kalemie, Kananga, Demba, Lubutu, Ilebo, Likasi, Kikwit et Kenge.

Tous ces efforts exigent une mobilisation de ressources tant internes qu'extrêmes. Qu'il me soit permis du haut de cette tribune de saluer la performance dans la mobilisation des recettes publiques.

Le troisième trimestre s'achève avec une performance significative en termes de recettes publiques, qui a permis l'augmentation des dépenses d'investissement sur fonds propres de l'ordre de 0,2% du PIB, soit près de 20% des réalisations de l'année.

Cette performance est le fruit de la mise en œuvre du pacte de stabilité entre le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo entamée depuis 2020 en vue d'une bonne coordination de la politique budgétaire et monétaire.

Ainsi malgré des tensions inflationnistes observées au niveau du marché des biens et services, du fait que l'économie congolaise soit frappée par une inflation largement importée notamment via les prix internationaux des produits alimentaires et des carburants, la parité Franc Congolais-Dollars américains est resté globalement stable. Le franc congolais s'est seulement déprécié de 0,6% en 2022, ce qui témoigne de la résilience de notre économie face aux chocs. Il serait souhaitable de maintenir et de renforcer cette dynamique ! Ce pacte de stabilité entre le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo a rendu possible le rapatriement de 60% des recettes minières conformément au code minier tel que révisé en 2018. Grâce aux achats de devises de la Banque Centrale du Congo lorsque les conditions le

permettaient, les réserves internationales brutes de la Banque Centrale du Congo ont augmenté pour atteindre 4,1 milliards de dollars à la fin du mois de septembre 2022, équivalant à 2,1 mois d'importation ; un niveau que notre pays n'avait jamais avoisiné auparavant. A ce sujet, notre programme avec le Fonds Monétaire International témoigne de notre bonne volonté à œuvrer pour une bonne gouvernance : Ce programme a six revues ; nous avons, à ce jour, respecté les critères quantitatifs conduisant ainsi à la satisfaction de deux premières revues. En ce qui concerne la transparence et l'efficacité de la commande publique, j'ai lancé officiellement en date du 29 août 2022 l'initiative de l'informatisation des procédures de gestion des marchés publics à travers le système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP). Cette initiative, qui sera pleinement opérationnelle au 1er janvier 2023, vise à couvrir progressivement toutes les entités publiques pour la bonne gestion de la commande publique. Son efficacité est déjà expérimentée au niveau de l'ARMP, la DGCMP et de certaines cellules de gestion des projets et des marchés publics. La mise en œuvre du Logiciel ISYS-Régies a été poursuivie dans l'objectif d'interconnecter les régies financières (DGI, DGDA et DGRAD) et la LOGIRAD pour l'interconnectivité entre la DGRAD et les services d'assiette.

A propos de l'amélioration de la gouvernance et de la transparence, qu'il me soit permis de relever l'engagement de mon pays à implémenter la norme ITIE, Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. Cette action a permis de réaliser des progrès significatifs dans ce secteur, progrès qui nous a valu d'être couronné cette année par le score général élevé de 85,5 points dans la mise en œuvre de la norme ITIE 2019. Le Conseil d'Administration de l'ITIE, bien qu'ayant noté et félicité les avancées réalisées par mon pays sur la question de la transparence et de la gouvernance, a encouragé le Gouvernement et le Groupe multipartite à se pencher sur la mise en place d'un ensemble de mesures correctives

et recommandations stratégiques qui seront évaluées au cours de la prochaine validation qui débutera le 1^{er} janvier 2025. C'est dire qu'il reste encore du chemin à parcourir !

Néanmoins, je dois vous confirmer que notre regard est vers l'avant. Nous avons publié les contrats négociés entre la République et les tiers notamment l'Accord avec le Groupe Ventora de Dan Getler; ce qui nous a permis de récupérer les actifs miniers et pétroliers significatifs, évalués à plus de deux milliards de dollars américains. Nous continuerons à publier tous les nouveaux contrats en conformité avec les dispositions du Code Minier et les exigences de la Norme ITIE, y compris les contrats renégociés.

En vue de l'amélioration du climat des affaires, le Gouvernement a poursuivi l'élan des réformes sectorielles visant à assainir de façon continue l'environnement économique du pays. Pour plus de performance dans ce secteur, un Tableau numérique de suivi évaluation des réformes climat des affaires a été mis en place et permet en temps réel de réaliser l'état de mise en œuvre des assignations et réformes arrêtées dans la feuille de route gouvernementale. Aussi, en vue de renforcer le dialogue public-privé et d'effectuer une meilleure orientation des réformes compatibles avec les préoccupations réelles des opérateurs économiques, j'ai initié un Baromètre National sur le climat des affaires dont le premier rapport est attendu au premier trimestre de l'année 2023.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption et les crimes économiques, je me suis engagé, depuis mon investiture, à renforcer en amont les mécanismes de vérification, de contrôle et de surveillance dans les secteurs enclins à la corruption avec le concours accru de la Cour des comptes, de l'Inspection Générale des Finances et de la CENAREF.

Une Task force de lutte contre la corruption est en cours d'implémentation par l'APLC, l'IGF et la CENAREF en vue de créer une synergie dans la réalisation de cette mission commune.

Des efforts doivent être fournis pour faire aboutir le processus d'adoption de la loi sur le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme sans oublier l'Étude nationale des risques de blanchiment des capitaux et financement du terrorisme. Tenant compte de notre potentiel et du rôle que nous pouvons jouer dans la transition énergétique avec nos minerais stratégiques que sont le cobalt, le cuivre, le lithium, le manganèse, le nickel et le graphite, cette année 2022 a été l'occasion d'affirmer notre positionnement sur la chaîne de valeur des industries extractives, avec la signature d'un accord de coopération avec la République de Zambie, relatif à la mise en place d'une chaîne de valeur dans le secteur des batteries électriques et des énergies propres.

Dans les prochains jours, il sera mis en place le Conseil de la batterie, une structure technique censée suivre et évaluer la matérialisation de nos engagements mutuels dans le cadre de l'exécution de ce projet ambitieux de la chaîne de valeur compétitive des batteries électriques en RDC. Il a été doté d'un lotissement important d'une superficie de 2000 hectares dénommé Zone Economique Spéciale dans le territoire de Kipushi pour abriter les entreprises à sélectionner dans le cadre du Projet relatif à la construction des composantes des batteries électriques.

Comme je vous l'avais promis, des réalisations à plusieurs niveaux deviennent de plus en plus visibles, c'est le cas de la construction du port en eau profonde de Banana, toutes les mesures suspensives étant levées. J'ai eu l'occasion de visiter le site le jeudi 8 décembre et de constater l'évolution des travaux. La réhabilitation et la modernisation du tronçon Kinshasa-Matadi-Boma-Moanda ; l'élargissement de la voirie urbaine de Kolwezi. La modernisation du tronçon Lubumbashi — Kasumbalesa ; Lubumbashi- Likasi ; Likasi- Pont Lualaba ; les travaux de prolongement de la piste de Kalemie etc.

**Honorable Président de l'Assemblée nationale, Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers
Compatriotes,**

Dans ma profonde conviction et ma ferme volonté politique de vaincre la pauvreté, celle longtemps créée et entretenue dans notre pays, comme tant d'autres, je me demande comment la République Démocratique du Congo, gracieusement nantie dans la diversité de ses richesses, pouvait se retrouver à la tête du peloton des Pays Pauvres?

C'est dans cet ordre d'idées que j'ai initié le Programme de Développement Local des 145 Territoires « PDL-145T » en sigle, qui vise à réduire dans notre pays, les inégalités spatiales, à redynamiser les économies locales et à améliorer les conditions et le cadre de vie de nos concitoyens.

Le coût total de ce Programme, réparti sur trois exercices budgétaires, est estimé à 1,66 milliards de Dollars américains à financer sur ressources propres de la République Démocratique du Congo, mais aussi avec l'accompagnement de nos Partenaires au Développement. A ce jour, le Gouvernement de la République a déjà mobilisé 773 millions de Dollars de l'enveloppe globale. Ce programme se décline en trois principales composantes stratégiques qui visent : Premièrement, l'amélioration de l'accès des populations des territoires ruraux aux services socioéconomiques de base tel que les centres de santé, les écoles, les bâtiments administratifs, les routes de desserte agricole, l'accès à l'eau et à l'électricité.

Consultez aussi PDL-145 T (Territoire de Luilu) : Début des travaux de construction du centre de santé Kanitshin, dans la province du Lomami.

Deuxièmement, la promotion du développement des économies rurales et des chaînes de valeur dans le secteur de l'agriculture. Troisièmement, le renforcement de la capacité de gestion en vue du développement local. Je voudrais aussi vous informer que ledit Programme est entré dans sa phase d'exécution depuis la signature des Protocoles d'Accord entre le Gouvernement de la République et les trois Agences d'exécution, à savoir, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Bureau Central d'Exécution et de Coordination (BCECO), et la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles ; celles-ci sont déjà à pied d'oeuvre. A ce jour, le PDL-145T a déjà démarré par le lancement des activités relatives à la construction, à la réhabilitation et à l'équipement de 2.143 ouvrages composés de 1.210 écoles, de 788 centres de santé et de 145 bâtiments administratifs. Ce premier volet de travaux vise prioritairement à développer les infrastructures sociales de base et à restaurer l'autorité de l'Etat par l'érection d'un bâtiment administratif au Chef-lieu de chaque territoire. Pour ce volet évalué à 511 millions de Dollars américains, représentant 31% du coût total du Programme, le financement a été intégralement libéré et les travaux évoluent progressivement dans nos différents Territoires. Le Gouvernement a également transféré aux Agences d'Exécution, une enveloppe de 12 Millions de Dollars américains pour la réalisation des études de faisabilité dans la réhabilitation subséquente des routes de desserte agricole. Aussitôt ces études finalisées, il mettra à la disposition des Agences 250 millions de Dollars américains pour couvrir l'entretien et la réhabilitation de 38.000 Km de routes de desserte agricole.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers Compatriotes,

En ces temps de crise céréalière qui frappe le monde du fait de la guerre Russo-Ukrainienne, le pain à base de manioc produit sur notre territoire national pourra nourrir nos populations.

C'est là un exemple concret de la revanche du sol sur le sous-sol que j'ai toujours préconisé et ce, dans le cadre de l'Agenda de la transformation agricole du Congo-Kinshasa (ATA-RDC), soutenu par l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA).

Par ailleurs, en dehors des stratégies et des politiques sectorielles définies à l'issue des assises des Etats Généraux de l'Agriculture, le Plan National d'Industrialisation récemment validé par le Gouvernement de la République prend en compte la problématique de la diversification de l'économie par le développement des chaînes des valeurs des filières agricoles à travers les bassins de production. Plusieurs modèles agroéconomiques sont dès lors développés et actuellement en cours. On peut citer notamment : le Programme National de Développement Agricole (PNDA), le Programme Volontaires Agricole (PVA), la Plateforme Agro Industrielle de Lukula (PAIL) et le Projet d'Appui à la Relance et Réhabilitation du Secteur Agricole (PARRSA).

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers Compatriotes,

Dès 2050, la République Démocratique du Congo pourra atteindre le chiffre de 200 millions d'habitants et 30 millions rien que pour l'agglomération de Kinshasa. Devant une telle situation, l'État congolais doit être capable d'assurer à sa jeunesse l'accès à l'éducation, à l'instruction et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication d'une qualité irréprochable. L'ampleur de cette tâche est à ce jour réelle et d'une importance cruciale. Bien que consacré dans la Constitution de notre pays à l'article 43 alinéa 5, la gratuité de l'enseignement primaire n'avait jamais été effective. Dès mon accession au pouvoir en janvier 2019, j'ai fait de la gratuité de l'enseignement primaire une politique phare devenue opérationnelle à partir de septembre 2019. Cet investissement ambitieux dans le capital humain de mon pays coûte bien plus d'un milliard de dollars américains par an. Le

gouvernement a augmenté le budget alloué à l'éducation de 9,1% de 2021 à 2022 et de 23,9% de l'année 2022 à 2023. Plus concrètement, les réalisations suivantes témoignent que le leadership et les initiatives politiques audacieux qui ont un impact tangible sur le capital humain sont possibles en RDC : La prise en charge par l'État de 23 150 nouvelles écoles de plus sur les 41 739 écoles publiques avant la gratuité, soit un accroissement de 55 % ; désormais 64 889 écoles publiques bénéficient des frais de fonctionnement ; La prise en charge à ce jour par le Trésor public avec les efforts propres du Gouvernement de 266.220 enseignants nouvelles unités (N.U.) aussi bien du niveau maternel, primaire que secondaire, sans oublier le personnel des Bureaux Gestionnaires, soit un accroissement des effectifs payés de 65%. Les effectifs des enseignants payés sont passés de 410.254 à 676.454 ;

L'augmentation de l'enveloppe mensuelle de rémunération qui passe de 148 milliards de FC à 224 milliards de FC, soit un accroissement de 51,7 %. La rémunération mensuelle d'un enseignant passe de 159.662, 67 FC à 367 023 FC soit une augmentation de 100 pourcent. Les effectifs des élèves sont passés de 16.809.413 en 2018 à 22.282.278 en 2022, soit une augmentation de plus de cinq millions d'enfants. Ce qui prouve que la mise en œuvre de la gratuité a bien démarré.

L'augmentation des frais de fonctionnement passant à titre illustratif de 45.000 FC par mois à 2.405.000 FC le mois pour les écoles dites de prestige, soit une progression de 5 344 %, et de 45.000fc le mois à 200.000fc pour les autres écoles, soit une évolution de 344 %. 39. 487 écoles et bureaux gestionnaires ont bénéficié du réajustement des frais de fonctionnement ; L'allocation de la prime de gratuité et de la prime de brousse aux enseignants des villes et des territoires. La mécanisation de 68.185 nouvelles unités prévues en 2023 est en cours de réalisation.

Honorable Président de l'Assemblée nationale, Honorable Président du Sénat, Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers Compatriotes,

Une gouvernance améliorée de la santé publique est un des éléments essentiels pour réaliser le rêve d'un système de santé efficace et efficient. Malgré quelques améliorations, les prestations de soins et de services de santé connaissent les problèmes récurrents à savoir : (i) une faible couverture sanitaire ; (ii) une faible qualité de soins et de services offerts ; (iii) une faible résilience des structures de santé face aux urgences sanitaires ; (iv) une faible utilisation des soins et services disponibles ; et (v) une faible recevabilité publique des services de santé. On retiendra en outre que 124 zones de santé sur 516, soit 24 % ne disposent pas d'un hôpital général de référence. Le secteur de la santé connaît un déficit en infrastructures et équipements répondant aux normes de construction. Sur les 8504 aires de santé planifiées en RDC, 238, soit près de 28 %, ne disposent pas d'un centre de santé et sur 8266 centres de santé répertoriés, seuls 1006 sont construits en matériaux durables, soit 12 %.

C'est compte tenu de ces impératifs d'amélioration de notre système de santé que j'ai fait de la Couverture Santé universelle (CSU) un engagement phare de mon mandat. L'opérationnalisation est effective depuis janvier 2022. Elle se caractérise par les réalisations suivantes : La création de cinq organes de facilitation de la mise en oeuvre de la couverture santé universelle ; Le parachèvement de la modernisation et la mise en service de l'hôpital général de référence de Lubumbashi (ex Sendwe) ; La modernisation de l'hôpital militaire du Camp Tshashi ; La dotation de 3 089 formations sanitaires en médicaments de base et intrants de planification familiale.

La nomination de plus de 1650 médecins afin de se conformer à leur statut particulier et partant, régulariser leur situation administrative, arriérée de plus de deux décennies.

Plusieurs autres réalisations sont en cours et seront effectives en 2023, notamment : La modernisation, la reconstruction et l'extension de l'hôpital provincial général de référence de Kinshasa (ex-Maman Yemo) ; La construction et l'équipement de 10 nouveaux bâtiments de l'hôpital général de référence de la Muya à Mbuji-Mayi ; La construction et l'équipement de 7 nouveaux bâtiments de l'hôpital général de référence St Jean Baptiste de Kansele à Mbuji-Mayi ; Par ailleurs, il est impératif d'étendre et de consolider le programme de gratuité ciblée des soins prénatals, des accouchements, des soins postnatals et néonataux dans les établissements de soins de santé de la Ville de Kinshasa où 9 zones de santé appliquent déjà la gratuité des accouchements ainsi que dans 11 autres provinces, à savoir le Kwilu, le Mai-Ndombe, le Kwango, le Sud- Ubangi, la Mongala, la Tshuapa, le Maniema, le Haut-Katanga, le Haut- Lomami, le Lualaba et le Nord- Kivu. L'objectif assigné au Gouvernement est de couvrir progressivement l'ensemble des zones de santé de ces provinces et d'étendre cette approche à l'ensemble du territoire national.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués Invités, Mes très chers Compatriotes,

S'agissant de la participation de la femme au sein des instances de décision de notre pays, je peux aisément affirmer qu'elle s'est considérablement améliorée au regard des statistiques. Pour la première fois, une femme a été nommée Gouverneure de la Banque Centrale du Congo et une autre a été promue au grade de premier président du Conseil d'Etat, et à ce titre, membre du Bureau du Conseil Supérieur de la Magistrature.

De manière spécifique, je voudrais m'attarder sur l'apport de la femme rurale dans le développement de notre pays. En effet, celle-ci représente 70% de la force du travail agricole. Fidèle à mon engagement de soutenir l'autonomisation de la femme, à travers l'entrepreneuriat féminin, je n'ai pas hésité à encourager la femme maraichère qui par son

travail est à même de contribuer à la production agricole, ainsi qu'à la transformation locale. Raison pour laquelle, je soutiens l'initiative « Wenze ya samedi ». En effet, j'ai été agréablement surpris de constater le dynamisme des femmes qui y vendent des produits agricoles, d'élevage et de transformation. A la jeunesse de mon pays, qui porte haut l'étendard de notre chère Nation, pour d'aucuns au prix du sacrifice suprême, je réitère mon engagement, exprimé lors de mon adresse à la jeunesse du 30 novembre dernier, de toujours l'associer à la gouvernance de notre pays et à la responsabiliser dans son processus de développement.

Ainsi dans le cadre de la Formation Professionnelle, le Gouvernement s'est appliqué à la mise à niveau de l'offre de formation professionnelle, à la diversification et à la valorisation des métiers ainsi qu'à la modernisation des méthodes pédagogiques et à la requalification de formation de courte durée permettant d'assurer l'employabilité des jeunes et de faciliter leur insertion dans le monde compétitif du marché de l'emploi. C'est ici l'occasion de saluer la mise en place d'un cadre légal dédié à la promotion de l'entrepreneuriat, des start-up et de l'artisanat, à travers les ordonnances-lois y relatives que j'ai promulguées en septembre de cette année. Au registre de la culture, je formule d'abord une pensée pieuse pour la mémoire de celles et de ceux qui nous ont quitté après nous avoir égayés de leurs talents artistiques, donnant le meilleur d'eux-mêmes. Ensuite, je salue, une fois de plus, l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. J'encourage le Gouvernement à poursuivre sans relâche les travaux d'achèvement des infrastructures qui vont abriter les activités culturelles, à savoir le Centre Artistique et Culturel de l'Afrique Centrale. Honorables Députés nationaux et Sénateurs,

J'ai parlé de tout et de tout le monde sauf de vous. Je vous félicite pour votre production législative remarquable ayant permis de doter notre pays, au courant de l'année qui s'achève,

des cadres normatifs essentiels à la marche de la Nation, notamment la loi électorale, la sécurité sociale, l'entrepreneuriat des jeunes, la programmation militaire, la protection et promotion des droits des peuples autochtones, la protection des personnes vivant avec handicap ainsi que l'autorisation de ratification de certains traités importants. Je vous exhorte à plus d'engagement et d'assiduité au regard des défis collectifs qui nous attendent.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés nationaux et Sénateurs, Distingués invités, Mesdames et messieurs,
Mes très chers compatriotes,**

Il était quasi nécessaire que soit retracé pour votre meilleure gouverne ce long cheminement de notre pays tout au long de cette année, émaillée de plusieurs événements marquants dont son agression sans équivoque par le Rwanda.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo

Je vous remercie.

Discours n°4

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI
TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, à l'occasion de la
78^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies**

New York, Mercredi 20 Septembre 2023

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

La tenue de cette 78e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies m'ore l'opportunité de partager avec les États membres de notre Organisation la vision et les préoccupations majeures de mon pays, la République Démocratique du Congo, face aux enjeux de l'heure dans le monde.

Cependant, je voudrais, en avant-propos, féliciter Son Excellence Monsieur Dennis Francis, pour son élection à la présidence de notre auguste Assemblée et rassurer l'ensemble des membres de son Bureau du soutien de mon pays dans l'accomplissement de la noble mission leur confiée par notre institution.

Je m'en voudrais si je ne remerciais pas le Président sortant, Monsieur CSABA KOROSI, pour son leadership clairvoyant et son dévouement qui ont contribué à faire avancer les débats et à trouver des solutions concertées. Mes remerciements s'adressent aussi à Monsieur

ANTONIO GUTERRES, Secrétaire général des Nations Unies, pour son engagement actif et permanent en faveur de la paix et la sécurité internationales.

Monsieur le Président,

Pendant que se tient ici à New York cette session, le Peuple marocain n'a pas encore fini de pleurer ses victimes ni guéri ses plaies par suite des puissants tremblements de terre survenus dans la nuit de vendredi 08 au samedi 09 septembre en cours, causant la mort de plus de 3000 Marocains, en blessant au moins 5000 et détruisant plusieurs villes et localités du Royaume. De même les Libyens ne sont pas encore sortis des traumatismes des inondations qui ont ôté la vie à plus de 20 000 personnes et provoqué d'énormes dégâts matériels, le dimanche 10 de ce même mois.

Le Peuple congolais salue la mobilisation de la communauté internationale pour secourir ces Peuples frères du Royaume du Maroc et de la Libye. Il leur exprime toute sa compassion et sa solidarité et souhaite une prompte guérison à tous les blessés de ses deux calamités naturelles.

Monsieur le Président,

Au-delà de déplorer ces calamités naturelles, l'actuelle session de l'Assemblée générale se tient à une période exceptionnelle de notre histoire où le monde est confronté à des situations graves qui menacent l'existence même de la nature humaine. À la guerre en Ukraine qui entraîne la crise alimentaire, marquée par une flambée des prix et une pénurie des denrées de première nécessité, s'ajoutent l'aggravation des effets du réchauffement climatique, des conflits armés qui continuent de faire rage ci et là. Ces crises qui se renforcent mutuellement mettent au défi le système multilatéral et la coopération internationale.

Or, maintenir la paix et la sécurité internationales, garantir la justice et les droits humains, favoriser le progrès social, instaurer les meilleures conditions de vie sont en effet des vœux

unanimes et intemporels de tous les peuples du monde qui doivent, par conséquent, demeurer au centre de notre action collective suivant une approche réellement multilatérale et inclusive. Nous sommes interpellés à travailler ensemble en vue de répondre à ces défis qui sont de portée existentielle.

C'est pour cette raison fondamentale que je salue la pertinence du thème central annuel de cette session, intitulé, « *Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le programme 2030 et les objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous* ».

Cette thématique place les valeurs de solidarité et de confiance au cœur des facteurs de la relance et l'accélération des solutions aux défis mondiaux étroitement imbriqués afin de faire progresser la paix, la sécurité et le développement durable. Ces deux valeurs prennent tout leur sens dans le contexte de crise que nous vivons aujourd'hui.

À ce sujet, il est essentiel de rappeler qu'à mi-chemin vers l'atteinte des ODD en 2023, sous l'effet conjugué des catastrophes climatiques, des conflits récurrents, de la récession économique et des effets persistants de la pandémie de COVID-19, les inégalités et la pauvreté se sont aggravées. La faim et la malnutrition sont en augmentation. Les besoins humanitaires et les déplacements de population atteignent des niveaux record. Et les catastrophes climatiques et environnementales plongent le monde dans un risque systémique et existentiel des plus graves. Pour venir à bout de ces fléaux qui sont des menaces réelles à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'un obstacle majeur à la prospérité et au progrès des Nations, il est évident que la mutualisation des énergies et une approche multilatérale dans la confiance réciproque et la solidarité sont des atouts majeurs et indispensables.

Monsieur le Président,

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales constitue le fondement et l'objectif primordial de la création de l'Organisation des Nations Unies. Ceci requiert plus de détermination et d'engagement de tous face à toute menace contre la paix et la sécurité dans le monde. Les peuples africains ne comprennent pas souvent l'attitude équivoque, la politique de deux poids deux mesures, les ambiguïtés et atermoiements de notre Organisation, plus particulièrement de son Conseil de sécurité dans certaines crises politiques et sécuritaires graves qui sévissent en Afrique, parfois depuis plusieurs décennies. C'est le cas notamment de la crise oubliée du Sahara occidental qui déchire deux pays frères, l'Algérie et le Royaume du Maroc et dure depuis plusieurs décennies.

C'est aussi celui du Mozambique victime d'attaques terroristes meurtrières depuis environ une décennie dans la province de Cabo Delgado. C'est la situation en Afrique de l'Ouest, dans la Région sahélo-saharienne, où les troupes des Nations Unies se retirent laissant derrière elles le souvenir de l'inachevé alors qu'elles incarnaient tous les espoirs de libération des peuples des pays concernés des griffes du djihadisme.

La République du Soudan n'en fait pas exception. Elle s'enlise dans une guerre civile meurtrière opposant depuis l'année dernière, les militaires fidèles au Président Abdel Fatah Al Buran aux Forces para-militaires de soutien rapide qui sont sous le commandement du Général Mohamed Hamday Dagalo. Cette guerre a déjà causé beaucoup de morts et d'importants dégâts matériels. La communauté internationale est quasiment indifférente à la tragédie soudanaise.

C'est ici le lieu d'aborder une question d'une importance capitale pour la République démocratique du Congo et pour la consolidation de la paix dans notre région. Il s'agit du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de notre territoire.

Après plus de deux décennies de présence, il est temps pour notre pays de prendre pleinement son destin en main et de devenir le principal acteur de sa propre stabilité. Nous sommes reconnaissants envers la communauté internationale et les Nations Unies pour leur soutien et leur partenariat, mais nous sommes également conscients que le retrait progressif de la MONUSCO est une étape nécessaire pour consolider les progrès que nous avons déjà réalisés.

Cependant, il est à déplorer que les missions de maintien de la paix déployée — sous une forme ou une autre — depuis vingt-cinq ans en République Démocratique du Congo n'aient pas réussi à faire face aux rébellions et conflits armés qui déchirent la République Démocratique du Congo et la région des Grands Lacs ni à protéger les populations civiles. Aussi, le projet de retrait échelonné, responsable et durable de la MONUSCO, annoncé depuis 2018 et dont le plan de transition a été adopté en

2021, devient-il anachronique au regard de l'évolution des contingences politiques, sécuritaires et sociales actuelles ? Il est donc illusoire et contreproductif de continuer à s'accrocher au maintien de la MONUSCO pour restaurer la paix en République Démocratique du Congo et stabiliser celle-ci. Par ailleurs, l'accélération du retrait de la MONUSCO devient une nécessité impérieuse pour apaiser les tensions entre cette dernière et nos concitoyens. Il est temps pour mon pays d'explorer de nouveaux mécanismes de collaboration stratégique avec les Nations Unies, davantage en phase avec nos réalités actuelles.

C'est pourquoi, en ma qualité de garant constitutionnel de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de mon pays, de la bonne tenue de notre Nation ainsi que du bien-être de mes concitoyens, j'ai instruit le Gouvernement de la République d'entamer des discussions avec les autorités onusiennes pour un retrait accéléré de la MONUSCO de la

République Démocratique du Congo en ramenant le début de ce retrait progressif de décembre 2024 à décembre 2023.

Tel est le sens profond de la démarche actuelle de notre Gouvernement qui a adressé un courrier au Président du Conseil de Sécurité des Nations Unies en date du 1er septembre 2023 sollicitant l'accélération du retrait de la MONUSCO.

En sus du retrait accéléré de la MONUSCO, la République Démocratique du Congo réitère sa demande au Conseil de sécurité de l'O.N.U de sanctionner toutes personnes physiques et morales reconnues comme auteurs, coauteurs et complices, matériels et intellectuels des crimes de guerre et contre l'humanité ainsi que des violations graves des droits de l'Homme, du droit international et de la Charte des Nations Unies sur le territoire congolais.

Il est injuste et inadmissible que des personnes citées comme responsables des crimes graves susmentionnés dans les différents rapports des experts de l'O.N.U elle-même, sur la situation sécuritaire en RDC, restent impunies dans le silence total de notre Organisation et de ses membres qui placent, pourtant, la lutte contre l'impunité parmi leurs priorités en matière de gouvernance interne et externe. À ce sujet, le Gouvernement de la RDC salue chaleureusement les sanctions que vient d'infliger le Gouvernement des États-Unis d'Amérique au Rwanda pour son soutien au groupe terroriste du M23 et à un de ses hauts dignitaires impliqués dans les aventures criminelles au Congo. Pour rappel, ce groupe terroriste, supplétif du Rwanda ne respecte aucun des engagements conclus par les Chefs d'Etat de la Région dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi. En effet, non seulement ils n'ont pas quitté les positions conquises, mais ils continuent à massacrer les populations civiles et refusent le pré-cantonement et le cantonnement, exigeant un dialogue qui ne leur sera jamais accordé.

La RDC espère que les autres États suivront ce bon exemple montré par les États Unies d'Amérique de soutien à la lutte commune contre l'impunité et au triomphe des idéaux de justice et de solidarité entre les Peuples. Le Gouvernement congolais attend de la prochaine réunion du Conseil de sécurité qu'il accorde une attention particulière à sa requête et qu'il soit constructif dans la gestion du processus délicat et laborieux de paix dans notre pays.

Monsieur le Président,

Un autre défi qui préoccupe au plus haut point toutes les nations du monde est celui du réchauffement de notre planète. Point n'est encore besoin de rappeler que l'augmentation de la température depuis quelques décennies affecte la vie de toute l'humanité et nous préoccupe tous.

Cependant, force est de relever qu'en dépit des proclamations de foi des pollueurs en faveur de l'arrêt de l'émission des gaz à effet de serre, de multitude des fora organisés à travers le monde pour combattre ce fléau dont les 27 C.O.P (Conférences des pays membres de la Convention de l'ONU pour la lutte contre les changements climatiques) et de multiples résolutions et recommandations adoptées à ces différentes instances, le réchauffement de la planète est loin de se maintenir à 1,5 degré Celsius. Bien au contraire à la COP27 tenue à Sharm-El-Sheik, en Égypte cette année, des inquiétudes se sont manifestées sur une tendance à la hausse de cette température. Ce constat peu rassurant appelle sans doute à la revisitation de nos approches et des politiques adoptées. Dans ce cadre, le Sommet Africain sur le Climat qui vient de se tenir à Nairobi au Kenya sous la direction conjointe de l'Union Africaine et de la République du Kenya, du 04 au 07 septembre de cette année, a été une initiative salubre et très opportune qui traduit la détermination de l'Afrique à participer activement au traitement de cette question vitale et de compter désormais comme un poids lourd

incontournable dans la solution au réchauffement planétaire et de l'économie du futur plus verte et responsable.

Les Africains sont sortis du Sommet avec un cahier des charges commun contenu dans la Déclaration de Nairobi et axé notamment sur la réforme de l'architecture du système financier international pour plus d'équité, la restructuration et l'allègement des dettes de leurs pays, la transformation locale de leurs produits et la mise en place d'un régime de taxation du carbone incluant une taxe sur le commerce des combustibles fossiles ainsi que sur le transport maritime et aérien. Ils ont rappelé également aux riches pollueurs un engagement pris en 2009, mais non encore honoré jusqu'à ce jour, de fournir 100 milliards de dollars américains en financement climatique.

La République Démocratique du Congo demande aux Nations Unies et à l'ensemble de la communauté internationale de prêter une attention particulière aux revendications légitimes de l'Afrique. Dans ce cadre, mon pays appelle à la création d'un marché-carbone équitable et des prix incitatifs tout en renforçant l'efficacité des financements climatiques. Il espère une opérationnalisation rapide de l'article 6 de l'Accord de Paris et soutient l'idée des partenariats mutuellement bénéfiques entre l'État et les secteurs publics.

C'est dans la même logique que la République Démocratique du Congo réitère sa disponibilité de coopérer avec tout partenaire public ou privé pour mettre en valeur ses minerais stratégiques en vue de la transition écologique et a pris des engagements courageux, notamment ceux de consacrer 30 % de la superficie de son territoire national à la préservation de la biodiversité et de déposer une Contribution Prévue Déterminée (CPD) comportant des mesures d'atténuation axées sur quatre secteurs prioritaires : l'agriculture, les forêts, l'énergie et les transferts de technologie ainsi que des mesures d'adaptation.

Monsieur le Président,

Le multilatéralisme et le respect d'un système mondial fondé sur des règles ont soutenu la paix, la sécurité, la santé et la prospérité dans de vastes parties du monde depuis soixante-dix-huit ans. Les Nations Unies incarnent ces principes et restent un acteur indispensable pour faire face aux menaces existentielles contemporaines, qu'il s'agisse de la crise alimentaire actuelle, du changement climatique, du terrorisme ainsi que des pandémies ou de la prolifération nucléaire. Aucune de ces menaces mondiales critiques ne peut être résolue par des nations agissant, seules, aussi puissantes soient-elles. Tout cela exige une coopération multilatérale.

Pour conserver la confiance de la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies doit montrer qu'elle est capable de s'adapter au temps présent et de relever avec efficacité et responsabilité les défis d'aujourd'hui. Aussi, pour donner un nouveau départ au multilatéralisme, la réforme de la Charte des Nations unies sur les points clés — Conseil de sécurité, veto, chapitre VII, recours à la force — est—elle indispensable, mais ne serait pas suffisante. Les chantiers ne manquent pas. La coordination et la coopération entre les différentes institutions et agences des Nations unies sont imparfaites : des problèmes globaux sont abordés plusieurs fois dans différentes enceintes, sous des angles différents de façon contradictoire, d'autres ne le sont jamais nulle part, chaque bureaucratie internationale entend persévérer dans son être.

À ce sujet, la demande pressante et incessante de mon pays et de l'Afrique qu'organe pilote et décisionnel de l'ONU afin de pouvoir intégrer, en son sein, deux représentants du continent africain en qualité de Membres permanents aux fins de consacrer un équilibre géographique juste et représentatif.

D'où la pertinence et la nécessité de réformer notre organisation vieille de 78 ans, qui accuse certaines limites face aux mutations actuelles et à la dynamique internationale afin de lui

donner plus d'inclusivité aussi bien dans sa composition que dans son processus de prise des décisions qui désormais devra prendre en compte la voix de l'Afrique.

Monsieur le Président,

Avant de clore mon propos, permettez-moi du haut de cette tribune de revenir sur la question des violences faites aux femmes dans le contexte de guerre et des conflits armés. Il n'est un secret pour personne que la République Démocratique du Congo, est l'un des États africains où les violences sexuelles contre la femme sont les plus déconcertantes du fait notamment de décennies de conflits armés.

Afin de soulager les souffrances des femmes victimes des violences liées aux conflits et de réparer un tant soit peu le préjudice leur causé, mon pays a mis en place des mécanismes institutionnels spécifiques. Il s'agit notamment du Fonds National des Réparations des Victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (FONAREV) créée en décembre 2022.

Dans le prolongement de ces initiatives de protection et de promotion de la femme, la République Démocratique du Congo s'emploie inlassablement à changer le regard des hommes sur les femmes notamment en bannissant les structures sociétales qui créent des barrières à l'épanouissement de la femme ainsi que les dynamiques de pouvoir qui sous-tendent les relations hommes-femmes.

En effet, les compétences et les ressources données aux femmes ne suffisent pas à elles seules pour changer leur condition.

Il est indispensable, en plus, de changer les dynamiques sociales au sein des couples, des familles, et des communautés. C'est tout le sens du projet de promotion de la masculinité positive que j'avais initié depuis le début de mon mandat à la tête de l'Union africaine.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations

Unies,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de

Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Pour conclure, je voudrais confirmer une fois de plus qu'à la fin de cette année des élections générales seront organisées en République Démocratique du Congo dans les institutions à mandat électif jusqu'au niveau des Communes. En vue de garantir leur succès, toutes les parties impliquées se mobilisent activement. La Commission Électorale Nationale Indépendante, la CENI a déjà convoqué le corps électoral et publié les listes des candidats pour les législatives nationales et provinciales et les municipales. Des dispositions sont prises pour assurer la transparence, l'inclusivité, l'égalité des chances et la crédibilité des prochains scrutins.

Des invitations ont été déjà lancées aux institutions internationales et organisations non gouvernementales spécialisées en la matière pour mandater leurs missions d'observation électorale afin d'accompagner le processus et d'aider l'État congolais à consolider sa jeune démocratie. L'ONU est invitée aussi à y jouer un rôle important par ses institutions spécialisées. Le Gouvernement congolais remercie déjà celles des institutions et ONG invitées qui sont déjà à pied d'œuvre.

La République Démocratique du Congo reste convaincue que l'ONU reste le cadre le plus approprié pour discuter de l'avenir de notre planète et des relations aussi bien entre les Peuples qu'entre les États.

Suite à la tenue des élections démocratiques et apaisées au Zimbabwe, je lance un appel pressant aux Nations Unies de mettre tout en œuvre pour obtenir la levée immédiate des sanctions contre la République du Zimbabwe et son Peuple.

Cependant, pour remplir efficacement ses lourdes et délicates missions et mériter la confiance de tous, l'ONU doit incarner les valeurs de justice, d'équité et de solidarité et être représentative de tous dans notre diversité culturelle, politique, économique et sociale. C'est là tout le sens de sa réforme sur laquelle les Africains ne cessent de revenir et du combat que nous devons tous mener.

Je vous remercie

Discours n°5

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, sur l'état de la Nation

Kinshasa, Lundi 13 décembre 2021

Honorable Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Président du Sénat,

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, Distingués Invités,

Mes très chers Compatriotes,

C'est toujours avec une immense joie et un agréable plaisir que je me retrouve devant vous en cette période de l'année, conformément à la disposition pertinente de notre Constitution qui prévoit en son Article 77, que le Président de la République prononce, une fois l'an, un discours sur l'état de la Nation devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, réunis en Congrès.

J'ai donc tenu, ce jour, au strict respect de cette tradition, à l'instar des deux années précédentes, en vous présentant le bilan de diverses actions menées au cours de l'année 2021 qui s'achève. J'apporte ainsi des réponses et des éclaircissements aux nombreuses préoccupations de notre Peuple sur les différentes questions vitales qui touchent à la marche et à la survie de notre Nation.

Mais avant toute chose, en vue d'honorer la mémoire de nos compatriotes civils et militaires tombés à cause de l'activisme des groupes armés et de la violence aveugle du groupe terroriste ADF, au cours de cette année, je vous prie de bien vouloir accepter d'observer un moment de recueillement. (Je vous remercie).

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Je reste fermement convaincu que l'une des plus grandes questions qui taraude nos esprits, celle que certainement chacun de nous porte comme une écharde sous la peau, a trait à ce climat d'insécurité permanente et récurrente qui sévit à l'Est de notre pays. Ce climat délétère a toujours menacé son intégrité territoriale et prêté à diverses interprétations.

Compte tenu des drames indicibles que vivent les populations de nombreuses contrées de cet espace, j'avais donc décrété au mois de mai de cette année, au regard de l'Article 85 de notre Constitution, l'état de siège dans les Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, en proie à des violences que sèment les forces négatives constituées en groupes armés, depuis plus d'un quart de siècle. Le but visé reste celui de mobiliser tous les moyens multiformes dont dispose la République, pour définitivement vaincre ce mal qui anéantit tous nos efforts de développement.

En ma qualité de Garant de l'intégrité territoriale, c'est ici le lieu de renouveler solennellement mon engagement constitutionnel en réaffirmant que je ne ménagerai aucun effort pour restaurer la paix et la sécurité en n'importe quels coins et recoins de la République. J'interpelle donc la conscience collective de chacun de nous, Congolaises et Congolais et j'en appelle au sursaut et au sens patriotique, en affirmant qu'il n'existera jamais de Congolais sans le Congo de leurs rêves.

En dépit de nos divergences d'approches, et c'est ma conviction ultime et profonde, l'intégrité de la Nation congolaise doit demeurer la préoccupation de tous les Congolais, tel que nous l'avons déjà démontré à maintes reprises, au fil des temps.

Je saisis cette opportunité pour féliciter les deux Chambres du Parlement qui, dans leur souci de voir la paix revenir dans ces contrées de l'Est de la République, ont toujours autorisé les renouvellements successifs de l'état de siège, conformément aux textes légaux en vigueur. Ce

qui a permis à nos Forces Armées de mener sereinement des actions nécessaires au rétablissement de la paix dans ces deux Provinces et de consolider les acquis des opérations.

En effet, depuis l'instauration de cet état de siège, j'ai personnellement veillé à ce que nos vaillantes forces de Défense et de Sécurité disposent de tous les moyens nécessaires pour mener à bien les opérations sur le terrain. Je note avec satisfaction que nos forces armées ont progressivement réussi à faire bouger les lignes et à reprendre plusieurs bastions jadis occupés par l'ennemi. Des chefs de bande ont été neutralisés, et plusieurs éléments de ces forces négatives se sont rendus. Certes, l'ennemi, dans sa fuite et sa nuisance légendaire, commet des massacres sur les populations civiles, mais cela ne va pas altérer ma détermination à ramener la Paix dans notre pays.

Je voudrais, Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, fustiger ici cette campagne de dénigrement et de démobilisation menée par une infime minorité de nos compatriotes, jouant à chaque coup, des rôles pernicieux d'étouffoirs, comme pour confirmer que l'insécurité qui règne en cette partie de notre pays les confortait dans leurs entreprises. Je les invite à rejoindre le camp de la patrie, car ce n'est que dans l'unité et la concorde que nous arriverons à vaincre cet ennemi qui a pris l'habitude de semer la désolation dans nos villes et villages.

C'est l'occasion pour moi de saluer la montée en puissance de notre armée et la bravoure de nos soldats qui, en dépit de toutes ces tractations démobilisatrices, continuent sous le drapeau, à donner le meilleur d'eux-mêmes, et ce, jusqu'au sacrifice suprême, pour la défense de l'intégrité et de la souveraineté de notre pays. Unissons-nous, chers compatriotes, derrière nos Forces de Défense et de Sécurité, car la victoire finale appartient à la Mère-Patrie, la République Démocratique du Congo que nous ne trahirons jamais.

Je souligne que, dans le but de rétablir la paix sociale dans ces contrées en proie à l'insécurité, j'ai initié la mise en place du Programme chargé du désarmement, de la

démobilisation, du relèvement communautaire et de la stabilisation, P/DDRCS en sigle, pour encourager les compatriotes qui sont dans les groupes armés à déposer les armes et à réintégrer la vie communautaire, loin du métier des armes. Je saisis cette opportunité pour saluer l'appui reçu des différents partenaires dans la mise en place de ce programme ; et je profite également de cette tribune pour saluer la contribution des Nations Unies, qui à travers la MONUSCO, soutient notre pays dans cette volonté de pacification et de stabilité dans la partie Est de notre territoire.

Mais, comme la Paix va de pair avec la justice, j'ai instruit le Gouvernement de la République à mettre en œuvre des mécanismes réparateurs, notamment celui de Justice transitionnelle, au bénéfice des victimes.

Par ailleurs, certaines forces terroristes opèrent également dans d'autres pays voisins. C'est le cas des ADF qui écument spécialement la frontière commune entre l'Ouganda et la République Démocratique du Congo. Ainsi, pour les combattre plus efficacement, nos deux pays ont convenu tout récemment de mutualiser leurs efforts en vue de mener des opérations conjointes contre cet ennemi commun ; notre Parlement dûment informé.

Je veillerai à limiter au temps strictement nécessaire à ces opérations, la présence de l'armée ougandaise sur notre sol.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Permettez-moi de relever que les grandes villes de notre pays n'ont malheureusement pas été épargnées par des cas d'insécurité commis par des délinquants de tout bord, communément appelés « Kulunas », et des coupeurs de routes, qui ont délibérément choisi de troubler la quiétude des paisibles citoyens, en les terrorisant aussi bien à l'arme blanche qu'à l'arme à feu. Une mauvaise culture qui doit absolument être bannie de notre société.

Pour anéantir tous ces fléaux et garantir la sécurité des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du pays, j'ai instruit le Gouvernement de la République de prendre toutes les mesures idoines contre ces marginaux. Je me réjouis des premiers résultats obtenus par l'expérience du Centre pilote de Kaniama-Kasese. Jadis abandonnés à eux-mêmes, aujourd'hui ces jeunes compatriotes, maîtrisent plusieurs métiers dont la maçonnerie, la menuiserie, l'agriculture et l'élevage. Je demande au Gouvernement d'intensifier ces efforts de réinsertion sociale des jeunes désœuvrés sur l'ensemble du territoire pour leur meilleure contribution au développement du pays.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

A mon accession à la Magistrature suprême, j'annonçais que l'Etat de droit, une justice indépendante, la lutte contre la corruption et l'impunité constituaient le leitmotiv de mon action dans son volet de la gouvernance politique. C'est dans ce sens qu'il faut placer la redynamisation de certaines structures. En effet, j'ai mis un point d'honneur à améliorer l'efficacité de l'Inspection Générale des Finances, (« IGF », en sigle) dont l'action était, jusqu'à mon arrivée, peu perceptible. De même, la création de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption, APLC, répondait à cet impératif.

Placée sous mon autorité directe, l'Inspection Générale des Finances contribue efficacement à l'effort d'assainissement des finances publiques et cela, à la grande satisfaction de nos populations. Néanmoins, l'IGF ne peut remplacer l'action du Pouvoir judiciaire ayant seul la mission constitutionnelle de dire le droit.

Je reste convaincu que l'instauration de l'Etat de droit et de l'autorité de l'Etat impose une justice consciente de son rôle et de son indépendance, et ceci devait être notre perception commune. Malheureusement, en dépit de certains progrès que je salue, je ne saurais rester indifférent, en ma qualité de Magistrat suprême, aux cris de détresse et de désolation des

congolaises et congolais qui, chaque jour qui passe, réclament plus de garanties d'une bonne et saine administration de la justice.

Aujourd'hui encore sur le banc des accusés, notre justice devait pourtant rassurer tout le monde, nantis ou non, puissant comme faible, en ayant pour égard que la protection des droits. Bref, une justice qui, non seulement dit le droit, mais rassure que le droit, alors le bon, a été dit.

Je réaffirme mon engagement à poursuivre les réformes courageuses dans le secteur de la justice, y compris celles relatives aux structures et à la qualité de leurs animateurs suivant le principe « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ».

J'encourage le Conseil Supérieur de la Magistrature à faire fonctionner les chambres disciplinaires afin que la sanction soit la seule récompense des mauvais magistrats qui, par leur comportement, ternissent l'image de toute

une institution voulue un Corps d'élite. Dans le souci de résorber les problèmes récurrents des effectifs insuffisants des Magistrats, le Gouvernement est appelé, avec le concours du Conseil Supérieur de la Magistrature, à finaliser le processus de recrutement dont le dernier en date remonte malheureusement à plus d'une décennie.

Dans le cas particulier de la Cour Constitutionnelle, actuellement très sollicitée dans le cadre de la protection des droits et libertés des citoyens, ce que je salue et encourage, l'expérience a toutefois démontré que, lors du traitement des contentieux électoraux, les neuf juges qui la composent sont souvent débordés, au regard des contraintes de délais.

J'encourage donc le Président de cette Juridiction à travailler avec le Gouvernement, afin de mettre en place le Corps des Conseillers référendaires, un outil technique légal qui se révélera déterminant dans le traitement desdits dossiers et dans la pérennisation de la jurisprudence. C'est dans le même sens que j'entends rendre

opérationnels dans les tout prochains jours les différents organes et structures de la Cour des Comptes, la plus haute instance de contrôle des finances publiques, afin qu'elle joue pleinement son rôle de patrouilleur financier en chef, avec l'appui de l'Inspection Générale des Finances.

J'attends que ces mêmes performances soient au cœur de l'action de l'Agence de Prévention et de lutte contre la Corruption, de la Cellule Nationale de Renseignements Financiers ainsi que d'autres Services supérieurs de contrôle, en tant que dispositifs de la lutte contre la corruption, le détournement des deniers publics, le blanchiment de capitaux, la fraude, et même le financement du terrorisme.

Honorables Députés nationaux et Sénateurs,

La mobilisation des investissements dont nous avons besoin pour créer des richesses et développer notre pays, nécessite un bon climat des affaires.

Ceci implique qu'en permanence, nous soyons non seulement attentifs aux doléances des opérateurs économiques mais aussi et surtout que nous imaginions des mécanismes pouvant permettre d'améliorer les conditions d'exercice des affaires et en assurer le suivi.

Au cours de cette année, j'ai réitéré au Gouvernement ma volonté de prendre en charge avec efficacité la problématique du climat des affaires par une nouvelle approche de suivi-évaluation jamais expérimentée dans notre système de gouvernance afin de rassurer les investisseurs.

A cet effet, j'ai le plaisir d'annoncer la mise sur pied d'un outil qui va désormais permettre, en temps réel, à moi-même, au Premier Ministre, ainsi qu'à chacun des membres du Gouvernement concerné, de suivre méticuleusement le rythme de mise en œuvre des réformes et assignations relatives au Climat des affaires. Il s'agit, en fait, d'un Tableau de bord numérique taillé sur mesure, à partir du Programme du Gouvernement.

Aussi, j'invite le Parlement à parachever le cadre légal relatif, d'une part,

À l'organisation et au fonctionnement des tribunaux de commerce et, d'autre part, aux dispositions nationales complémentaires au Droit de l'OHADA.

En outre, la rationalisation de la fiscalité demeure la réponse appropriée aux tracasseries souvent dénoncées par les opérateurs économiques. Il faut des réformes innovantes en la matière pour y remédier.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Je voudrais saluer une fois de plus, la détermination, la fermeté et la ferveur avec lesquelles vous aviez, toutes tendances confondues, accepté de répondre favorablement à mon appel de ralliement dans une UNION SACREE DE LA NATION, un appel exaltant, à la fois de cœur et d'esprit, en vue de consolider les principes et les valeurs autour des actions nobles, à même de répondre positivement aux nombreuses et anxieuses attentes de notre Peuple, les mêmes attentes malheureusement non comblées depuis des décennies.

Permettez-moi de vous rappeler que cet engouement et ce nouvel élan ont permis de mettre rapidement en place de nouveaux Bureaux tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat et de former le Gouvernement actuel appelé à défendre les intérêts de la population. Ce qui a réellement permis de faciliter les échanges et de jeter des réelles passerelles de collaboration entre les différentes Institutions de la République.

Je rappelle que ce Gouvernement de la République a comme principales missions :

- la restauration de la Paix et de la Sécurité,
- la relance de l'économie nationale ;
- l'assainissement de la gestion des finances publiques ;

- la lutte contre la corruption sous toutes ses formes ;
- l'amélioration qualitative des conditions de vie de nos populations ;
- la Couverture Santé Universelle ;
- l'application de la gratuité de l'enseignement comme prescrit dans la Constitution ;
- Et le renforcement de l'autorité de l'Etat ainsi que de l'Etat de droit.

Je relève aussi que la mise en œuvre, sous mon impulsion, de ces différents piliers, est à la base de l'amélioration progressive et qualitative de la gouvernance politique, économique et sociale, qui donne déjà des résultats qu'il sied de soutenir.

C'est ici pour moi le lieu de saluer la cohésion perceptible autour de l'Union Sacrée de la Nation, en dépit de petites querelles de clochers que je considère d'ailleurs comme des manifestations éloquentes de l'expression même de la démocratie. En outre, je tiens à préciser que malgré son appartenance à la Majorité ou à l'Opposition, chacun de nous doit pleinement jouer sa partition, dans l'amour du pays, de notre Peuple et dans le respect des Institutions.

Dans cet esprit, je tiens à exprimer le profond respect que j'éprouve à l'égard de notre Peuple, pour sa farouche détermination à garder toujours allumée la flamme de l'unité nationale, en dépit de l'adversité et de toutes les épreuves que nous impose cette marche vers la paix, la démocratie, l'unité, la cohésion, l'Etat de droit et le Progrès Social.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

En même temps que je reconnais l'harmonie dans les relations entre différentes Institutions au niveau national, je dois malheureusement mentionner que l'année 2021 a fondamentalement été caractérisée par l'instabilité des Assemblées et Gouvernements provinciaux.

En effet, les conflits entre ces Institutions provinciales se sont exacerbés au cours de cette année, au point d'hypothéquer foncièrement le développement des Provinces concernées. Il y a lieu de noter que 14 Provinces sur 26 ont connu la destitution de leurs Gouverneurs par les Assemblées Provinciales. A la suite de ces mêmes conflits, certains Présidents des Assemblées Provinciales ont aussi été démis de leurs fonctions.

Il est extrêmement important pour chacun de ces acteurs provinciaux de prendre réellement conscience qu'aucun développement ne peut se faire dans pareil contexte de crise. La prochaine session de la conférence des Gouverneurs sera l'occasion de réfléchir autour des pistes de solutions à cet épineux problème.

Par ailleurs, je vous exhorte vivement à envisager l'amendement de certains textes légaux se rapportant à la gestion des Institutions provinciales. J'invite une fois de plus, les députés provinciaux et les gouverneurs à observer leurs prérogatives, dans le strict respect des lois de la République, en s'abstenant de tout acte qui puisse bloquer le bon fonctionnement des Provinces. Entretemps, le Sénat, en tant qu'émanation des Assemblées Provinciales, est appelé à poursuivre ce rôle de médiateur et de conseil auprès de leurs animateurs, pour que règne l'harmonie au sein de nos Provinces.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Président du Sénat,

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, Distingués Invités,

Mes très chers Compatriotes,

J'estime utile d'attirer l'attention de tous sur les préparatifs des prochaines élections. En effet, le processus électoral avec ses enjeux, oblige que nous nous engagions, dès à présent, pour des élections que nous voulons crédibles en écartant les différents obstacles tant juridiques que matériels qui en constituent les pesanteurs.

Mon engagement de faire de la République Démocratique du Congo un Etat véritablement démocratique ne peut se concrétiser sans l'organisation d'élections libres, démocratiques, transparentes et dans le délai constitutionnel. Je lance donc un appel solennel à tout notre Peuple pour accompagner démocratiquement la Commission Electorale Nationale Indépendante et pour s'impliquer activement dans le processus électoral. Je rappelle que celui-ci a déjà commencé avec la désignation de ses nouveaux animateurs, après consultation des Confessions religieuses et validation par l'Assemblée Nationale.

Afin de parachever la composition du Bureau de la CENI, j'invite instamment ceux des acteurs politiques qui traînent encore les pieds, à désigner rapidement leurs représentants respectifs au sein de ce Bureau. J'invite, en même temps, le Gouvernement à mobiliser et à disponibiliser les moyens financiers conséquents pour permettre à la CENI de respecter les délais d'organisation de ces élections, afin qu'elles se tiennent effectivement en 2023. Pour ce faire, il est également important que le Parlement procède diligemment au vote des lois encore en souffrance, pour un aboutissement heureux du prochain cycle électoral.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Comme je l'ai évoqué au début de mon adresse, notre pays a souffert de crises sanitaires survenues au cours de cette année. En effet, la pandémie de Covid-19 n'a pas épargné la République Démocratique du Congo. Même si notre pays affiche à ce jour un taux de mortalité relativement faible, je vous exhorte à continuer d'observer strictement les mesures barrières, car l'apparition successive de nouveaux variants montre que nous n'en avons pas encore fini avec cette pandémie. J'en appelle ainsi à la vigilance de nos services aux frontières, d'appliquer rigoureusement les mesures édictées à cet effet.

Dans l'état actuel des connaissances, le vaccin demeure le moyen le plus efficace d'éviter les formes graves de la maladie. En effet, les données collectées à ce jour montrent, sans aucun

doute, que les gains en termes de protection des personnes vaccinées contre les formes graves de la maladie supplantent les effets indésirables et souvent passagers, attribuables au vaccin. Je recommande vivement à la population de se faire vacciner pour se protéger.

En plus de la pandémie de Covid-19 et de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, notre pays a été fortement éprouvé par d'autres urgences sanitaires. C'est notamment le cas de l'épidémie de méningite dans la province de la Tshopo et celle de Monkey Pox déclarée récemment au Maniema. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour y mettre fin dans le cadre d'une riposte appropriée.

Je saisis cette opportunité pour saluer la compétence des scientifiques congolais qui ont fait rayonner notre pays, avec entre autres, la mise au point du médicament EBANGA, dûment certifié sur le plan international, pour son efficacité dans le traitement de la maladie à virus Ebola.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Toutes les urgences et catastrophes sanitaires que nous avons connues cette année, et même bien avant, nous ont appris une grande leçon, celle de savoir que pour mieux prévenir et riposter, il nous faut absolument construire un système de santé plus solide et plus résilient, pour le bénéfice de tous les Congolais. C'est la raison pour laquelle j'ai fait de la Couverture Santé Universelle une Cause nationale en République Démocratique du Congo. Dans les prochains jours, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour rendre effective cette vision, par ailleurs fortement souhaitée par notre Peuple.

A cet effet, je vous rappelle que nous disposons d'ores et déjà d'une Stratégie nationale en la matière, d'un cadre de pilotage et de coordination, ainsi que de tous les instruments de facilitation pour son déploiement sur l'ensemble du territoire national. En outre, le Gouvernement s'apprête à verser au Fonds de Solidarité de Santé, la contribution pour la

prise en charge des indigents, ainsi que la part patronale de la contribution des Agents de carrière des services publics de l'État.

Il est temps que la pauvreté et le manque de ressources financières ne constituent plus de barrière à l'accès aux services et aux soins de santé de qualité.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Cette année, notre pays a eu le privilège d'assumer la présidence tournante de l'Union Africaine. Dans mon discours d'acceptation, j'avais annoncé mon intention de mettre « l'Union Africaine au service des Peuples africains ». Cette formulation m'avait paru conforme au thème général retenu pour l'exercice 2021, à savoir « Arts, Culture et Patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ».

Les arts et la culture sont en effet l'expression de la créativité de nos peuples. Au moment où ce mandat tend vers sa fin, je peux dire ma fierté d'avoir contribué à mettre l'Union Africaine au service des peuples. J'ai mis au centre de mon action, les questions liées à l'albinisme, l'égalité des sexes, les violences faites aux femmes et aux filles, la lutte contre le changement climatique et la protection des communautés locales et peuples autochtones. C'est dans ce cadre qu'il faut situer : la mobilisation des pays africains autour du prochain Colloque international sur la reconstitution des biens culturels et la renaissance africaine ; la tenue de la Conférence de Kinshasa sur l'égalité des sexes en Afrique et l'adoption de la Déclaration de Kinshasa sur l'égalité des sexes ; la Conférence de Kinshasa sur la Masculinité Positive et l'adoption de la Déclaration de l'Union Africaine pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles. Et enfin, l'organisation du Colloque Panafricain de Kinshasa sous le thème « Solidarité Africaine pour une Afrique en faveur des Personnes atteintes d'Albinisme ».

Au cours de cette année 2021, j'ai également porté la voix de l'Afrique au niveau international, surtout dans le contexte de COVID-19, pour réclamer au profit du continent les meilleures conditions de lutte contre la pandémie et de relance de nos économies nationales.

A cet effet, lors du Sommet de Paris sur le financement des économies africaines en mai 2021, j'ai plaidé pour plus de moyens financiers en faveur de l'Afrique et pour la poursuite et le renforcement des mécanismes mis en place pour soulager les pays africains tombés dans des situations de surendettement à cause des effets de la pandémie. Au sommet du G20 à Rome, au nom de l'Afrique, j'ai appelé les pays participants à concrétiser leurs engagements en faveur de la préservation des forêts du Bassin du Congo, à travers des financements conséquents. Dans le domaine sanitaire, j'ai soutenu la campagne en faveur de l'opérationnalisation de l'Agence Africaine de Médicaments et dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 j'ai porté l'ambition légitime de l'Afrique à produire les vaccins sur le continent.

Par ailleurs, j'ai réclamé, dans le cadre de la réforme en cours du Conseil de Sécurité des Nations Unies, quatre sièges pour l'Afrique, dont deux membres non permanents et deux autres membres permanents.

Toujours sur le plan continental, j'ai été à l'avant-plan de nombreuses initiatives de préservation de la paix. Plus particulièrement, j'avais dès le début de mon mandat pris à bras le corps la problématique du différend qui oppose depuis plusieurs années l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan autour du Grand barrage Ethiopien de la Renaissance. Ces efforts ont permis de créer une dynamique de dialogue permanent. La tenue à Kinshasa en avril 2021 de la Première conférence ministérielle sur ce conflit a été un moment clé de cette dynamique.

La Présidence de l'Union Africaine était l'occasion pour la RDC, de retrouver sa place dans les instances internationales. En effet, depuis des décennies, il n'y avait aucune politique

nationale pour positionner nos nombreux experts au sein des Organisations internationales, ce qui était incompréhensible. J'ai donc décidé de changer cet état de fait et je suis heureux d'annoncer qu'au cours de cette année, un compatriote a été élu Président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, et un autre membre de la Commission du Droit International des Nations Unies. De plus, une Congolaise a été nommée au poste de Directrice des Ressources Humaines de la Commission de l'Union Africaine.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Président du Sénat,

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, Distingués Invités,

Mes très chers Compatriotes,

Depuis mon arrivée au pouvoir, j'ai fait du retour de la République Démocratique du Congo sur la scène internationale, l'une de mes priorités, avec un objectif clair, celui d'ouvrir notre pays au monde et de briser son isolement diplomatique.

La réintégration de notre pays dans le concert des nations est ainsi devenue une réalité. En effet, le nombre de pays qui ont accrédité leurs Ambassadeurs en RDC ne cesse de croître, avec l'enregistrement tout récemment des demandes de l'Australie, de l'Indonésie et d'autres pays ayant des Ambassadeurs non-résidents, soucieux de voir leurs ambassades s'ouvrir à Kinshasa.

Sur le plan régional, nos énergies ont été déployées pour maintenir une politique de bon voisinage avec nos neuf voisins. Ainsi, nous avons intensifié les contacts sur le plan bilatéral avec notamment le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda.

Pour redynamiser les relations avec nos Partenaires, d'une part, j'ai nommé de nouveaux ambassadeurs en Belgique, en France, en Chine et en Côte d'Ivoire et, d'autre part, j'ai désigné nos Représentants Permanents auprès des Nations Unies, à New York et à Genève.

Enfin, j'ai demandé au Gouvernement de veiller à la mise en place des réformes au sein de l'appareil diplomatique national et d'entamer le processus de la prise en charge adéquate de nos diplomates et de leurs familles à l'extérieur du pays.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Au cours de l'année 2021, notre Coopération internationale a aussi connu des avancées significatives avec nos divers Partenaires de l'Amérique, de l'Asie et de l'Océanie. Les retombées de la redynamisation de notre diplomatie ne sont plus à démontrer, comme en témoignent plusieurs Projets, Accords et Memoranda d'Entente que notre pays vient de conclure.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Du 31 octobre au 12 novembre 2021, s'est tenue à Glasgow, la vingt-sixième conférence sur les changements climatiques. A cette occasion, j'ai hautement porté l'ambition de la République démocratique du Congo à assumer son leadership naturel comme « Pays solution » face aux défis climatiques actuels, en raison des ressources naturelles exceptionnelles dont elle regorge. J'ai eu à rappeler qu'avec environ 52% des ressources en eau douce représentant 10% de celles du monde, en plus de ses forêts et de sa biodiversité, notre pays s'est résolument inscrit, au cours de ces assises, dans une perspective de matérialisation effective de son agenda.

L'objectif n'était pas de vanter, une fois de plus, les potentialités naturelles de notre pays, mais plutôt de mettre le cap uniquement vers des actions à impacts concrets sur la vie des populations. A cet effet, j'ai clairement indiqué qu'il est impératif de concilier la conservation de nos forêts et de nos tourbières pour juguler la crise climatique, avec notre

engagement à combattre la pauvreté, qui est l'une des causes majeures de la déforestation en Afrique.

En effet, avant d'interdire aux Congolais vivant à MONKOTO ou à EPULU, pour ne citer que ces deux agglomérations, de pratiquer l'agriculture itinérante sur brûlis, dans le but de subvenir aux besoins de leurs familles, il est préférable de leur proposer, au préalable, des alternatives durables.

Pour y parvenir, j'ai lancé, de manière non équivoque, un appel à l'action, au moyen des partenariats gagnants-gagnants, notamment avec les pays industrialisés, en vue de mobiliser des financements adéquats.

En somme, la République démocratique du Congo ne fait que réclamer des compensations justes et équitables pour sa contribution avérée à la stabilisation du climat sur l'ensemble de la Planète. Elle prône par ma voix, la mise en place de prix plus justes des crédits-carbones, qui devraient se situer autour de 100 dollars américains, en lieu et place de 5 dollars pratiqués actuellement, qui sont disproportionnés et dérisoires.

J'ai également parlé des forêts du Bassin du Congo dont la RDC détient plus de 60% et qui représentent actuellement le premier poumon de la Planète. Notre démarche rappelle en urgence qu'en vue de préserver cet acquis naturel, il faut investir dans la mise en place de projets de développement structurants, au bénéfice des populations riveraines depuis longtemps défavorisées.

La mobilisation, tous azimuts, obtenue autour de cette urgence constitue une étape cruciale dans la bonne direction. La conférence de Glasgow a été aussi une opportunité de mettre en évidence le fait que la RDC regorge de métaux stratégiques, en l'occurrence le cobalt et le lithium, qui sont indispensables à la transition énergétique.

A cet effet, j'ai instruit le Gouvernement d'accélérer la création d'une véritable chaîne de valeurs dans ce secteur. La tenue du « DRC Africa Business Forum » procède par ailleurs de cette logique. Il s'est agi de promouvoir des investissements nécessaires pour valoriser l'immense mix énergétique de notre pays, constitué notamment de l'hydroélectricité, du solaire et de la biomasse.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, l'intérêt suscité pour notre pays à Glasgow, a permis d'obtenir d'importants résultats :

1. La signature de la déclaration politique relative au second partenariat RDC-Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale, CAFI en sigle, pour un montant de 500 millions de dollars américains ;
2. L'appui financier de 1,5 milliard de dollars américains pour la protection des forêts et tourbières du Bassin du Congo, activable à partir de l'année 2022

Dans la même optique, des accords et partenariats bilatéraux portant sur des financements importants sont en cours de négociation avec des Etats et divers Partenaires techniques et financiers dans les secteurs de l'agriculture résiliente, pour lutter contre la déforestation, améliorer les infrastructures et assurer le développement des peuples autochtones.

Pour un meilleur suivi de ce dossier stratégique, j'ai instruit le Gouvernement à accorder le bénéfice de l'urgence, tant au processus de formalisation qu'à la mise en œuvre de ces partenariats.

J'ai également demandé au Gouvernement de s'assurer de manière permanente, que le positionnement de la République Démocratique du Congo comme « Pays solution » à la crise climatique soit maintenu et consolidé, aussi bien dans le cadre du suivi des recommandations de la COP26, que dans celui des préparatifs de la COP27 prévue en Egypte.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Président du Sénat,

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, Distingués Invités,

Mes très chers Compatriotes,

Faudrait-il rappeler à nos souvenirs que dès ma prise de fonction, la République Démocratique du Congo a renoué le contact avec le Fonds Monétaire International, pour pouvoir bénéficier des financements nécessaires en termes d'appuis budgétaires et d'autres, afin de soutenir les différentes réformes envisagées. La reprise de la coopération avec cette institution permet à la fois au pays de renforcer les capacités de l'Etat et de soutenir les activités productives, en vue de la relance effective de la croissance économique et de l'éradication progressive de la pauvreté.

Je me suis personnellement investi pour donner l'impulsion nécessaire à notre action diplomatique de mobilisation des ressources extérieures, ce qui a permis leur progression sensible, en dépit de l'impact négatif de la pandémie de Covid-19. Ces contacts avec nos Partenaires au développement, notamment le FMI, ont abouti à la signature d'un Accord permettant à la RDC d'accéder dans un premier temps, en 2020, au déboursement de 732 millions de dollars américains, au titre de la Facilité de crédit rapide, ayant contribué au relèvement du niveau de nos réserves internationales.

Par la suite, la RDC a conclu un Accord triennal au titre de la Facilité de crédit élargi pour un montant de 1,5 milliards de dollars américains. Ces appuis, Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, ont permis à notre pays de soutenir son Programme de réformes à moyen terme qui vise notamment, le maintien de la stabilité macroéconomique, l'accroissement de la marge de manœuvre budgétaire ainsi que la promotion d'une croissance économique durable. Pour le seul exercice 2021, la RDC a bénéficié de la part de ses partenaires extérieurs

multilatéraux, des engagements de l'ordre de 4,5 milliards de dollars américains. Il s'agit là d'un niveau record dans l'histoire récente de notre pays.

Dans cette même dynamique, je me suis rendu au cours de cette année successivement dans plusieurs pays du Moyen et du Proche-Orient ainsi qu'en Asie Mineure, avec la ferme volonté de permettre au Peuple congolais d'en retirer de substantiels dividendes dans les meilleurs délais. Je reste ainsi déterminé à faire davantage, pour un aboutissement heureux de toutes les profondes réformes engagées, notamment dans les secteurs de la Justice, de l'Education et de la Santé, en vue d'un meilleur alignement de notre économie aux standards requis de performance.

Ces différentes réalisations sont les résultats tangibles de notre intense action diplomatique.

Il va sans dire que cette mobilisation des ressources extérieures devra se poursuivre l'année prochaine. Toutefois, le financement du développement de notre pays ne peut pas reposer uniquement sur les ressources extérieures. Aussi, ai-je instruit le Gouvernement de réengager le pays vers d'autres réformes devant contribuer sensiblement à l'amélioration de la mobilisation des recettes et à l'élargissement de l'assiette fiscale.

Déjà en 2021, la stricte observance de la discipline budgétaire nous a permis, pour la première fois de l'histoire de notre pays, d'atteindre et même de dépasser les assignations budgétaires, conduisant ainsi à des recettes additionnelles de plus de 2 milliards de dollars américains. Cette performance doit nous motiver pour continuer à mobiliser davantage nos recettes internes.

De même, une meilleure gouvernance du secteur extractif devrait permettre à l'Etat de mobiliser davantage de ressources pour financer ses chantiers prioritaires tels que la gratuité de l'Enseignement primaire et la Couverture Santé Universelle.

En ce qui concerne l'année 2022, la croissance du Produit Intérieur Brut qui a été évaluée à 5,6% dans le Projet de Loi des finances soumis à l'examen du Parlement, pourrait plutôt s'établir à 6,4%, suivant les dernières estimations du FMI. Les principales sources de cette croissance sont dues aux performances attendues dans les secteurs des industries extractives, du transport, de la communication, ainsi que dans celui du commerce.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Je suis conscient que la situation sociale de nos compatriotes n'est pas reluisante. Beaucoup de ménages peinent à nouer les deux bouts du mois et n'ont pas accès aux services sociaux de base tels que l'eau, l'électricité, les soins de santé, les transports. Certes, au cours de l'année 2021, le Gouvernement a pris un train de mesures en faveur de la population, mais celles-ci restent insuffisantes. Je demande donc au Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre de projets à impacts rapides et visibles. En effet, dans les secteurs de l'eau et de l'électricité et de la santé pour ne citer que ceux-là, la plupart des projets en cours souffrent d'un manque de coordination et d'une faiblesse de pilotage.

Ainsi par exemple les centrales de Busanga de 240 MW dans le Lualaba et de Mwadingusha de 32 MW dans le Haut Katanga, sont complètement achevées mais toujours pas en activité. Que dire des trois groupes thermiques de 800 KVA chacun dans la ville de Kananga ? La Ville de Kisangani est restée 4 mois dans l'obscurité alors que ce désagrément aurait pu être évité avec une meilleure gestion de la centrale de la Tshopo.

En ce qui concerne la desserte en eau potable de la ville de Kinshasa, les usines de Lemba Imbu d'une capacité de 35 000 mètres cube par jour, ainsi que de Binza Ozone d'une capacité de 110 000 mètres cubes par jour, connaissent des retards préjudiciables à la population.

Ces dysfonctionnements sont inacceptables. J'interpelle ainsi tous les intervenants pour régler sans délai les problèmes et de livrer ces ouvrages pour améliorer les conditions de vie de la population.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

La question des transports et des voies de communication est un défi permanent dont l'impact sur l'économie nationale et par ricochet sur les conditions de vie de nos compatriotes est indéniable. En matière de développement des infrastructures routières, les axes stratégiques sont les suivants:

- La réhabilitation des routes de desserte agricole existantes et la construction de nouvelles routes,
- Le rétablissement du trafic par la réouverture du réseau de certains tronçons de route en terre battue, restées longtemps impraticables et ;
- La protection et l'entretien de ces routes par la réinstauration du système de cantonnage manuel.

En plus d'améliorer sensiblement le trafic urbain et interurbain, la réalisation de ces ouvrages devrait également permettre une meilleure connectivité entre nos différentes Provinces.

Ces efforts d'amélioration des infrastructures routières sont déjà perceptibles à travers les projets suivants :

1. Le bitumage de 86 km du tronçon de la Route Kolwezi - Dilolo ;
2. Le bitumage du tronçon Boma – Moanda;
3. Le bitumage de 140 km entre Kasumbalesa et Sakanya;

4. Le bitumage du tronçon Tshikapa - Kamuesha, et Réhabilitation des Infrastructures rurales connexes ;
5. Le bitumage de 56 km du tronçon Pont Lovua – Tshikapa;
6. La construction d'un nouveau Pont, long de 160 mètres sur la rivière Kasai à Tshikapa.

Nous allons continuer ces efforts, et en 2022 il est attendu le lancement des projets ci-après :

1. La construction du Port en eau profonde de Banana ;
2. Le bitumage de la Route Kasomeno, en RDC – Mwenda, en Zambie, longue de 270 km;
3. Le bitumage de 30 km de Voirie dans la Ville de Bukavu et celui de 100 km du tronçon Bukavu – Goma ;
4. Le bitumage de 748 km du tronçon Beni - Komanda – Niania – Kisangani ;
5. La réhabilitation de 80 km du tronçon Kasindi – Beni ;
6. La réhabilitation de 54 km du tronçon Beni-Butembo ;
7. La réhabilitation de 89 km du tronçon Bunagana – Rutshuru – Goma ;
8. La mise en service du bac pour la traversée entre Zongo et Bangui (RCA) ;
9. Le bitumage de la route Kalamba Mbuji – Kananga – Mbuji Mayi.

Enfin, dans le domaine du transport aérien, il faut signaler la modernisation de la tour de contrôle de l'aéroport international de Goma. La modernisation des aéroports internationaux, de Lubumbashi, de Kisangani et de Kolwezi, de même que la réhabilitation, le renforcement et l'extension des pistes et parkings dans plusieurs autres aéroports nationaux sont prévus, notamment celui de Ndolo.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Nous disons souvent que Kinshasa n'est pas la République Démocratique du Congo. Il est temps de traduire cette affirmation en actes concrets en adoptant l'approche qui postule que tout développement devrait partir de la base vers le sommet. C'est d'ailleurs le sens même du système politique prévu dans la Constitution de 2006 qui prévoit un Etat unitaire fortement décentralisé. Dans ce système, le territoire est l'espace géographique qui permet la jonction entre le pouvoir central et les provinces. L'objectif étant d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et d'accélérer le développement de notre pays.

Voilà pourquoi il sera lancé, en 2022, un ambitieux programme de développement du pays par la base, à travers ses 145 territoires. Les priorités retenues dans ce programme sont :

- Le désenclavement des territoires par la réhabilitation de près de 9000km et l'entretien de 30 000km de routes de desserte agricole ;
- L'amélioration de l'accès des communautés rurales à l'électricité, notamment par la construction de mini-centrales photovoltaïques ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable, par la construction de forages et l'aménagement de sources ;
- La construction d'infrastructures économiques rurales, notamment, par l'équipement de 748 centres de santé, plus de 1200 écoles ainsi que l'aménagement de marchés modernes ;
- Et enfin, la restauration de l'autorité de l'État, en commençant par la construction de bâtiments administratifs dans tous les 145 territoires.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Président du Sénat,

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, Distingués Invités,

Mes très chers Compatriotes,

Vous venez de suivre les réponses aux divers points saillants autour de plusieurs questions essentielles qui touchent à la survie et à l'organisation de notre Nation, en ce que celle-ci a de plus profond et de plus légitime. Le parcours de l'année 2021 avec ces différents faits relevés et les défis qu'ils impliquent, loin de nous affaiblir et de nous diviser, ont l'avantage de nous rappeler que nous avons un destin collectif à assumer pour l'épanouissement de la Nation.

Nos préoccupations demeurent fondamentalement celles d'apporter des réponses aux problèmes permanents liés au vécu quotidien de notre Peuple, en vue de consolider le Contrat social qui le lie à nous, ses représentants, appelés à défendre ses intérêts et à réaliser son bonheur.

L'organisation de la Cité, telle que nous la préconisons, doit assurer et garantir l'unité et l'intégrité du Territoire national, instaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, sur toute l'étendue de la République. A ce titre, c'est dans un Etat que nous voulons de droit, caractérisé par une Justice distributive, que nous avons focalisé l'attention du Gouvernement sur la prise en charge des problèmes que rencontrent nos concitoyens dans les divers secteurs de la vie, pour leur trouver des réponses satisfaisantes.

Ce travail de longue haleine nous contraint à revisiter toutes les structures sociales désuètes et à repenser comment notre pays peut rationnellement mettre du vin nouveau dans des outres neuves, pour que le meilleur Congo de demain que nous appelons de tous nos vœux, démarre du bon pied dans tous les secteurs de la vie nationale. Les vases communicants à instaurer dans ces secteurs n'auront pour finalité que l'épanouissement de la famille, l'intégration réelle et la cohésion des communautés dans le processus du développement attendu.

Sur ces points, il convient de noter que nos déplacements à l'extérieur du pays ont considérablement permis d'améliorer l'image de marque de la RDC qui s'est ainsi ouverte au

monde comme un lotus. Et nombreux sont ces pays qui ont décidé de sceller avec nous des solides partenariats gagnants-gagnants.

Ouverte sur l'extérieur et, en interne, avec toutes ses Provinces interconnectées, la République Démocratique du Congo qui a aujourd'hui le vent en poupe, peut relever pour demain plusieurs défis de sa reconstruction. Nous devons y croire fermement et nous y atteler urgemment. Ainsi, sa Population paupérisée, ces princes déshérités d'hier, pourront bénéficier de toutes leurs richesses du sol et du sous-sol, transformées pour leur mieux-être.

Tout en reconnaissant la vitalité de notre jeune démocratie et nos divergences, j'en appelle à notre conscience collective, dans la mesure où ce qui nous unit, c'est-à-dire, la République Démocratique du Congo, est plus important que l'égoïsme de chacun et les dangereux clivages tribalistes qui pourraient nous diviser. Renouvelons donc, en chacun de nous, cet engagement sublime qu'exalte notre Hymne National, celui de peupler notre sol et d'assurer la grandeur de notre Patrie. L'Histoire de la Nation que nous écrivons ensemble, dans la concorde et la fraternité, nous en saura gré.

Que Dieu bénisse abondamment la République Démocratique du Congo

Je vous remercie.

Discours n°6

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO,
Président de la République Démocratique du Congo, à la 76^{ème} session ordinaire de
l'Assemblée générale des Nations Unies**

New York, Mercredi 21 septembre 2021

Monsieur le Président de la soixante-seizième session de l'Assemblée Générale,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations,

C'est avec un réel plaisir que nous retrouvons cette Salle de l'Assemblée générale après un peu plus d'une année d'absence par suite de la pandémie de la covid-19, cette peste du 21^{ème} siècle qui secoue l'humanité, particulièrement par le nombre élevé de ses victimes, la destruction des économies des nations et l'aggravation de la pauvreté dans le monde.

Ces retrouvailles sont encourageantes. Elles permettent d'espérer davantage un retour à la vie normale dans nos pays et ce, grâce au génie de nos scientifiques et aux efforts communs de nos États, dans un élan de solidarité internationale remarquable. Nous devons accroître ces efforts et renforcer cet élan de solidarité pour vaincre définitivement la pandémie de coronavirus, relancer la croissance de nos économies et assurer un meilleur avenir aux populations de notre planète.

C'est pourquoi, je salue le choix du thème pour cette 76^e Session de l'Assemblée générale, à savoir : « *Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19,*

reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies ». Ce thème traduit bien notre détermination d'éradiquer la Covid-19 et notre désir de rebâtir le destin commun par le multilatéralisme, sous la coordination d'une ONU à la hauteur des défis existentiels de l'humanité, notamment celui de la réalisation des objectifs du développement durable et inclusif.

Monsieur le Président,

La victoire contre la Covid-19 n'est possible et durable que si le combat demeure une affaire de tous et si nous atteignons un taux d'immunité collective suffisant pour l'ensemble de l'humanité.

Pour sa part, l'Afrique n'a pas croisé les bras et n'entend point capituler devant une quelconque fatalité du destin. Au contraire ! Elle a mis en place une stratégie continentale commune contre la COVID-19. Dans ce cadre, elle a créé un Fonds de réponse à la COVID-19 et lancé une plate-forme de fournitures médicales pour garantir à tous ses pays, l'accès aux équipements et fournitures nécessaires.

L'Afrique a signé, le 28 mars 2021, par le canal de l'African Vaccine Acquisition

Trust (AVAT), un accord pour l'achat de 220 millions de doses de vaccins et certains pays africains ont initié le projet de création de l'AGENCE AFRICAINE DES MÉDICAMENTS ; d'autres produisent déjà des vaccins sous licence. D'ici janvier 2022, le nombre de vaccins à distribuer dépassera, dans notre continent, les 25 millions par mois.

Des chercheurs africains de renommée mondiale en sciences médicales ont proposé une gamme des remèdes efficaces contre le Corona virus qui méritent d'être soutenus par notre organisation mondiale et les institutions scientifiques spécialisées. A ce sujet, je saisis cette

occasion pour remercier tous les partenaires qui ont apporté leur appui aux efforts du continent dans la lutte contre la Covid-19.

Quoiqu'il en soit, tout en nous félicitant des progrès incontestables de la science médicale en ce qui concerne le dépistage du virus et l'invention du vaccin dans un temps record, il y a lieu de constater malheureusement que le mal est encore loin d'être éradiqué. La récurrence de la pandémie qui, comme une hydre, en est à sa troisième vague, plus virulente que les précédentes, notamment en Afrique et dans d'autres contrées du monde, inquiète et consume les espoirs suscités par ces avancées significatives.

C'est pourquoi, pour renverser définitivement la tendance actuelle, les actions ci-après me paraissent urgentes :

Premièrement : augmenter la capacité des tests dans les pays qui ne disposent pas des produits de laboratoires requis ;

Deuxièmement : assurer un approvisionnement suffisant et rapide en médicaments et équipements nécessaires à la prise en charge des malades ;

Troisièmement : généraliser la vaccination en approvisionnant en vaccins ceux qui ne les produisent pas et en les dotant de capacités de production locale. C'est ici le lieu de lancer un appel à la communauté internationale pour soutenir le projet de création de l'Agence Africaine des Médicaments ;

Quatrièmement : encourager la recherche médicale et accroître la coopération scientifique entre les institutions universitaires ;

Cinquièmement : soutenir les politiques de réforme des structures sanitaires et élargir la couverture des soins de santé au plus grand nombre dans les pays en développement.

Monsieur le Président,

La Covid-19 n'est pas seulement destructrice de vies humaines. Elle est aussi un virus de l'économie mondiale qu'elle a plongée dans la récession, aggravant ainsi notamment la vulnérabilité et la dépendance des économies des pays pauvres dont beaucoup sont africains.

De plus, l'impact de la baisse généralisée des activités économiques a été particulièrement ressenti, en Afrique, par les populations les plus vulnérables dont les femmes et les enfants notamment par la perte des emplois, la chute des revenus et les déperditions scolaires.

Aussi, en même temps que nous nous employons à extirper le corona virus de la vie de nos populations, devons-nous, nous atteler à relancer l'économie mondiale au risque de fragiliser davantage ces populations, de briser leur résilience et de compromettre pour longtemps le retour à la prospérité ainsi qu'à la normalité sociale.

Nous ne pouvons gagner cette bataille que dans le cadre d'un effort commun et sur base d'une feuille de route définie ensemble. Ceci exige un partage des responsabilités et plus d'équité dans la complémentarité que commandent la mondialisation de nos économies et la globalisation des enjeux internationaux.

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire due à la pandémie de COVID -19, les économies Africaines ont grandement besoin de financement pour se redresser, cela, d'autant plus que les efforts internes pour amortir le choc de la pandémie et limiter ses dégâts collatéraux se sont avérés nettement insuffisants comparativement aux pays nantis. Dès lors, la reprise qui s'amorce risque d'être inégale, creusant ainsi davantage les écarts entre l'Afrique et le reste du monde.

C'est pourquoi, l'Union africaine (U.A) salue toutes initiatives portant sur le financement des économies africaines affectées par la Covid-19 notamment celles du G20 sur la suspension du

service de la dette et du cadre commun pour la restructuration de la dette ; du Sommet de Paris du 18 mai 2021 qui a lancé l'idée d'un New Deal, du 4e Sommet du Pacte G20 pour l'Afrique, aussi appelé COMPACT WITH AFRICA, de la reconstitution ambitieuse des ressources de l'IDA 20, et surtout la nouvelle allocation de 650 milliards de dollars américains de droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds Monétaires International (FMI) pour répondre aux besoins de financement des économies des pays en difficulté par suite de la pandémie.

Toutefois, les 33 milliards de DTS alloués à l'Afrique dans ce cadre sont insuffisants au regard de l'immensité de ses besoins de relance économique. C'est pourquoi, il est nécessaire que les Nations Unies et ses États-membres appuient l'objectif du Sommet de Paris, d'atteindre 100 milliards de DTS pour l'Afrique, grâce à la réallocation aux pays pauvres de 25% de DTS alloués aux pays riches. Au demeurant, une partie de cette réallocation pourrait contribuer à l'augmentation du capital de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale. Il est également souhaitable que ces ressources exceptionnelles concourent à promouvoir plus vigoureusement l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, l'accès aux capitaux pour les petites et moyennes entreprises ainsi que l'économie verte.

C'est dans cet esprit que je demande un soutien massif des partenaires techniques et financiers à l'initiative de l'Alliance sur l'entrepreneuriat en Afrique annoncée lors du Sommet de Paris qui tiendra sa réunion constitutive dans les prochaines semaines.

La République Démocratique du Congo plaide pour l'accélération de la mise à disposition effective des ressources par le FMI, sans oublier l'impératif d'alléger la dette des pays africains et de matérialiser toutes les promesses faites à l'Afrique en compensation des sacrifices consentis afin de préserver l'humanité contre le réchauffement climatique.

S'agissant particulièrement du réchauffement climatique, il convient de rappeler qu'il reste moins de six semaines avant la COP26 et 9 années avant 2030. Pour l'Afrique, l'année 2030 sera marquée par une baisse du PIB pouvant atteindre 15%, une réduction des rendements agricoles et une forte augmentation de risque d'inondation côtière et dans les pays insulaires. Pour faire face à ces impacts négatifs, d'ici à cette échéance fatidique, le continent africain aura besoin de 30 milliards de dollars américains par an pour s'adapter. Ce montant devrait passer à environ 50 milliards de dollars d'ici 2040.

C'est pourquoi, je lance un appel à la communauté internationale en général et aux amis de l'Afrique en particulier de soutenir le programme d'Accélération de l'Adaptation en Afrique (AAA) dirigé par la Global Center Adaptation (GCA) et la Banque Africaine de Développement, programme qui entend mobiliser 25 milliards de dollars américains en cinq ans pour aider l'Afrique à supporter les chocs des changements climatiques.

Ainsi, au-delà des proclamations de foi et de bonnes déclarations d'intention, la relance de l'économie mondiale sera une réalité pour tous et la solidarité internationale aura un contenu palpable notamment pour les peuples africains.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

L'Afrique n'a pas besoin d'aumône ! Elle se bat pour conquérir des espaces de liberté et d'action dans un monde toujours en compétition, afin de se forger un destin meilleur et d'apporter davantage sa contribution au progrès général de l'humanité.

L'Afrique a besoin de partenariats constructifs et gagnant-gagnants pour mettre en valeur ses fabuleuses richesses naturelles, se doter d'infrastructures de développement et améliorer les conditions de vie de ses populations.

A l'évidence, l'atteinte de ces objectifs exige des institutions démocratiques fortes et stables, des politiques publiques adéquates, la bonne gouvernance et l'intégration régionale.

Ni les capacités, ni le dynamisme des populations et, encore moins, les ressources naturelles ne font défaut à l'Afrique pour ce faire. Globalement, des progrès substantiels ont été accomplis au cours de ces deux dernières décennies en termes de consolidation des processus démocratiques, de croissance économique et de lutte contre la pauvreté, en dépit de la contrariété impitoyable des relations internationales ainsi que des conséquences néfastes des changements climatiques.

Cependant, le fléau de l'insécurité provoquée par les cohortes de terroristes, de groupes armés, de mercenaires et de criminels de tous bords met à mal la stabilité institutionnelle de nos jeunes démocraties et annihilent les efforts de nombreux dirigeants africains pour développer leurs pays.

En effet, si la lutte contre DAESH a remporté au Moyen-Orient, plus précisément en Irak et en Syrie des victoires incontestables, en Afrique, par contre, l'AQMI et autres groupes affiliés à DAESH gagnent du terrain chaque jour davantage.

Le Mali, le Niger, le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Burkina-Faso subissent régulièrement les attaques meurtrières de DAESH et des djihadistes de Boko-Haram.

Depuis 2017, le Nord-Est du Mozambique est victime des attaques armées récurrentes des salafistes djihadistes de Ansar al-Sunnah qui ont déjà causé au moins 2.600 morts.

L'intégrisme islamiste a atteint l'Est de la République Démocratique du Congo qui en paie un lourd tribut dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema. Des djihadistes qui y opèrent sous le couvert du FDLR et du mouvement Allied Democratic

Forces/Madima at Tauheed wal Muwahedeen, en abrégé ADF/MTM, tuent mes compatriotes et pillent massivement les produits miniers et agricoles de mon pays.

En avril dernier, des terroristes et des mercenaires venus de la Lybie ont plongé l'Afrique dans une profonde tristesse en lui arrachant brutalement, l'un de ses grands dirigeants, le Maréchal Idriss Deby ITNO, Président de la République du Tchad, lâchement abattu au front pour défendre la souveraineté de son pays et la vie de ses concitoyens. Du haut de cette tribune des Nations Unies, je salue, au nom du Peuple congolais, la bravoure et l'engagement de cette figure historique pour protéger l'Afrique contre le terrorisme.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les chefs des délégations,

L'Afrique refuse de servir de base-arrière au terrorisme international ! Raison pour laquelle certains dirigeants africains comme ceux du G5 Sahel se sont organisés pour mutualiser leurs forces contre cet ennemi commun.

Pour traduire la volonté et la détermination farouche du Peuple congolais et de ses dirigeants de participer activement à l'éradication du terrorisme qui non seulement détruit les nations et compromet l'avenir de la démocratie dans le monde, mais aussi étend de plus en plus ses tentacules en Afrique, la République Démocratique du Congo a adhéré à la Coalition mondiale contre le terrorisme comme quatre-vingtième membre. Mon pays se félicite de la décision prise par la réunion de la Coalition tenue à Rome, le 28 juin dernier, de créer en son sein un groupe de travail sur le terrorisme en Afrique.

Monsieur le Président,

L'article 1er point 1 du Chapitre premier de la Charte des Nations Unies dispose clairement que de l'un des buts de la création de l'Organisation des Nations Unies est de « *maintenir la paix et la sécurité internationales* ». De nos jours, la paix et la sécurité internationales sont largement tributaires de la stabilité interne des États membres.

C'est pourquoi, lorsque des États africains sont déstabilisés ou menacés de déstabilisation notamment par le terrorisme, l'ONU a le devoir de les soutenir activement dans leur combat héroïque pour le bien-être de l'humanité toute entière, au-delà des déclarations de compassion et d'intentions, peu suivies d'effets sur terrain.

Si la communauté des nations minimise le danger que représente la propagation du djihadisme en Afrique ; si elle n'adopte pas une stratégie globale et efficace pour éradiquer ce fléau, les plaies ouvertes dans la zone saharienne, en Afrique centrale et australe continueront à se métastaser jusqu'à faire jonction pour devenir une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales.

Aussi, la République Démocratique du Congo soutient la mise en œuvre d'une stratégie mondiale contre le terrorisme reposant sur les piliers ci-après :

1. l'adoption des politiques sécuritaires concertées ;
2. le renforcement des moyens des États, notamment par la mutualisation des ressources et l'échange d'informations sécuritaires,
3. le respect des droits de l'Homme et
4. la prévention.

Dans le cadre de la prévention justement, il est essentiel de souligner qu'en sus du traitement sécuritaire impliquant les services d'intelligence et d'action, nous devons promouvoir le

traitement socioéconomique en amont centré sur l'éducation, l'emploi des jeunes et la lutte contre la pauvreté, pour extirper durablement le terrorisme de nos sociétés. Tant que les injustices et les inégalités entre les nations et les individus persisteront dans le monde, le terrorisme trouvera toujours un terrain fertile pour son émergence et sa propagation.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations,

Les peuples africains et leurs dirigeants sont suffisamment conscients de ce que le développement de leur continent relève de leur responsabilité exclusive et dépend de l'intégration de leurs pays respectifs dans une zone de libre-échange. Celle-ci devra, en effet, favoriser les mouvements des personnes et des biens ainsi que la complémentarité des intelligences, des énergies et des projets.

La création de la Zone de Libre échange continentale africaine, ZLECAF, procède de cette prise de conscience, de la volonté des africains de consolider leur indépendance économique et d'un impératif de développement de l'Afrique dans un monde où les pauvres n'ont droit qu'à la commisération et au mépris.

Réussir la ZLECAF, c'est-à-dire la rendre effective et la transformer en un vaste marché de plus d'un milliard de consommateurs, devient ainsi un enjeu et un défi majeurs aussi bien pour les dirigeants que pour élites africaines au cours de ce 21^{ème} siècle. En République Démocratique du Congo, nous sommes convaincus que l'Afrique gagnera cet enjeu et relèvera ce défi puisqu'elle en a les moyens et la détermination.

Les principaux instruments de cette grande ambition d'intégration africaine sont notamment :

1. la réalisation des projets régionaux et continentaux prioritaires inscrits dans l'Agenda 2063

;

2. la conclusion des partenariats entre les États africains ;
3. la mise en œuvre des politiques internes incitatives à l'investissement privé notamment par l'amélioration du climat des affaires ;
4. la diversification et l'industrialisation des économies nationales ;
5. le règlement pacifique des différends entre États dans le cadre des institutions et mécanismes propres au continent, selon l'option levée par l'Union africaine qui veut qu'aux « *problèmes africains, il y ait des solutions africaines* ».

C'est sur base de cette option, de la Charte de l'ONU et du principe de subsidiarité que depuis mon accession à la présidence en exercice de l'Union Africaine, je m'emploie à faciliter le règlement du différend qui divise l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie sur l'opérationnalisation du Grand Barrage Éthiopien de la Renaissance construit par cette dernière sur le Nil bleu.

A cet effet, j'ai pris des initiatives suivantes :

- l'organisation des négociations de Kinshasa en avril dernier ;
- et les consultations directes avec les plus hautes autorités de trois pays par moi-même lors de ma tournée diplomatique du mois de juin dans leurs capitales respectives.

Cette démarche a permis d'identifier les quelques points qui nécessitent encore une harmonisation entre les parties, pour conclure un Accord juste et contraignant, prenant en compte les intérêts de chacune d'elles et favorisant un climat de confiance mutuelle indispensable pour que ce grand barrage devienne un instrument d'intégration économique régionale et de solidarité entre l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan. Ces points ont été communiqués aux trois pays et dans un proche avenir, les discussions vont reprendre.

Je demeure confiant, car non seulement les dirigeants des trois pays sont déterminés à régler leur différend par le dialogue dans le cadre de l'UA, mais aussi ils ne cessent de renouveler leur confiance en la facilitation de l'Union. Je saisis cette opportunité pour les en remercier et rassurer les observateurs ainsi que tout État ou institution acceptés par les parties, que leur accompagnement sera le bienvenu.

Monsieur le Président,

Ces derniers temps, des crises politiques ont éclaté dans quelques États en Afrique. Ces crises ne peuvent pas occulter les énormes progrès accomplis par la majorité des pays africains en matière de démocratie et de bonne gouvernance.

Je voudrais rassurer la communauté des Nations que le processus de démocratisation reste irréversible en Afrique. Les soubresauts du moment ne sont que les avatars d'un processus démocratique laborieux, certes, mais qui se construit avec le temps et pierre par pierre. Les Peuples africains ne toléreront plus jamais des régimes militaires ou autocratiques.

C'est ainsi que le Peuple congolais poursuit sa noble et exaltante lutte contre la dictature, l'autocratie et les antivaleurs qui structurent encore notre agir.

Dans ce cadre, dès mon accession à la magistrature suprême, j'ai entrepris des actions et des réformes politiques et économiques profondes. Je me suis farouchement opposé à toutes velléités de perpétuer le règne des antivaleurs fondé sur la prédation et les violations des droits humains ; ce qui a conduit aux ajustements institutionnels de décembre 2020 et du premier trimestre 2021 à la grande satisfaction de mes compatriotes qui n'ont jamais cessé de réclamer le changement radical de la gouvernance de notre pays.

Au plan économique, la République Démocratique du Congo est entrée en programme avec le Fonds monétaire International (FMI) au mois de juin dernier et bénéficie de l'assistance de

la Banque Mondiale pour réaliser des grands projets sociaux et des infrastructures de base. A la faveur de la mise en œuvre des réformes courageuses, la croissance économique s'est accélérée pour dépasser 5% l'an, l'inflation s'est décélérée et la monnaie nationale, le Franc congolais, s'est stabilisée sur le marché des changes.

Puisque l'amélioration des recettes internes est une de nos priorités le gouvernement de la République Démocratique du Congo conduit, depuis mon avènement à la tête du pays, une politique rigoureuse de lutte contre la corruption, les détournements des deniers publics et l'impunité. Les résultats sont déjà perceptibles avec l'augmentation substantielle des recettes depuis le second trimestre de cette année.

Par ailleurs, nous ne cessons de sillonner l'Afrique et le monde pour réchauffer la coopération multilatérale et bilatérale et inviter les investisseurs en République Démocratique du Congo afin de créer des richesses et des emplois en faveur de notre jeunesse. Aussi, le gouvernement de la République a-t-il déjà conclu des accords de partenariat avec plusieurs pays et groupes d'investisseurs privés. Nous sommes déterminés à raffermir davantage ce retour de la confiance en notre pays.

Cependant, une lourde hypothèque pèse sur ces acquis encourageants et risque d'entraver la marche victorieuse du Peuple congolais vers son bien-être : c'est l'insécurité au Nord-Est de la République Démocratique du Congo, en proie, depuis deux décennies, à des attaques meurtrières et aux razzias récurrentes d'une multitude de groupes armés au sein desquels se trouvent des terroristes islamistes.

Il n'est un secret pour personne que ces attaques ont causé des milliers de morts et de déplacés, des viols de femmes et des violations massives des droits de l'Homme.

Face à la persistance de ce cancer qui mine le pays au Nord-Est et aux difficultés rencontrées par les troupes de la Mission des Nations Unies pour la stabilité au Congo, MONUSCO sur le théâtre des opérations, j'ai décidé de proclamer, conformément à l'article 85 de la Constitution, l'état de siège pour mettre fin à l'insécurité dans une des régions stratégiques de la République Démocratique du Congo.

En vertu de ce régime constitutionnel d'exception, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, FARDC, assument la totalité de la responsabilité de gestion administrative et sécuritaire des provinces concernées, en même temps qu'elles mènent des opérations militaires.

Grâce à l'état de siège, des avancées importantes ont été réalisées, notamment :

- la neutralisation de plusieurs centaines des miliciens ;
- les redditions de nombreux éléments de ces groupes armés ;
- la récupération de plusieurs armes et munitions par les FARDC ;
- le démantèlement de plusieurs réseaux de trafics illicites d'armes, de munitions, de minerais et de ravitaillement des groupes armés en produits divers ;
- la récupération de nombreuses localités de l'Est du pays qui étaient jadis occupées par des rebelles ;
- la libération de nombreux otages autrefois détenus par les Groupes armés, dont les ADF ;
- la réouverture de certains axes routiers importants qui étaient jadis sous le contrôle des forces négatives ; et
- la réduction sensible des incursions contre la population civile.

Ces résultats constituent une opportunité à capitaliser en nous mobilisant tous, communauté internationale, dirigeants et Peuple congolais, afin d'en finir, une fois, pour toutes avec le cycle infernal de la violence imposé par les forces négatives qui écument le Nord-Est de la République Démocratique du Congo, et de consolider la paix, la sécurité et la stabilité dans la Région des Grands Lacs.

C'est pour cette raison que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo maintient et amplifie la pression sur les groupes armés et leurs complices et que l'état de siège ne sera levé que quand les circonstances qui l'ont motivé disparaîtront.

En outre, il est essentiel que :

1. l'application à la République Démocratique du Congo des mesures de notification préalable au Comité des sanctions de l'ONU, imposées par le paragraphe 5 de la Résolution 1807, pour toute importation d'effets militaires par le Gouvernement de mon pays, ou toute prestation d'assistance, conseils ou formations liés aux activités militaires des Forces Armées et de sécurité de la République Démocratique du Congo, soit levée, et ce, d'autant plus que le gouvernement a la mission constitutionnelle d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national ;

2. des sanctions sévères et exemplaires soient prises contre tous les réseaux mafieux, qu'il s'agisse de pays de transit ou de destination, ou encore contre les multinationales qui exploitent illégalement les minerais de mon pays et alimentent en échange les groupes armés en armes et munitions pérennisant ainsi le conflit en République Démocratique du Congo et dans la région des

Grands Lacs ;

3. le retrait de la MONUSCO soit progressif, responsable et ordonné conformément à la résolution 2556/2020 du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Monsieur le Président,

En application de cette résolution (2556/2020) du Conseil de Sécurité, un Comité conjoint RDC-MONUSCO élargi à d'autres agences des Nations Unies et à la Société civile, a été constitué pour définir la stratégie et élaborer la feuille de route du retrait définitif de la MONUSCO de la République Démocratique du Congo.

Le gouvernement de mon pays souscrit au « Plan de transition pour le retrait échelonné, responsable et durable de la MONUSCO » élaboré par ce Comité conjoint en collaboration avec la société civile.

Pendant la période de transition qui expire en 2024, la République Démocratique du Congo attend des Nations Unies et du Conseil de Sécurité qu'ils donnent tous les moyens nécessaires à la MONUSCO et à sa Brigade d'Intervention Rapide afin qu'elles remplissent leurs mandats et missions respectifs conformément à la résolution précitée. Il s'agit de s'assurer que les troupes y déployées aient les capacités et les moyens requis y compris la formation nécessaire répondant aux exigences de la réalité sur terrain et de la guerre asymétrique que mènent actuellement les groupes armés et les terroristes islamistes dont l'existence en RDC ne peut pas être contestée.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

En République Démocratique du Congo comme partout ailleurs au monde sans la sécurité et la paix rien de durable ne peut se construire. La sécurité et la paix sont les conditions sine qua

non du progrès des nations. Le Peuple congolais en a besoin pour sa prospérité et la construction de sa démocratie, encore fragile. C'est pourquoi, je consacre toute mon énergie et attache le plus grand intérêt à la fin de l'insécurité, des massacres et des pillages et à l'instauration d'une paix durable dans l'ensemble de la République Démocratique du Congo, ce qui contribuera davantage à l'organisation des élections libres, transparentes, inclusives et crédibles prévues en 2023.

Je ne saurai terminer mon intervention sans rappeler, une fois de plus, la sempiternelle problématique de la réforme de l'ONU et de la représentation de l'Afrique au sein de son Conseil de Sécurité. On ne l'aura jamais assez répété. Il s'agit d'une question d'efficacité de l'ONU et de justice à rendre à un continent, mieux à un pan entier de l'humanité dont le rôle ne cesse de s'accroître chaque jour davantage dans la conduite des affaires internationales. En vérité, la revitalisation de l'ONU retenue pour nos discussions au cours de cette session est aussi à ce prix. Les Nations Unies commettraient une faute politique grave en restant toujours dans la rationalité des rapports de force issus de la guerre mondiale de 1940-45, il y a 76 ans.

A ce sujet, je réitère la position commune africaine arrêtée par les Chefs d'État et de Gouvernement contenue dans le consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte. Il s'agit de représenter l'Afrique par deux sièges supplémentaires dans la catégorie des membres non permanents et de deux autres dans celle des membres permanents avec les mêmes droits y compris celui de veto, les mêmes privilèges et obligations que ceux des membres permanents actuels.

Au nom du Peuple congolais, je souhaite plein succès aux travaux de la 76^{ième} session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je vous remercie.

Discours n°7

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, à l'occasion de la 33^{ème} session ordinaire de la conférence de l'union africaine

« FAIRE TAIRE LES ARMES »

Addis-Abeba - Ethiopie, Lundi 10 février 2020

Majestés,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Thème de la présente session est d'une pertinence évidente. En effet, en dépit de l'inexistence des conflits armés ouverts entre les États sur le continent -un succès pour notre Organisation- force est cependant de constater que, depuis la fin de la Guerre Froide, le trafic d'armes prend une ampleur de plus en plus inquiétante dans notre Région.

La dynamique des conflits et des tendances actuelles de la circulation clandestine d'armes change en raison du caractère évolutif et de la diversité des acteurs : les pirates, les terroristes et les organisations criminelles, le banditisme urbain. Les défis existants en matière sécuritaire deviennent plus complexes et appellent à une forte mobilisation aux niveaux national, régional, continental et international.

La prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique est étroitement liée aux conflits violents qui compromettent la paix et le développement causant destructions, d'énormes pertes en vies humaines et un nombre croissant de déplacés internes et de réfugiés.

Ceci oblige tous les États à se liguer pour créer les meilleures conditions structurelles de réponse à cette problématique qui n'épargne aucun État.

Mesdames et Messieurs,

Mon pays n'est pas à l'abri de ce fléau, étant victime, lui-même, de l'activisme des groupes armés depuis plus de vingt-cinq ans.

Pour restaurer et consolider la paix ainsi que la sécurité dans sa partie orientale, j'ai initié le « Programme de pacification et de stabilisation pour l'Est de la République Démocratique du Congo et la Région » qui préconise, entre autres, la conjugaison des mesures militaires et non-militaires à travers des projets de développement local visant à impliquer les communautés de base dans la promotion de la paix et la sécurité.

Sur le plan militaire et en vue de l'éradication totale des groupes armés étrangers et locaux, j'ai engagé nos forces armées, appuyées par la Brigade d'Intervention de la MONUSCO, constituée des troupes de la SADC.

Sur le plan des actions non militaires, je suis engagé et déterminé à poursuivre la réforme du secteur de sécurité ainsi que la révision du Programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) pour une meilleure prise en charge des ex-combattants qui ont volontairement déposé leurs armes.

« Faire taire les armes » nous permettra assurément de mieux organiser nos activités diplomatiques et économiques pour relever les défis de la croissance, du développement, de l'intégration régionale ainsi que de la prospérité partagée.

Je vous remercie.

Discours n°8

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo Discours à la Nation congolaise

Kinshasa, Vendredi 23 octobre 2020

Congolaises,

Congolais,

Mes Chers compatriotes,

En ce jour du 23 Octobre 2020, je m'adresse à vous souverain primaire dans un contexte exceptionnel en rapport avec la situation politique que connaît notre pays. Ce contexte de fragilité de notre pays, de même que les résultats électoraux de janvier 2019, nous ont forcé à élargir nos rassemblements pour nous unir au-delà de nos familles politiques traditionnelles.

Cet effort de recomposition a touché aussi bien le pouvoir sortant que l'ancienne opposition, ce qui a conduit à une situation inédite, où des adversaires farouches d'hier, sont devenus des alliés.

Nous avons choisi de gérer le pays au sein d'une coalition qui semblait constituer la situation idoine pour sortir le pays de ses différentes crises récurrentes et préserver ainsi les acquis de l'alternance.

Malheureusement, près de deux ans après, les divergences qui persistent entre les parties signataires de cet accord, plombent les ailes de l'espoir de notre envol vers le développement.

Ces divergences portent notamment vers les questions relatives à la paix et la sécurité nationale, à la commission électorale nationale indépendante, à l'organisation des élections, à

la gestion du portefeuille de l'état, à la territoriale, à la diplomatie, à l'indépendance de la justice, et à l'instauration de l'état de droit qui sont un enjeu majeur pour notre Nation.

L'importance de ces questions me convainc qu'elles ne doivent être laissées à la merci d'un seul groupe politique, elle nécessite un large consensus national.

Mes chers compatriotes,

La tâche que vous m'avez confiée est immense, elle comporte dans l'urgence, les objectifs ci-après : rétablir la paix, là où elle est compromise et la consolider là où elle existe, Construire la démocratie, organiser les élections crédibles dans les délais constitutionnels, renforcer l'état de droit, bâtir nos infrastructures, assurer la santé à nos population, garantir l'éducation de nos enfants, donner une perspective économique à notre jeunesse et promouvoir d'avantage les droits de femme.

Face à l'ampleur de ces défis, le peuple n'accordera aucun pardon, à ceux qui dans la classe politique, s'évertueront à créer ou à entretenir des entraves au progrès, animés qu'ils sont par une simple stratégie, de survie politique ou de positionnement individuel, par la haine tribale, la rancœur, ou par la poursuite de la prédation en toute impunité.

A ce propos, je salue l'effort d'abnégation de ceux qui dans tous les cas, se sont démarqués de ces antivaleurs.

Mes chers compatriotes,

L'état de droit que nous voulons vient d'être conforté par la prestation de serment de trois juges constitutionnels, ce qui désormais, assure à cette juridiction, un fonctionnement régulier.

Mes chers Compatriotes,

La restauration de l'état de droit dans notre pays n'est pas un leurre, mais une volonté politique, du reste coulée dans un programme de gouvernement, tel qu'adopté par le parlement. Il demeure vrai que sa mise en œuvre énerve certains nostalgiques habitués à l'impunité et au traitement de faveur. Ceci étant, le partage des valeurs liées à l'état de droit et à la justice constituent la condition sine qua non de tout partenariat aux actions de mon mandat.

Mes chers compatriotes,

Chaque année, plus de 2 millions des enfants congolais naissent et s'ajoutent au nombre déjà important de notre population. Nous sommes individuellement et collectivement responsables de leurs destins. Nous ne pouvons laisser leur avenir à la merci des pesanteurs ou des écueils inhérents aux pratiques politiciennes qui retardent ou affaiblissent le programme pour lequel vous m'avez élu.

En tant que chef de l'État, représentant de la Nation et symbole de l'unité nationale. J'assure par mon arbitrage, en vertu de l'article 69 de la constitution, "le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et des institutions ainsi que la continuité de l'État".

Je réitère l'engagement de mon serment de ne jamais faillir à cette mission sacrée et de ne jamais trahir le Congo.

Je ne laisserai aucun engagement politique de quelle que nature que ce soit primer sur mes prérogatives constitutionnelles et sur l'intérêt supérieur du peuple congolais.

Je ne transigerai avec les intérêts supérieurs de la Nation.

Je ne céderai jamais la moindre portion de notre souveraineté nationale.

Je ne ménagerai aucun effort pour préserver la paix et l'unité nationale.

Eu égard à ce qui précède, et considérant que “le salut du peuple est la loi suprême”, j’ai décidé d’entamer dès la semaine prochaine, une série des contacts visant à consulter les leaders politiques et sociaux les plus représentatifs, afin de recueillir leurs opinions, à l’effet de créer une union sacrée de la Nation autour des objectifs précités.

Ces consultations visent la refondation de l’action gouvernementale autour des principes de participation à la gestion du pays. A l’issue de celles-ci, je reviendrai vers vous, dans une nouvelle adresse, pour vous faire part de mes décisions qui n’excluront aucun cas de figure.

Débout Congolais,

Prenons le plus bel élan pour un Congo fort, libre et prospère,

Que Dieu Bénisse la République Démocratique du Congo,

Je vous remercie.

Discours n°9

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique Du Congo, à l'occasion de la célébration du 30 juin 2020

Kinshasa - RDC, Lundi 29 juin 2020

Mes chers compatriotes,

Le 30 juin de chaque année est un moment légitime pour nous tous, de célébrer et de commémorer l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale. C'est aussi l'occasion de revisiter le chemin que nous avons parcouru ensemble, de prendre la mesure des défis, aux plans politique, économique et social, afin d'arrêter les voies et moyens d'offrir un meilleur avenir à notre progéniture.

Il y a soixante ans, nos pères fondateurs, parmi lesquels Joseph Kasavubu et Patrice Lumumba, sont parvenus à concrétiser la profonde aspiration du peuple congolais à l'émancipation.

Nous gardons tous en mémoire la belle histoire du 30 juin ; celle de nos deux héros, aux tempéraments différents, mais tout aussi déterminés pour la cause de l'indépendance. A cet égard, il me paraît juste, 60 ans plus tard, de réconcilier ces deux approches et d'élever Joseph Kasavubu, longtemps oublié, au rang largement mérité de Héros National. Dans le même ordre d'idée, je viens de signer l'ordonnance portant nomination du Maire et du Maire adjoint de Lumumbaville, dans la province de Sankuru, rendant celle-ci effective et opérationnelle.

Le Congo, ce pays voulu et créé sans nous 75 années plus tôt à Berlin, nous l'aimons et nous le chérissons, unis par le sort et ayant en partage une longue histoire commune faite de joies, de larmes, de sueur et de sang.

Sans équivoque, nos pères ont fait le choix de l'indépendance, de la dignité et de la solidarité nationale, tout en étant conscients du risque encouru par le pays quant à son devenir économique et social, faute d'une préparation adéquate de la jeune nation.

L'effondrement du socle de confiance intervenu entre les acteurs politiques nationaux dès le lendemain de la proclamation de notre indépendance, est le résultat combiné de l'inexpérience, de la jeunesse de la classe politique et du jeu malsain des convoitises extérieures.

Ce départ raté a conduit notre pays, un pays aux promesses pourtant exceptionnelles, dans une descente aux enfers qui a pu paraître interminable et qui n'a épargné aucun secteur de la vie nationale.

Déjà avant l'indépendance, dans son discours visionnaire d'Accra en décembre 1958, Patrice Lumumba nous invitait à nous opposer de toutes nos forces à la balkanisation du territoire national sous quelque prétexte que ce soit. Effectivement, comme un serpent de mer, la menace de la balkanisation aura traversé l'histoire de ces 60 dernières années, la rendant tumultueuse et trouble, sous l'instigation de puissances extérieures, en complicité avec des enfants du pays et des pays voisins.

Loin de briser notre volonté de vivre ensemble, je voudrais que les menaces contre notre pays raffermissent les liens historiques et le sentiment patriotique, qui font de nous les filles et fils de la grande nation congolaise au cœur de l'Afrique.

Très chers compatriotes,

Au combat pour l'indépendance, s'est substitué un combat pour la démocratie, les libertés fondamentales et le progrès social, comme si, après l'indépendance, le peuple du Congo avait troqué une soumission externe contre une soumission interne.

Soixante ans durant, malgré les vicissitudes et leur cortège de conséquences douloureuses, notre patrie est restée une et indivisible. Je sais gré à toutes les filles et à tous les fils de la République qui ont lutté jusqu'au sacrifice suprême, dans leur détermination à préserver l'intégrité de notre territoire, l'unité nationale et les droits humains. Je n'oublie personne ; je pense à nos vaillants officiers et soldats qui travaillent nuit et jour dans des conditions extrêmement difficiles.

Je pense à nos mamans et nos sœurs martyrisées dans leur chair. Je pense à nos enfants victimes des conflits, à qui un triste destin a arraché le simple droit d'espérer... Je pense à nos classes laborieuses, à nos paysans, à tous ceux qui chaque matin, affrontent des difficultés de tout genre pour subvenir aux besoins de leur famille. Je pense à l'ensemble de nos forces vives, et en particulier tous les combattants et martyrs de la démocratie, qui, dans la suite d'Etienne Tshisekedi d'heureuse mémoire, ont affronté les répressions les plus sanglantes, les plus barbares, depuis les temps forts de la guerre froide jusqu'à la veille des élections de décembre 2018 ; je pense à nos filles et à nos fils lâchement abattus dans les rues de nos villes et de nos villages, jusqu'à l'intérieur des églises ainsi profanées.

Je n'oublie personne, je n'oublie rien ; aucune douleur, aucun déchirement ne doit être oublié. Au nom de l'ensemble du peuple congolais, je m'incline une fois de plus devant leur bravoure. Leur héroïsme nous a permis de franchir une étape importante dans notre marche vers l'instauration d'une Nation respectueuse de la personne humaine et du caractère sacré de la vie.

Mes très chers compatriotes,

« A vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté ».

Cet appel prophétique lancé par Patrice Emery Lumumba le 30 juin 1960, je vous demande de le graver indélébile dans votre conscience, car plus que jamais, il demeure d'actualité.

Dans sa longue quête pour la démocratie et l'Etat de droit, notre peuple a enduré les pires atrocités, crimes contre l'humanité et pillages de ses ressources. Aujourd'hui, 60 années plus tard, le devenir de la Nation est toujours entre les mains d'une classe politique, toutes tendances confondues, qui demeure versatile, et qui peine à arracher la Nation du cercle vicieux de l'instabilité et de la pauvreté.

Jugez vous-même de notre héritage commun, 60 ans après : Alors que le revenu moyen par habitant était de 1000 dollars américains en 1960, il est estimé à 400 dollars américains aujourd'hui, en termes constants ; autrement dit, le congolais moyen a perdu 60 % de sa richesse au cours des 60 dernières années.

Notre pays est paradoxalement aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du continent, alors qu'il fut l'un des plus riches il y a 60 ans. Notre réseau routier ne représente plus que 10 % de ce qu'il était en 1960 et le réseau ferroviaire que 20 %.

Mes chers compatriotes,

Au lendemain de mon accession à la Magistrature suprême, me conformant à mes obligations constitutionnelles et m'acquittant de mon devoir de redevabilité, j'ai prononcé, le 13

décembre 2019, un discours sur l'état de la Nation, devant les chambres du Parlement réunies en Congrès.

Devant les honorables Députés et Sénateurs, j'ai eu l'honneur et la fierté de faire un tour d'horizon complet des principaux secteurs de la vie nationale autour des actions prioritaires de mon quinquennat, contenues dans le Programme du Gouvernement. Il s'agit sur le plan politique du rétablissement de la paix et de l'instauration d'un Etat de droit ; sur le plan social, il y a notamment la gratuité de l'enseignement, la couverture sanitaire universelle et les logements sociaux ; sur le plan économique, la priorité a été donnée à l'accès à l'électricité et à l'eau potable, aux infrastructures et la transformation structurelle de l'économie par sa diversification.

Mes chers compatriotes,

Au moment où nous célébrons le 60ème anniversaire de notre indépendance, je note que des pas importants ont été franchis. A l'Est du pays, aux Nord et Sud-Kivu, les groupes armés locaux et étrangers ont subi ces derniers mois une forte pression et enregistré des lourdes pertes. Plusieurs combattants issus de leurs rangs ont été soit capturés, soit démobilisés ou arrêtés, soit rapatriés dans leurs pays d'origine.

Les ADF sont à ce jour nettement affaiblies et délogées de tous leurs sanctuaires dans le territoire de Beni. L'armée réussit à déjouer plusieurs attaques terroristes de cette force du mal qui, de manière très isolée, mènent des attaques ciblées contre les populations civiles. Je salue les efforts de nos officiers et nos troupes sur le terrain et ma détermination d'en finir reste vive.

En Ituri, la FRPI est engagée dans le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en cours de mise en œuvre. Ceci après la signature d'un accord de paix avec le Gouvernement.

Dans l'ensemble, des mesures non militaires sont davantage requises pour une meilleure mobilisation des communautés locales dans la lutte contre les forces négatives.

Je réitère mon appel à tous les autres groupes armés afin de déposer les armes et de choisir la voie de la paix, sous peine de s'exposer aux actions coercitives de l'armée et à des poursuites judiciaires.

Je condamne fermement les massacres des populations par des miliciens en Ituri, aux Nord et Sud-Kivu. Tout en exprimant ma compassion aux familles durement touchées par cette barbarie ignoble, je les assure que ceci ne restera pas impuni.

Chers compatriotes,

Comme je m'y étais engagé, l'établissement d'un Etat de droit est en marche dans notre pays. Le citoyen congolais a retrouvé la pleine jouissance de ses libertés fondamentales : de manifester, de résider dans son pays, de ne pas être arrêté pour des raisons politiques.

La Justice recouvre peu à peu son indépendance. Les avancées enregistrées l'ont été au prix de sacrifices extrêmes. Elles ne peuvent être annihilées par des manœuvres d'arrière-garde qui s'observent chez certains de vouloir légiférer pour déposséder le Conseil Supérieur de la Magistrature du pouvoir judiciaire qu'il détient pourtant par la Constitution.

Point n'est besoin de vous rappeler que la justice élève une nation. La justice est pour un Etat de droit ce que le sang est pour le corps humain. Voilà pourquoi j'estime que les réformes

dans ce secteur doivent être dictées, non pas par le souci de s'assurer une protection d'une personne ou d'un groupe de personnes, mais plutôt par le souci d'apporter plus d'efficacité et d'efficience au fonctionnement de la justice.

En considération de ces éléments, je n'accepterai sous aucun prétexte des réformes dans ce secteur qui, par leur nature et contenu, viendraient porter atteinte à des principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans notre Constitution, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire, du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, le pouvoir régalien de nomination des magistrats, la gestion du pouvoir judiciaire confiée au Conseil supérieur de la Magistrature et bien d'autres.

Je m'étais également engagé à rendre l'enseignement de base obligatoire et gratuit pour tous. A ce jour, fréquenter l'école est devenu une réalité pour nos enfants, quelle que soit leur condition sociale.

En effet, jusqu'à la rentrée scolaire de 2019, notre pays était l'un des derniers au monde où l'école primaire était encore payante. Les parents finançaient les 2/3 des coûts de scolarité et 4 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés en 2018, parce que les parents devaient choisir entre les nourrir ou les faire étudier.

Depuis que nous avons lancé cette grande réforme pour la gratuité, 2,5 millions d'enfants supplémentaires ont pu retrouver le chemin de l'école. Cependant, cet engouement salubre met en exergue deux autres importants défis que nous devons relever ; celui des infrastructures d'accueil et celui de la qualité de l'enseignement. Quelles qu'en soient les difficultés, nous sommes sur la bonne voie et nous restons déterminés. Nous pouvons nous réjouir de bénéficier du concours sans précédent de la solidarité internationale pour la prise en charge de cette réforme dont le coût est supérieur à 1 milliard de dollars par an.

Mais il nous faudra davantage mobiliser nos ressources internes à travers l'impôt, pour soutenir à long terme l'éducation de nos enfants. Il s'agit d'une responsabilité collective et prioritaire, qui doit interpeller chaque citoyen.

J'ai également pris l'engagement de mettre un terme à l'impunité, pour donner un sens à la lutte contre la corruption et les antivaleurs, car celles-ci sont à la base de presque tous les maux dans les différents secteurs de la vie nationale.

Quelques mois après mon avènement, des Ministres du gouvernement central et des ministres provinciaux ont été suspendus de leur fonction, déférés devant la justice et condamnés pour des faits de corruption et d'abus d'autorité.

Aussi ai-je, à cet égard, créé par ordonnance datée du 28 mars dernier une Agence de prévention et de lutte contre la corruption (en abrégée APLC), qui a pour mission de prévenir et de lutter contre la corruption qui gangrène le pays, en amont de l'action des institutions judiciaires.

Sur le plan économique, j'ai fait de l'accès à l'électricité une priorité. Plusieurs projets publics et privés sont en cours de démarrage, notamment une centrale solaire de 1.000 Mégawatts à Kinshasa et d'autres à l'intérieur du pays. En outre, au-delà des conférences et débats publics sur la question, le méga projet du grand Inga est au cœur de tractations susceptibles de lui donner un coup d'accélérateur inespéré.

Mes chers compatriotes,

Le courage, disait Jaurès, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel.

Notre pays a failli à son devoir de donner à la jeunesse une perspective crédible autre que de vouloir s'agglutiner au sein des institutions politiques et publiques, comme si leur avenir

n'existait qu'en faisant de la politique. En soixante années, nous avons progressivement laissé notre classe politique se transformer en une sorte de maffia, et nous en avons fait le principal modèle de réussite pour cette jeunesse. Il est temps de changer de paradigme et de créer les conditions qui permettront à nos jeunes de devenir les principaux créateurs de richesses dans notre pays ; cette jeunesse talentueuse, pleine d'énergie et avide de savoir, pour laquelle nous avons engagé le pays dans la transformation digitale, à travers l'ambitieux Plan national du numérique Horizon 2025.

Depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, notre pratique de la politique a eu pour principal effet de diluer l'efficacité, de diluer les responsabilités et, au final, de desservir au lieu de servir.

La lutte contre l'impunité, contre la corruption et les antivaleurs, constituent les éléments centraux de ma stratégie, sans lesquels tout réel espoir de changement est impossible.

Mais dès lors que nous avons en toute conscience choisie de privilégier la réconciliation nationale pour mieux construire l'avenir et préserver la paix, la lutte contre l'impunité ne doit en aucun cas se transformer en vengeance, ni en chasse aux sorcières.

De même, aucune réconciliation crédible ne peut être envisagée si nous continuons avec les pratiques anciennes de la corruption, de la ruse et du crime. L'engagement que j'ai pris devant vous, devant ma conscience et devant Dieu, c'est de donner la chance à tous les congolais, sans exclusive, d'envisager l'avenir en toute liberté et en toute quiétude, mais sur de nouvelles bases morales. En aucun cas cet engagement ne peut signifier la poursuite de l'impunité. M'inspirant des saintes écritures, mon objectif n'est pas de voir les méchants périr, mais plutôt qu'ils changent, qu'ils soient sauvés et que le pays tout entier s'en réjouisse.

A défaut, ils s'exposeront à la rigueur de la loi. Celle-ci étant faite pour révéler la faute, j'accorde à la restauration de l'Etat de droit la première des priorités dans mon combat pour l'édification d'un nouveau Congo.

J'ai entendu certains parler avec ironie ou crainte de la République des juges. La réalité est plutôt que le pouvoir judiciaire demeure confronté à de nombreux défis en termes de ressources, de capacités et d'indépendance. La République Démocratique du Congo ne compte actuellement que 1 magistrat pour 28 000 habitants, alors qu'un ratio minimum de 1 magistrat pour 5.000 habitants est considéré comme étant la limite de la couverture requise par les standards définis par l'Association Internationale des Magistrats. La dernière grande vague de recrutement des magistrats en République Démocratique du Congo date de 2011. Nous avons donc un grand retard à rattraper.

Mes chers compatriotes,

J'ai à cœur l'ensemble de vos aspirations pour un Congo meilleur, un Congo paisible, plus juste et plus équitable. Qu'il s'agisse de la réforme en cours de la justice, que je compte poursuivre et approfondir, de l'indispensable rattrapage en matière d'infrastructures de base, de l'accès à la santé, de la pacification intégrale du pays ou de la préservation de l'environnement, le Congo a grandement besoin de ressources et de méthodes, pour poursuivre avec succès la mise en œuvre du programme pour lequel vous m'avez élu.

Je souhaite que l'expérience douloureuse révélée au cours du procès en rapport avec le Programme des 100 jours tourne définitivement la page de la longue série de projets et programmes qui, à travers l'histoire de notre pays, ont donné lieu à d'importants coulages des ressources publiques en toute impunité.

Je pense notamment au Projet de Bukangalongo, aux multiples cessions d'actifs miniers, aux projets de construction d'infrastructures routières, aéroportuaires et j'en passe. Le défi du Congo, le défi du peuple congolais, c'est de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. A tout prix, nous devons y parvenir et nous allons y arriver.

J'appelle le gouvernement de la République à engager des réformes sur l'ensemble de la chaîne de la dépense, afin que nos ressources publiques soient désormais mieux préservées et mieux utilisées.

Mes chers compatriotes,

Alors que nous nous étions engagés à faire de 2020 une année de l'action décisive, la force du destin a fait coïncider cette année du soixantième anniversaire avec l'une des crises sanitaires et économiques les plus intenses que notre civilisation ait connue ; l'apparition de la Covid-19. Cette crise est également un rappel à l'humilité que nous devons adopter face à l'accélération imprévue du mouvement de l'histoire.

La covid-19 qui affecte aujourd'hui tous les continents et qui frappe indistinctement tous les habitants de la planète, représente la plus grave crise sanitaire qu'ait connu le monde depuis la grippe espagnole.

Toutes les certitudes idéologiques sur lesquelles est fondé l'ordre économique mondial sont aujourd'hui remises en question. Pour s'adapter à cette nouvelle donne et offrir à ses Etats membres la possibilité d'investir massivement dans la lutte contre la covid-19, l'Union Européenne ainsi que la Banque centrale européenne, ont revu et assoupli de manière exceptionnelle leurs règles et pratiques en matière budgétaire et d'endettement.

Lorsque notre pays a été frappé à son tour par cette pandémie de covid-19, j'ai dans mes messages du 18 et 24 mars 2020, annoncé les mesures de prévention et de protection contre

ce virus en même temps que j'ai déclaré l'état d'urgence conformément aux dispositions pertinentes des articles 85, 144 et 145 de notre Constitution.

La pandémie du coronavirus nous a une fois de plus rappelé à quel point nous étions dépendants de l'extérieur et combien nous pouvions être vulnérables à cause d'un système de santé déficient.

Et pour atténuer les impacts immédiats de la covid-19 dans notre pays, j'ai immédiatement engagé le gouvernement à prendre des mesures pour assurer la prise en charge sanitaire des personnes affectées par la pandémie, ainsi que pour garantir la continuité de l'approvisionnement du pays en denrées de première nécessité.

L'ensemble de ces dispositions ont permis de réduire très sensiblement le taux de létalité de la pandémie dans notre pays. Celui-ci est passé de 10 % de décès dans les premiers jours à moins de 2,5 % actuellement. Au niveau économique, la pandémie nous a rappelé l'excessive dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, quelques grands projets agricoles ont été initiés, pour renforcer notre autosuffisance alimentaire. Trente-trois mille hectares à travers le pays ont été affecté aux cultures vivrières et commencent à produire leurs premiers résultats, dont 3000 tonnes de riz à Kimpese, 4000 tonnes de paddy à Nkuni. Nous attendons de récolter et transformer bientôt le manioc planté sur 800 hectares à Wangata.

Afin de consolider cet élan sur les plans sanitaire et économique, j'ai lancé le 18 juin 2020 un programme multisectoriel d'urgence dont le coût est estimé à 2,6 milliards de dollars américains.

Il va sans dire que dans ce contexte de crise, il est également urgent de procéder à des économies partout où nous pouvons en réaliser, en commençant par les institutions politiques,

afin de dégager des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires pour assurer les dépenses sociales en faveur des catégories les plus fragiles.

Mes Chers compatriotes,

A sa création en marge de la conférence de Berlin en 1885, notre pays a été baptisé « Etat Indépendant du Congo ». Loin de pouvoir caractériser la souveraineté des peuples qui y habitaient et qui venaient d'être soumis à un régime de colonisation, cette dénomination a symbolisé la volonté de son propriétaire d'alors, le monarque belge Léopold II, de transformer notre pays naissant en zone de libre-échange économique au profit des puissances occidentales de l'époque.

C'est ainsi que notre pays a toujours été un centre d'enjeux planétaires qui le dépassent, au point que c'en est devenu son ADN, la source de ses joies et ses peines. C'est pourquoi, tirant les leçons de l'histoire, j'ai résolument engagé la République dans la voie de l'ouverture internationale, dans l'unique but de préserver les intérêts supérieurs de mon pays et de mon peuple.

C'est dans ce contexte que j'estime nécessaire que notre histoire commune avec la Belgique et son peuple, soit racontée à nos enfants en République Démocratique du Congo ainsi qu'en Belgique sur la base d'un travail scientifique réalisé par les historiens des deux pays.

Mais le plus important pour l'avenir, c'est de bâtir des relations harmonieuses avec la Belgique parce qu'au-delà des stigmates de l'histoire, les deux peuples ont su construire une relation forte que j'ai pu vivre personnellement lors de mon exil en Belgique, mon autre Congo. C'est ainsi que, n'eut été la pandémie de la Covid-19, j'avais prévu de commémorer les 60 ans de notre indépendance ici à Kinshasa avec comme invité spécial le Roi Philippe de Belgique qui, tout comme moi, cherche à renforcer les liens entre nos deux pays sans renier

notre passé commun mais dans l'objectif de préparer un avenir radieux et harmonieux au profit de nos deux peuples.

J'ai parcouru le monde durant ces 17 derniers mois pour porter mon message, que dis-je, notre message, celui de l'aspiration du peuple congolais à la paix ; une paix sincère et durable avec tous, dans le cadre d'une coopération économique fondée sur des intérêts mutuels bien compris.

J'ai reçu partout un accueil enthousiaste, parfois au-delà de mes attentes, et la voix de la République Démocratique du Congo dans le concert des Nations compte désormais plus qu'avant. Notre pays naguère victime de guerres d'agression, assure désormais des médiations de paix et offre ses bons offices, notamment entre l'Egypte et l'Ethiopie, en rapport avec le différend relatif aux eaux du bassin du Nil, ou encore aux côtés de l'Angola, pour la recherche de la paix entre le Rwanda et l'Ouganda, dans l'intérêt de la paix dans l'ensemble de la sous-région des Grands-Lacs.

Mes nombreux déplacements ont également hissé la coopération au développement en faveur de la République Démocratique du Congo à un niveau sans précédent. Rien que pour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, depuis février 2019 jusqu'à ce jour, notre pays a mobilisé plus de 3,4 milliards de dollars en dons et en prêts approuvés par ces 2 institutions, desquels environ un milliard ont déjà été décaissés.

Au niveau bilatéral, les nouveaux engagements financiers générés en faveur du Congo à la suite de cette intense activité diplomatique dépassent le milliard de dollars, dont plus de 600 millions rien que pour les Etats Unis d'Amérique, pays avec lequel nous avons établi une relation privilégiée et stratégique.

J'ai cependant constaté que les flux d'aide publique approuvés en faveur de la République Démocratique du Congo tardent souvent à être décaissés, parfois jusqu'à 11 mois de retard, à cause des pesanteurs inexplicables, voire inacceptables, liées aux formalités administratives et législatives de mise en vigueur des différents accords de dons ou de prêts. L'urgence de nos défis économiques et humains ne peut continuer de s'accommoder de tels attermoiements funestes.

Mes chers compatriotes,

Je suis bien conscient que, dans votre fierté légendaire, vous ne pouvez-vous contenter d'une situation de dépendance structurelle à l'aide publique internationale. C'est pourquoi je nous invite à concentrer l'essentiel de notre fierté nationale à promouvoir le sens de la valeur du travail, la création de la richesse, le paiement d'un impôt juste et l'exercice de la solidarité nationale.

Mes très chers compatriotes,

Alors que l'œuvre du redressement de notre pays postule le rassemblement de toute la nation autour de l'essentiel, nous devons affronter en même temps les contingences imposées par cette expérience inédite de coalition politique formant la majorité. Il est important que cette expérience inédite et sensible, mais que nous voulons salutare, ne conduise à aggraver les problèmes de notre société en créant ou en renforçant l'hostilité mutuelle et la méfiance.

Comme il y a 60 ans, étrange répétition de l'histoire, il y a une majorité parlementaire et un Président de la République qui viennent de composantes politiques différentes, jadis en opposition frontale. N'est-ce pas un sort de l'histoire, afin que nous réparions le péché originel qui a entraîné notre pays dans une succession de crises ? C'est pourquoi, en tant que garant constitutionnel du bon fonctionnement des institutions, je ne ménagerai aucun effort

pour m'assurer, via un dialogue interinstitutionnel régulier, qu'aucune crise inutile ne puisse perturber la stabilité du pays, si importante pour son essor.

Permettez-moi néanmoins de saisir cette occasion symbolique de commémoration de l'indépendance pour réaffirmer qu'aucune majorité politique ou parlementaire, d'où qu'elle vienne, ne peut outrepasser les principes fondateurs de la République qui sont à la base du Pacte social tel que consacré dans la constitution du 18 février 2006, à savoir : un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc.

Mes chers compatriotes,

J'observe souvent la ferveur avec laquelle nombre de mes concitoyens s'indignent lorsqu'il est porté atteinte aux droits et libertés des personnes de couleur sous d'autres cieux, notamment dans les vieilles démocraties.

Mais comment comprendre que ces mêmes concitoyens se retrouvent parfois parmi ceux qui attisent le plus le tribalisme et la haine lorsqu'il s'agit de la vie de nos compatriotes ? Je combattrai avec la dernière énergie la résurgence de ces fléaux qui pourraient menacer le vouloir vivre collectif si chèrement acquis.

Mes très chers compatriotes,

Qu'est-ce que 60 ans dans la vie de notre nation ? Molière nous rappelle à juste titre que 60 ans, c'est la fleur de l'âge, qui nous fait entrer maintenant dans la belle saison. Soyons tous interpellés par les défis majeurs auxquels notre pays est toujours confronté, notamment celui de la maximisation des recettes publiques. Pour assurer la réussite du Programme du Gouvernement, je n'ai cessé d'exhorter ses membres et mes concitoyens à œuvrer à la restauration de l'Etat de droit, afin d'accélérer les flux d'investissements privés, qu'ils soient

internes ou externes, ainsi que pour maximiser la mobilisation des recettes fiscales, pierre angulaire des ressources publiques.

Très chers compatriotes,

Fonder un Etat moderne, un Etat normal et vaincre la pauvreté décrétée cause nationale, constituent toujours la pierre angulaire de ma vision pour notre pays. Sur ce chemin encore parsemé d'embûches et d'obstacles, je ressens toujours au plus profond de moi la force et la détermination de mes compatriotes quand, dans un écho grandissant et permanent, ils ne cessent de me rappeler leur leitmotiv à savoir : le peuple d'abord.

Oui, « le peuple d'abord » est la boussole de notre action et la mesure de notre détermination. C'est vous dire que l'intérêt du peuple congolais constitue et constituera toujours le fil conducteur de toutes les réformes que j'entends voir le gouvernement de la République accomplir tout au long de mon mandat.

A 60 ans, on n'a plus d'excuses : à 60 ans, on ne commet plus les mêmes erreurs ; à 60 ans, on sort des discours creux et répétitifs et on prêche la sagesse et la droiture par l'exemple ; à 60 ans, on pense à l'héritage et aux valeurs à léguer aux générations futures. Il est temps que nos ambitions personnelles viennent en dernier lieu et que les ambitions de notre pays soient notre priorité.

Très chers compatriotes,

C'est pour vous, avec vous et dans votre intérêt, que nous allons réussir le mandat que vous m'avez confié.

Bonne fête de l'indépendance à toutes et à tous !

Vive la Nation congolaise unie et forte !

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo ;

Je vous remercie

Discours n°10

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE Félix-ANTOINE TSHISEKEDI

**TSHILOMBO, Président entrant de l'Union africaine et Président de la République
Démocratique du Congo, à la 34ème Session Ordinaire de la Conférence de l'UA**

Addis-Abeba, Samedi 06 février 2021

Majestés,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etats et des Gouvernements,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,

Excellences Mesdames et Messieurs les ministres, Distingués invités,

C'est un immense honneur que tous les États africains ont fait à mon pays, la République démocratique du Congo, à ma modeste personne, en lui accordant la présidence de notre organisation continentale.

La présente mandature, dois-je le rappeler, a pour thème principal : « Arts, culture et patrimoines : leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons. » Nous voulons, en effet, une Afrique avec une participation active et massive des femmes et des jeunes, moteurs du jeu développement durable et inclusif.

Je mesure l'immensité de la tâche que j'accepte en toute humilité d'assumer, avec votre appui constant, le concours appréciable de tous les membres du Bureau et la disponibilité permanente de la Commission de notre organisation.

Je tiens à remercier vivement mon prédécesseur, le président Cyril Matamela Ramaphosa, qui dans des conditions difficiles dues à la pandémie de Covid-19, a su mobiliser les efforts de tous les pays du continent et des partenaires pour y faire face. Pour cela, je propose qu'il soit le champion du programme de vaccination et de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Je salue chaleureusement et remercie fraternellement son Excellence Madame Saleh Work, présidente de la République fédérale d'Ethiopie et son Excellence Monsieur Amed Premier ministre, pour la qualité de l'accueil que le peuple éthiopien n'a cessé de nous réserver lors de nos assises au siège de l'organisation. Je saisis également cette occasion pour adresser mes sincères remerciements à Monsieur Moussa Faki Mahmat, Président de la Commission de l'Union africaine, qui nous reçoit dans ce magnifique cadre du siège de notre organisation continentale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un privilège unique pour la République démocratique du Congo qui accède ce jour à la Présidence de l'Union africaine à un moment symbolique et hautement significatif où nous célébrons les 60 ans de la disparition d'un signe fils du Congo et de l'Afrique, Monsieur Patrice Emery Lumumba.

Croyant fermement au grand destin de l'Afrique, il n'avait pas hésité à organiser, en août 1960 à Kinshasa alors Léopold Ville, le dernier congrès de l'histoire du grand mouvement du panafricanisme. Le 30 juin 1960, peu avant sa disparition tragique, il déclarait, je cite : « l'Afrique écrira sa propre histoire. Et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité. »

C'est dans cette optique et pour honorer la mémoire de tous les panafricanistes, j'entends entrer la thématique de ma présidence de l'Union africaine dans la vision ci-après : « une Union africaine au service des peuples. »

Cette vision spécifique qui s'inscrit dans le premier plan décennal de mise en œuvre 2014-2023 de l'Agenda 2063 va se décliner autour de neuf piliers stratégiques mieux détaillés dans mon plan d'action.

Les arts, la culture et le patrimoine constituent le socle de la renaissance africaine. Ils nous offrent l'opportunité d'opérer notre retour aux sources. En tant que somme des inventions de l'homme, de ses innovations et de ses combats pour assurer sa survie et son épanouissement, la culture est, comme le disait Léopold Sedar Senghor, au commencement et à la fin de toutes choses car elle embrasse tous les domaines de la vie.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au moment où nous accédons à la Présidence de l'Union africaine, notre continent est en proie à un défi majeur : celui de faire taire les armes. Dans la région sahélo-sahélienne, les filles et fils de l'Afrique tombent chaque jour sous la barbarie du terrorisme.

En République Centrafricaine, la paix et la stabilité des institutions élues sont mises à rude épreuve dans les rebellions et des groupes armés. Dans la partie Est de la République démocratique du Congo, persiste, comme je l'ai relevé à plusieurs reprises, l'insécurité causée par des groupes armés locaux et des mouvements terroristes étrangers notamment des ADF.

Il en est de même de l'Afrique Australe, réputée pour sa stabilité et son pacifisme, où le terrorisme est en train de sévir dans la partie nord de Mozambique.

Une Afrique au service des peuples se construit aussi à travers l'intégration du continent. C'est ici le lieu de saluer les progrès accomplis dans le processus de ratification de l'Accord de l'Accord de Libre-échange continentale africaine (ZLE- CAF). Le démarrage des échanges commerciaux en début de cette année est l'action du président Mahamadou Issoufou pour le rôle qu'il a joué dans le lancement de la ZLECAF).

Certes le démarrage des échanges en ce début d'année 2021 dans le cadre de la ZLECAF représente un acte d'indépendance économique. Et il existe des défis certains au regard des disparités dans le développement industriel de nos différents pays.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nul n'a vu venir la pandémie de Covid-19 qui a pris au dépourvu toute l'Humanité au point de nous faire perdre des vies humaines, de restreindre les mouvements des personnes et de déstabiliser nos économies.

Bien que relativement moins touchés que d'autres parties du monde, l'Afrique n'a pas non plus été épargnée par ce virus mortel. Raison pour laquelle nous saluons l'ingéniosité et la résilience dont ont fait montre les pays africains dans la lutte contre cette pandémie.

Contre l'expérience du Combat, contre l'adversité et nos capacités d'adaptation, ne baissons pas les bras et ne perdons pas de vue d'autres pathologies qui continuent de sévir au point d'être parfois de loin plus mortelles comme la malaria ou le VIH/SIDA. Organisons nous, ensemble avec nos partenaires internationaux, pour une grande offensive contre ces différents fléaux. Il est important que notre organisation puisse renforcer le Centre africain pour le contrôle et la prévention de maladies (CDC) afin de répondre efficacement aux urgences et de relever les défis sanitaires complexes en tant qu'institution technique spécialisée de l'UA.

Dans une stratégie, avec les communautés économiques régionales, nous allons conjuguer nos efforts pour :

- renforcer la paix et la sécurité ; poursuivre la réalisation de la ZLECAF ;
- promouvoir une renaissance de la culture, des arts et des patrimoines africains ;
- lutter contre le changement climatique ;
- accélérer les projets intégrateurs entre autres : la construction du grand barrage Inga ; ;
- consolider l’initiative de l’UA dans la lutte contre la Covid-19 et dans la prévention contre d’autres maladies.

Tirant les leçons de la pandémie, en plus de renforcer le système de santé, le moment est venu d’investir davantage dans l’éducation et la recherche scientifique. Dès lors, il est un intérêt hautement stratégique que chaque état membre réserve une bonne part de son revenu au développement de son capital humain qui est la principale richesse, la seule qui soit capable de se mobiliser avec efficacité, pour résoudre ce problème spécifique et faire face aux défis mondiaux.

Fort de ma vision d’une Union africaine au service des peuples africains, je me propose précisément de faire sortir notre organisation, avec votre concours à tous, de salles de conférences, des disques durs de nos ordinateurs et des dossiers bien ficelés de nos secrétariats. J’entends l’amener dans les cours d’écoles, au milieu de camps de réfugiés, aux cœurs marchés de nos villes et de champs de nos villages.

Promouvoir une communauté panafricaine consciente de son histoire, de son potentiel artistique et de la richesse de son patrimoine culturel n’est pas et ne doit pas être une option mais un devoir. Nous devons le réaliser ensemble au cours de la présente année, en nous appuyant sur les neuf piliers qui constituent ma vision stratégique.

C'est à ce prix, j'en suis persuadé, que l'Afrique poursuivra sa marche vers l'agenda 2063 qui lui assurera entre autres la prospérité fondée sur la croissance inclusive et le développement durable, la paix et la sécurité et la pleine égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie.

Pour terminer, mes chers frères et sœurs, continuons à tisser inlassablement, année après année, la nappe de l'intégration africaine. Comme l'avait si bien dit Joseph Ki-Zerbo, « on ne développera pas l'Afrique. Mais c'est Afrique qui se développera. »

Je vous remercie.

Discours n°11

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, à l'occasion du message de vœux pour la nouvelle année 2020

Kinshasa - RDC, Mardi 31 Décembre 2019

Mes chers compatriotes,

Dans quelques heures, nous dirons adieu à l'année 2019. Une année riche et pleine qui a été témoin de plusieurs événements tant dans la vie de chacun de nous que dans celle de notre Nation. 2019 a été témoin de la première alternance pacifique au sommet de l'Etat depuis notre Indépendance. Nous avons, à travers les dernières élections, contredit tous les prophètes de malheur et prouvé au monde entier notre capacité à faire triompher l'intérêt général, et ce, grâce au patriotisme de notre peuple. Nous avons ainsi brisé cette spirale où le vainqueur gagne tout et les perdants perdent tout. Nous avons appris à gagner ensemble. Je tiens ici à féliciter les uns et les autres pour l'amour de la patrie éprouvée et pour avoir fait grandir notre démocratie.

Mes chers compatriotes,

L'aube de la nouvelle année nous trouve encore engagés sur le front à Beni, Butembo dans le Nord-Kivu, dans les Hauts et moyens plateaux de Minembwe au Sud-Kivu et dans quelques contrées du pays contre les forces négatives terroristes et groupes armés qui s'érigent en obstacle pour le retour effectif de la paix sur l'ensemble du territoire national. Comme je l'avais dit dans mon discours d'investiture et répété à maintes reprises, la conquête de la paix sur l'ensemble du territoire national par l'éradication de l'insécurité constitue et va constituer ma première priorité jusqu'au rétablissement effectif de la paix totale dans notre pays.

Sans la paix et la sécurité, notre population ne pourra pleinement contribuer au développement de notre pays, ce don de Dieu. Ce pays magnifique, grand comme l'Europe occidentale avec une population de plus de 80 millions d'habitants déterminés à prendre leur destin en mains avec les ressources naturelles innombrables et inégalées. Et, croyez-moi, ensemble avec foi en Dieu, déterminés, regardant dans la même direction, nous allons vaincre la pauvreté.

Mes chers compatriotes,

Au moment où je tiens ce discours, plusieurs d'entre nous, conformément à leur serment de servir le pays sous le drapeau, sont engagés dans la défense de la nation au péril de leur vie. Par devoir, ils ne peuvent communier avec les membres de leurs familles. La patrie leur restera reconnaissante.

Ma pensée va également à ceux de nos compatriotes qui ont perdu leurs proches, certains sont, jusqu'à cette veille de nouvel an, dans l'insécurité, dans l'errance et dans la colère de subir les effets néfastes de ces conflits imposés par les forces négatives et terroristes.

La République ne les abandonnera jamais. Nous allons continuer à engager la lutte contre ces forces du mal jusque dans leurs derniers retranchements. Ma pensée va enfin aux victimes de nombreux accidents aériens, routiers, ferroviaires, fluviaux et lacustres, des inondations dues aux pluies diluviennes qui ont causé la mort de certains de nos compatriotes à Kinshasa et dans certaines provinces de la République, laissant derrière elles des nombreuses familles sans abris. J'aimerais leur dire notre solidarité et notre compassion.

Mes chers compatriotes,

L'année qui s'achève est une année qui nous a permis de refaire le diagnostic de la situation globale du pays en étant aux commandes. Elle a été témoin de l'installation effective des

nouvelles institutions tant au niveau national que provincial. Et dans le cadre de notre Coalition, nous avons formé un Gouvernement chargé de concrétiser notre Programme découlant de ma vision de construire un pays plus beau qu'avant.

Sans attendre, après mon investiture, je me suis mis à l'ouvrage pour redorer l'image de notre pays dans la sous-région, en Afrique, à l'international et relancer nos partenariats bi et multi latéraux stratégiques. Aujourd'hui, je ne voudrais pas me satisfaire des résultats engrangés. Mais de noter, avec vous, que le décor de la relance effective de l'économie et du prestige de notre pays a été planté.

J'ai pu, à travers le Programme intérimaire de 100 jours, apporter des réponses rapides à nos besoins urgents des routes, des ponts, des centres de santé, des écoles, de l'eau, de l'électricité, de l'habitat pour soulager tant soit peu le quotidien de nos populations dans le pays. Beaucoup reste à faire cependant et j'en suis conscient.

J'ai décidé et amorcé la mise en œuvre effective de la gratuité de l'enseignement primaire tel que le stipule notre Constitution. C'est une réforme que j'entends personnellement suivre pour le bien de nos enfants, notre fer de lance. Au-delà du défi de la gratuité, je me suis engagé avec le gouvernement à veiller à l'amélioration de la qualité du programme, la formation continue des enseignants ainsi que leur prise en charge.

Les discussions engagées entre mon cabinet, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, les représentants des écoles conventionnées catholiques et les autres ont permis au gouvernement de programmer la paie des enseignants dits non payés et des nouvelles unités à partir du mois de janvier 2020.

Ceci pour éviter que la mise en œuvre de cette réforme puisse porter atteinte à notre système éducatif. J'entends également veiller à la formation dans nos universités en vue de créer une

adéquation entre notre système de formation et les exigences de notre marché. C'est ici l'occasion de rendre hommage à nos enseignants et à nos professeurs d'université qui préparent notre armée du futur, la jeunesse congolaise. Je sais que leurs conditions tant sur le plan du travail que du social ne sont pas les meilleures.

Nous y apporterons des solutions idoines à l'issue des États généraux de l'Enseignement Universitaire et Supérieur que j'entends convoquer cette année. Je remercie aussi les parents qui ne cessent de consentir des sacrifices pour une meilleure formation de nos enfants.

Mes chers compatriotes,

Notre pays célébrera cette année 2020 ses 60 ans d'indépendance. L'occasion me semble bien appropriée pour nous interroger, revisiter le chemin parcouru et envisager des perspectives meilleures.

Au regard de l'état des lieux actuel, il me paraît urgent de nous remettre en question sur le modèle de la Nation que nous voulons construire. Nos Pères de l'indépendance ont toujours rêvé de construire une puissance économique au cœur de l'Afrique assise sur des valeurs d'amour, de tolérance et de partage. J'invite chacun de nous à réfléchir et à apporter sa réponse dans la concrétisation de ce rêve. C'est ainsi que j'ai décrété 2020, l'année de l'action ! Le mot « action » définit au mieux le leadership que j'imprime depuis mon arrivée à la tête de notre pays. Car, sans elle, nos discours politiques seront dépourvus de tout sens. J'entends instaurer un nouveau système de gouvernance dans notre pays. Et dans cette œuvre commune de reconstruction, nous devons travailler de manière à éviter le piège de la routine. Nous devons être constamment à la recherche de solutions innovantes et rapides pour répondre à nos priorités. C'est ce que j'entends par le changement.

Mes chers compatriotes,

Le moment est venu de cesser les hommages aux potentialités et convoquer l'action transformatrice pour répondre efficacement aux multiples besoins de notre population, de l'Afrique et du monde. Car notre pays représente plusieurs réponses aux défis de l'humanité.

Dans ce cadre, dans un esprit de cohésion nationale avec l'implication de toutes les Institutions, chacune dans ses prérogatives et l'accompagnement de notre peuple. J'attends du Gouvernement des mesures d'application pour la mise en œuvre effective des actions abordées dans mon discours sur l'état de la Nation, prononcé le 13 décembre dernier devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès. A ce propos, j'ai instruit la transmission au Premier Ministre, du tableau de bord reprenant toutes ces actions pour leur réalisation.

Je n'ai pas besoin de rappeler ici que ces actions constituent des réformes profondes que j'entends réaliser dans les différents secteurs de la vie nationale. Toutes ces actions ne peuvent réussir sans un changement profond des mentalités. Ceci exige un engagement personnel et collectif dans la poursuite de l'intérêt général.

Aucun pas décisif ne peut s'accomplir sans sacrifice. Nous devons apprendre à renoncer aux satisfactions immédiates pour des réponses pérennes et durables.

Mes chers compatriotes,

En tant que votre capitaine, dans ce défi pour la reconstruction, je vais m'assurer de créer les conditions pour que chacun de vous puisse, avec son talent et dans sa sphère de compétences, jouer activement son rôle.

A intervalles réguliers, je ferai des évaluations de l'action du Gouvernement pour m'assurer de l'atteinte des objectifs décrits dans le tableau de bord vous présenté. Des sanctions positives et négatives s'en suivront. Dans ce cadre, le Parlement et la Justice sont invités

chacun en ce qui le concerne à user de ses prérogatives respectives sans entrave aucune. Ils peuvent compter sur moi.

La redevabilité sera un critère clé de l'appréciation de l'action des membres du Gouvernement et des mandataires publics. L'efficacité devra être le leitmotiv de leur action.

Mes chers compatriotes,

L'année 2020 s'ouvre sur des notes positives. La bonne gestion du programme intérimaire des 100 jours financé sur fonds propres, la gestion rigoureuse des finances publiques et la bonne tenue du cadre macroéconomique nous ont permis d'obtenir un satisfecit du Fonds Monétaire International avec à la clé : un programme de référence de six mois, assorti d'une Facilité Rapide de Crédit FRC de 368 millions des dollars américains. Je continuerai à veiller à la bonne gestion de nos finances publiques et ainsi garantir une bonne gouvernance économique de notre pays.

Mes chers compatriotes,

Les projets élaborés par notre Gouvernement, les engagements pris par nos partenaires nous permettront d'améliorer les conditions de vie de nos populations et à donner du travail à nos jeunes. La Paix sera restaurée dans l'Est et dans toutes les parties du territoire national. La stratégie mise en place conduira, sans conteste, à ce résultat. J'en suis fermement convaincu. Je crois au génie congolais. Je crois en notre capacité à construire un pays qui nous reflète. Un pays qui nous ressemble dans ce que nous caressons de plus beau comme rêve.

Dans cet élan où chacun doit jouer sa partition, j'invite nos médias et nos journalistes à qui je rends un vibrant hommage pour le travail accompli, dans des conditions difficiles, à y contribuer en véhiculant des valeurs du travail et du patriotisme.

Mes chers compatriotes,

Confessons la grandeur du Congo. Travaillons à construire un pays dont nous sommes fiers. Cultivons les valeurs d'amour, de solidarité et de générosité. Bannissons le tribalisme, la haine, l'égoïsme, le népotisme. Œuvrons tous pour la justice sociale. A chacune et à chacun de vous, dans vos familles, au Congo ou à l'étranger, et à ceux qui vivent dans notre territoire, ceux qui ont choisi la RDC comme seconde patrie, je formule mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année 2020 !

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son Peuple !

Je vous remercie.

Discours n°12

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de La République Démocratique du Congo, à l'occasion du discours sur l'état de la Nation, devant le Parlement réuni en congrès

Kinshasa - RDC, Vendredi 13 Décembre 2019

Honorable Présidente de l'Assemblée nationale,

Honorable Président du Sénat,

Honorables Députés et Sénateurs,

Distingués invités,

Mes chers compatriotes,

Permettez – moi, avant tout, de rendre grâce à Dieu Tout-Puissant, Maître des temps et des circonstances qui nous permet de nous retrouver, ce jour, pour célébrer notre démocratie. Car, c'est pour la première fois, en tant qu'élus, vous et moi bien entendu, que nous nous retrouvons après les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales du 30 décembre 2018.

Le jour de mon investiture, le 24 janvier 2019, je me suis engagé à respecter scrupuleusement mes obligations constitutionnelles. C'est ainsi que je suis à la fois heureux et honoré, en cette circonstance, de venir à votre rencontre conformément à l'article 77 de la Constitution, m'acquitter de mon devoir de redevabilité, à travers ce discours sur l'état de la Nation, le premier de mon quinquennat, devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès.

Ce moment constitue pour moi une grande opportunité. Car, il me permet de rendre compte de la manière dont nous avons, en cette première année de la législature, que disais-je, 10

mois et 20 jours, usé de la confiance placée en nous par le peuple, dont nous sommes les serviteurs.

Nous avons franchi une étape essentielle de notre histoire, car nous avons prouvé, d'abord à nos compatriotes et au monde entier, que nous avons des ressources morales et patriotiques nécessaires pour assurer l'intégrité de notre territoire et l'unité de notre Nation. J'exhorte donc les uns et les autres, les leaders politiques en particulier, à protéger cet acquis historique.

Le Congo, notre héritage commun, doit devenir, grâce à l'apport de tous, un havre de paix et de prospérité, une Nation puissante et modèle au cœur de l'Afrique avec comme vocation, de contribuer à l'éclosion d'une humanité éco-responsable. Avec une volonté politique affirmée et le changement des mentalités qui lui est nécessaire, nous avons l'opportunité de renverser le rapport à la pauvreté dans laquelle notre peuple a longtemps croupi. Pour moi, le temps est venu de mettre fin à ce paradoxe d'être considéré comme un des pays potentiellement le plus riche du monde, mais dont la population est parmi les plus pauvres de la planète. Car, comme vous le constatez, nos compatriotes ne peuvent pas satisfaire leurs besoins par des ressources potentielles.

Nous avons donc l'obligation d'imaginer le modèle de leur exploitation et transformation rationnelles pour ainsi répondre aux multiples besoins des congolaises et des congolais d'abord, ensuite de la région, de l'Afrique et pourquoi pas du monde.

Nous sommes un peuple de bâtisseurs, avec une capacité de résister aux catastrophes et de rester debout face à l'adversité. C'est pourquoi, j'en appelle toujours à plus de solidarité, fondement de notre culture et socle de nos valeurs ancestrales. Ce Congo, que nous aimons tous, mérite d'être protégé dans son intégrité et dans sa dignité. C'est pourquoi, je rends hommage à nos vaillantes forces armées qui sont, en ce moment, en pleine opération à Beni, dans le Nord-Kivu, pour ramener la paix dans cette partie du territoire national et dans les

montagnes et plateaux de Minembwe dans le Sud-Kivu. Ils ont accepté de payer le prix le plus fort, jusqu'au sacrifice suprême, pour honorer un engagement sacré. Je voudrais, dans le même ordre, saluer la mémoire de nos compatriotes qui ont succombé à la suite des barbaries sans nom et injustes dues à des conflits armés de la part des groupes terroristes et des forces négatives.

Comment ne pas aussi penser à tous ceux qui, dans le pays, ont perdu de proches à la suite des accidents, des incendies de maisons, de la Maladie à Virus Ebola, des catastrophes naturelles, des inondations dans le Nord et Sud-Ubangi, à Kinshasa et dans d'autres provinces. En leur mémoire, je vous invite à observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Honorables Députés et Sénateurs,

Ce jour est un jour merveilleux. Pour la première fois, depuis la promulgation de notre Constitution en février 2006, j'allais dire, depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, un autre Président de la République élu vient s'adresser à la Nation, à travers vous, pendant que son prédécesseur est en vie, à l'issue d'une alternance démocratique et une passation pacifique de pouvoir.

C'est un jour rêvé pour tous les acteurs qui ont porté notre beau pays dans ce qu'il a de noble, tout en éveillant nos consciences. Un grand jour pour notre volonté commune de franchir ensemble les rivages de notre destin.

Nous honorons un Congo réconcilié. Notre Nation ne sera plus un Congo de la division, de la haine ou du tribalisme. Nous avons affirmé la volonté de construire un Congo uni et fort dans sa diversité culturelle et son attachement à la mère patrie. Un Congo tourné vers son

développement dans la paix et la sécurité. Un Congo pour tous dans lequel chacun mérite sa place.

Je voudrais ici saluer le courage de mon prédécesseur et frère, Joseph Kabila Kabange, qui a tenu à respecter son engagement constitutionnel, celui de permettre au peuple congolais de choisir librement ses nouveaux dirigeants.

L'événement de ce jour est aussi le sien. Et j'espère vivement qu'ensemble, dans le cadre de notre Coalition, nous allons relever les défis qui s'imposent à nous tous en tant que citoyens de ce beau pays. Et ce, malgré les soubresauts relevés ces derniers temps qui, du reste, sont inhérents à toute nouvelle expérience politique.

C'est pourquoi, nous devons tous nous dépasser, transcender à tout moment nos divergences et évaluer régulièrement notre alliance pour des ajustements nécessaires afin de réussir ensemble, la vision que nous avons en partage, celle de bâtir un Congo fort, prospère et stable au cœur de l'Afrique.

Nos pères fondateurs ont versé de leur sang pour notre indépendance. Certains, à leur suite, comme le docteur Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, d'heureuse mémoire, ont enduré des décennies de sacrifices pour l'éclosion de la démocratie et du progrès social.

Je voudrais tout de suite préciser qu'il n'y a pas de vainqueur d'un côté et de vaincu de l'autre côté. L'alternance démocratique et pacifique que nous célébrons en RDC est l'œuvre de tout le monde, le peuple congolais en premier lieu.

Je voudrais saluer ici mes frères de l'opposition qui jouissent pleinement de leurs libertés de manifester et de s'exprimer. Leurs critiques constructives nous seront toujours utiles pour nous permettre de réajuster notre action politique en faveur du peuple.

Voilà pourquoi mes premières mesures ont concerné le retour des exilés politiques et la libération des prisonniers politiques et d'opinion. Après tout, il n'existe aucune contradiction quant à notre volonté commune de construire un pays plus beau qu'avant. Ce qui nous oppose, c'est la manière d'y parvenir. Mais pas la finalité qui est le bien-être de notre peuple.

Dans ce registre politique, je ne peux m'empêcher de rappeler que la désignation du Porteparole de l'opposition est une question pleinement parlementaire. Car, ce sont les Députés et Sénateurs, membres de l'opposition, qui doivent désigner celui qui doit les représenter.

J'invite donc les différents compatriotes concernés à mettre tout en œuvre pour que l'article 8 de la Constitution produise pleinement ses effets. Et nous aurons, en ce moment-là, un interlocuteur, je dirai plutôt un contradicteur attiré.

Notre démocratie en gagnera.

Honorables Députés et Sénateurs,

Je ressens encore en moi la force et la détermination de mes compatriotes quand, dans un écho grandissant et permanent, ils ne cessent de me rappeler leur leitmotiv, à savoir : le peuple d'abord !

Oui, « le peuple d'abord » est la boussole de notre action et la mesure de notre détermination. L'intérêt du Peuple a toujours constitué et continuera à constituer le fil conducteur de toutes les réformes que j'entends voir le Gouvernement de la République accomplir au cours de mon mandat.

C'est à l'aune de sa satisfaction que notre action aura un sens. C'est pour lui, et rien que pour lui, que nous devons accepter privations et sacrifices dans la mesure où il demeure le souverain.

Je voudrais, par la même occasion, saluer l'action de l'Eglise Catholique à travers la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) qui nous a accompagné ces dernières années pour que nous puissions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés le 31 décembre 2017 dans le cadre de l'Accord de la Saint Sylvestre.

Avec elle, nous nous sommes attelés à vider, dès les premiers jours de la prise de mes fonctions, toutes les questions permettant aujourd'hui une décrispation totale de l'environnement politique.

J'y associe les autres Confessions religieuses qui, par leurs prières et leur encadrement, nous ont toujours accompagnés dans la grande œuvre de réconciliation que nous avons amorcée.

Je salue aussi la Société civile congolaise, dans son ensemble et dans sa pluralité, qui a joué un rôle non négligeable. Je l'invite à s'adapter au nouveau contexte et à s'inscrire dans la dynamique de la réconciliation.

Par sa situation géographique et en considération des enjeux géostratégiques et de son capital humain, la République Démocratique du Congo porte une espérance pour l'Afrique et le monde. Les défis auxquels elle fait face ont toujours bénéficié de l'appui de la communauté internationale, notamment les Nations-Unies, l'Union africaine, l'Union européenne, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande Bretagne, désormais engagés dans les efforts de la reconstruction de notre pays. C'est ici le lieu de leur rendre hommage.

Ceci dit, mon propos de ce jour s'articulera autour des principaux secteurs de la vie nationale.

Honorables Députés et Sénateurs,

A mon arrivée au pouvoir, 6 de nos 26 provinces étaient terrassées par des conflits armés. Aujourd'hui, grâce à notre discours de paix et à l'action de nos forces armées, la paix a été rétablie au Kasai et bientôt dans le Tanganyika.

La situation qui nous préoccupe encore est celle prévalant dans le Grand Nord à Beni et Butembo, dans l'Ituri, dans une partie du Sud Kivu, dans les hauts et moyens plateaux de Minembwe, Uvira, Baraka et Fizi, auxquels il convient d'ajouter les cas de Shabunda et de Kalehe.

Pour ce qui est de Kalehe, je voudrais ici saluer le savoir-faire de nos Forces armées qui viennent de détruire à plus de 95% les bases des forces négatives du CNRD avec un bilan de plus de 1.712 capturés parmi lesquels 245 combattants et 10 leaders politiques de ce mouvement nuisible.

Malgré la persistance des tueries que nous déplorons dans certains endroits du Grand Nord, le bilan de la grande offensive de nos Forces armées est tout aussi satisfaisant, depuis l'établissement de l'Etat-major avancé à Beni, où la quasitotalité des sanctuaires des ADF MTM et des forces négatives ont été démantelés.

Ce qui explique le changement de stratégie de l'ennemi en déroute qui vient désormais s'en prendre aux populations innocentes dans les grandes cités urbaines, y semant la mort et la désolation. Nous avons à faire à une guerre asymétrique avec des actes de terreur. Notre détermination est totale et sans faille pour les éradiquer. A vous les Députés et Sénateurs du Nord-Kivu, j'en appelle à votre responsabilité pour, d'une part, collaborer avec les forces armées et de sécurité, et d'autre part, sensibiliser la population afin que ce groupe résiduel des terroristes soit traqué jusqu'à son dernier retranchement.

Je ne serai pas en paix avec moi-même tant que le Nord-Kivu et les autres provinces, actuellement meurtries, ne seront pas totalement pacifiées.

Je me dois de rappeler que ce n'est pas le moment de mettre en exergue nos clivages politiques et autres pendant que nos forces armées sont engagées pour rétablir la paix pour notre population. Le temps est à la communion, à la cohésion et à l'union de toutes nos forces.

Honorables Députés et Sénateurs,

Je me suis personnellement rendu dans chacune de ces provinces pour apporter mon message de réconfort et de soutien à toutes nos populations meurtries.

Je l'ai dit à Bukavu, je suis prêt au sacrifice suprême, même si je ne le souhaite pas, comme ça devait être le cas pour tout citoyen, afin que les Congolais, partout où ils se trouvent dans leur pays, vivent en paix.

Aujourd'hui, pour honorer mon engagement de campagne électorale, j'ai décidé d'installer un Etat-major avancé à Béni, comme dit plus haut, avec nos meilleurs officiers, pour combattre les ADF-MTM, mouvement terroriste bien identifié.

J'ai aussi procédé au changement de tout le commandement de la zone opérationnelle et relevé tous les militaires comme n'a cessé de réclamer la population. En effet, nous avons permuté les 11.000 militaires qui étaient présents dans cette zone pour les remplacer, en prime, par 21.000 hommes. Et pour ne rien laisser au hasard, nous avons formé une Brigade d'intervention rapide et des forces spéciales qui se trouvent actuellement déployées dans cette partie du territoire pour garantir la victoire à nos forces armées. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour vaincre l'ennemi.

De même, nous avons déployé les unités supplémentaires de la Police Nationale Congolaise dans des grandes agglomérations de Beni conquises par les FARDC pour la sécurisation des populations. La solution aux conflits dans cette partie du territoire n'est pas seulement militaire.

Elle est aussi politique, économique, diplomatique et sanitaire avec la maladie à virus Ebola.

J'utilise toutes les cartes à ma disposition pour apporter des réponses appropriées à chacun de ces défis. Les récents événements à Beni notamment l'attaque du siège de la MONUSCO ne m'ont pas laissé indifférent. Je déplore et condamne le recours à la violence.

La MONUSCO n'a pas vocation à rester indéfiniment en RDC. Elle a été d'un précieux apport dans les efforts pour la pacification de la RDC depuis bientôt 20 ans.

Durant sa visite à Kinshasa et mon passage devant l'Assemblée générale des Nations-Unies en septembre dernier, j'ai dit au Secrétaire Général de l'ONU notre sentiment de gratitude et notre volonté de procéder graduellement à un redéploiement des effectifs, prélude d'un départ concerté, organisé et structuré de la MONUSCO. Une évaluation sera faite chaque année pour aboutir au transfert des responsabilités de la MONUSCO vers les FARDC.

En ce qui concerne la Brigade d'intervention, je souhaite que le Conseil de Sécurité renforce la relation de la Brigade avec la MONUSCO pour notamment contribuer à la protection des civils comme l'ensemble de la MONSUCO.

Honorables Députés et Sénateurs,

Les résultats des dernières élections nous ont placé dans une position inédite en ce que le peuple a élu un Président de la République issu de l'opposition alors qu'il a confié la majorité parlementaire à l'ancienne majorité au pouvoir.

Nous avons donc l'obligation de tirer les conséquences de cette volonté populaire et de mettre en place un système de gestion du pouvoir qui nous garantisse la stabilité en vue de relever ensemble la tâche immense de la construction de ce pays continent. C'est ainsi que nous nous sommes employés, avec mon prédécesseur et nos équipes respectives, à réfléchir à la mise en place d'abord d'un Programme commun ; ensuite, d'une équipe gouvernementale qui se charge au quotidien de la mise œuvre dudit programme.

Nous avons, de manière transparente, discuté sans complaisance en tenant compte des aspirations du peuple pour former un Gouvernement qui puisse être en mesure de rencontrer la volonté du changement et de rupture majoritairement exprimée par le peuple.

Il y a quelques jours, dans cette même salle, l'Assemblée nationale a approuvé ce Programme du Gouvernement. L'homme en est le point central. Car, pour moi, la plus grande ressource de notre pays, c'est son capital humain. Mis en condition, il permettra le développement des autres potentiels. Je vous suis reconnaissant pour l'investiture du Gouvernement dont la composition de celles et ceux qui animent les différents portefeuilles ministériels, tient compte du besoin de renouvellement, de la nécessité de garantir la représentation féminine et des jeunes, de la représentativité nationale ainsi que de la prise en compte des personnes vivant avec handicap.

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, nous comptons une femme Vice-Premier Ministre et Ministre du Plan, et plusieurs autres femmes Ministres d'Etat. Et seulement pour la seconde fois dans l'histoire, une autre femme occupe la prestigieuse fonction du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, un Ministère de souveraineté.

Pour la première fois, même si je ne suis pas totalement satisfait, le taux de représentation du genre atteint 18%. Ceci n'est qu'un exemple de notre volonté et de notre détermination à parvenir à une parité effective telle que le prévoit la Constitution.

Je voudrais, dans cet ordre, saluer vivement l'élection à la tête de l'Assemblée nationale d'une femme de valeur, en la personne de l'Honorable Jeanine Mabunda Lioko Mudiayi. Elle incarne aussi le visage de l'alternance. Nous avons dans notre Gouvernement beaucoup des jeunes trentenaires. Ils ont été désignés pour être les délégués de nos millions des jeunes qui représentent la ressource principale de notre pays. J'espère que dans les mois à venir, nous dégagerons plus d'espaces pour nos jeunes qui sont à la fois compétents et brillants. Les associer à ce niveau de responsabilité est une manière pour nous de préparer la relève.

Je connais les jeunes de mon pays. Je connais leurs besoins et leurs difficultés. Je leur parle à tout moment. Nos jeunes veulent étudier dans les meilleures conditions. Nos jeunes veulent avoir accès à l'emploi. C'est dans ce contexte qu'il sera mis sur pied l'année prochaine des structures du Fonds Spécial pour l'Emploi et l'Entrepreneuriat des Jeunes. Nos jeunes veulent devenir des entrepreneurs. Nos jeunes veulent contribuer à la construction de notre cher pays. Nous ne pouvons-nous passer de leur apport. Beaucoup d'entre eux n'ont pas accès au système d'enseignement classique. Nombre d'entre eux se retrouvent dans les groupes armés, dans les Kuluna, dans les enfants de rue et autres phénomènes que nous déplorons. Nous avons le devoir de créer les conditions qui facilitent leur épanouissement dans la société.

Au sein du Gouvernement, nous avons créé un Ministère de la Formation professionnelle, arts et métiers. Il leur est entièrement dédié en plus de celui de la Jeunesse. Ce dernier s'attellera à mettre sur pied les brigades agricoles dans les 132 centres de production agricole disséminés à travers le pays. Dans l'œuvre de la reconstruction, il y a de la place pour tout le monde. Comme vous pouvez le voir, répondre aux défis de notre jeunesse est la plus grande tâche de notre Gouvernement.

Aujourd'hui, notre pays est classé parmi les 5 pays qui comptent le plus grand nombre de pauvres dans le monde. Je veux que nous puissions nous donner l'objectif d'en finir avec

cette réalité. Il n'y a pas de fatalité. Nous pouvons vaincre la pauvreté et nous la vaincrons. Investir dans la jeunesse, nous permettra d'assurer une transition démographique avant l'atteinte du dividende démographique. Ce qui nous permettra d'entrer dans un cercle vertueux.

Honorables Députés et Sénateurs,

Cette première année de mon mandat a été marquée par l'installation des institutions Président de la République, Assemblée Nationale, Sénat, Assemblées provinciales et Gouvernements provinciaux. Je ne vais pas vous rappeler ici que les animateurs des entités municipales, urbaines et locales sont demeurés les mêmes. Et leur remplacement par l'organisation des élections s'impose. Mais en attendant, il faudra envisager une mise en place concertée et provisoire. Il y a eu plusieurs allégations quant à la manière dont les contentieux électoraux ont été gérés par les différentes instances judiciaires. C'est pourquoi j'avais demandé au Procureur général de la République d'ouvrir une enquête quant à ce.

Ces mêmes allégations de corruption ont émaillé à la fois les élections des Gouverneurs et des Sénateurs. Que ça soit au niveau de la gestion du contentieux électoral et du mode des scrutins, il y a eu de questionnements. Ne nous voilons pas la face. Vous et moi, nous sommes conscients qu'il y a de choses qui ont choqué la conscience collective. Et que nous devons absolument corriger.

C'est pourquoi, au-delà de nos clivages politiques, le moment n'est – il pas venu d'engager un débat sur l'efficacité du mode de désignation des Gouverneurs des provinces qui soient investis de toute la légitimité nécessaire pour s'atteler à la tâche de développement de leurs entités ?

L'effervescence observée ces derniers jours avec le foisonnement de motions de défiance au niveau des provinces m'inquiète sérieusement. Cela constitue les germes de déstabilisation des provinces. Cela devient encore plus grave quand ça porte sur des provinces à problèmes sécuritaires. Comment, dans ces conditions, deux mois seulement après la mise en place de ces institutions, faire face aux défis de leur stabilité ?

Tout en invitant les animateurs des institutions provinciales tant au niveau législatif qu'au niveau exécutif d'observer leurs prérogatives dans le respect des lois de la République, ils doivent s'abstenir de tout acte qui puisse bloquer le bon fonctionnement des provinces.

De même, Honorables Députés et Sénateurs, ne devons-nous pas nous interroger sur les avantages du rétablissement du deuxième tour de l'élection présidentielle de manière à ce que le vainqueur puisse être revêtu de la légitimité suffisante pour appliquer sa vision, partant d'une posture de rassemblement et être comptable devant le peuple ?

Honorables Députés et Sénateurs,

Le 18 février 2020, notre Constitution totalisera 14 ans depuis sa promulgation. Cette Constitution a été le fruit d'un consensus laborieusement obtenu après des années de guerre. Elle est le fruit de notre volonté commune de bâtir, au cœur de l'Afrique, un État de droit et une nation puissante et prospère, fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle.

Aujourd'hui, je pense que nous devons nous satisfaire de ce que nous avons pu accomplir grâce à cette Constitution. C'est pourquoi, nous veillerons, vous et moi, à ce que personne ne touche à des dispositions intangibles ou verrouillées.

Nous sommes tous directement ou indirectement touchés par la question de la double nationalité. Beaucoup de nos membres de famille, nos amis ont acquis d'autres nationalités pour diverses raisons.

Depuis le moratoire que l'Assemblée nationale a adopté sous la Présidence de l'Honorable Vital Kamerhe, aucune initiative courageuse n'a été prise à ce jour pour régler définitivement cette question. A mon arrivée au pouvoir, j'ai instruit la Direction générale de migration (DGM) pour que tous nos compatriotes qui ont acquis une nationalité étrangère puissent revenir librement au pays et obtenir le visa aux postes frontaliers ; il est temps de mettre fin à cette ambiguïté nationale qui ne profite à personne. J'en appelle ici à des réflexions approfondies pour nous permettre de résoudre définitivement cette question et de nous adapter à l'évolution du monde.

Honorables Députés et Sénateurs,

Je me réjouis de la collaboration institutionnelle et du climat serein qui caractérise les échanges entre différents chefs d'institutions de deux Chambres parlementaires, dirigées, de main de maître, par Madame Jeannine Mabunda Mudiay et Monsieur Alexis Tambwe Mwamba. Je voudrais féliciter l'Assemblée nationale pour la célérité avec laquelle elle a travaillé pour l'adoption du Programme du Gouvernement à 419 députés sur 500.

Cela veut dire que même certains opposants que je salue en passant ont adhéré au Programme de notre Gouvernement. Peut-être il fallait une femme à la tête de l'Assemblée nationale pour atteindre un tel score. Il existe un fossé entre les attentes légitimes de notre peuple et les prérogatives constitutionnelles dévolues aux députés nationaux. Je suis conscient de vos difficultés en ce que la population dont vous êtes l'émanation attend de vous des routes, des écoles, des frais funéraires, des frais de mariage, des frais de subsistance, etc.

Il est nécessaire que nous puissions, sans entraver les prérogatives des uns et des autres, trouver des mécanismes pour créer une synergie Gouvernement - Parlement de sorte que vous puissiez être associés aux concrétisations de nos projets dans vos circonscriptions respectives. Je pense à la pratique, à l'époque, où les parlementaires bénéficiaient d'une dotation raisonnable pour répondre, un tant soit peu, aux besoins de leurs bases respectives pendant les vacances parlementaires.

La fonction de parlementaire est noble et prestigieuse. Je ne veux pas des Députés et Sénateurs privés de leurs droits, notamment par l'accumulation des arriérés des salaires ou encore par manque des titres de voyage pendant les vacances parlementaires. Des lois, nous en avons beaucoup. Il est temps que nous puissions tous nous assurer qu'elles s'appliquent strictement. Je souhaite donc que dans le cadre de la Commission suivi et évaluation, vous puissiez régulièrement évaluer nos politiques publiques en vue de nous assurer qu'elles produisent des effets escomptés.

Cette recommandation vaut aussi pour la Chambre Haute qui a la mission de relayer les attentes de nos provinces et la relecture de nos lois. Votre vigilance et votre expérience nous seront d'une grande utilité.

Honorables Députés et Sénateurs,

En date du 6 septembre 2019, vous avez adopté le Programme du Gouvernement qui consacre l'investiture de l'actuelle équipe gouvernementale. Rassurez-vous que, dans mon entendement, ce programme constitue une boussole qui vous permettra d'exercer, sans entrave, votre rôle de contrôle de l'action gouvernementale, en plus de votre mission de légiférer.

Le Premier ministre et les membres du Gouvernement sont donc avertis qu'ils devront tout mettre en œuvre pour la mobilisation des ressources nécessaires en vue de réaliser cet ambitieux programme pour le bien-être de notre peuple. Si le Gouvernement constitue l'émanation de l'Assemblée nationale, force est de constater que la plupart des institutions d'appui à la démocratie doivent s'adapter à la Loi, c'est – à – dire, procéder au renouvellement de leurs animateurs conformément à la loi en la matière.

Honorables Députés et Sénateurs,

L'alternance politique intervenue dans notre pays a été opérée dans un contexte économique peu favorable tant au plan interne qu'externe.

Au plan externe, la guerre commerciale entre les principales économies avancées ainsi que les tensions géopolitiques ont déterminé le ralentissement synchronisé de la croissance économique mondiale.

Au plan interne, la persistance de l'insécurité à l'Est du pays et l'apparition de l'épidémie à Virus Ebola ont affecté l'activité économique en RDC.

En effet, c'est en raison de ces pesanteurs externes et internes que la croissance de l'activité économique a connu un fléchissement en 2019 par rapport à 2018. Les estimations, sur la base de réalisations de production à fin septembre 2019, la situent à 4,6 % contre 5,8 % en 2018. Toutefois, ce niveau de croissance demeure supérieur à celui de la moyenne africaine au Sud du Sahara estimée à 3,2%.

S'agissant de l'évolution du coût de la vie, l'année 2019 devrait se terminer par une hausse modérée du niveau général des prix, soit 4,3 % au niveau national contre 7,7% en 2018.

Sur un autre plan, l'exécution du budget de l'État, arrêtée le 10 décembre 2019, dégage des recettes de 6.614 milliards de FC contre des dépenses de 7.246 milliards de FC. Il en résulte un déficit cumulé de 632 milliards de FC. Je tiens à relever un changement important de la Politique budgétaire depuis l'avènement du nouveau gouvernement à dater du 26 août 2019. Grâce à une bonne maîtrise du Budget, le déficit mensuel, établi en moyenne à 53 milliards de FC, entre janvier et le 10 septembre 2019, est passé à 31,5 milliards de FC.

Par ailleurs, plusieurs mesures déterminantes ont été prises dans le sens d'un redéploiement des dépenses publiques. Il en est ainsi de la gratuité de l'éducation de base en droite ligne de notre vision, à savoir le Peuple d'abord, de la poursuite du programme social de 100 jours ainsi que de l'introduction du financement du déficit par les bons du trésor.

Ces efforts, qui vont se poursuivre sans désespérer, traduisent la volonté politique de procéder à l'assainissement de l'environnement budgétaire. Dans la même lignée, les discussions engagées avec les Institutions de Bretton Woods, notamment le FMI, ont abouti à la conclusion d'un accord ad referendum sur la mise en œuvre du Programme de Référence autrement dit Programme-Test. Ce dernier va s'étaler d'octobre 2019 comme point de référence à fin mai 2020.

D'ores et déjà, les deux principales actions demandées à la RDC ont été réalisées. Il s'agit, d'une part, de l'augmentation des réserves internationales par le transfert dans les comptes ad hoc de 160 millions de dollars provenant des dépôts en devises des banques commerciales, d'autre part, il y a lieu de mentionner de la réalisation de l'excédent budgétaire de 122 milliards de FC contre un niveau programmé de 94 milliards de FC.

La réalisation de ces deux actions offre l'opportunité à la RDC d'accéder, d'ici à fin décembre de cette année, au déboursement de la Facilité de Crédit rapide d'un import de 368 millions de dollars. Cette facilité concerne l'appui à la Balance des paiements en vue de

l'amélioration de nos réserves internationales, lesquelles passeront de 800 millions de dollars américains à 1, 2 milliards de dollars.

Sous mon impulsion, le Gouvernement s'engage à assurer le succès du programme de référence à travers le respect tant de ses repères quantitatifs que structurels. C'est dans ce cadre qu'une attention particulière sera portée sur la discipline budgétaire. Je profite de cette occasion pour relever qu'aujourd'hui plus que jamais que le problème de fond de l'économie congolaise se situe au niveau de l'augmentation durable des recettes dont je fais une priorité nationale impérative : tout sera mis en œuvre pour juguler la fraude et l'évasion fiscale, engager une lutte sans merci contre la corruption et le coulage des recettes.

La mise sur pied au plus tard fin juin 2020 de la chaîne de la recette, à côté de celle déjà existante de la dépense, s'inscrit dans ce cadre. Plus précisément, toutes les opérations en matière de mobilisation de recette doivent être numérisées et digitalisées.

Pour atteindre aussi les 10 milliards de dollars, sinon les dépasser, nous allons aussi élargir l'assiette fiscale en ramenant tout ce qui est dans le secteur informel dans le secteur formel. Il n'est pas acceptable que dans la plupart des villes de la République Démocratique du Congo, en commençant par Kinshasa, qu'on voit des immeubles sans autorisation de bâtir et sans payer l'impôt foncier. La loi prévoit que toutes les maisons mises en location soient assujetties à l'impôt sur les revenus locatifs.

Une autre stratégie de sécurisation des revenus publics, c'est de réorganiser le système bancaire à travers le pays pour que tous les paiements dus à l'Etat passent par les banques commerciales. Et dans ce contexte, j'entends créer une connexion entre les Banques commerciales, la Poste et la Caisse Générale d'Epargne du Congo (CADECO).

Nos réflexions nous guident vers une Autorité nationale des revenus, une forme de Guichet unique permettant le prélèvement d'impôts et taxes de toutes nos régies financières. L'amélioration de la gouvernance dans le secteur extractif est d'une exigence absolue pour stimuler la mobilisation accrue des recettes. Seules les exonérations prévues par la Loi seront admises. C'est de cette manière que notre pays arrivera à réaliser le budget de 10 milliards de dollars en 2020, en comptant d'abord sur la mobilisation de ses ressources internes et subsidiairement aux appuis budgétaires lesquels ne sont pas pérennes.

Honorables Députés et Sénateurs,

J'ai entendu des gens qualifier ce Budget d'utopique, d'irréaliste et de trop ambitieux. Je ne suis pas d'accord avec eux. Car, pour un Grand Congo, il faut une grande ambition. Ce n'est pas en maintenant un Budget de 4 milliards de dollars que nous pouvons changer ce rapport à la pauvreté dont j'ai parlé.

Quand l'Angola, pays post conflit comme nous, et Dieu seul sait combien il n'a pas été ravagé après plus de 25 ans de guerre, grâce à la détermination de ses dirigeants et l'union sacrée de son peuple, a aujourd'hui un Budget de 32 milliards de dollars, contre une population de 29 millions.

Comment, dans ce cas, les gens peuvent-ils s'étonner que le Gouvernement propose un Budget de 10 milliards de dollars avec 80 millions de congolais ? J'en appelle à tous mes compatriotes à faire preuve du civisme fiscal. Je m'assurerai à mon tour que les revenus fiscaux servent effectivement à répondre aux besoins de notre peuple.

Je suis au courant de la persistance des pratiques de corruption et de l'existence des réseaux de prédation et de fraudes massives qui occasionnent des détournements et des manques à gagner au Trésor public. Tous ces réseaux seront démantelés. Et je serai intraitable dans la

lutte contre la corruption. C'est l'un des moyens de regagner la confiance de notre peuple d'abord, et celle de nos partenaires ensuite.

Honorables Députés et Sénateurs,

Le climat des affaires est une question qui me préoccupe au plus haut point. Il n'est un secret pour personne que pour attirer les investissements nationaux et étrangers, il faut l'amélioration du climat des affaires. Ceci concerne même les PME, les entrepreneurs qui sont régulièrement victimes des tracasseries, d'harcèlement fiscal, des contrôles intempestifs, des convocations permanentes par des organes non attitrés. A ceux-ci s'ajoute une multitude des services aux postes frontaliers de notre pays. J'étais étonné d'apprendre que dans certaines frontières, il y a de dizaines des services alors que la Loi les limite à 4.

En outre, on retrouve même beaucoup de barrières sur toutes les routes d'intérêt national ainsi que sur des routes de desserte agricole. Toutes ces barrières doivent être supprimées immédiatement. C'est dans ce contexte que j'envisage très prochainement la création d'une Cellule du Climat des Affaires.

Honorables Députés et Sénateurs,

Dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale, j'entends impulser la réforme du secteur foncier par la numérisation et la modernisation du cadastre congolais, source des conflits devant les Cours et Tribunaux et de sous-évaluation des recettes de l'Etat.

Il s'agira de :

- Dématérialiser les procédures de travail par l'informatisation complète de cette administration ;
- Numériser la cartographie du territoire pour améliorer la gestion de cette ressource ;

- Numériser pour sécuriser les titres de propriété.

Dans cette même optique, le Gouvernement a entrepris le processus de réforme foncière qui permettra de doter notre pays, d'ici fin 2020, d'un document de politique foncière nationale ainsi que d'une nouvelle Loi foncière mieux adaptée aux défis de la gestion de nos espaces urbains, agricoles et miniers, tout en constituant l'un des fondements de notre politique de renforcement du climat des affaires.

Honorables Députés et Sénateurs,

La Justice constitue un des leviers d'amélioration du climat des affaires. A ce titre, je veillerai à garantir l'indépendance véritable du pouvoir judiciaire. Ceci passe impérativement par l'amélioration des conditions de vie et de travail des magistrats et du personnel judiciaire pour les mettre à l'abri de diverses sollicitations.

Je tiens à ce que tout le monde, les riches comme les pauvres, puissent avoir un accès équitable à la justice. C'est ce qu'on appelle la justice pour tous, une justice fondée sur le respect de la dignité humaine. Dès mon arrivée aux responsabilités, j'ai clairement indiqué que la lutte contre la corruption et les détournements de deniers publics seraient la priorité des priorités. C'est dans cette optique que le Gouvernement devra mettre en place des structures appropriées devant, de manière permanente, s'atteler à cette tâche indispensable.

Le Gouvernement devra conséquemment, et à ce titre, multiplier les efforts afin de renforcer les mécanismes de vérification, de contrôle et de surveillance dans les secteurs enclins à la corruption. Aussi, dans les prochaines semaines, souhaiterais-je voir se matérialiser, l'option de création d'une structure judiciaire, voire même d'une juridiction spécialisée dans la lutte contre la corruption, la fraude fiscale, le blanchiment des capitaux ainsi que le détournement des deniers publics.

Honorables Députés et Sénateurs,

Notre économie, en plus d'être extravertie, dépend à plus de 80% du secteur minier. C'est pourquoi, dans le but de diversifier notre économie, j'ai répété à maintes reprises, d'assurer le primat du sol sur le sous-sol, en d'autres termes, de l'agriculture sur les mines.

J'ai adopté une stratégie à plusieurs variantes. Mais qui oscillent toutes autour de la mise en place des Zones Economiques Spéciales regroupées dans 6 Espaces Industriels dont le Gouvernement vient d'adopter la Création. Il s'agit de :

- la Zone Industrielle de l'Espace Kinshasa, comprenant la ville province de Kinshasa, le Kongo Central et l'ancienne province du Bandundu ;
- la Zone Industrielle de l'Espace Kasai, comprenant les provinces du Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami et Sankuru ;
- la Zone Industrielle de l'ancienne province du Katanga ;
- la Zone Industrielle du Grand Kivu ;
- la Zone Industrielle de l'ancienne province Orientale ;
- la Zone Industrielle de l'ancienne province de l'Equateur.

Pour les Zones Economiques Spéciales, deux catégories d'investisseurs nationaux et étrangers y sont invités, à savoir, les Aménageurs et les Entreprises. Ils jouissent des avantages fiscaux et parafiscaux pour une période, respectivement, de 10 ans une fois renouvelable et 5 ans renouvelables une fois.

Je ne veux pas entrer ici dans les détails d'autres avantages prévus, notamment en ce qui concerne l'agriculture. Avec ceci, nous attendons voir l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries, ainsi que la création d'emploi.

Honorables Députés et Sénateurs,

L'objectif de l'autosuffisance alimentaire ne peut se réaliser qu'à travers une profonde réforme du secteur agricole. C'est ici le lieu de vous inviter à revisiter cet important outil législatif pour le rendre plus attrayant en tenant compte du contexte général de la région. Il est incompréhensible que nous puissions avoir 80 millions d'hectares de terre arable et 40 millions hectares de terre irrigables et que nous importions plus de 85% de produits pour la consommation de nos populations. Et d'avoir de millions de familles et d'enfants malnutris. C'est un spectacle désolant auquel nous devons absolument mettre fin.

Je salue la signature intervenue récemment à Kinshasa entre le fonds d'investissement suisse Vital Capital et le Ministère de l'Agriculture pour le développement des 5 zones agro-industrielles. Ce fonds a déjà mobilisé 150 millions USD, avec l'accompagnement de la BAD, pour la construction des routes de desserte agricole ainsi que des infrastructures énergétiques. Nous avons les terres qui peuvent résorber deux fois le déficit alimentaire mondial et nourrir deux milliards de personnes. Nous avons une pluviométrie avantageuse, le majestueux fleuve Congo, long de 4 700 KM, qui coupe le pays en deux comme un grand boulevard. Nous avons les lacs parmi lesquels le Lac Tanganyika, le plus poissonneux du monde. Nous avons des grandes rivières, des ruisseaux et des cours d'eau. Et d'après une étude réalisée par le PNUD, 76.000 villages peuvent se suffire en hydroélectricité.

La création des Ministères dédiés à la Jeunesse et à la Formation professionnelle, Arts et Métiers ont justement pour vocation de venir en appui aux Ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche et élevage en organisant les jeunes en corps des métiers ou brigades de production. Et en fournissant une main d'œuvre qualifiée pour la diversification de notre économie.

Honorables Députés et Sénateurs,

En ce qui concerne les Mines, j'aimerais rappeler à la Représentation nationale que nous avons, depuis l'année dernière, un nouveau Code minier dont l'objectif principal est d'assurer que les congolais soient les premiers bénéficiaires de leurs ressources.

J'entends pérenniser cette loi minière. Avec le Gouvernement, nous allons nous assurer que les craintes des entreprises minières exprimées après la publication de ce Code soient prises en compte pour que de manière claire, nous tous, nous nous engageons sur une même voie.

Notre priorité dans ce secteur, c'est non seulement d'extraire et d'exporter les minerais, mais c'est aussi de leur donner une plus-value avant leur exportation à travers la transformation locale. Ceci exige l'installation des entités de traitement et de l'énergie. L'Etat congolais fera sa part. Les investisseurs nationaux et étrangers feront la leur ; pour que nous fassions du concept gagnant – gagnant une réalité.

Honorables Députés et Sénateurs,

Combien d'entre nous peuvent dire avec certitude la valeur du potentiel minier de la République Démocratique du Congo, la valeur de notre potentiel en hydrocarbures, la valeur de notre potentiel forestier ? C'est pourquoi, il est temps que le Gouvernement de la République amorce la certification de nos potentialités en minerais, en hydrocarbure et en ressources forestières pour que nous soyons, comme le Brésil, capables de connaître la valeur de nos réserves qui doivent correspondre aux titres à octroyer aux différents investisseurs.

Aujourd'hui, il existe un dysfonctionnement dans le secteur de l'exploitation minière artisanale. Pour y remédier, le Gouvernement a créé une entité à capital 100% GECAMINES pour l'encadrement des creuseurs, l'achat de leurs stocks à un prix rémunérateur afin de permettre à la République Démocratique du Congo de mieux contrôler le circuit et influencer sur le cours des matières premières. Je veillerai à ce qu'une attention particulière soit accordée au

non recours des enfants et femmes enceintes comme main d'œuvre des exploitants artisanaux. Cette expérience sera étendue à toutes les zones d'exploitation minière à travers le pays. C'est pourquoi, j'enjoins au Gouvernement que les Zones d'exploitation artisanale soient clairement délimitées pour protéger les intérêts des populations autochtones, sans léser les intérêts des exploitants industriels.

Dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat local, nous nous félicitons de la promulgation de la Loi sur la sous-traitance, instrument approprié pour la promotion des PME et PMI congolaises. Le Gouvernement doit veiller à ce que les mesures d'application suivent rapidement de manière à atteindre l'objectif de cette Loi qui est l'émergence d'une classe moyenne.

Pour aider davantage les entrepreneurs congolais à être compétitifs dans ce nouveau cadre, des instructions seront données au Gouvernement pour la création d'un fonds de garantie devant couvrir leurs risques d'investissement. Il faudra que l'on sache que les ressources naturelles sont épuisables et non renouvelables. Ce qui exige une gouvernance rationnelle et une planification dans le temps. Car, les générations futures ont le droit de bénéficier du résultat de cette exploitation, longtemps après l'épuisement de celles-ci. Il doit exister la vie après les mines.

C'est pourquoi les produits de l'exploitation minière doivent servir à la diversification de l'économie et au développement durable. Voilà pourquoi, l'investissement dans le secteur agricole doit nous intéresser car, non seulement il va générer des milliers d'emplois, mais aussi, il va contribuer à l'amélioration de vie de plus de 75% de population qui vivent dans les milieux ruraux. Ce secteur est aussi le grand pourvoyeur des matières premières à l'industrie agroalimentaire, nos produits devant être transformés localement.

Honorables Députés et Sénateurs

Après la promulgation de la Loi N°014/011 du 17 juin 2014 consacrant la libéralisation du secteur de l'électricité, plusieurs opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour le secteur de l'énergie et certains d'entre eux développent déjà des projets probants notamment SYCOHYDRO qui construit la centrale hydroélectrique de BUSANGA (240 Mégawatts (MW)) dans le Lualaba et GEA SOLAR RDC qui développe la centrale photovoltaïque de Kolwezi avec 500 Mégawatts.

A l'instar des projets SOMBWE de 200 Mégawatts et TEMBO POWER de 70 Mégawatts dans le Grand Katanga ainsi que Great Lakes Energy à Kinsuka de 900 Mégawatts, je tiens ici à encourager plusieurs autres de nos compatriotes à s'investir, dans le cadre des Partenariats Publics Privés (PPP), dans ce secteur économique libéralisé. Cette dynamique devrait sensiblement contribuer à accroître la desserte en électricité.

J'ai encouragé le Gouvernement à parachever la réforme de ce secteur par la prise des mesures d'application de cette Loi. A ce jour, je tiens à vous préciser que le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité s'apprête à lancer les activités de l'Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE) et celles de l'Agence Nationale des Services Energétiques en milieu Rural et Périurbain (ANSER).

Le Gouvernement a entamé des pourparlers avec des bailleurs de fonds pour finaliser les grands projets dans le secteur de l'électricité. C'est le cas du GRAND INGA, avec le projet INGA III. Ce projet se présente en deux options. La première, de 4.800 MW, a obtenu un financement par le truchement de la Banque Africaine de Développement, BAD en sigle, pour commencer la construction à partir du premier trimestre de 2020. Les études de faisabilité ont été financées totalement par la BAD à hauteur de 75 millions de dollars américains. La deuxième option, de 11.000 MW, deux groupes, chinois et espagnol, n'ont pas

encore réalisé des études de faisabilité. Les pourparlers sont en cours entre les deux groupes pour former un consortium afin d'aborder efficacement cette question.

Face à cette situation, je propose qu'avec un seul grand ouvrage (Barrage) idéalement localisé, il sera possible de réaliser progressivement des salles des machines (groupes turbine-alternateur) avec des capacités simple et cumulées de 4800 MW, 7500 MW, et enfin 11.000 MW et plus, grâce aux points de prise Inga 3 et Inga 4. Le modèle de développement mis en place nous laisse la latitude de combiner certaines de ces phases, compte tenu du fait que la demande de cette énergie est disponible et très urgente, pour notamment servir le développement d'une usine de production d'alumine électrolytique dans la province du Kongo Central.

En résumé, une réunion entre la République Démocratique du Congo et la BAD va se tenir avant le 20 décembre prochain à Abidjan pour signer l'accord relatif à l'option de 4.800 Mégawatts jusqu'à atteindre 11.000 Mégawatts voire plus. Bien plus, certaines études actualisées démontrent qu'on peut aller jusqu'à INGA 10 pour atteindre 40 000 Mégawatts. Avec ce chiffre, vous imaginez bien que la RDC sera au cœur du système mondial de la production de l'énergie propre.

Quant à la centrale hydroélectrique de ZONGO II d'une capacité de 150 Mégawatts qui est opérationnelle, sa phase de lancement est terminée avec satisfaction. Les travaux de la deuxième ligne de Haute Tension Zongo-Kinshasa sont sécurisés sur le plan financier et la SNEL va bientôt réceptionner le matériel de construction pour augmenter la puissance disponible dans la ville Province de Kinshasa dans un délai de 24 mois. La centrale hydroélectrique de KAKOBOLA de 10,5 Mégawatts est également opérationnelle après le succès de sa phase de lancement. Autant les travaux de Haute Tension Kakobola – PK600 – Kikwit/Idiofa / Gungu sont sécurisés sur le plan financier, autant la fabrication de matériel de

construction est achevée en Inde. J'affirme ici que le transport va débiter aussitôt que le rapport de conformité sur la qualité des pièces sera validé et la construction de cette ligne durera environ 24 mois. Elle va desservir les villes et les cités de Kikwit, Idiofa et Gungu. Les travaux de construction de la centrale de KATENDE d'une capacité de 64 Mégawatts ont progressé à 55%. A ce jour, le gros de la structure est achevé. La Société Nationale d'Electricité, SNEL, a réhabilité l'alimentation électrique de la station de pompage d'eau de la REGIDESO à Mbuji-Mayi. La nouvelle centrale de RUZIZI 3, d'une capacité de 147 Mégawatts, est à construire dans le cadre de la CEPGL sous la supervision de « Energie des Grands Lacs (EGL) ». Elle sera bénéfique pour les villes de Goma, Bukavu et d'Uvira pour mettre fin au délestage.

Je tiens à rappeler que les accords de financement ont été signés le 29 juillet 2019 et sont entrés en vigueur le 15 octobre dernier. Ces accords concernent d'une part la Norvège qui a financé le projet et d'autre part le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo.

Honorables Députés et Sénateurs,

En ce qui concerne l'énergie solaire, il y a lieu de préciser qu'un accord de financement est en cours de finalisation avec le Gouvernement Indien pour la construction de trois centrales à Mbandaka (10 Mégawatts pour 24,5 millions USD), à Lusambo (10 Mégawatts pour 25 millions USD) et à Karawa (10 Mégawatts pour 25,5 millions USD).

D'autres projets sont à considérer dans les prochains jours avec divers autres partenaires tels que la Banque mondiale dans plusieurs provinces avec un portefeuille très important.

Quant au secteur du gaz naturel, la spécificité que présente ce secteur, en général, et le risque de catastrophe naturelle liée à une éventuelle fuite de gaz méthane rendent le dégazage du lac

Kivu plus que nécessaire. Ceci offre une opportunité supplémentaire de production de l'électricité que nous devons saisir. Les études de faisabilité conjointement menées avec les Ministères des Ressources Hydrauliques et Electricité, des Hydrocarbures et les partenaires KIVU POWER et EPPM sont déjà entamés et promettent d'aboutir à la production d'environ 30 Mégawatts. PERENCO a fait une offre de production de 200 Mégawatts d'électricité à partir du gaz naturel à Muanda. De quoi alimenter le Port en eaux profondes de Banana, la ville de Muanda ainsi que certaines mines du Katanga.

Honorables Députés et Sénateurs,

J'ai déploré, plus haut, plusieurs morts par crashes d'avions, accidents de circulation et noyades d'embarcations sur nos eaux intérieures. Ces événements malheureux requièrent une action rapide et immédiate.

C'est ainsi que j'ai instruit le Gouvernement à prendre toutes les mesures appropriées pour que, seuls, les avions et les embarcations répondant aux normes puissent voler ou flotter avec des passagers dans nos airs ou sur nos eaux. Le défi est immense. Parce que nous vivons dans un pays continent. Nous travaillons à renforcer la Régie des voies aériennes dans les équipements de navigation. Notre compagnie nationale se dotera bientôt des nouveaux aéronefs pour agrandir sa flotte afin de mieux desservir le Congo profond.

Je me réjouis de la signature entre Congo Airways et Airbus pour l'acquisition de deux aéronefs neufs de type A 220-300 de 132 places chacun, deux aéronefs de type E-175 de 76 places chacun avec la société brésilienne Embraer et de deux aéronefs de type ATR 42-600 de 48 places chacun auprès de la société franco-italienne destinés à la desserte domestique essentiellement pour le désenclavement des provinces nouvellement créées. Ce qui porte à un effectif total de huit avions neufs qui devront s'ajouter à la flotte existante de la compagnie nationale. La première livraison interviendra en décembre 2020. C'est un évènement

important, mieux une fierté nationale d'autant plus que c'est pour la première fois depuis 30 ans que la RDC va acquérir des appareils neufs.

Dans le même ordre d'idées, nous devons agrandir et moderniser notre réseau ferroviaire pour permettre une plus grande mobilité des personnes et des marchandises.

Honorables Députés et Sénateurs,

J'ai suivi avec une particulière attention le débat sur la nécessité ou non de la construction du Port en eaux profondes à Banana tout comme celui de l'opportunité ou pas de jeter un Pont – Route – Rails reliant notre pays à la République du Congo sœur, avec comme connexion de Kinshasa par rails jusqu'à Ilebo ouvrant la voie vers l'Afrique du Sud. Ce contrat a été signé dernièrement en Afrique du Sud, par Madame la Vice-Première Ministre, Ministre du Plan et son homologue congolais de Brazzaville. Il a été précisé, à l'occasion de cette signature, que le lancement des travaux de Banana vont intervenir avant ceux du Pont – Route – Rails Kinshasa – Brazzaville ou, tout au moins, démarrer de manière concomitante.

Dans ce contexte, la construction de la Route asphaltée Muanda – Boma, totalement financée par la République Démocratique du Congo, constitue une première étape de ce projet du Port de Banana.

Honorables Députés et Sénateurs,

Après la première alternance démocratique du pouvoir, il était apparu urgent, devant les attentes de changement de notre peuple et de l'investiture d'un nouveau Gouvernement, de concevoir et de lancer un programme intérimaire de réhabilitation et de modernisation des infrastructures physiques et sociales.

Le Programme d'Urgence dit des 100 jours a été exécuté sous la conduite de services de la Présidence de la République jusqu'en novembre 2019. Il a été repris depuis lors par le nouveau Gouvernement. Celui-ci procède actuellement à l'évaluation de son exécution et devrait nous fournir ses conclusions incessamment.

Je voudrais ici saluer l'action du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, un homme d'expérience, qui s'est inscrit dans la même lancée de modernisation et de construction des infrastructures dans notre pays. Je l'encourage à poursuivre la réhabilitation des routes et de la voirie détruites par les dernières intempéries.

S'agissant dudit programme, celui-ci comprenait 425 projets disséminés dans toutes les 26 provinces de la République, évalué à 492 millions de dollars américains, avec un décaissement à date de près de 70 %, portait essentiellement sur les secteurs des Infrastructures Routières, de la Santé, de l'Education, de l'Habitat, de l'Electricité, de l'Eau ainsi que de l'Agriculture, Pêche et Elevage.

En ce qui concerne le secteur des Infrastructures Routières d'intérêt général, l'intervention de l'Office des Routes a bénéficié à toutes les 26 provinces de la République. Les actions sur les routes ont permis de supprimer des bourbiers, en vue de la remise en état de praticabilité des routes sur un linéaire global de 2.830 Km répartis sur 46 axes.

L'Office des Routes s'est vu doté, pour la première fois depuis très longtemps d'un financement dans le cadre du programme des 100 jours, qui lui a permis de réhabiliter certaines routes devenues impraticables, avec comme conséquence, la réduction des coûts de transport et des denrées alimentaires.

S'agissant des ponts, l'Office des Routes a procédé à la réhabilitation des ouvrages existants, au remplacement des tabliers, à la reconstruction et au lancement des nouveaux ponts sur un

total de 32 sites. Je précise ici que 30 autres ponts commandés par l'Office des Routes sont déjà fabriqués et seront bientôt livrés. L'Office des Routes a aussi réhabilité et réparé 18 bacs et procédé au déploiement de 24 autres à l'état neuf vers des sites d'exploitation.

De son côté, l'Office des Voiries et Drainage, est intervenu sur plusieurs axes routiers de la Ville Province de Kinshasa, couvrant un linéaire d'environ 40Km, par des travaux d'asphaltage, de bétonnage et de réhabilitation des ouvrages d'art. Il s'agit, notamment, des avenues du commerce, Lwambo Makiadi (Ex-Bokasa), Kulumba, Pelende, de l'Université et de la Foire, les avenues du Tourisme et de Kutu à Kinsuka, pour ne citer que celles-là.

En vue de fluidifier le trafic, devenu un casse-tête dans la ville province de Kinshasa, l'Office des Routes et l'Office des Voiries et Drainage, sont en train d'exécuter, en entreprise ou en régie, la construction de 8 sauts de moutons. En provinces, je vous informe que l'Office des Voiries et Drainage et ses sous - traitants ont la charge de la réhabilitation de la voirie de Goma, Bukavu, Kananga et Mbuji-Mayi. Les Vice-Premiers Ministres, Ministres du Budget et son collègue des

Travaux Publics ainsi que le Ministre des Finances sont instruits pour accélérer sans atermolement ces travaux.

J'invite le Gouvernement de la République à respecter le programme de décaissement pour permettre le parachèvement rapide des travaux dont ceux des sauts-de-mouton et à veiller à la maintenance régulière des ouvrages réalisés. Car je n'accepterai pas le spectacle désolant des chantiers inachevés pendant longtemps. Car j'ai un bilan à présenter au peuple congolais.

Honorables Députés et Sénateurs,

Sur le plan de l'Education, l'homme congolais est au centre de ma politique. Cet homme doit être formé afin qu'il soit un véritable agent de développement. L'accès à l'éducation, à cause

de son coût, a entraîné un taux de déscolarisation très élevé des jeunes congolais. Pour pallier à cette difficulté, j'ai ordonné la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics, et ce, conformément à l'article 43 de la Constitution. La gratuité de l'enseignement primaire consiste en la suppression de tous les frais de scolarité payés par les parents. Il s'agit du minerval, d'assurance scolaire, de bulletins, d'identification des élèves et des frais de test national de fin d'études primaires. Tous ces frais ont été totalement pris en charge par l'Etat.

Par ailleurs, en vue de mettre fin à la prise en charge des enseignants par les parents, sur mon instruction, le Gouvernement a procédé, depuis septembre 2019, au réajustement des rémunérations du personnel enseignant ainsi que des frais de fonctionnement des écoles et Bureaux gestionnaires.

Il sied de noter que depuis lors, aucun retard de paiement de salaire n'a été enregistré. Prenant en compte des observations pertinentes de Son Eminence le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, lors de la célébration de sa messe de prémices à Kinshasa en date du 17 novembre 2019, j'ai engagé mon Cabinet dans les pourparlers avec les gestionnaires des écoles conventionnées catholiques et le Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique, pour apporter des réponses idoines à la prise en charge des enseignants Non Payés et Nouvelles Unités ainsi qu'à l'insuffisance des infrastructures scolaires en vue d'éviter que cette mesure salubre ne produise des effets pervers susceptibles de porter atteinte à notre système éducatif.

A cet effet, sur 132.617 enseignants Non Payés, le Gouvernement a procédé depuis le mois de septembre dernier à la prise en charge de 34.740 enseignants Non-Payés du primaire. Les 97.877 enseignants Non-Payés de la maternelle, du secondaire et des Bureaux gestionnaires

sont programmés pour le premier trimestre 2020. A cela, il faut ajouter la prise en charge des Nouvelles Unités après leur identification au courant du deuxième trimestre 2020.

C'est ici l'occasion, Honorables Députés et Sénateurs, de vous informer que cette mesure de gratuité a permis de remettre sur le chemin de l'école environ 2.500.000 enfants en âge de scolarité jadis exclus du système éducatif. Pour pallier à l'insuffisance des écoles et contenir l'afflux des élèves dû à la mise en œuvre effective de la gratuité de l'enseignement primaire, le programme du Gouvernement prévoit la construction et l'équipement de 10.000 salles de classe opérationnelles dans les premiers mois de 2020. C'est l'occasion pour moi de saluer l'appui et l'engagement des communautés locales et nos partenaires tant nationaux qu'internationaux dans l'accompagnement de cette mesure de haute portée symbolique, politique et historique.

Il sied de signaler que dans le cadre du programme des 100 jours, sur 150 écoles prévues, 132 sont totalement achevées, dont l'institut Mokengeli que j'ai inauguré, de façon symbolique, et lancé la rentrée scolaire 2019-2020.

Honorables Députés et Sénateurs,

J'étais conscient, comme tout le monde, du risque énorme que représentait la mise en œuvre de cette importante réforme inscrite dans notre Constitution depuis 2006. Mais, j'ai décidé que l'heure était venue de concrétiser cette volonté du constituant. Je suis assuré que dans l'intérêt de nos enfants, je peux compter sur vous pour qu'ensemble nous menions cette réforme à bon port.

Je suis aussi préoccupé par les conditions infrahumaines dans lesquelles nos enfants étudient et vivent dans les universités. Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'émergence d'une élite de qualité. C'est ainsi que j'instruis le Gouvernement à prendre toutes les mesures

pour améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants ainsi que de s'occuper de l'amélioration des conditions sociales des professeurs d'universités et Instituts supérieurs sans oublier le corps scientifique et administratif.

Concernant le secteur de la santé, le programme de 100 jours a permis d'acquérir douze containers de matériel médical et de médicaments essentiels qui seront bientôt distribués dans toutes les vingt-six provinces de la République. Aussi, sur 82 centres de santé prévus pour être réhabilités et construits, 42 sont achevés et le déploiement des équipements médicaux sanitaires est en cours dans 32 autres centres.

Le programme des 100 jours a permis la réhabilitation et la construction d'un grand hôpital au Camp Tshatshi. D'autres réhabilitations concernent les hôpitaux aux Camps Lufungula et Kokolo à Kinshasa et l'hôpital Sendwe à Lubumbashi. Le pavillon incendié de la Clinique Ngaliema a été remplacé par un pavillon moderne, plus grand et à deux niveaux. Et attend d'être inauguré.

Dans le secteur de l'habitat, 1.500 unités de logements sociaux sont en cours de déploiement dans cinq provinces pilotes, à savoir Kinshasa, Kasai Central, Kasai Oriental, Kongo central et Sud-Kivu, à raison de 300 maisons par provinces. Les 300 maisons préfabriquées de Kinshasa sont en train d'être aménagées au camp colonel Tshatshi. A ce nombre, il faut ajouter la commande de 3.000 autres maisons dont 2.000 sont destinées aux militaires et 1.000 aux policiers.

Ne vous étonnez pas si les mêmes secteurs décrits plus haut reviennent ici. Nous avons voulu vous présenter ce qui a été fait dans le cadre du Programme intérimaire des 100 jours. Le secteur de l'électricité a concerné 7 des 11 anciennes provinces et a porté sur les trois grandes filières à savoir : la production, le transport et la distribution. Sur 22 projets entamés dans le cadre du programme de 100 jours, 11 sont achevés, à savoir :

- la remise en exploitation de deux dragues à INGA ;
- la Révision du groupe n°2 de la centrale thermique de Mbuji-Mayi et les réseaux de distributions associés ;
- la remise en état de la route d'accès à INGA ;
- l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un poste Haute Tension à Kinsuka en vue du démarrage de la nouvelle ligne Haute Tension Zongo - Kinshasa ;
- l'implantation d'un transformateur de 10 MVA à Inkisi pour supprimer le délestage dans cette ville ;
- la mise en service du poste Haute Tension à Kimbaseke, en vue d'améliorer la fourniture d'énergie dans 21 quartiers de cette commune ainsi que dans celle de N'Sele ;
- la remise en état de la route d'accès au poste de Kimbaseke ;
- la mise en service de 61 cabines dans la ville de Kinshasa ;
- l'alimentation de la cité de Nkamba au Kongo Central. Dans le secteur de l'Eau, les projets ci-après ont été entamés, entre autres :
 - l'adduction d'eau à l'Université de Kinshasa ;
 - le Forage des puits à Kikwit, à Kananga, à Mbujimayi, à Kitona, à Kabalo, à Kindu et à Kenge ;
 - la construction d'un module de traitement d'eau de 110.000 m³ sur le Site d'Ozone à BINZA ;
 - la Construction d'une nouvelle usine de Lemba-Imbu de 35 000 m³ /jour ;
 - l'alimentation en eau des camps militaires de Kinshasa, de Kisangani et de Lubumbashi.

Honorables Députés et Sénateurs,

Sur le plan de l'Agriculture, Pêche et Elevage, nous sommes toujours dans le programme intérimaire des 100 jours, les projets ci-dessous sont en cours de réalisation :

- la réhabilitation de la ferme avicole de DAIPN/LUKELENGE à Mbuji Mayi au Kasai Oriental ;
- l'appui en équipements et unités de transformation de lait de vache aux éleveurs du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ;
- l'encadrement des jeunes entrepreneurs en Aquaculture sur le lac KIVU et en production d'aliments pour bétail. Après avoir présenté les réalisations du Programme intérimaire de 100 jours, je m'en vais aborder le volet diplomatique.

Honorables Députés et Sénateurs,

Comme vous venez de le constater, notre pays est engagé depuis le 24 janvier 2019 sur la voie effective de son développement. J'ai indiqué ce jour-là les défis de différents ordres qui se posent à nous tant sur le plan sécuritaire, social, judiciaire, démographique, économique, etc.

Pour faire face à ces défis, j'en ai appelé à la mobilisation de toutes nos intelligences et toutes nos ressources et, en plus de nous, celles des autres. Car, le Congo avec son potentiel constitue une réponse à plusieurs défis du monde.

Notre pays depuis plusieurs années, a toujours été présenté sous son plus mauvais visage avec la guerre, les viols et toute la cohorte de malheurs. Bref, un trou noir. Peu de ceux qui parlaient du Congo à l'extérieur ont fait attention à tous nos héros silencieux qui trouvent des solutions de survie aux problèmes les plus complexes. C'est pour promouvoir notre nouveau visage, notre nouveau contexte que je parcours le monde. Aujourd'hui, la voix du Congo est entendue. Notre vision pour les questions environnementales et énergétiques est connue.

A ce sujet, j'œuvre et milite pour un Congo qui gagne, un Congo qui rayonne. Il n'est plus question de parler du Congo sans le Congo. Il n'est plus question de compter sur le potentiel du Congo sans les congolais et sans en payer le prix. Dans chacun de mes voyages à

l'étranger, j'ai rappelé la position stratégique et le rôle de la gâchette, évoquée avec raison par Frantz Fanon, que doit jouer la République Démocratique du Congo dans le développement de l'Afrique.

Je voudrais rappeler que chacun de mes déplacements est dicté par des impératifs nationaux. Être à Kinshasa et ailleurs au Congo est la meilleure place où je puisse être. Je considère donc mes déplacements comme le prix à payer pour :

- Redorer l'image de notre pays ;
- Consolider les relations avec nos voisins conformément à notre principe sacro-saint de porte ouverte et de bon voisinage ;
- reprendre bilatérales avec la Belgique ;
- consolider nos rapports privilégiés avec la France ;
- établir des rapports économiques avec l'Allemagne, pays qui veut être le leader dans le programme avec les institutions de Bretton Woods,
- relancer notre partenariat stratégique avec les Etats-Unis d'Amérique,
- redynamiser la coopération avec l'Union européenne ;
- réchauffer nos relations la fabrication des véhicules électriques et dont le Cobalt et le Lithium de la République Démocratique du Congo constituent l'une des matières premières.

La Russie, la Serbie, le Japon que j'ai récemment visités veulent tous établir avec la RDC un partenariat gagnant-gagnant. J'envisage également maintenir nos rapports bilatéraux avec le Royaume-Uni, le Vatican, la Chine et l'Inde, et tant d'autres pays où je me rendrai prochainement. A travers notre continent, en commençant par nos voisins, je n'ai ménagé aucun effort pour consolider nos liens traditionnels et fraternels. Je me suis rendu dans plusieurs pays africains.

C'est ainsi que je me suis personnellement rendu dans 8 des 9 pays limitrophes pour partager mon Plan de rétablissement de la Paix, afin qu'à travers l'intégration économique, nous puissions assurer la stabilité et le développement de la sous-région.

N'est-ce pas que les anciens belligérants de la deuxième guerre mondiale sont devenus les meilleurs partenaires, les meilleurs alliés au sein de l'Union Européenne parce qu'ils ont signé la paix des braves et ont identifié les zones d'intérêts communs.

Sous le même registre, il sied de rappeler que, sous notre facilitation commune avec le Président Joao Lourenço de l'Angola, un mémorandum d'entente a été signé entre le Rwanda et l'Ouganda en date du 21 août 2019 à Luanda pour mettre fin au conflit qui couvait entre ces deux pays frères. Je m'en félicite sincèrement et je crois que c'est un signe de maturité dont l'Afrique a besoin.

Aux problèmes africains, des solutions africaines. Aussi, eu égard au développement croissant des échanges commerciaux entre le Congo et les pays de l'Afrique orientale, conscient de la nécessité de faciliter la tâche aux opérateurs économiques, j'ai encouragé le Gouvernement à adhérer à la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Est (East African Community).

S'agissant de l'intégration africaine, ma vision a toujours été claire. Il faut y aller par étape en commençant par l'intégration nationale. Ce qui nous oblige à construire des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et lacustres pour assurer l'interconnexion de l'ensemble de nos provinces. La deuxième, c'est l'intégration économique au niveau de la sous-région avant d'atteindre l'objectif ultime qui est l'intégration de toute l'Afrique.

Mon rêve est celui de voir Cape Town être relié au Caire, Mombassa à Lagos en passant par la République Démocratique du Congo. Nous aurons ainsi concrétisé le rêve de nos pères

fondateurs panafricanistes. L'appartenance de notre pays à plusieurs organisations sous régionales et sa position géographique en fait un noyau intégrateur entre l'Est et l'Ouest et entre le Nord et le Sud. Je suis pour une Afrique unie, une Afrique qui échange avec l'Afrique.

C'est pourquoi mon pays a accepté de signer l'Accord sur la Zone de libre - échange continentale (ZLEC) qui est, aujourd'hui, en processus de ratification au Parlement. Raison pour laquelle, j'ai encouragé le Gouvernement à apporter sa contribution pour la redynamisation de la Communauté économique des pays des Grands Lacs. Soucieux de garantir la protection de nos intérêts à l'extérieur du pays, j'entends procéder à une nouvelle mise en place dans nos différents postes diplomatiques et consulaires.

Je veillerai sur le profil des responsables qui seront désignés pour qu'ils soient capables de faire redorer l'image de la République Démocratique du Congo à l'extérieur.

Honorables Députés et Sénateurs,

La protection de l'environnement constitue aujourd'hui un défi majeur pour l'humanité. En rapport avec la lutte contre le réchauffement climatique, la République Démocratique du Congo entend réaffirmer ses engagements pour la réduction des émissions de Gaz à effet de serre en tant que deuxième poumon de l'humanité après l'Amazonie. Raison pour laquelle, elle participe à la COP25 en cours en Espagne.

Le dialogue sur le climat doit tenir compte des difficultés qu'éprouvent les pays détenteurs des réserves de Carbone à faire face à la menace quasi permanente de la destruction des forêts, amplifiée par la pauvreté des masses paysannes. Des mesures compensatoires doivent ainsi être adoptées par les parties prenantes. La plus grande menace de l'humanité, c'est le changement climatique dû à la pollution. Et la République Démocratique du Congo est une

grande partie de la solution à ce grand défi qui guette la planète. Notre pays est en effet un grand espoir pour l'humanité. Nous devons en être conscients et élaborer des politiques conséquentes.

C'est l'occasion de rappeler ici, comme je l'avais dit du haut de la Tribune de l'Assemblée des Nations Unies, que notre pays doit bénéficier à juste titre des financements disponibles au niveau mondial en allant bien au-delà du 1% actuel.

Au regard de l'énorme contribution des forêts congolaises à la préservation de la planète, c'est une grande injustice à l'égard de notre pays qui doit cesser. Point n'est besoin de rappeler que dans ce combat contre le changement climatique, la République Démocratique du Congo dispose d'autres atouts non moins importants. Il s'agit des énergies propres, non polluantes et renouvelables. Ici, je fais allusion à Inga et à d'autres sources énergétiques essaimées à travers tout le territoire national. Bien plus, notre pays dispose des premiers gisements des principales composantes de la voiture électrique pour remplacer le moteur à combustion.

Enfin, pour ne pas abuser de votre patience. Sinon, j'allais vous énumérer tous les atouts innombrables et inégalés de notre pays. Permettez-moi, juste de dire que notre Coltan, tant convoité, puisse causer la mort des congolais et la prospérité des industriels. Ça aussi, c'est une autre forme de paradoxe et d'injustice qui doit cesser. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Honorables Députés et Sénateurs,

Les années qui viennent vont voir les conséquences du changement climatique engendrer des conditions météorologiques extrêmes et feront peser une grosse pression sur nos éco-

systèmes. Ce changement aura des conséquences indirectes sur les champs de notre social, de notre économie, de notre politique et de notre sécurité.

Les conditions climatiques extrêmes pourront menacer les récoltes et augmenter les destructions d'infrastructures, amener des inondations et des maladies infectieuses. Ce sont là des possibles défis à venir si déjà aujourd'hui nous ne faisons rien. Il est urgent de prendre des mesures fortes pour changer nos modes de vie si nous ne voulons pas être demain les victimes d'une situation sans issue.

Le Gouvernement est encouragé à proposer les voies et moyens pour que nous fassions face à cette nouvelle donne qui s'impose à nous en tant que Nation et qui menace de manière très sensible les territoires et les vies des populations. Au regard des réponses climatiques qui existent en République Démocratique du Congo pour faire face au phénomène du réchauffement climatique, nous avons l'obligation d'être le pays pilote qui adopte dans son mode de vie les attitudes écologiques les plus appropriées. C'est à cette tâche que je vais consacrer des efforts pour que l'ensemble de notre Nation soit préservé de cette menace planétaire.

Honorables Députés et Sénateurs,

L'alternance pacifique n'est pas la seule bonne nouvelle de l'année 2019. Cette année a été aussi pleine d'autres bonnes nouvelles. Malgré notre situation difficile, le Congo produit de champions tant sur le plan continental que mondial. Je voudrais, pour exemple, vous citer :

- L'Archevêque de Kinshasa, Fridolin Ambongo Besungu qui a été créé Cardinal. J'ai eu le privilège de représenter le pays, avec beaucoup d'entre vous, récemment au Consistoire du Vatican. Et j'ai tenu personnellement à participer à sa messe de prémices le 17 novembre

dernier à Kinshasa au stade des martyrs. Cette élévation concourt à l'élévation de l'image de marque de la République Démocratique du Congo.

- L'Honorable Présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda Lioko Mudiayi, a été primée à Paris « Femme d'influence politique pour l'année 2019 ».

- J'ai aussi eu le privilège d'assister à la remise du prix HIDEYO NAGUSHI à notre Expert épidémiologiste, Docteur Muyembe Tamfum à Tokyo en présence de l'Empereur NARUHITO pour ses recherches dans la lutte contre les maladies tropicales. Plusieurs chefs d'Etats du monde ont célébré celui qui pilote notre stratégie pour vaincre la maladie à virus Ebola.

Dans ce même ordre, je voudrais féliciter, je m'en excuse en avance, la Première Dame, mon épouse Denise Nyakeru Tshisekedi, pour sa désignation par les Nations Unies comme « Championne Mondiale de la Prévention de la Violence sexuelle liés aux conflits. »

- Avec fierté, nous avons célébré la victoire de nos Léopards Basketball, « Vainqueurs de la Finale du premier Championnat africain de Basketball. » Et à cette occasion, j'enjoins le ministère des finances d'accélérer la distribution des récompenses que j'avais accordées pour nos Basketeurs.

- Notre compatriote, Junior Ilunga Makabu, a été sacré « Champion du monde de Boxe » dans la catégorie des lourds légers, l'un des prestigieux titres dans cette discipline sportive.

- Le jeune Pascal Kanik, a défendu les couleurs de la RDC en remportant, grâce à son application « SchoolApp », le « Prix SeedStars » dans la catégorie Ed-Tech du concours mondial de startups œuvrant dans le digital.

- Madame Sandrine Ngalula Mubenga pour le prix lui octroyé à la suite de ses recherches en énergie renouvelable et système photovoltaïque. Elle est professeure à l'Université de Toledo aux Etats-Unis.

- Enfin, je n'ai pas eu l'occasion de le saluer l'année dernière, je tiens aussi à saluer l'action du Docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de Paix 2018, avec qui j'ai eu des échanges sur la nécessité de combattre toutes les formes de violences faites aux femmes. La liste est longue. Je ne saurai énumérer tous nos champions. Chaque fois que je célèbre la réussite d'un des nôtres, je me rends compte du privilège que nous avons d'appartenir à un pays comme la République Démocratique du Congo.

Je souhaite que l'année de nos 60 ans d'indépendance soit une année de succès pour chacun de nous. Il nous faut, dès maintenant, nous remettre en question. Je décrète 2020, l'Année de l'Action. L'année du combat contre la pauvreté, l'année de la renaissance, l'année de la paix, l'année de la justice pour tous.

Honorables Députés et Sénateurs,

Après que nous ayons, de manière synthétique, décrit la route que nous avons emprunté depuis le début de mes fonctions, route exaltante car portée par une seule et unique motivation, celle de servir nos compatriotes en donnant le meilleur de nous-mêmes. Il est aussi vrai de dire que nous avons pour beaucoup de secteurs posé les jalons d'une prospérité à conquérir et qu'il faille désormais redoubler d'efforts en parachevant des réformes pour que les fruits du travail soit bénéfique pour toute la communauté nationale.

C'est dans cette optique que j'annonce l'ouverture de grands chantiers qui vont nécessiter une mobilisation générale. Toutes les provinces de la République Démocratique du Congo sont

minières et à ce jour, il n'y a qu'une partie qui est exploitée et dans des conditions qui fragilisent nos équilibres et qui exposent nos populations à la prédation.

C'est pourquoi, je vais encourager le Gouvernement à relancer la prospection minière sur l'ensemble du territoire national et à entamer, comme dit plus haut, la certification de nos gisements. C'est l'occasion donnée à tous nos chercheurs, nos ingénieurs et toutes nos universités de se lancer dans la maîtrise des technologies et procédés pour que nous puissions transformer sur place nos matières premières.

Comment ne pas voir devant nous le développement de l'industrie pharmaceutique dont la base serait naturellement la biodiversité du Congo, lequel possède un potentiel considérable à même de faire face au besoin de cette industrie. L'amélioration de l'image de notre pays va susciter de l'intérêt pour le monde entier qui voudrait connaître ce beau et grand pays au cœur de l'Afrique. Cela nous oblige à développer dans les mois qui viennent des politiques de promotion du tourisme par la construction des édifices publics thématiques et d'établissements hôteliers capables d'attirer l'intérêt des touristes. Nous avons en ce domaine un nombre important de talents qui peuvent imaginer des formes qui reflètent la richesse de notre créativité.

Tout se tient et obéit à des synergies de groupes connectés entre eux. C'est pourquoi le développement du tourisme va de pair avec la construction des infrastructures socio-économiques.

Au-delà de ce qui se fait déjà aujourd'hui, j'encourage le Gouvernement à parachever la construction de la route nationale numéro 1 du Kongo Central jusque dans le Haut Katanga. Elle va relier au moins onze provinces : Kongo Central, Kinshasa, Kwilu, Kwango, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Haut-Lomami, Lualaba et Haut-Katanga.

J'inspecterai personnellement cette route au cours des prochains mois dans le cadre d'une caravane pour me rendre compte de son état de praticabilité. De cette manière, les activités agricoles de Bandundu, Kasai et de toutes les provinces concernées peuvent se substituer aux produits importés, principalement le maïs.

J'imagine une autre route qui partirait de Zongo, dans le Sud Ubangi jusqu'à Aru, en passant par la Mongala, la Tshopo, le Bas Uele, Haut Uele, pour se connecter sur la route qui va de la frontière ougandaise jusqu'à Mombasa au Kenya. La même route, au carrefour de Buta, dans le Bas Uele, comportera un deuxième embranchement vers Kisangani, Walikale, Bukavu, Uvira, Burundi jusqu'à Dar-Es-Salaam.

L'autre route qu'il faut achever est celle qui part de Bukavu en passant par Kasongo, Kabinda, Mbuji Mayi, Kananga, Kanyama Mbuji vers l'Angola. Pendant que tout le monde se soucie de la réhabilitation des voies terrestres, souci que je partage, du reste, je voudrais attirer l'attention de tout le monde sur le plus grand boulevard dont dispose notre pays, le majestueux fleuve Congo et ses affluents, qui offrent 15.400 Km de voies navigables qui nécessitent dragage et balisage.

Voilà, le socle de l'intégration économique nationale et régionale. Et là, nos provinces peuvent échanger entre elles et avec l'extérieur. Il est temps d'envisager la création d'une Banque de crédit agricole et une banque pour le développement rural dans le but d'accompagner les différents opérateurs du secteur et les paysans, pour la réalisation de leurs projets.

Honorable Présidente de l'Assemblée nationale,

Honorable Président du Sénat,

Honorables Députés et Sénateurs,

Distingués invités,

Mes chers compatriotes,

Depuis le début de cet exercice, j'ai partagé avec vous les premières actions de ma vision pour notre pays. La première passation pacifique du pouvoir nous offre une opportunité pour repenser notre organisation et renouer notre contrat social. Pour y parvenir, nous devons restaurer la paix sur toute l'étendue de notre territoire. Et avec nos forces armées et de sécurité, nous nous, y attelons nuit et jour. J'ai l'ambition de faire de notre armée, une armée puissante.

J'œuvrerai à la doter d'un Budget-programme pour assurer la formation, l'équipement et le casernement tout en améliorant les conditions sociales de ceux qui ont choisi de sacrifier leur vie pour la sauvegarde de la patrie. Je vais réviser le plan de réforme de la Police Nationale afin de l'adapter et en sortir un nouveau plan de référence « une Nation – une Police », assorti d'un budget conséquent pour son équipement et l'amélioration de vie des policiers et de leurs familles.

Je vais radicaliser la réforme des services de renseignement de manière à les rendre plus aptes à anticiper et à prévenir les événements tant en matière politique, sécuritaire et économique, et leur donner davantage une image nationale et républicaine.

Je vais accélérer la mise en place d'une véritable administration publique au service du citoyen. Je vais rapprocher davantage l'administration des administrés. Je vais rendre plus viable et plus effective la décentralisation territoriale. L'homme congolais est au cœur de mon action. Le pari de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement est illustratif de ma détermination à garantir l'avenir de nos enfants. L'amélioration des structures sanitaires et de la prise en charge est aussi une de nos priorités. C'est pourquoi, au cours de l'année

prochaine, je vais débiter la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle, conformément à l'article 47 de la Constitution.

La marche vers la reconstruction de notre pays nous impose d'améliorer notre système économique. C'est ainsi que je compte suivre personnellement les réformes engagées pour l'amélioration de notre système fiscal, en vue de faciliter la venue des investissements.

Mon ambition est de construire une économie forte qui passe par la mise en place des infrastructures structurantes de communication et de télécommunication. Et pour cela, je veillerai à l'amélioration du climat des affaires par la mise en place d'une institution de suivi des indicateurs. L'afflux massif des investisseurs dépend aussi d'une bonne distribution de la justice et de la sécurité juridique et judiciaire pour ces derniers. C'est pourquoi la réforme de la justice constitue un impératif. Activement nous devons combattre la corruption qui prive notre pays de beaucoup de ses ressources. De ce point de vue, je voudrais inviter tous les responsables publics à être exemplaires et dignes.

La position géographique de notre pays, son énorme potentiel énergétique et environnemental nous place au centre des enjeux de notre temps. Nous devons jouer le rôle qui est le nôtre dans la stratégie mondiale de lutte contre le réchauffement climatique. Le rôle moteur que doit jouer notre pays pour le développement de notre continent nous impose une ouverture aux pays limitrophes et aux organisations sous - régionales. Nous travaillerons à rendre nos entreprises compétitives et dans le cas de la théorie des avantages comparatifs, de réduire sensiblement notre dépendance aux importations.

L'année qui s'ouvre sera le témoin de la reprise de la collaboration avec nos partenaires traditionnelles, l'arrivée massive d'investissements étrangers, résultat de mes récents déplacements. Avec les mesures que nous avons prises sur tous les plans, je peux dire avec courage que nous sommes sur la bonne voie.

Dans l'unité, dans l'amour, travaillons pour notre réussite collective. Rendons notre pays grand. C'est dans les moments des grands défis que les talents éclosent. Il est dit dans 1 Corinthiens 10 : 13 « Aucune épreuve ne vous est survenue qui n'ait été humaine ».

Quand Dieu vous assigne des responsabilités, il vous donne les capacités d'y parvenir. Et le psalmiste disait : « Fais de l'Éternel tes délices, il te donnera ce que ton cœur désire. » Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple.

Je vous remercie.